Supplément « l'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – № 14625 – 6 F

MARDI 4 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le drame du Karabakh

PREMIER conflit « interethnique » de la perestroïka, le Karabakh a servi, voici quatre ans, de détonateur à l'émancipation du peuple arménien, entraînant celle des autres nations de l'ex-URSS. Mais le conflit lui-même, loin de se résoudre, s'est mué en une guérilla permanente qui, pogroms aidant, a fini par regrouper les Arméniens d'Azerbaïdjan à l'intérieur d'un espace clos propice au passage à une vraie guerre de positions. Avant le putsch d'août, l'armée soviétique assistait les nouvelles forces azerbaïdjanaises dans leurs opérations visant à récupérer des villages sur la nouvelle « ligne de front ».

Après le putsch, l'armée, passée du côté de M. Eltsine, n'intervenait plus, et les « fedayins » arméniens, plus motivés, ont pu reprendre une trentaine des villages perdus. Ces derniers jours, le président Moutalibov, ex-dirigeant du PC qui s'est proclamé commandant en chef des armées en Azerbaïdjan, poussé par l'opposition qui réclame sa tête s'il ne parvient pas à « libérer » le Karabakh, a dû ordonner des contre-offensives. Il dispose de forces encore disparates – volontaires du Front populaire, forces spéciales de la police et embryon d'armée nationale – mais leurs équipements, saisis sur les stocks de l'ex-armée soviétique, s'accroissent régulièrement.

EN face, les quelque cent cinquante mille Arméniens du Karabakh – dont la moitié vivent à Stepanakert – sont condamnés si l'Azerbaïdjan, avec ses sept millions d'habitants, se mobilise réellement pour les déloger. Tout le monde le sait, même si la résistance acharnée des Arméniens du Karabakh, aidés en sous-main par les voisins d'Erevan, leur permet encore de tenir.

Pour la première fois, le président Boris Eltsine vient d'évoquer à Washington les appels lancés depuis des mois par les Arméniens, qui souhaitent l'envoi de « casques bleus » ou au moins d'observateurs de l'ONU. Mais le dirigeant azerbaïdjanais, qui a été obligé d'accepter une prochaine mission d'enquête de la CSCE, à laquelle son pays vient d'être admis, s'il semble prêt à accepter des *« observateurs de l'ONU »*, ne veut absolument pas entendre parler de « casques bleus ». Il l'a répété à Davos ce week-end.

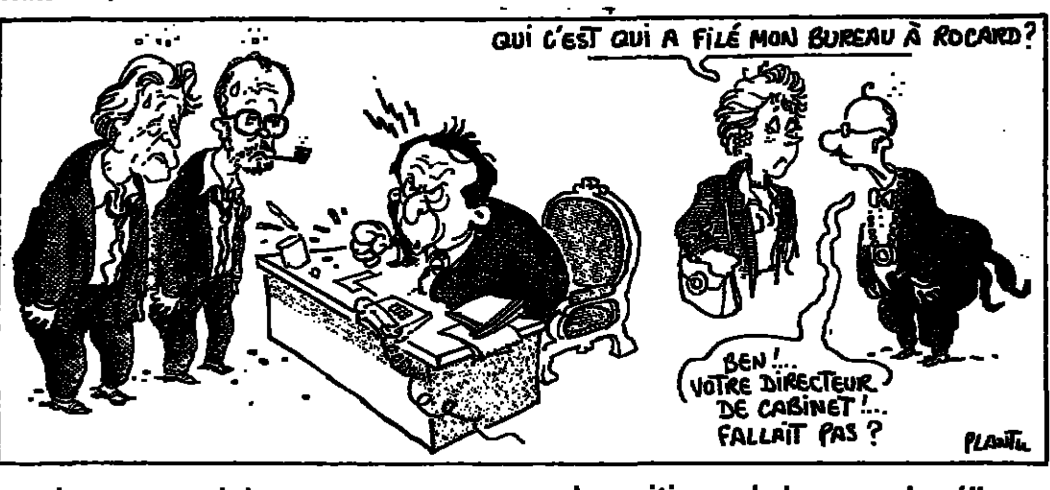
L'IDÉE de l'Etat-nation, doté d'un « territoire », est une cause pour laquelle on est prêt à tuer et à mourir, sans doute dans le Caucase plus qu'ailleurs. Dans le cas du Karabakh, le conflit épouse aussi dangereusement les clivages entre les Etats « européens » et « musulmans » de l'informelle Communauté des Etats indépendants, déjà très menacée. Et, pourtant, malgré les sirènes de la Russie « démocratique » qui prônent l'abandon du Caucase, M. Eltsine a fait savoir la semaine dernière qu'il était prêt à envisager une nouvelle action diplomatique, avec tout volontaire de la communauté internationale, pour tenter d'apaiser la situation.

Prudemment, la Turquie s'est déjà proposée. L'Arménie souhaiterait que la France joue ici un rôle. Malgré les grands risques d'échec, si tous les mots prononcés à Prague ou à New-York ont un sens, il faudrait répondre positivement à la proposition de la Russie, dont l'armée, même en cours de retrait, reste la principale force sur le terrain.

Les prolongements politiques de l'affaire Habache

De nombreux socialistes souhaitent un changement de gouvernement

Les conditions du séjour en France de M. Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine, qui a quitté Paris pour Tunis samedi 1er février dans l'après-midi, alimentent un débat sur l'exercice de l'autorité au sommet de l'Etat. M. Giscard d'Estaing a demandé, dimanche, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives en même temps que les élections régionales et cantonales, en mars. Les socialistes réclament, eux aussi, une initiative plus ample que la démission de quelques hauts fonctionnaires. M. Rocard estime qu'une « responsabilité politique éminente » est engagée par cette affaire et que la solution adoptée n'est pas « satisfaisante ». M. Bartolone, proche de M. Fabius, évoque un changement de gouvernement et avance le nom de M. Bérégovoy pour diriger une nouvelle équipe, capable de créer « un véritable choc psychologique et idéologique ».



■ « La manœuvre de la tortue » par ALAIN ROLLAT
■ « La brèche présidentielle » par PATRICK JARREAU
■ Un entretien avec M. Ibrahim Souss propos recueillis par JEAN GUEYRAS
■ Les Palestiniens dénoncent une crise préfabriquée
Pages 8 à 10

■ Les critiques de la presse israélienne contrastent avec la discrétion du gouvernement par PATRICE CLAUDE
Page 32

■ « Le parler rude » par PIERRE GEORGES
Page 31

Les « prisonniers » haïtiens de Guantanamo

Les boat people qui craignent d'être rapatriés s'entassent sur la base américaine de Cuba

GUANTANAMO
de notre envoyé spécial

Le choc est trop violent : la jeune journaliste de « Eyewitness News », une émission d'informations télévisées largement diffusée aux Etats-Unis, ne peut s'empêcher d'évoquer à haute voix la traite des esclaves. Sur le pont du *Bear*, l'un des bateaux de la garde côtière américaine mobilisés pour tenter de stopper l'exode des boat-people haïtiens, près de cinq cents réfugiés (sur les quelque 12 000 hébergés à la base navale de Guantanamo) sont entassés comme du bétail, en attendant d'être fixés sur leur sort.

La Cour suprême a cassé, vendredi 31 janvier, une précédente décision de justice interdisant leur rapatriement forcé. Malgré la bâche jaune tendue au-dessus du bâtiment, le pont est transformé en étuve par le soleil tropical. Des cordages délimitent le périmètre affecté aux Haïtiens. De l'autre côté, deux matelots font circuler des gobelets d'eau tiède.

« Si on ne les avait pas repêchés, ces gens allaient périr. Leurs voiliers étaient surchargés et ils n'avaient pas assez de provisions pour la traversée », affirme le capitaine Lee, qui commande le *Bear*. Depuis quatre jours, son navire, transformé en hôtel flottant, est à quai dans la vaste baie de Guantanamo, la base américaine en terre cubaine, située à 750 km à l'est de La Havane. Tous les matins, les avions des garde-côtes survolent le passage au Vent, entre Cuba et Haïti, à la recherche des réfugiés. Ils sont repêchés par les navires américains et leurs petits voiliers sont incendiés en mer. Au cours du week-end, environ 350 d'entre eux ont été ramenés à Port-au-Prince.

Sur le pont du *Bear*, les Haïtiens se bousculent pour raconter leurs mésaventures. *« Je suis marron* (dans la clandestinité) *depuis le 30 septembre* (date du coup d'Etat militaire). *Les militaires ont tué un de mes frères »*, affirme Joseph Saimé, un pêcheur de trente-quatre ans, qui brandit une photo plastifiée du président Jean-Bertrand Aristide. Enjambant une femme à demi-nue, qui allaite son bébé, Hérard Jabrun veut lui aussi prouver qu'il est bien réfugié politique.

JEAN-MICHEL CAROIT

Lire la suite page 4

Le Front national vingt ans après

I. – *Vaincre la peur*

1972 : création du Front national. 1992 : le FN est un élément obsédant du débat politique. En deux décennies, son chef est passé de la marginalité groupusculaire à une présence qui hante les démocrates, de droite ou de gauche. Cette ascension, facilitée par la médiatisation spectaculaire, le schématisme et la personnalisation de la vie publique, est un fait. Si l'on veut comprendre le caractère en vérité antinational des méthodes, des thèses et des « solutions » de ce Front aux références inacceptables, il faut commencer par le connaître, le décrire, montrer ses dirigeants et ses réseaux à l'œuvre. Le Monde, *dont les valeurs, fondatrices et actuelles, sont à l'opposé de celles du FN, commence une enquête en forme de radiographie. Elle durera toute la semaine. Avec un but : informer pour mieux combattre.*

Br. F.

par Alain Rollat

Faut-il avoir peur de M. Jean-Marie Le Pen ? Il ne faut pas en avoir peur parce que son parti appartient au passé et est déjà condamné à y retourner sous certaines conditions.

Le Front national a été créé, il y aura bientôt vingt ans, le 5 octobre 1972, sous la forme d'une « fédération unitaire nationaliste », par un quarteron hétéroclite composé de revanchards de l'Algérie colonisée et de nostalgiques de la France rabougrie de Vichy. L'objectif avoué de ses principaux fondateurs, les dirigeants du mouvement Ordre nouveau, qui avaient pris, en 1969, le relais activiste d'Occident, dissous en 1968 pour cause de violences, et qui scandaient déjà *« La France aux Français ! »* en vouant Jean-Paul Sartre au peloton d'exécution, était de renouer avec les méthodes des ligueurs de 1934, en remédiant à leurs « insuffisances », pour essayer de renverser la République. Ils voulaient constituer *« un parti nationaliste révolutionnaire qui soit un parti de masse »*. Leur programme exprimait ouvertement leur idéologie puisqu'il faisait référence à la fois au « modèle » néo-fasciste du Mouvement social italien (MSI), qui s'enorgueillissait alors de disposer d'un groupe de cinquante-six députés post-mussoliniens, et au Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot, l'ancien métallo communiste converti au national-socialisme sous l'Occupation. Le Front national emprunta au MSI sa structure et son emblème. Chacun de ses militants fut prié de se soumettre à la discipline du PPF : *« Tu dois tout au parti, le parti ne te doit rien. »*

Lire la suite et le reportage de CORINE LESNES et DANIÈLE ROUARD page 12

L'ÉCONOMIE

Faut-il vendre Thomson Electroménager ?
Lave-linge et congélateurs font pâle figure à côté des centrales nucléaires dans le nouveau colosse Thomson-CEA. Faut-il pour autant couper la petite branche et abandonner un secteur qui marche ?

Bouygues inattendu
Le roi du béton et patron de TF 1 devient producteur de cinéma. Pour des films qu'il aime : ceux de Maurice Pialat, Pedro Almodovar, David Lynch, les frères Coen...

Exporter en Allemagne
A Cologne, le poste d'expansion économique français guide les futurs exportateurs pas à pas. Non sans succès.

Avec la chronique de PAUL FABRA le dossier sur la CNUCED, les rubriques « A travers les revues », « Mode d'emploi », et la page « Conjoncture ».
pages 33 à 44

ESPACE EUROPÉEN

■ Lune de miel entre le Portugal et la Communauté ■ Une présidence studieuse ■ Le portugal des oubliés de la croissance ■ Tribune : « Feue la doctrine nucléaire gaulliste » ■ Un entretien avec le chef de l'administration chargée des archives de la Stasi.
pages 11 à 13

DÉBATS

Un entretien avec l'historien Jacques Le Goff, l'un des hommes-clés des recherches françaises en sciences sociales.
page 2

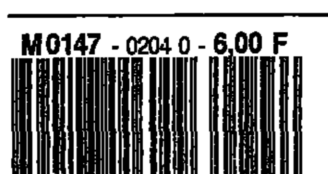
Les Américains face à M. Eltsine
Les initiatives du président russe accueillies avec prudence page 6

Les « déportés » du STO
Un titre réclamé par les personnes qui avaient subi le service du travail obligatoire pendant la seconde guerre mondiale. page 16

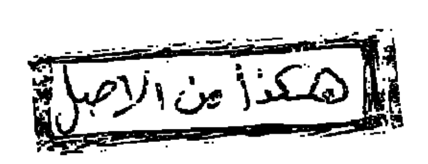
Accord dans la sidérurgie allemande
Une négociation de dernière heure va sans doute permettre d'éviter la grève. page 32

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 32

M0147 - 0204 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Un entretien avec Jacques Le Goff

« L'intégrisme est, avec le racisme, la plus grande menace de notre époque »

Jacques Le Goff, soixante-huit ans, est l'un des maîtres de l'histoire médiévale, qu'il a profondément renouvelée par l'intérêt porté aux aspects économiques, sociaux, religieux et culturels de cette époque. Marchands et banquiers du Moyen Age *(1956)*, les Intellectuels du Moyen Age (1957), le Moyen Age *(1962)*, la Civilisation de l'Occident médiéval *(1964)*, Das Hochmittelalter *(1965)*, Pour un autre Moyen Age *(1978)*, la Naissance du purgatoire *(1981)*, l'Apogée de la chrétienté *(1982)*, l'Imaginaire médiéval *(1985)*, la Bourse et la Vie *(1986) marquent les étapes de cette recherche.*

Mais Jacques Le Goff est aussi l'un des hommes-clés des recherches françaises en sciences sociales. Directeur d'études à l'École pratique des hautes études en 1960, il a été président de la prestigieuse VIe section, devenue sous son mandat Ecole des hautes études en sciences sociales, de 1972 à 1977. Il est aussi codirecteur des Annales, *revue fondée par Marc Bloch et Lucien Febvre, qui a été le fer de lance et le lieu de rassemblement de ce qu'on a appelé la « nouvelle histoire ».*

Le Goff a publié un certain nombre de textes sur les nouveaux objets et les nouvelles méthodes de l'histoire – Histoire et mémoire, *1988 – et dirigé ou codirigé de nombreux ouvrages collectifs :* Faire de l'histoire *(avec Pierre Nora)*, Histoire de la France religieuse, la Nouvelle Histoire, Hérésie et sociétés dans l'Europe préindustrielle. *Il est également le directeur d'une collection actuellement en préparation sur l'histoire de l'Europe et dont les volumes paraîtront dans les différentes langues de la Communauté européenne. Jacques Le Goff s'est vu attribuer en 1991 la médaille d'or du CNRS.*



« Vous avez été au centre de ce qu'on appelle l'« école historique française ». On dit que cette « école » est aujourd'hui en crise. Quel est votre diagnostic?

– Je suis assez optimiste. Précisons d'abord : il n'y a jamais eu, fort heureusement, une « école » qui aurait acquis le monopole de la recherche en histoire dans notre pays. Mais il y a eu, c'est vrai, autour de la revue *Annales*, créée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre, une confluence d'historiens attirés par le programme scientifique et par les nouveaux champs de recherches proposés par la revue. Et, pendant près de cinquante ans, l'esprit des *Annales*, ce qu'on a nommé plus récemment la « nouvelle histoire », a orienté l'essentiel de la recherche et de la production historiques.

» Il est tout à fait naturel qu'après un demi-siècle de travaux, si nombreux, si féconds, un mouvement critique se manifeste, qu'une réflexion s'organise pour faire le bilan des acquis et penser dans quelles voies nouvelles on pouvait s'engager. Les *Annales* elles-mêmes ont entamé un débat autocritique en 1989, dans un numéro spécial pour le soixantième anniversaire de la revue. S'il y a bien une « crise », une remise en cause, elle exprime le mouvement naturel d'une science qui ne s'endort pas sur ses acquis, si considérables soient-ils.

– Mais la crise de la « nouvelle histoire » s'est aussi exprimée par un certain nombre de « retours » : à l'histoire-récit, à la biographie, à l'événement, à l'histoire politique surtout qui avait été tenue en lisières par les **Annales** ***au profit de l'histoire économique et sociale.***

– L'expression de « retours » est très ambiguë. On en parle comme du retour à une conception du passé qui aurait été soit supprimée, soit comprimée par la « nouvelle histoire ». Mais Héraclite le disait déjà : *« On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve »* ; il n'y a jamais de vrai retour dans l'histoire. Ce qui existe aujourd'hui, c'est la possibilité de traiter d'une meilleure façon des secteurs de la recherche historique qui s'étaient plus ou moins taris dans le passé.

» Prenez l'événement. Son caractère superficiel avait beaucoup frappé les fondateurs des *Annales*. Maintenant, nous savons que pour comprendre et pour expliquer l'événement il faut le considérer comme la pointe de l'iceberg, et que c'est par tout l'iceberg qu'il faut l'expliquer. A cet égard, il y a eu dans la production historique française un livre exemplaire, c'est *le Dimanche de Bouvines*, de Georges Duby. Duby a montré comment une date, le dimanche 27 juillet 1214, comment un événement appartenant à cette histoire-batailles qui était détestée par les *Annales*, ne pouvait se décrire et s'expliquer qu'en comprenant l'évolution d'ensemble de la société. Et il l'a démontré selon l'esprit des *Annales*.

– Vous-même, vous écrivez une biographie.

– Si je la fais, c'est que j'ai le sentiment de ne changer ni mes méthodes ni ma pensée historique. On peut, à travers une biographie de saint Louis – sur qui nous possédons un dossier suffisant, exceptionnel pour le Moyen Age – mettre en œuvre toutes les nouvelles ressources de l'histoire. Ce « retour » peut être un enrichissement, un renouvellement. Mais le plus important, c'est le renouveau de l'histoire politique.

» Cette histoire, nous savons maintenant, en gros, comment la faire. Nous savons d'abord que ce n'est pas une histoire des événements politiques; que ce n'est pas purement une histoire des institutions, mais que c'est une histoire du pouvoir. Et nous savons que, le pouvoir a des formes multiples. Y compris des formes que les historiens du passé ignoraient et dont nous savons désormais qu'elles sont très importantes, comme les formes symboliques par exemple : tout ce qui est « oriflammes », tout ce qui est « gestes » et qui n'est pas seulement des expressions du pouvoir mais instrument de son exercice, et ce en restant des historiens différents des politologues.

» Mais si je regarde néanmoins avec réserve ces « retours », c'est que, dans certains cas, il y a tendance à en faire de véritables retours au passé. Certains pensent et font ce que pensaient et faisaient ces émigrés de la Restauration, après la Révolution française, qui n'avaient, comme on l'a dit, rien appris et rien oublié. Il faut que nous soyons attentifs. L'idée que les *Annales* ont gagné est fausse. Je suis, en histoire comme ailleurs, très pluraliste, mais quelques combats essentiels qui ont été livrés par le milieu des *Annales* sont aujourd'hui l'objet de contre-attaques auxquelles il faut prendre garde. Parce que nous retournerions à une histoire enfermée en elle-même, pauvre, et en définitive expliquant peu de chose.

» Cela dit, je trouve excitant cet état d'ébullition. Et émouvant le nombre et la qualité des jeunes historiens qui ne sont pas les héritiers précis d'une tradition, mais qui sont intelligents, qui veulent comprendre et ne pas céder à la mode. Je suis donc prudent : je « veille », j'observe; mais je suis optimiste.

> *« Derrière quelques mouvements spectaculaires, c'est plutôt la déchristianisation qui se poursuit »*

– Ce que vous dites des phénomènes de « restauration » dans le domaine de l'histoire ne pourrait-il pas s'appliquer plus largement à la société dans laquelle nous vivons; et en particulier à ce qui se passe dans le « retour » du religieux?

– Effectivement. Ce phénomène m'intéresse comme homme de notre époque, et il m'intéresse comme historien. D'ailleurs, je n'ai jamais séparé l'exercice de mon métier du reste de ma vie. Mais là encore, j'assiste à des mouvements complexes dont la signification et l'importance me laissent hésitant entre les aspects positifs et des aspects inquiétants. Ce qu'on appelle d'un mot facile l'intégrisme (on met dans le même sac des choses qui, je crois, ne devraient pas l'être) est avec le racisme la plus grande menace de notre époque. Je le prends ici d'un point de vue purement intellectuel, en laissant de côté ce que cela peut signifier dans le domaine proprement religieux, social et politique.

» L'intégrisme se fonde sur une mise en action de la littéralité des textes sacrés ou des traditions. Or une des voies essentielles du progrès dans les diverses sociétés – et en particulier dans la société occidentale dont cela a été une des sources de succès, – c'est l'éloignement du sens littéral par des interprétations. Cela a été l'un des grands travaux du Moyen Age, qui fut une époque fondamentale de créativité et de progrès, même si, par ailleurs, ce fut évidemment une époque dure et difficile. Le christianisme médiéval s'est livré à une lecture de l'Ecriture qui en retenait quatre sens, le sens littéral n'étant que l'un d'entre eux. D'autre part, il a eu cette volonté de mettre en acte, intellectuellement et spirituellement, dans la société, la phrase de saint Paul : *« La lettre tue mais l'esprit vivifie. »*

» L'intégrisme, c'est la régression à partir de ce point. Quand il y a attachement à un texte, d'une façon formaliste et littérale – je le dis par exemple à mes amis juifs. – il y a des dangers terribles. La liturgie évolue plus lentement que le reste, et c'est normal : elle est une sorte de mise en scène de la mémoire : elle répète ce qu'il y a eu au début. Mais elle doit elle aussi évoluer. Le malheur est que l'intégrisme n'est nulle part plus violent que dans les pays musulmans où il devient le véhicule de mécontentements profonds – et tout à fait justifiés – qui lui donnent une forme extraordinaire.

» Le christianisme a réussi son insertion dans l'Histoire. Dès le début, il s'est posé en religion ancrée dans l'Histoire; et c'est aussi une des raisons du succès de l'Occident. C'est ce qui lui fournissait son armature intellectuelle et spirituelle et qui lui permettait, en même temps, d'évoluer. Le Coran permet-il cet ancrage? Je ne suis pas un spécialiste, mais je le lis; j'interroge mes amis islamisants et musulmans. J'en trouve, et non des moindres, qui sont persuadés que le Coran peut suivre des évolutions qu'il faut souhaiter originales qui iraient vers l'affirmation du primat du sens sur la lettre et vers une certaine séparation du religieux et du reste, que nous avons appelé laïcité. Je dis bien *« une certaine séparation »* : elle ne se fera pas dans le monde musulman comme elle s'est faite dans le monde chrétien, et nous devons nous garder d'imposer nos modèles : ces tentations sont mortelles.

– Mais dans l'Europe chrétienne, et notamment dans l'Europe catholique, il existe aussi un mouvement qui n'est pas uniquement « intégriste » et qui se présente comme une reconquête spirituelle de la société.

– Il y a un retour du spirituel qui est un vrai renouvellement, et d'autres tendances qui sont des résurgences qui en viennent jusqu'à nier la séparation du religieux et du laïque. Mais ces phénomènes sont assez limités. J'ai l'impression que, derrière quelques mouvements spectaculaires, c'est plutôt la déchristianisation qui se poursuit. D'autre part, la grande majorité de l'Eglise catholique, dans ses prélats, dans ses prêtres, dans ses fidèles, n'acceptera plus certaines choses : voyez l'initiative du cardinal Decourtray à propos de l'affaire Touvier. C'est quand même extrêmement rassurant une chose pareille.

» Il est important aussi, pour un historien d'une époque baignée de religion et dans laquelle la papauté a joué un tel rôle, de voir ce qui se passe au sommet de l'Eglise. Je crois qu'il serait très injuste de faire de Jean-Paul II purement et simplement un pape réactionnaire. Il veut rendre confiance aux catholiques, c'est parfaitement légitime, et je dirais que c'est bon pour tout le monde. Des gens frustrés, ça n'est jamais sain dans une société. D'autre part, il va très largement vers une internationalisation réelle du catholicisme, vers une déseuropéanisation qui est aussi une excellente chose.

» Néanmoins, il y a dans le domaine géographique et culturel qui est le sien un certain prosélytisme assez agressif – on le voit dans ses rapports avec le monde orthodoxe – qui risque de gripper le mouvement œcuménique. Enfin, il donne beaucoup d'éclat aux positions traditionnelles de l'Eglise vis-à-vis des femmes et des problèmes sexuels. Ces positions me paraissent extrêmement dangereuses. Tant que les femmes demeureront exclues du ministère de l'Eglise catholique, elle demeurera une institution du passé.

– L'effondrement du marxisme, d'une part, les injustices et les exclusions criantes et planétaires du libéralisme, d'autre part, ne vous paraissent-elles pas redonner une chance à la doctrine sociale de l'Eglise?

– Il n'y a pas de doctrine sociale de l'Eglise. De bons historiens ont parlé d'une doctrine sociale de l'Eglise au treizième siècle, on a trouvé une doctrine sociale chez saint Thomas d'Aquin, ou plus récemment à partir de l'encyclique *Rerum Novarum*. Cela ne fait pas une doctrine. J'ajouterai qu'il ne doit pas y en avoir. Mais il est souhaitable que l'Eglise formule un certain nombre de principes religieux, qui relèvent d'elle et qui doivent servir dans la société.

» En ce domaine, je constate plutôt une carence : il y a un phénomène à l'égard duquel elle devrait avoir ses positions puisqu'elle a dans ses textes fondamentaux, dans ses origines, dans sa nature, de quoi dire quelque chose, c'est l'argent. Mais, en dehors de propositions générales, elle ne s'exprime pas là-dessus, pas plus qu'au Moyen Age. Elle oscille entre une dénonciation frénétique et obsédée et une véritable démission. Il est vrai que le protestantisme n'a pas fait mieux. Mais ne parlons pas de « doctrine sociale » qui relève des illusions confusionnistes d'un certain nombre de laïques catholiques du dix-neuvième siècle, très bien intentionnés par ailleurs.

– Les sociétés paraissent pourtant avoir besoin de projets précis autour desquels elles s'unissent.

– Il y a, dans l'histoire de l'Occident, un événement que je considère comme extrêmement positif, c'est la naissance de la Réforme, du protestantisme, au seizième siècle, parce que justement c'est la fin de l'unicité. La contradiction, la multiplicité, l'antagonisme, ce sont des choses qu'il faut accueillir sereinement. Il n'y a pas en histoire de progrès absolu. J'ai été de ceux qui voyaient en Fidel Castro un des symboles de la lutte pour l'indépendance et la liberté; j'ai été de ceux qui ont milité pour la décolonisation et qui ne le regrettent pas. Aujourd'hui, Fidel Castro est devenu un des derniers tyrans et parmi les plus ignobles, et je suis attristé de voir ce que sont devenus les anciens pays colonisés.

> *« Il y a des périodes de mutation dans lesquelles il vaut mieux ne pas avoir de grand projet »*

» Dans les pays de l'Est, il ne fallait pas davantage s'attendre à ce que tout satisfasse ce que nous croyons être une certaine morale politique et sociale. Prenez la Pologne, qui est si difficile à comprendre, même pour quelqu'un comme moi qui y a de nombreux et proches contacts. Il y a d'abord une donnée fondamentale, le poids d'une crise économique vraiment terrible qui se combine avec d'autres crises qui ne sont pas moins terribles. Il y a au moins vingt ans, mon ami Geremek m'avait dit : *« Tu sais, ce qui va être vraiment dramatique, ce sont les problèmes de la pollution. »* Et je dois avouer qu'à ce moment-là j'avais trouvé curieux, incongru, qu'il me parle de pollution alors que les problèmes politiques étaient si importants. Il voyait beaucoup plus loin et plus profond que moi.

» C'est vrai que c'est, en Pologne, un problème épouvantable qui réclame des moyens financiers considérables qu'ils n'ont pas. Il faut qu'ils fassent des choix. Le peu d'argent dont ils disposent, ils doivent l'employer à quoi : aux hôpitaux? au lancement de l'économie? aux salaires? à la lutte contre la pollution? à l'enseignement? à la recherche? Le chercheur que je suis s'émeut lorsqu'on supprime les crédits à la recherche en sciences sociales; mais dans le cas présent, le court terme a une tendance légitime à l'emporter.

» Et puis, il y a la volonté parfois naïve de se comporter en démocrates. Lorsque j'étais à Varsovie avec Badinter et Martinet, il y a un peu plus d'un an, je me souviens qu'ils disaient à nos amis polonais que c'était une folie d'instaurer la proportionnelle pure dans les élections. Mais ils nous répondaient : *« Vous, vous avez assez d'expérience démocratique pour refuser la proportionnelle pure tout en étant considérés comme des démocrates. Mais nous, nous sommes obligés de passer par cette épreuve si nous voulons que notre volonté démocratique soit crédible. »* Le résultat est une Diète ingouvernable.

– Néanmoins, vous vous refusez à céder au pessimisme.

– Les porte-parole de la sinistrose me paraissent de sinistres imbéciles. Il n'y a derrière leur attitude aucune analyse vraiment sérieuse. Les situations que nous vivons, nous en avons connu je ne sais combien dans l'histoire. On a toujours tenu des propos catastrophistes; le Moyen Age en est plein : le millénarisme, l'arrivée de l'antéchrist, la fin du monde. Il y a une idée du déclin, à droite comme à gauche, qui est une des idées les plus pernicieuses et les moins justifiées par l'analyse des situations que je connaisse.

» Qu'on sache d'abord un peu d'histoire. Ça ne guérit pas de tout, ce n'est pas avec l'histoire qu'on va gouverner, mais c'est quand même avec l'histoire et la réflexion historique que l'on peut mieux comprendre les choses. Si, par exemple, on donnait aux journalistes qui ont à analyser et à faire comprendre des documents, des images, un peu de formation dans la critique historique, ce ne serait pas si mal.

– Vous êtes le directeur d'un grand projet éditorial, d'une histoire de l'Europe dont les volumes paraîtraient simultanément dans les différentes langues européennes. L'Europe vous paraît-elle un projet politique capital?

– Il faut être nuancé, à la lumière de ce que nous savons en histoire. Il y a des périodes de mutation, comme celle que nous vivons, dans lesquelles il vaut mieux ne pas avoir de grand projet. Parce qu'il est trop difficile de prévoir l'avenir pour ne pas risquer, si l'on s'engage dans un projet, d'empêcher d'apparaître les multiples potentialités qui sont à l'œuvre. Mais, d'autre part, je crois que la construction de l'Europe est quelque chose de passionnant qui réclame l'engagement personnel de chacun. C'est une respiration de l'histoire.

» Il y avait au Moyen Age une unité spirituelle représentée par le christianisme qui n'a pas empêché l'éclosion des formes nationales de vie collective. Cette unité spirituelle de l'Europe, elle existe sous la forme d'un héritage : la pensée scolastique médiévale, l'humanisme, les Lumières, d'autres mouvements artistiques et intellectuels comme, récemment, le surréalisme. Mais, à partir de l'effort pour ressaisir cet héritage, il faut construire quelque chose de nouveau. Ce lien du passé et de la création est très excitant.

– Vous pensez à une grande Europe, celle qui engloberait les pays de l'Est?

– Ce que l'Europe dite de l'Est a de commun avec l'Europe occidentale est plus fort que ce qu'elle a de différent. Mais il ne faut pas se dissimuler les difficultés. Certaines tiennent à l'histoire, au passé : la grande frontière entre l'Ouest et l'Est qui a été aussi, en gros, la frontière entre l'Europe communiste et non communiste est la frontière historique entre le monde chrétien, latin, romain et le monde grec, orthodoxe. C'est une frontière très ancienne et qui recouvre des différences culturelles importantes. Il faudra qu'on la colmate, cette frontière.

» D'autre part, nous assistons à deux mouvements inverses : l'Ouest est à la recherche de la fédération, de l'union sinon de l'unité; l'Europe centrale et orientale aspire, au contraire, à la fragmentation. Mais il n'y a pas de fatalité historique : rien ne se fait sans engagement, rien ne se fait sans lutte. »

Propos recueillis par
PIERRE LEPAPE

YOUGOSLAVIE : après trois jours de laborieuses négociations

La présidence fédérale n'a pas convaincu les Serbes de Croatie d'adopter le plan de paix de l'ONU

Les responsables de la Krajina (enclave serbe du sud-ouest de la Croatie) ont démenti, lundi matin 3 février, avoir accepté le plan de paix de l'ONU, comme l'avait annoncé, la veille au soir la présidence yougoslave réduite à présent à la Serbie et à ses alliés. Celle-ci, après une réunion marathon de trois jours, avait affirmé avoir obtenu le feu vert de tous les Serbes de Croatie pour le déploiement de quelque dix mille «casques bleus» des Nations unies.

BELGRADE

de notre correspondante

La Serbie et la présidence yougoslave semblaient enfin avoir convaincu les dirigeants serbes de la Krajina (sud-ouest de la Croatie) d'accepter le plan de paix des Nations unies prévoyant notamment le déploiement de «casques bleus» dans les enclaves serbes de Croatie. Chargé au sein de l'ONU des opérations de maintien de la paix, M. Marrak Goulding avait tenté en vain lors de sa visite en Yougoslavie la semaine dernière de persuader le leader de la Krajina, M. Milan Babic d'adhérer à ce plan de paix approuvé au début de l'année par la Serbie, la Croatie et l'armée yougoslave. Mais les Etats-Unis avaient explicitement demandé, mercredi 29 janvier, aux autorités de Serbie *«d'agir de façon concrète pour prouver leur volonté de soutien au plan des Nations unies et à la conférence européenne pour la paix en Yougoslavie»*.

Vendredi 31 janvier, la présidence yougoslave, restreinte à la Serbie et au Monténégro, convoquait donc une réunion avec les dirigeants serbes et monténégrins, les leaders serbes de Bosnie-Herzégovine ainsi que les membres des «gouvernements» autonomistes des enclaves serbes de Croatie (Krajina, Slavonie occidentale et orientale) et les élus locaux des districts de Croatie à majorité serbe. L'objectif était d'amener la Krajina à accepter le plan Vance et éliminer ainsi le dernier obstacle au déploiement des «casques bleus».

La tâche était extrêmement difficile. Samedi, M. Milan Babic, président de la République serbe de Krajina autoproclamée en décembre dernier, avait convoqué son gouvernement et rejeté à nouveau le plan des Nations unies. Il réclamait certaines modifications : notamment qu'il soit bien précisé que la «République serbe de Krajina» ne fait pas partie de la Croatie puisque *«le peuple serbe de cette République a décidé lors du référendum du 12 mai 1991 de demeurer dans un Etat commun avec la Serbie, le Monténégro et tous les peuples qui le souhaitent»*. Autre exigence : les forces de paix de l'ONU doivent être déployées le long de la ligne de démarcation entre les deux parties belligérantes et non sur l'ensemble du territoire. Ils s'opposent enfin au désarmement des milices serbes de Krajina et au retrait de l'armée yougoslave de la région. Après une nouvelle série de négociations laborieuses, la présidence serbo-yougoslave affirmait dans un communiqué officiel, publié dans la soirée de dimanche, que les conditions nécessaires au déploiement des forces de paix de l'ONU étaient désormais remplies : toutes les parties concernées ont accepté le plan de M. Cyrus Vance et coopéreront avec les «casques bleus». Ces pourparlers s'étaient tenus en l'absence de M. Milan Babic, remplacé par le président du Parlement de Krajina, M. Paspalj qui avait en effet approuvé le plan de l'ONU. Par ailleurs, la présidence s'engageait, en sa qualité de commandant suprême des forces armées, à protéger le peuple serbe des trois enclaves contre d'éventuelles attaques des forces croates si les unités de l'ONU ne le faisaient pas.

«Complot» et «sacrifice»

L'absence de M. Babic lors du revirement de la Krajina reste pour le moment inexpliquée. On peut cependant imaginer que M. Babic, humilié d'avoir dû céder après avoir montré tant de fermeté, a préféré désigner l'un de ses collaborateurs pour négocier avec la présidence. Dans la journée de dimanche, M. Babic ne semblait en effet nullement disposé à faire des concessions. *«La présidence nous force à accepter un plan qui conduit le peuple serbe à sa perte.»* Il reconnaissait avoir reçu des menaces de la part des dirigeants serbes et des membres de la présidence. Pour ajouter : *«J'ai l'impression que quelqu'un a comploté contre nous et décidé de nous sacrifier en nous séparant du reste du peuple serbe.»*

Le déroulement de cette session de trois jours confirme l'existence de profondes divergences entre la Serbie et la Krajina ainsi qu'entre M. Slobodan Milosevic, le président serbe, et M. Milan Babic. Lorsque le plan de M. Vance avait été accepté par la Croatie, la Serbie et l'armée fédérale, les leaders des enclaves serbes de Croatie avaient immédiatement réagi, estimant qu'ils étaient *«trahis»* et qu'ils avaient *«servi de monnaie d'échange»*. Après avoir âprement défendu les Serbes de la Croatie, M. Milosevic est désormais conscient qu'il ne peut pas continuer la guerre, pour des raisons économiques et parce que les réservistes de Serbie répondent de moins en moins à l'appel de mobilisation. A partir de janvier, M. Milosevic a donc joué la carte de la paix et accepté le plan de paix de l'ONU. Il tente ainsi de récupérer la confiance de la Serbie qui condamne de plus en plus ouvertement la guerre. Il pourrait même, comme l'avance le quotidien *Politika*, aller plus loin en reprenant, à sa façon, l'une des revendications de l'opposition, à savoir la création d'une Serbie souveraine et indépendante. Une Serbie pour qui il revendiquerait, à l'instar de la Russie, l'héritage de la Yougoslavie.

FLORENCE HARTMANN

ITALIE : le président Cossiga a dissous les Chambres

Les élections législatives auront lieu les 5 et 6 avril

Le président de la République italienne, M. Francesco Cossiga, a confirmé, dimanche 2 février, que les élections législatives auront lieu les 5 et 6 avril. Le nouveau Parlement devrait élire un nouveau président de la République début juillet.

ROME

de notre correspondante

Beaucoup de bruit pour rien : après des semaines d'agitation, de polémiques et parfois même d'échanges de coups assez bas, la dixième législature italienne est morte, dimanche, de sa belle mort, ou presque. Et dans son discours télévisé à la nation, le jour même, il n'est plus resté au président de la République, M. Francesco Cossiga, qu'à donner une dernière «chiquenaude» pour clore le processus de cette mort cent fois annoncée en prononçant la dissolution officielle des Chambres.

Les élections législatives, a confirmé le président, auront lieu les 5 et 6 avril prochain. Le nouveau Parlement sera convoqué le 23 avril. A lui, ensuite, d'élire un président de la République pour le début du mois de juillet. En attendant tout reste en place mais fonctionne au ralenti. Et si, à l'évidence, il n'est plus question de légiférer que dans des cas d'extrême urgence, tant les sénateurs et les députés que le président du conseil, M. Giulio Andreotti, qui vient d'accomplir sa sixième prestation à ce poste, ne partiront effectivement que le 23 avril.

L'appel «au pacte national»

Pour la première fois en vingt-cinq ans, remarquent les exégètes des crises politiques italiennes, une législature est donc, à deux mois près (elle aurait dû s'achever en juin), parvenue à son terme. Un record de *«stabilité»* à bien des égards, car seuls trois présidents du conseil se sont succédé au cours de cette législature, et le dernier gouvernement, celui de M. Andreotti, formé le 23 juillet 1989, seulement remanié le 18 avril 1991, a connu, selon les canons italiens, une belle longévité.

Pas de crise donc, mais peut-être quelques incertitudes sur les mois à venir. Une impression accentuée par l'attitude et les paroles mêmes de M. Cossiga qui, se posant à nouveau en *«garant de la Constitution»*, a vivement dénoncé la crise de *«légalité»* que traverse le pays, pris en otage par la criminalité et la dépréciation des valeurs italiennes, ainsi que l'autre crise – de *«légitimité»* cette fois – qui touche, elle, les institutions. Le président qui, lui, assumera *«pleinement ses fonctions»*, serait-il tenté d'en profiter pour accélérer certaines réformes qu'il juge indispensables, presque par-dessus la tête des élus ?

S'adressant directement aux citoyens, il a lancé un appel à un *«pacte national»* fondé sur les valeurs de la Constitution de 1948 : *«Le moment magique est venu de réformer, y compris moralement, notre système*, a-t-il expliqué, *les Chambres sont dissoutes car les réformes constitutionnelles ne pouvaient plus être faites ni discutées au Parlement.» «C'est la fin d'une époque.»*, celle de la guerre froide, a encore souligné M. Cossiga, avant – ballon d'essai – de faire, à mots à peine couverts, l'éloge des référendums constitutionnels en cours.

Il s'agit de neuf propositions, dont plusieurs ont dépassé les cinq cent mille signatures requises pour être présentées, et qui doivent être prochainement examinées par le Conseil constitutionnel. Ces propositions, reflet du désintérêt des citoyens pour leurs institutions et de leur manque de confiance en elles, ne peuvent que viser à abroger des lois existantes, selon la Constitution. Elles ont pour objet, entre autres, de réformer le Sénat et à modifier le mode de scrutin des élections municipales pour donner plus de pouvoirs aux élus locaux. Seront-elles bientôt soumises au vote ? *«Citoyens et citoyennes d'Italie, dans l'exercice de votre droit souverain de vote, vous serez appelés à tracer, si vous le voulez, le chemin des réformes»*, a conclu le président...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Accords sur le retrait des troupes ex-soviétiques de Lituanie et de Lettonie

Après des négociations à Vilnius et Riga, une délégation russe conduite par le vice-premier ministre, M. Sergueï Chakhraï, a accepté, samedi 1er février, le début du retrait des anciennes troupes soviétiques de Lituanie à compter du mois de février, ainsi que de Lettonie, à partir du mois de mars. Mais les dates d'achèvement de ces retraits n'ont pu être fixées. En revanche la délégation russe, qui s'est ensuite rendue à Tallin, n'a pu parvenir, dimanche 2 février, à un accord sur le retrait des troupes d'Estonie. Selon l'agence Baltfax, cet échec est dû à une «différence d'approche» entre les deux parties ainsi qu'à l'absence de mandat précis de la délégation estonienne en raison de la démission récente du premier ministre.

Les anciennes forces armées soviétiques stationnées dans les pays baltes, évaluées à près de 400 000 hommes, étaient passées sous juridiction russe en vertu d'un récent décret du président russe Boris Eltsine. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BELGIQUE : impasse dans la crise ministérielle.** – Après l'échec de la tentative de M. Melchior Wathelet, quarante-deux ans, social-chrétien francophone, de former un gouvernement, le roi Baudouin a confié, dimanche 2 février, une tâche «d'information» à une personnalité social-chrétienne flamande, M. Jean Luc Dehaene, cinquante et un ans, vice-premier ministre du gouvernement sortant. – *(Corresp.)*

□ **IRLANDE DU NORD : attentats en série.** – Un chauffeur de taxi catholique a été tué par balles, dimanche 2 février, dans le nord de Belfast, en Irlande du Nord. L'auteur présumé a été arrêté par la police. Samedi, des engins incendiaires ont explosé sans faire de victimes. Dans un grand magasin de Belfast; deux autres bombes ont provoqué des dégâts matériels dans deux grands hôtels de la capitale de l'Ulster. Un commando de l'IRA a attaqué au mortier, sans faire de victime, un poste militaire britannique à Cullaville, dans le sud de la province. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a réaffirmé qu'elle continuerait la lutte armée jusqu'au départ des troupes britanniques. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ROUMANIE : dernier meeting de l'opposition avant les élections locales.** – Lors du dernier rassemblement de l'opposition, à Bucarest, avant les premières élections locales libres du 9 février prochain, quelques milliers de manifestants ont demandé la démission du président roumain, M. Ion Iliescu. Ce rassemblement était organisé par quatorze partis d'opposition réunis au sein de la Convention démocratique, qui a fait campagne contre le Front de salut national, au pouvoir. – *(Reuter.)*

POLOGNE

La Diète qualifie d'«illégale» l'instauration de l'état de guerre en 1981

La Diète (chambre des députés) polonaise a adopté, samedi 1er février, à l'issue d'un débat houleux, une résolution qualifiant d'*«illégale»* l'instauration, en 1981, de l'état de guerre en Pologne, ouvrant ainsi la voie à un éventuel procès de son auteur, le général Wojciech Jaruzelski et de son équipe. Dans cette résolution, adoptée par 220 voix, contre 6 et 38 abstentions, les députés ont décidé de mettre sur pied une commission parlementaire extraordinaire, chargée notamment de *«déterminer la responsabilité des personnes ayant préparé et appliqué»* à l'époque la loi martiale.

La commission doit également *«examiner la possibilité de dédommager les citoyens ayant été victimes pour des raisons politiques»* de la loi martiale. Instauré contre le syndicat Solidarité le 13 décembre 1981, l'état de guerre avait permis l'arrestation de plusieurs milliers de dirigeants syndicaux, le maintien des communistes au pouvoir à Varsovie et un coup de frein aux réformes démocratiques en Pologne. La loi martiale a été levée en 1983, mais nombre de ses dispositions et de ses institutions ont survécu jusqu'en 1989. – *(AFP.)*

La première Miss Albanie est une chômeuse

Une chômeuse âgée de dix-neuf ans, Valbona Selimllari, est devenue, samedi 1er février, la première Miss Albanie de l'histoire. L'ancien régime communiste considérait en effet ce genre de manifestation comme décadent. La compétition s'est déroulée dans le palais des Congrès, là où se tenaient auparavant les réunions du Parti communiste.

Les billets avaient été vendus longtemps à l'avance, mais, pour éviter une assistance exclusivement masculine, seuls les couples étaient admis. – *(AP.)*

Espagne : mobilisation contre la violence de l'ETA

25 000 personnes ont manifesté à Bilbao pour appeler l'organisation séparatiste basque à cesser la lutte armée

BILBAO

de notre envoyé spécial

La place de la Mairie n'était pas assez grande. Le pont sur le Nervion était bondé. La foule descendue dans les rues de la capitale de la Biscaye – butait sur le trop-plein. Les derniers milliers de manifestants pour le retour de la paix au Pays basque sont restés bloqués dans la rue de Buenos-Aires et dans l'artère principale, la Gran Via. Il était donc impossible pour eux d'entendre le message délivré par le mouvement organisateur, Geste pour la paix, qui a lancé un appel à l'ETA, le mouvement séparatiste basque, pour qu'il cesse la lutte armée, et qui a demandé aux *«responsables politiques l'instauration d'un compromis en faveur de la construction d'une convivialité pacifique basée sur une volonté démocratique»*.

Ce message, les manifestants en connaissaient déjà la teneur. Ils étaient venus pour cela, samedi 1er février. Pour que cesse la violence, pour que la liste des presque neuf cents victimes depuis le début du conflit, en 1968, ne s'allonge pas encore et pour que de nouveaux noms ne s'ajoutent pas aux cinquante-sept tués depuis le début de 1991. *«Le chemin qui reste à faire ne sera pas facile»*, a reconnu Mme Maria Guijarro, porte-parole du mouvement, affirmant ensuite que *«selon toutes les prévisions, l'année 1992 peut être marquée par une importante augmentation des actions terroristes»*.

Il fallait donc démontrer qu'il existe en Euskadi (Pays basque) un important courant d'opposition à la violence politique. Près de trente mille personnes ont marché en silence, soudées derrière une seule banderole : *«C'est maintenant l'heure de vivre en paix.»* Pas de slogans, ni de récriminations, juste un cortège familial, tranquille et digne, venu dire : *«Désormais, ça suffit.»* Le centre-ville s'est arrêté pour écouter cette protestation saluée par les applaudissements des passants et troublée par le seul bruit d'un hélicoptère de la police.

«Maintenant, je ne me tais plus»

«Un moment important» pour le président du gouvernement basque, M. José Anotonio Ardanza qui, noyé au milieu de la foule, affirme que *«c'est la première fois que cela prend cette envergure, parce que c'est la première fois qu'une manifestation est le produit de la société à travers Geste pour la paix»*. Un succès pour ce mouvement, une coordination créée en 1986, qui se veut *«une plate-forme pacifique, civique, unitaire, pluraliste et indépendante»*, estimant que *«le recours à la violence pour atteindre des objectifs politiques n'a aucune justification éthique»*. Pour l'un des membres de ce collectif, M. Ignacio Urrutia, l'histoire peut s'écrire autrement que dans le sang. *«Il y a d'autres chemins»*, dit-il.

La coordination comprend quatre-vingt-onze groupes, d'un total de quinze mille personnes disséminées dans tout le Pays basque. Chaque fois qu'un être humain tombe, victime de la violence politique, qu'il soit civil, policier, militaire ou etarra (combattant basque), ces groupes se rassemblent en silence pendant quinze minutes dans les quartiers, les villages, les entreprises, les collèges, pour protester contre le mépris de la vie et des droits de l'homme.

Geste pour la paix a pour objectif de mobiliser l'opinion en faveur de la paix dans tous les recoins d'Euskal Herria (appellation culturelle de l'Euskadi), chaque fois que celle-ci est mise en échec. Des milliers de lettres, avec pour thème *«Maintenant, je ne me tais plus»* ont été envoyées à la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA, par les enfants des écoles, le 30 janvier, journée mondiale de la paix. *«Le mur de la peur et de l'indifférence est désormais brisé. Nous sommes dans la rue»*, clame l'un des participants. Un sentiment de victoire, celui d'avoir concrétisé, par ce rassemblement, l'opinion d'une majorité, jusqu'à présent silencieuse par peur de s'exprimer à l'encontre d'un courant censé représenter l'aspiration profonde de tout le Pays basque.

Un mouvement de bascule s'est-il opéré au sein de la population ? Herri Batasuna ne nie pas, selon M. Jon Idigoras, porte-parole de la coalition, que cette manifestation *«témoigne des désirs d'une partie du peuple basque, mais qu'heureusement il ne s'agit pas des aspirations de la majorité d'obtenir une paix digne pour Euskal Herria»*. Pour lui, ce rassemblement *«est un acte contre ceux qui défendent le droit à l'autodétermination, contre ceux qui jamais n'ont identifié la paix avec la reddition»*. *«La paix, d'accord, mais par la négociation»*, dit, de son côté, M. Karmelo Landa, député européen d'Herri Batasuna.

Une vaste campagne sur le thème *«La paix est possible»* a été lancée par cette coalition, souvent considérée comme l'aile politique de l'ETA. Pour faire pièce aux pacifistes, une contre-manifestation a été prévue, samedi 8 février, afin de démontrer que le courant indépendantiste a encore un large soutien dans la population.

MICHEL BOLE-RICHARD

AMÉRIQUES

Les prisonniers haïtiens de Guantanamo

Suite de la première page

Il déplie un certificat signé par le maire de Port-au-Prince, M. Evans Paul, attestant qu'il est délégué du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD, formation qui a soutenu la candidature du père Jean-Bertrand Aristide) dans le village de Petit Trou de Nippes, à 150 kilomètres à l'ouest de Port-au-Prince.

La plupart des réfugiés ont un document, un bulletin de vote ou une photo pour convaincre les fonctionnaires américains des services d'immigration qu'ils sont persécutés depuis le coup d'Etat qui a renversé le président Aristide. Jusqu'à présent, les autorités américaines ont accepté les arguments de moins d'un réfugié sur trois. Les heureux élus sont transférés par avion à Miami, où, avec l'aide d'un service juridique mis en place par l'église catholique, ils sont autorisés à présenter une demande d'asile politique.

« Un problème politique »

Les réfugiés du *Bear* peuvent encore espérer. Leur cas n'a pas encore été examiné par les autorités américaines, débordées par le flot du mois de janvier. *« La base ne peut pas accueillir plus de douze mille cinq cents Haïtiens. C'est la limite, tant en raison de la capacité de notre usine de dessalement d'eau que pour des raisons d'hygiène »*, affirme le général George Walls, un colosse en battle-dress, qui commande l'opération d'interception des réfugiés. Ce métis, qui a fait toute sa carrière dans le corps des *marines*, n'a pas d'état d'âme : *« le rapatriement des Haïtiens est un problème politique. Je suis ici pour exécuter les ordres. »*

D'autres militaires américains ne cachent pas leur malaise. *« Personnellement, je pense qu'ils ne devraient pas être rapatriés. Quand on voit tout ce que notre pays dépense, on pourrait bien absorber huit ou dix mille réfugiés »*, confie le lieutenant Dorian Benson, un jeune aviateur noir. Un quartier-maître s'interroge : *« Et s'ils sont persécutés à leur retour en Haïti, on ne pourra les laisser se faire tuer comme ça, il faudra monter une opération pour les protéger. »*

A proximité du camp Mac Calla, où sont parqués, derrière des barbelés, les Haïtiens déclarés réfugiés économiques – et de ce fait promis à un prochain rapatriement, – une compagnie de la police militaire équipée de panoplies anti-émeute est prête à intervenir. Dans le vaste hangar d'aviation désaffecté qui sert de centre de triage, près d'un millier d'Haïtiens attendent qu'on statue sur leur sort. Comme aux nouveau-nés dans les maternités, on leur attache un bracelet en plastique autour du poignet : c'est le numéro qui permet aux militaires américains de les identifier.

« Surtout ne leur donnez rien, pas de cigarettes, pas de bonbons », dit le commandant Gordon Hume, responsable des relations avec la presse. Les militaires montrent leur nervosité, alors que nous insistons pour entrer dans le camp Mac Calla. *« Il s'agit de migrants et non de réfugiés »*, corrige d'un ton péremptoire le commandant Brophy, qui a la responsabilité du camp. Les tentes kakis s'alignent à perte de vue, plantées dans la poussière, sous le soleil brûlant.

« Nous sommes traités comme des criminels »

Les Haïtiens se précipitent vers les journalistes. *« Depuis trois mois, nous n'avons aucun contact avec l'extérieur. Nous sommes prisonniers. Pourquoi les Blancs américains nous traitent-ils comme des criminels, alors qu'ils accueillent les Cubains qui partent en bateau, comme nous. Ils oublient que nous les avons aidé à conquérir leur indépendance »*, s'exclame M. Jean-Baptiste Temilor, un cordonnier de quarante-sept ans, qui affirme être menacé de mort s'il est renvoyé en Haïti.

Beaucoup se plaignent du commandant du camp, *« un sadique qui nous méprise »*, selon Yonel Métayer, un jeune étudiant de vingt-deux ans, pourtant choisi par les autorités américaines comme « leader » pour organiser l'intendance. La nuit, les tirs d'entraînement, à proximité des tentes, effraient les réfugiés, dont beaucoup ont été traumatisés par les massacres en Haïti. Jules Evens, un jeune de Saint-Marc, affirme avoir été emprisonné pendant cinq jours pour avoir refusé de ramasser des ordures. *« Les Américains ne parlent que de nous renvoyer en Haïti ou au Surinam, alors que nous avons risqué notre vie pour obtenir l'asile dans un pays démocratique »*, ajoute-t-il.

Jean-Louis Siméon, un autre jeune, acquiesce : *« au lieu de nous traiter comme des chiens, les Américains feraient mieux de nous entraîner. Alors on pourrait rentrer en Haïti pour écraser l'armée. »* Pratiquement tous se déclarent prêts à retourner à Haïti à deux conditions : que le président Aristide revienne et que l'armée soit nettoyée.

A Miami, la communauté haïtienne s'est mobilisée contre la décision de la Cour suprême. Plusieurs centaines de manifestants ont dénoncé *« le racisme de l'administration Bush »*. *« La justice américaine a montré qu'elle était aux ordres du pouvoir exécutif : la liberté et la démocratie sont réservées à une catégorie bien déterminée d'individus »*, souligne Marcus Garcia, un journaliste qui anime une émission en créole à Miami.

Dans un éditorial publié dimanche et intitulé « Opération bouclier raciste », le *Miami Herald* stigmatise également *« la politique immorale et raciste de l'administration Bush »*. Le courrier des lecteurs atteste cependant que beaucoup de Floridiens, angoissés par la récession et le Sida – longtemps associé aux Haïtiens par la presse américaine – ne partagent pas ce point de vue.

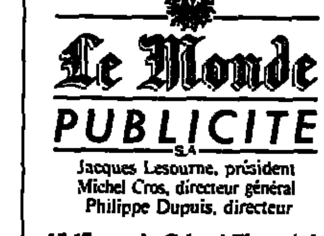
JEAN-MICHEL CAROIT

Le Monde

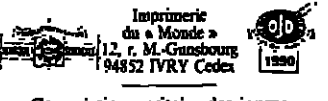
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

SALVADOR

Des cérémonies ont marqué la fin officielle de la guerre civile

Les Salvadoriens ont mis fin officiellement à douze années de guerre civile, à l'occasion de plusieurs cérémonies qui ont marqué l'entrée en vigueur, samedi 1er février, d'un cessez-le-feu supervisé par l'ONU. Les dirigeants de la guérilla, parmi lesquels MM. Joaquin Villalobos, Shafick Handal, Eduardo Sancho et Francisco Jovel, tout juste rentrés d'exil, se sont trouvés aux côtés des généraux de l'armée, au pied d'un monument formé d'un globe terrestre surmonté d'un Christ – le « Sauveur », qui a donné son nom à ce petit pays de près de six millions d'habitants. Autre scène étonnante : l'ambassadeur des Etats-Unis, M. William Walker, a donné une accolade au « comandante » Villalobos, ennemi juré de Washington.

Le principal dirigeant du Front Farabundo Marti pour la libération nationale a mis en garde ceux qui *« voient dans les accords de paix la poursuite de la guerre par d'autres méthodes »*. Invitant ses partisans à rechercher la « concertation » pour favoriser la réforme agraire, il a déclaré que le FMLN, qui se transformera bientôt en parti politique, *« continuera de défendre les intérêts des pauvres »* mais dans le cadre d'une « révolution qui ne divise pas la nation ». Rompant avec les discours marxistes passés, les « comandantes » se sont prononcés *« pour la libre entreprise, à condition que ce modèle ne profite pas qu'aux riches »*.

De son côté, le président Alfredo Cristiani a appelé ses concitoyens à un *« gigantesque effort moral et spirituel »* pour réussir la reconstruction. Une *« flamme éternelle »* de la paix a été allumée au son de l'Hymne à la joie. Depuis la signature des accords de paix, le 16 janvier, le climat a changé du tout au tout dans ce petit pays : les quelque 6 800 guérilleros, parmi lesquels au moins un Français, sortent progressivement de la clandestinité, misant sur le succès du processus de *« réconciliation nationale »*.

Le parcours d'un Français dans la guérilla

SAN-JOSE-LAS-FLORES

de notre envoyé spécial

« Miguel » ne se cache plus : il a troqué son treillis pour un short vert fluo. Au milieu des guérilleros aux traits indiens, pour la plupart adolescents, ce grand gaillard de vingt-cinq ans, qui vivait jusqu'alors dans la clandestinité, ne passe pas inaperçu sur le terrain de football du village de San-José-Las-Flores, un des bastions de la guérilla salvadorienne dans le département de Chalatenango.

Connu comme « le gars au Dragonov », ce jeune Français originaire de Bayonne doit sa notoriété auprès de ses compagnons d'armes à son habileté dans l'utilisation de ce fusil soviétique, équipé d'un viseur télescopique. Car ce bachelier, qui a acquis sa formation militaire au cours de cinq années passées en Afrique et en Nouvelle-Calédonie dans le 2e régiment d'infanterie de marine, est un tireur d'élite dont les talents ont été largement utilisés depuis son engagement, il y a un an, au sein du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN).

« J'ai fait mouche près de deux cents fois, dit-il. *En général, les soldats étaient pris de panique, lorsqu'ils voyaient un des leurs abattu par un Dragonov, précis jusqu'à un kilomètre. Ils ne savaient pas où se trouvait le franc-tireur et cela suffisait à désorganiser leur offensive. »* Le match de football est interrompu et tous les joueurs, en pantalon vert olive, écoutent avec curiosité celui qui a quelques difficultés à trouver ses mots en français. *« Je ne me considère absolument pas comme un mercenaire, je ne reçois d'ailleurs aucun salaire »*, insiste « Miguel », qui s'appelle en fait Didier mais préfère ne pas donner son nom complet tant que la paix n'est pas totalement installée au Salvador. *« J'ai quand même tendance à croire que nous nous dirigeons vraiment vers la fin de la guerre »*, ajoute-t-il.

« Peut-être demain le Guatemala »

« Miguel » a découvert le Salvador par hasard lors d'une tournée, il y a deux ans, du « comité de solidarité » de Bordeaux qui s'était déplacé à Bayonne pour recueillir des fonds en faveur du FMLN. *« Lors de mes séjours en Afrique*, dit-il, *j'ai découvert les différences scandaleuses entre les pays riches et pauvres. Je n'appartenais à aucune organisation politique et je me considère encore aujourd'hui comme un anarchiste : le pouvoir est synonyme de corruption. Je n'avais plus envie d'être dans l'armée. Alors, pourquoi pas le Salvador ? Et peut-être demain le Guatemala... »*

Quelques jours avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, son groupe s'était déjà replié dans une des quinze zones où les quelque 6 800 guérilleros se maintiendront jusqu'à leur désarmement complet, le 31 octobre, sous la protection des observateurs des Nations unies.

Dans tous ces villages entourés de montagnes pelées par le déboisement et la saison sèche, les paysans sont convaincus que *« le FMLN a gagné la guerre »*, d'autant plus que l'armée est devenue invisible et a commencé à se regrouper dans ses casernes, conformément aux accords de paix. Dans ce climat de réconciliation, quelques signes de mauvaise humeur sont cependant à relever : l'« armée secrète de salut national » et la « force anticommuniste salvadorienne » continuent d'envoyer des menaces de mort aux militants liés à la guérilla.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **COLOMBIE : arrestation d'un Cubain, responsable présumé du cartel de Medellin.** – M. Lazaro Diaz Fernandez, trafiquant de drogue cubain qui serait l'un des responsables du cartel de Medellin, a été arrêté en Colombie, presque deux ans après s'être évadé d'une prison de Porto-Rico, a-t-on appris de source officielle, samedi 1er février. M. Diaz Fernandez a été placé dans une prison de haute sécurité à Bogota. La nouvelle Constitution colombienne interdit d'extrader des citoyens colombiens recherchés dans d'autres pays pour trafic de drogue, mais pas les étrangers. – *(Reuter.)*

□ **ARGENTINE : ouverture prochaine d'archives sur les criminels nazis.** – Le président Carlos Menem devait signer, lundi 3 février, un décret permettant la consultation de dossiers secrets sur les criminels nazis, qui se sont réfugiés en Argentine après la seconde guerre mondiale, parmi lesquels Josef Mengele présumé mort au Brésil en 1979 et Adolf Eichmann, transféré, condamné et exécuté en Israël. Ces archives pourraient apporter des éléments nouveaux sur le sort du « trésor nazi », fruit des pillages pratiqués en Europe, qui aurait permis à des responsables du troisième Reich de survivre dans la clandestinité ou sur Martin Bormann, dauphin d'Hitler, considéré comme mort à Berlin en 1945, mais que certains disent vivant, en Argentine. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHILI : M. Cristian Edwards a été libéré.** – Cinq mois après son enlèvement, M. Cristian Edwards, fils du propriétaire de l'influent quotidien conservateur *El Mercurio*, a été libéré par ses ravisseurs dans la soirée du 1er février. Un porte-parole du gouvernement a affirmé que les parents de M. Edwards ont versé une rançon d'un montant indéterminé aux mystérieux ravisseurs, qui n'ont jamais revendiqué leur action. Les autorités croient savoir qu'il s'agirait d'un commando du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), l'ancien bras armé du PC qui a rompu avec les communistes en 1987. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

GÉORGIE

L'héritier du trône n'est pas prêt à revenir dans son pays

Georges de Bagration, héritier du trône géorgien, a déclaré, samedi 1er février, que ni lui ni son fils, Irakli, ne reviendraient en tant que roi dans l'ancienne République soviétique tant que la situation politique n'y aurait pas changé. Il est *« impensable que moi ou ma famille retournions en Géorgie pour le moment et que l'un de nous occupe le trône tant qu'il n'y sera pas invité par un Parlement démocratiquement élu »*, a-t-il déclaré. Vendredi, des journaux espagnols avaient rapporté que deux dirigeants politiques géorgiens, MM. Georgy Chantouria et Temur Iorioliani, allaient venir en Espagne pour offrir le trône à Irakli, agé de 19 ans (*le Monde* des 2 et 3 février). La monarchie géorgienne est tombée il y a cent quatre-vingt-dix ans, lorsque le pays fut annexé par l'empire russe.

Dimanche, des affrontements entre forces de l'ordre et partisans du président déchu Zviad Gamsakhourdia ont fait un mort et seize blessés lors d'une manifestation dans la capitale géorgienne, Tbilissi. – *(Reuter.)*

IRAK

Les Kurdes ont « suspendu » les négociations avec Bagdad

Les négociations irako-kurdes sur l'autonomie du Kurdistan sont *« suspendues »* en raison du *« blocus économique »* imposé par les autorités de Bagdad dans le nord du pays, a déclaré M. Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK). Il a précisé que le Front du Kurdistan (FK, coalition de huit partis d'opposition) avait décidé la semaine dernière de ne plus envoyer de délégation à Bagdad pour négocier l'autonomie tant que les autorités irakiennes n'auraient pas *« levé le blocus »*, dont l'instauration a été démentie par Bagdad. Ces négociations *« ne sont pas terminées »*, a-t-il cependant ajouté.

La réduction depuis octobre dernier du passage des denrées aux points de contrôle de l'armée irakienne se traduit par une pénurie en produits pétroliers et une escalade des prix sur les marchés, a-t-on constaté. Selon les observateurs internationaux installés en Irak du Nord (sous le contrôle des peshmergas, les combattants kurdes), cette réduction serait de 90 %. M. Barzani a toutefois réaffirmé la volonté du FK de *« résoudre pacifiquement »* la question pour une *« autonomie dans les limites des frontières de l'Irak pour laquelle tous les partis du Front sont d'accord »*. – *(AFP.)*

TCHAD

Nouveaux troubles dans la région du lac Tchad

La radio tchadienne a annoncé, samedi 1er février, que l'armée nationale avait *« mis en échec une agression »* des rebelles fidèles à l'ancien président Hissène Habré, trois jours plus tôt, dans la région du lac Tchad. Selon une source proche de la présidence de la République, cette attaque a été menée par environ quatre cents hommes, dans la petite localité de Tchoukou-Hadjer, une presqu'île sur le lac Tchad, à la frontière avec le Niger et le Nigéria. A Lagos, un porte-parole du Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), coalition formée d'anciens partisans de M. Hissène Habré et des Forces armées occidentales, a indiqué que l'armée tchadienne avait attaqué ses positions à deux reprises au cours de la semaine, laissant *« trois cents à quatre cents morts »* dans les affrontements.

D'autre part, une délégation conduite par le secrétaire d'Etat à l'intérieur s'est rendue samedi dans la préfecture du Guera, au centre du pays, afin de *« décrisper la situation »*. Des groupes armés se réclamant de l'ancien vice-président du mouvement patriotique du salut (MPS, au pouvoir) ont été signalés dans la région. – *(AFP, AP.)*

DIPLOMATIE

Le sommet de Camp David

Les Américains accueillent avec prudence les initiatives de M. Eltsine

M. Boris Eltsine est rentré dimanche 2 février à Moscou au terme d'une tournée de quatre jours en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada. Le point fort de ce périple a été, samedi, le sommet «informel» de Camp David où a été proclamée une relation d'« amitié » américano-russe destinée à remplacer celle qui unissait déjà les Etats-Unis et l'URSS de M. Gorbatchev. Cependant, les Américains accueillent avec prudence les initiatives du président russe.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Boris Eltsine était rayonnant et George Bush satisfait : « *C'est l'aube d'une ère nouvelle* », le « *début d'une nouvelle relation* » entre Washington et Moscou, comme l'a déclaré le président américain après ses trois heures d'entretien avec le président russe à Camp David. A vrai dire, l'expression a déjà beaucoup servi, d'abord aux présidents Reagan et Gorbatchev, puis à MM. Bush et Gorbatchev, pour saluer les grandes percées sur le désarmement, la fin de la guerre froide, la désintégration du camp socialiste, les réformes démocratiques en URSS... La «nouveauté» n'en est pas moins réelle : cette fois, c'est Boris Eltsine, un président élu, qui se tenait au côté du président américain, et il représentait une Russie «démocratique», et non plus une Union soviétique encore tout encombrée de totalitarisme. On a célébré l'événement par une « *déclaration russo-américaine* » *(lire ci-dessous)*.

M. Eltsine, qui avait fortement poussé pour l'adoption de ce texte, est même allé plus loin : « *Maintenant, nous sommes des alliés.* » Mais M. Bush, lui, a évité d'employer le terme, et, d'une manière générale, les Américains ont paru un peu sur la réserve face à un président russe qui manifestait un enthousiasme de néophyte : n'avait-il pas déclaré il y a quelques mois que la Russie souhaitait adhérer à l'OTAN, suscitant une réaction embarrassée des Occidentaux et carrément négative de ses partenaires d'Ukraine et de Biélorussie?

D'ailleurs, à peine M. Eltsine était-il parti que certains couacs se sont fait entendre côté américain : le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, expliquait que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'accepter de réduire à 2 500 le nombre de leurs têtes nucléaires, comme l'avait proposé le président russe, et l'ambassadeur américain à Moscou, M. Robert Strauss, déclarait sans gentillesse excessive que les réformes économiques russes étaient « *plus courageuses que cohérentes* »...

Il n'empêche que M. Eltsine a eu ce qu'il voulait et qu'il a été traité en digne successeur de Mikhaïl Gorbatchev. Que le rituel ait paru passablement éculé n'a visiblement rien enlevé à son plaisir. «George» et « Boris » s'appellent désormais par leurs prénoms, proclament leur « *amitié* » et se font la courte échelle à grands coups de compliments : M. Eltsine y est allé particulièrement fort en se déclarant « *extraordinairement impressionné* » par « *la sagesse et les qualités exceptionnelles de George Bush, comme homme et comme politicien* »... Bonheur supplémentaire : l'entrevue coïncidait avec le soixante et unième anniversaire du président russe, qui ne pouvait rêver de plus beau cadeau. Il en a pourtant eu quelques autres des « bottes texanes », faites spécialement par le bottier de M. Bush ; un ceinturon, orné des drapeaux des deux pays...

Il y eut aussi la rencontre traditionnelle avec les dirigeants du Congrès, à l'ambassade russe, et même un petit bain de foule sur le Mall, au cœur de Washington, histoire de montrer que M. Gorbatchev n'était pas le seul à pouvoir recueillir les applaudissements et serrer la main des badauds. Bref, M. Eltsine avait tout pour être satisfait, et il l'a dit dès son arrivée à Moscou à l'issue d'un voyage « *riche en résultats* ».

Les limites de l'exercice

Bien sûr, pour lui, comme naguère pour M. Gorbatchev, un «succès» sur la scène internationale, si utile et agréable qu'il puisse être, ne saurait faire oublier tout le reste, le chaos intérieur et les tiraillements de plus en plus violents qui secouent la Communauté : le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, n'a même pas attendu le retour de M. Eltsine pour expliquer que le président russe n'avait aucun titre pour proposer de son propre chef la réduction d'armes nucléaires qui sont « communautaires » et non pas russes.

Quelles que soient les limites de l'exercice, M. Eltsine a pris goût aux sommets : c'est à nouveau lui qui viendra aux Etats-Unis pour une «visite d'Etat» prévue dans le courant du premier semestre, alors que M. Bush lui rendra la politesse dans la seconde moitié de l'année.

Ce sera l'occasion d'essayer de traduire en décisions concrètes les proclamations unilatérales de bonnes intentions en matière de désarmement. On en a, bien sûr, parlé à Camp David, mais sans qu'il en soit sorti rien de bien précis. C'était attendu : l'entretien n'avait pour objet ni de conclure un accord ni même d'amorcer une négociation proprement dite sur les impressionnantes propositions de réduction des arsenaux atomiques aujourd'hui sur la table. Les suggestions formulées de part et d'autre sont des plus généreuses et unanimement qualifiées d'« *historiques* ». Mais tout se passe comme si le «processus de désarmement» souffrait actuellement de ce trop-plein de bonne volonté.

Les initiatives unilatérales se suivent à un rythme tel qu'elles paraissent, pour l'heure, avoir beaucoup plus de portée politique que pratique. Les deux présidents ont reconnu qu'il fallait sortir de cette inflation de déclarations pour entrer dans une phase plus opérationnelle. Ils sont convenus que le moment était venu de faire appel aux spécialistes – même si MM. Bush et Eltsine ne veulent pas que le désarmement s'enlise dans d'épuisantes négociations du type de celles qui se sont prolongées pendant des années à Genève. « *Nous n'avons discuté ni des catégories ni des quantités d'armements concernées. Nous avons décidé que nous allions laisser les experts en débattre en détail* », a dit le président américain. Dès le 14 février, M. James Baker, le secrétaire d'Etat, retournera à Moscou pour tenter de fixer avec les Russes un nouveau «format» de négociation sur le désarmement.

A ce jour, l'état des pourparlers est des plus confus. L'accord START, signé en juillet mais toujours pas ratifié, partait des 11 000 ogives à la disposition de chacun des deux camps pour ramener l'arsenal américain à 8 600 têtes et celui des Soviétiques à 6 900. Fin septembre, dans la foulée du coup d'Etat avorté à Moscou, M. Bush propose, unilatéralement, de nouvelles coupes, et M. Gorbatchev en fait de même une semaine plus tard. Mais l'encre de leurs missives respectives est à peine sèche que l'URSS est démantelée et M. Gorbatchev prié de quitter le Kremlin.

Au début de la semaine dernière, M. Bush reprend l'initiative et propose d'amputer encore les stocks d'ogives des uns et des autres pour les ramener, cette fois, à 4 700 unités chacun. Il suggère que les deux parties se défassent de leurs missiles au sol à têtes multiples (MIRV), secteur où les Russes ont l'avantage, en échange d'une réduction d'un tiers des missiles de la flotte sous-marine américaine, point fort du dispositif stratégique des Etats-Unis. M. Eltsine lui a répondu en disant qu'il accueillait « *favorablement* » ces suggestions, mais il s'est bien gardé d'être plus spécifique, sinon pour avancer son idée d'une réduction radicale à 2 500 ogives.

Les positions sont encore plus floues quand on aborde le volet de la défense anti-missiles. Dans son intervention à l'ONU, le président russe avait proposé un « *système commun de défense globale* » qui, en d'autres temps, aurait pu plaire aux Américains : c'est l'idée développée, il y a près de dix ans, par M. Ronald Reagan avec son initiative de défense stratégique (IDS). Pourtant, M. Bush n'a guère montré d'enthousiasme. Prudent, sinon défiant, il a souligné qu'« *aucune décision n'avait été prise* » et s'est borné à proposer la création d'« *un centre de recherches commun* » pour employer les quelque deux mille à trois mille spécialistes atomiques ex-soviétiques qui risquent bientôt de se trouver au chomage.

Cela ressemble plus à une façon de détourner l'attention qu'à une réponse à M. Eltsine. Explication du *New York Times* : maintenant que les Russes sont prêts à discuter de l'IDS, les Etats-Unis sont plus réticents et « *excluent tout transfert de leurs secrets en matière de technologie antimissile* », domaine où ils ont acquis un avantage considérable.

La prudence est d'autant plus compréhensible que, à en croire M. Eltsine lui-même, un retour à la « *course aux armements* » n'est nullement exclu. Il est même inéluctable, a-t-il affirmé, si les Occidentaux ne viennent pas d'urgence au secours de l'économie, et donc de la démocratie russe. Cela ne l'a pas empêché d'ajouter, dans un style très gorbatchévien, qu'il n'était pas venu « *tendre la main* » mais proposer une « *coopération* ».

ALAIN FRACHON et JAN KRAUZE

La déclaration conjointe

« Les relations entre la Russie et les Etats-Unis seront caractérisées par l'amitié et le partenariat »

Selon la déclaration conjointe des présidents Boris Eltsine et George Bush, rendue publique samedi 1er février à Camp David (Maryland), aussitôt après leur rencontre «informelle», « *la Russie et les Etats-Unis ne se considèrent plus comme des ennemis potentiels. Leurs relations seront caractérisées par l'amitié et le partenariat, fondées sur la confiance mutuelle, le respect et l'engagement communs pour la démocratie et la liberté économique* », indique ce texte en préambule.

Les deux pays s'engagent en outre à « *prendre des mesures pour réduire* [leurs] *arsenaux nucléaires* », mais ne précisent ni le détail ni le calendrier de ces mesures. « *L'ouverture et la tolérance devraient caractériser les relations entre nos peuples et nos gouvernements* », poursuit cette déclaration.

Les deux présidents se déclarent également prêts à « *promouvoir activement le commerce libre, les investissements et la coopération économique entre* [les] *pays* », et à défendre les « *valeurs partagées de la démocratie : l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme, y compris des droits des minorités, le respect des frontières et des changements pacifiques autour du monde* ».

Ils souhaitent en outre « *prévenir la prolifération des armes de destruction massive et des technologies qui y sont associées, et empêcher la dissémination des armes conventionnelles avancées sur la base de principes à fixer d'un commun accord* ». Ils veulent enfin « *régler les conflits de manière pacifique et lutter contre le terrorisme, le trafic de drogue et la dégradation de l'environnement* ». – (AFP.)

ASIE

CHINE : en faisant sa première réapparition en public depuis un an

M. Deng Xiaoping cherche à donner un coup de fouet aux réformes économiques

Alors que le vieux M. Deng Xiaoping a fait sa première apparition en public depuis un an, le dernier grand pays du monde à se réclamer encore de Karl Marx émet, à l'occasion de la fête traditionnelle du Nouvel An lunaire – qui tombe le 4 février – des signaux mixtes sur son évolution future, qui témoignent des incertitudes entourant la crise de succession.

PÉKIN

de notre correspondant

M. Deng Xiaoping, qu'on n'avait pas vu en public depuis un an – lors de sa brève apparition télévisée pour la même fête, en février 1991, – a refait surface de manière spectaculaire pour les seuls spectateurs de l'extérieur (les médias officiels n'en ont pas parlé sur le moment). Il a entrepris une tournée dans les Zones économiques spéciales (SEZ) de Chine du Sud qu'il avait fondées. Objet de l'exercice : démontrer que le patriarche, en dépit de ses quatre-vingt-sept ans sonnés, est toujours le plus influent des gérontes de la Longue marche qui règnent en coulisses, et qu'il n'a en rien passé de compromis avec les plus conservateurs d'entre eux sur ses plans de développement du pays par l'ouverture sur le monde extérieur.

Ainsi a-t-il égréné, au cours de sa visite à Shenzhen et à Zhuhai, près de Hongkong, des phrases à la gloire des zones pionnières dans l'introduction d'éléments de capitalisme au sein du système planifié : bourses d'action, gestion moderne des entreprises...

« Papa va bien »

M. Deng s'était fait accompagner par d'autres dignitaires, à la retraite ou encore en activité, de manière à présenter une image d'homogénéité politique qui manquait passablement au pouvoir ces derniers temps. Le résultat, crucial pour le vieux dirigeant, a été immédiat sur la Bourse de Hongkong, qui a aussitôt repris plusieurs points alors qu'elle faiblissait ces derniers temps en raison des multiples différends apparus entre la colonie britannique et le régime communiste. Pour les SEZ de l'ensemble du pays, soumises depuis des mois au chaud et au froid de Pékin, ce conclave des vieillards représente un sérieux coup de fouet légitimisant toutes les audaces en matière d'économie.

Mais le revers de cette médaille comporte des points sombres. D'une part, la fiction selon laquelle une véritable relève est d'ores et déjà à l'œuvre, est battue en brèche par le fait que tout repose encore sur la santé physique d'un homme aussi âgé. Les photographies distillées auprès de la presse procommuniste de Hongkong montrent un M. Deng apparemment en bonne forme confirmant, au moins pour le moment où elles ont été prises, les dires de ses enfants, qui insistent auprès de tous leurs interlocuteurs étrangers sur le fait que « *papa va bien* ».

Ce déplacement souligne, *a contrario*, que la guerre de succession bat son plein alors que le PC chinois doit se doter, lors de son quatorzième congrès à la fin de l'année, d'une nouvelle équipe dirigeante. Ce fait est rehaussé par l'absence de M. Chen Yun, grand censeur des initiatives de M. Deng en matière d'économie, qui passe pour avoir décliné une invitation du patriarche à participer à la réunion de fin janvier.

En outre, le volume considérable de propagande déployé autour de la performance diplomatique de M. Li Peng, le premier ministre en tournée en Europe et aux Nations unies ces derniers jours, ravive la bagarre des clans. Le regain de stature internationale dont M. Li Peng bénéficie le renforce face à ceux qui auraient souhaité le voir passer la main au terme de son mandat – qui expire en mars 1993 – au profit d'un homme moins marqué par la répression de 1989.

A moins d'en profiter pour le nommer à un poste plus honorifique en remplacement, par exemple, du président de la République, le général Yang Shangkun, âgé de quatre-vingt-quatre ans et déjà empêché à deux reprises ces derniers temps de remplir ses fonctions officielles en raison de problèmes de santé. Les mois qui mènent au congrès du parti diront si l'on s'achemine vers cette solution.

Taïwan mis en garde

La même ambiguïté caractérise les messages adressés par les dignitaires du régime à l'intention des « *compatriotes* » de l'extérieur, en particulier de Taïwan et Hongkong. Un autre grand vieillard, M. Li Xiannian, président de l'équivalent chinois des organes de « *front uni* » paracommunistes, a profité du Nouvel An lunaire pour se livrer à une diatribe virulente contre « *les forces factionnalistes qui se reposent sur des pouvoirs et la presse de l'étranger pour œuvrer à l'indépendance de Taïwan* ».

Il a fustigé les « *insultes étrangères* » auxquelles a été soumise la Chine dans son histoire, et pressé le parti nationaliste, au pouvoir à Taïwan, de se déclarer d'accord pour engager dès à présent un processus de réunification. Cet appel, auquel ont fait écho plusieurs autres dirigeants de Pékin, témoigne de l'inquiétude du régime communiste devant une indépendance *de facto* de l'île nationaliste qui se renforce avec son succès économique.

Au cours de sa tournée, qui l'a également mené à Tianjin et Shanghaï, M. Deng a rendu visite à plusieurs unités militaires dans un geste qui vise non seulement à raffermir le soutien de l'armée à son œuvre réformatrice mais aussi à souligner le côté martial du régime. Le trône communiste n'entend pas permettre au capitalisme économique de corrompre l'idéal d'unité politique qu'il incarne. Ou, du moins, fera-t-il tout ce qui est en son pouvoir pour s'opposer à cette tendance.

FRANCIS DERON

COTE-D'IVOIRE

Le climat politique s'est brusquement détérioré

L'université d'Abidjan est fermée pour quarante-huit heures, lundi 3 et mardi 4 février, après les incidents de jeudi et vendredi sur le campus où, à l'initiative de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire (FESCI), dissoute par le gouvernement, les cours avaient été interrompus et une dizaine de voitures incendiées (*le Monde* du 1er février).

ABIDJAN

correspondance

La décision de fermer pour deux jours l'université d'Abidjan, annoncée dimanche soir par un bref communiqué à la télévision, a été prise le jour du départ du président Houphouët-Boigny, qui s'est envolé pour Paris à bord d'un Concorde d'Air France affrété spécialement. Le chef de l'Etat ivoirien devait assister, lundi, au siège de l'UNESCO, à la remise du Prix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix à MM. Nelson Mandela et Frederik De Klerk.

Le président prend ainsi ses précautions, à la veille d'une semaine qui s'annonce mouvementée. La FESCI, proche de l'opposition, a en effet lancé une grève à l'université, dans les lycées et collèges, à compter de lundi et jusqu'au samedi 8 février, et a appelé les étudiants à manifester mercredi.

Le principal parti d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI), a invité ses militants à descendre dans la rue mardi, et lancé un véritable ultimatum au gouvernement. Le FPI donne une semaine au pouvoir pour qu'il prenne des sanctions contre les coupables de l'intervention de l'armée dans une cité universitaire, dans la nuit du 17 au 18 mai 1991 (*le Monde* du 31 janvier), et exige la démission de cinq ministres qui ont *«menti»*.

Devant cinq mille personnes rassemblées dans un stade poussiéreux de la banlieue d'Abidjan, M. Laurent Bagbo, le dirigeant du FPI, s'est montré menaçant. *«Si nos exigences, qui sont un minimum, ne sont pas prises en compte*, a-t-il averti, *il n'y aura plus de paix sociale pour toujours en Côte-d'Ivoire.»* Les autres partis de l'opposition, rassemblés dans le Collectif des huit, ont exigé, samedi, *«la démission du gouvernement, qui s'est discrédité en niant nié en bloc les faits établis par la commission d'enquête»*.

Cette brusque détérioration du climat politique résulte du refus catégorique du président Houphouët Boigny de sanctionner le chef d'état-major de l'armée, le général Robert Gueï, présenté comme l'un des principaux responsables de l'intervention violente des militaires à la cité universitaire de Yopougon par la commission d'enquête nationale mise en place par le chef de l'Etat lui-même.

JEAN-KARIM FALL

TUNISIE

La Ligue des droits de l'homme proteste contre l'interpellation de son président

TUNIS

de notre correspondant

Le comité directeur de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) a protesté, samedi 1er février, contre l'interpellation, la veille, de son président, M. Moncef Marzouki. Il avait été interrogé, pendant trois heures, sur des déclarations (non diffusées) qu'il aurait faites à une radio américaine et sur des prises de position relatives aux libertés individuelles et publiques en Tunisie, exprimées dans des communiqués de la Ligue. Cette interpellation crée, selon le communiqué de la LTDH, *«un grave précédent dans les relations entre le pouvoir et les associations»* et *«traduit l'existence d'une crise de confiance qui, au bout du compte, sert ceux qui ne sont pas convaincus du processus démocratique et du changement»*. Le comité directeur réaffirme sa *«volonté de poursuivre la défense des droits de l'homme en toute autonomie dans le cadre du dialogue avec le pouvoir»*.

M. D.

La visite de Mme Edwige Avice au Mozambique et en Namibie

La France marque son intérêt pour une Afrique australe en pleine mutation

Le ministre français de la coopération, Mme Edwige Avice, a regagné Paris, dimanche 2 février, à l'issue d'un voyage officiel d'une semaine au Mozambique et en Namibie. Reçue à Maputo par le président mozambicain, M. Joachim Chissano, Mme Avice a participé à la douzième Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) : elle a également visité le complexe hydroélectrique de Cabora-Bassa, dans le nord-ouest du pays. A Windhoek, le ministre a notamment rencontré le président namibien, M. Sam Nujoma, et le premier ministre, M. Hage Geingob.

WINDHOEK

de notre envoyée spéciale

Ce voyage, qui survient moins de quinze jours après une visite officielle de Mme Avice en Angola, marque le nouvel intérêt de la France à l'égard d'une Afrique australe en pleine mutation. En mars 1990, les changements politiques spectaculaires en Afrique du Sud ont conduit à la proclamation de l'indépendance de la Namibie. A peine un an plus tard, la signature des accords d'Estoril, au Portugal, marquait la fin de la guerre civile angolaise.

En Italie se poursuivent – certes laborieusement – les pourparlers de paix entre les représentants du gouvernement de Maputo et les rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO). Enfin, en Zambie, les premières élections pluralistes ont mis un terme, en 1991, à la longue carrière du président Kenneth Kaunda qui, désavoué par les urnes, a accepté de lâcher les rênes du pouvoir.

Cette nouvelle donne politique devrait contribuer à accélérer le processus d'intégration régionale, dont la SADCC reste théoriquement le «noyau», estime Mme Avice. Compte tenu du potentiel économique de nombreux pays de la zone, *«l'Afrique australe constitue un pôle de développement à elle toute seule»*, souligne le ministre français.

Pas de compétition «mal fondée»

L'avenir de la SADCC n'en reste pas moins problématique. L'Afrique du Sud, devenue «fréquentable» depuis la mise en place de réformes visant à abolir l'apartheid, ne semble en effet pas pressée d'intégrer la SADCC. Pretoria *«n'a pas envie de jouer à l'Américain dans la zone»*, résume ironiquement Mme Avice.

Surtout, l'énorme coût social que vont représenter les changements politiques en Afrique du Sud risque de limiter ses forces. Ce pays va certes jouer un rôle de locomotive dans le développement régional, mais de locomotive quelque peu essoufflée. La mobilisation des Occidentaux, en particulier de l'Europe, n'a donc rien d'accidentel, ni de superflu.

La présence de la France reste modeste en Afrique australe, à dominante anglophone. Modeste, et frappée, reconnaît Mme Avice, d'une *«forte ambiguïté»*. La francophilie que manifestent les gouvernements de l'Angola, du Mozambique ou de la Namibie *«s'explique largement par le fait que nous n'ayons pas été les colonisateurs»*, précise-t-elle.

Pas question, pour la France, d'abuser de cette image positive à moitié méritée. *«Il est inimaginable que la Namibie puisse se passer de l'Allemagne. De même, les pays lusophones comme l'Angola ou le Mozambique ne peuvent pas se passer du Portugal. Il n'est pas dans nos intentions de nous lancer dans une compétition mal fondée»*, insiste le ministre. Et pas question surtout de «lâcher» l'Afrique francophone, où *«nous sommes encore souvent les seuls à intervenir»*.

Cette intervention reste d'autant plus cruciale – et délicate – que de nombreuses anciennes colonies françaises connaissent depuis deux ans de profonds remous. *«Le discours du président Mitterrand à La Baule* [lors du sommet francophone, en juin 1990] *a eu l'immense mérite d'attirer l'attention sur ce qui allait inévitablement se produire en Afrique»*, estime le ministre, réfutant implicitement l'idée d'un quelconque «diktat démocratique» lancé aux pays africains.

«Nous ne sommes pas naïfs, conclut Mme Avice. *Nous savons qu'il peut y avoir des retours en arrière. Nous savons aussi qu'il existe aujourd'hui un certain nombre de gens représentant des forces montantes et qui veulent le pouvoir. Cela peut être positif, mais aussi négatif. Le terme «démocratie» peut parfois servir à oublier des querelles ethniques que nous n'avons pas cautionnées. La France, dans tous les cas, doit garder sa liberté d'initiative.»*

CATHERINE SIMON

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : MM. De Klerk et Mandela à Paris.** – Le président sud-africain Frederik De Klerk et le chef du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela, devaient recevoir, lundi 3 février, au siège de l'UNESCO à Paris, le «Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix», qui récompense *«leur contribution déterminante à la réconciliation des différentes composantes de la population d'Afrique du Sud»*. Les deux hommes, qui ont participé au symposium international de Davos, en Suisse, devaient également être reçus par le président François Mitterrand.

□ **BANGLADESH : trois ans de prison pour l'ex-président Ershad.** – Le général Hossain Mohammad Ershad a été condamné, lundi 3 février, par une cour spéciale à trois ans de prison pour corruption, a-t-on annoncé de source judiciaire. L'ancien président, qui avait pris le pouvoir en 1982 lors d'un coup d'Etat avant d'être déposé en décembre 1990 par un soulèvement populaire, avait déjà été condamné l'an dernier à dix ans de prison pour détention illégale d'armes. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : les affrontements de Kousseri auraient fait plus de cent morts.** – Les affrontements qui ont eu lieu mercredi 29 et jeudi 30 janvier entre deux tribus musulmanes rivales, à Kousseri, dans le nord du Cameroun (*le Monde* du 1er février), ont fait plus de cent morts, selon diverses sources interrogées sur place. Des témoins ont rapporté que les militaires ont ouvert le feu sur les adversaires qui se battaient à l'aide de flèches et de lances. – *(AFP.)*

□ **JAPON : le ministre des PTT reconnaît avoir reçu de l'argent de parents d'élèves.** – Le ministre japonais des postes et télécommunications, M. Hideo Watanabe, a reconnu, lundi 3 février, devant la Diète, qu'il avait reçu de l'argent de parents d'élèves en échange d'informations sur les résultats de leurs enfants à des examens universitaires. Il s'est refusé à préciser combien d'argent il avait reçu, se contentant d'indiquer qu'il s'agissait de *«petites sommes»* qui ont été *«utilisées convenablement»*, sans enfreindre la loi. – *(AFP.)*

□ **NIGER : fermeture de la frontière avec l'Algérie.** – Le ministère nigérien de l'intérieur a décidé, *«pour des raisons de sécurité»*, d'interdire, à compter du 1er février, l'entrée dans le pays par le poste-frontière d'Assamaka (800 kilomètres au nord-est de Niamey). Cette décision, qui équivaut à une fermeture *de facto* de la frontière avec l'Algérie, fait suite à l'intensification de la rébellion touareg dans le nord du pays. – *(AFP.)*

□ **Premières manœuvres militaires entre la France et les Emirats arabes unis.** – Environ cinq cents hommes de la Force d'action rapide (FAR), avec leurs matériels transportés sur place par le bâtiment *Foudre*, participeront à des manœuvres, du 22 au 27 février, avec des unités des Emirats arabes unis (EAU), sous la responsabilité du vice-amiral Gérard Gazzano, commandant les forces maritimes en océan Indien. Cet exercice, baptisé «Petit renard», est le premier du genre entre les deux pays. Pendant la guerre du Golfe, l'armée française avait déployé un détachement dans les EAU, qui ont fait appel à des industriels français pour leurs armements. Cet exercice met en œuvre des éléments blindés de la 6e division légère blindée (DLB), de Nîmes, et des hélicoptères de la 4e division aéromobile (DAM), de Nancy. Outre des navires de la flotte de l'océan Indien, des avions d'attaque Jaguar participent à l'opération. La plupart de ces formations avaient constitué la division «Daguet» détachée par la France dans la guerre du Golfe.

Le retour à Tunis du chef du FPLP n'a pas enrayé la crise politique

Le départ de M. Georges Habache du territoire français, samedi 1er février, peu avant 16 heures, n'a pas mis fin à la grave crise politique que les conditions de son arrivée, mercredi 29 janvier, ont créées. Dans un communiqué, publié samedi après-midi, le ministère de l'intérieur a expliqué : *« Georges Habache n'est l'objet d'aucun mandat, ni national ni international. Il n'existe plus aucune raison juridique pour le retenir sur le territoire national »*. Ce texte ajoute que la levée de la garde à vue, décidée samedi à 2 heures, par le juge Bruguière avait provoqué *« une situation juridique nouvelle (...) Les autres vérifications concernant sa situation ont été faites »*. Si les réactions de gouvernements étrangers restent prudentes, la presse internationale se montre fort sévère avec le pouvoir français. L'opposition, bien entendu, s'est saisie de cette occasion pour renforcer ses critiques. M. Giscard d'Estaing, assimilant la situation actuelle à mai 1968, estime que la seule solution est une dissolution de l'Assemblée nationale. Dans les couloirs du comité directeur du Parti socialiste, réuni samedi à Paris, les critiques du fonctionnement du gouvernement ont aussi été fort vives, même si M. Laurent Fabius a souligné que le gouvernement *« avait eu raison de prendre* [des] *sanctions avec fermeté et rapidité »*.

Mais M. Michel Rocard, intervenant dimanche soir sur TF1, s'est montré particulièrement sévère avec les responsables de cette affaire, qu'il a qualifié de *« gravissime »*, estimant que MM. Dumas et Marchand devraient démissionner de leur fonction ministérielle. Seul M. Jack Lang, intervenant sur RMC, a estimé que l'affaire était close. Pour sa part, M. Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement a déclaré, dimanche 2 février « au Grand Jury RTL-*le Monde* » : *« Le gouvernement veut savoir. Il veut savoir si, quelque part, il s'est trouvé quelun, disons des forces qui auraient souhaité compromettre le rôle de la France au Moyen-Orient »*. Les suites diplomatiques et politiques de ce dossier ont été abordées à l'Elysée, lorsque M. François Mitterrand a reçu, pendant une heure et vingt minutes, samedi en milieu d'après-midi, Mme Edith Cresson, qui avait renoncé au déplacement qu'elle devait faire au séminaire international de Davos. Le chef de l'Etat a aussi reçu, quelques instants après le départ du premier ministre, M. Philippe Marchand. Après une demi-heure d'entretien, le ministre de l'intérieur a quitté le palais de l'Elysée par une porte latérale. Le ministre des affaires étrangères devait, lui, s'expliquer, lundi 2 février dans l'après-midi, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale réunie pour l'occasion. Quant à Mme Georgina Dufoix, elle devait rendre compte de son action dès lundi matin devant l'instance de direction de la Croix-Rouge.

M. François Mitterrand aura peut-être l'occasion de tirer les leçons de cette affaire au cours du voyage qu'il doit effectuer, mardi après-midi 4 février, dans le Marais poitevin, voyage où il était prévu qu'il soit accompagné par M. Marchand, tête de liste socialiste aux élections régionales en Charente-Maritime, le département voisin.

M. Rocard : « Ce n'est pas une solution satisfaisante »

M. Rocard s'est montré particulièrement sévère sur l'affaire Habache, dimanche 2 février, à « 7 sur 7 », sur TF 1. Comme Anne Sinclair lui demandait si le départ du leader palestinien était la seule solution, il a répondu : *« Le mal étant fait, je ne peux pas dire que c'est une solution satisfaisante, ce n'est pas possible. Cet homme ne devait pas mettre les pieds sur le territoire français, et c'est une faute. Une fois qu'il était là, on pouvait tenir le discours de l'accueil humanitaire (...). Cela aurait eu de la noblesse, cela exigeait que ce discours soit complètement homogène et que toutes les décisions soient prises en fonction de cette présentation (...). Je la crois mauvaise (...). C'est une très mauvaise décision, et ce qui s'est passé ne me paraît pas bien régler le problème »*.

Précisant son analyse, l'ancien premier ministre a ajouté : *« De deux choses l'une, ou bien les ministres étaient au courant, auquel cas c'était à eux de payer le prix des risques pris, ou bien il ne l'étaient pas et, d'une certaine façon, c'est pire (...). Quand nous avons eu cette histoire des figurants dans un meeting (...), j'étais en fonction, à Matignon ; il était encore beaucoup plus évident que dans l'affaire Habache que le malheureux M. Stirn ne savait rien ; néanmoins il était clair, il ne l'a pas discuté un instant, que c'était sa responsabislité politique qui était engagée. J'ajouterai que la fonction publique ne peut pas être piétinée de la sorte ; elle est faite pour donner des avis. L'Etat marche si les fonctionnaires reçoivent des ordres clairs et si le politique prend ses risques et les paie. Il me semble que nous ne sommes pas au bout de cette affaire. Je ne peux pas me déclarer satisfait. Il y a une responsabilité politique éminente derrière cette faute »*. Anne Sinclair lui ayant également demandé s'il était possible que les ministres n'aient pas été au courant, M. Rocard a répondu : *« Cela peut arriver, c'est vraiment très invraisemblable, mais cela peut arriver. »* Et à propos du mot démission, il a souligné qu'un *« homme politique responsable »* ne devait pas *« employer ce mot comme menace, comme chantage : cela ne peut être que l'objet d'un acte »*. Enfin, il a fait remarquer : *« On ne peut pas extraire une affaire momentanée du contexte dans lequel elle s'est produite, et il est exact que l'actuel gouvernement, le président de la République, les forces socialistes, le mouvement socialiste n'ont pas le vent dans les voiles (...). Je fais tout de même le pronostic que, même dans une meilleure période, cette affaire aurait été jugée gravissime, ce qu'elle est. »*

M. Giscard d'Estaing réclame des élections législatives anticipées

Présidant, dimanche 2 février à Bordeaux, les Assises de la démocratie locale de l'UDF, M. Giscard d'Estaing a réclamé des élections législatives anticipées pour *« sortir la France de l'enlisement. »* En attendant, l'UDF entend démontrer lors des élections régionales et cantonales prochaines qu'elle est prête pour l'alternance.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

L'UDA avait invité l'UDF. Lancée voici dix ans par MM. Jean François-Poncet et François Bayrou pour un regroupement régional de toutes les forces non RPR de l'opposition, l'Union pour le développement de l'Aquitaine, revendiquant deux mille élus, semble curieusement, à l'approche des prochaines élections régionales, retrouver une nouvelle vigueur... Elle fut en tout cas un hôte parfait pour ces assises de la démocratie locale, imaginées par l'UDF en guise de coup d'envoi pour la campagne électorale de mars. Ce dimanche fut l'occasion d'un triple anniversaire. Les soixante-six ans de M. Giscard d'Estaing, fêtés en présence de M. Jacques Chaban-Delmas, dont l'assiduité parut trahir au cours de cette journée quelque tracas pour l'héritage aquitain du RPR.

Pour lui être agréable, M. François Bayrou sut trouver la meilleure référence en venant rappeler que cette journée pouvait également commémorer le bicentenaire de la levée en 1792 des Girondins contre les excès de la Révolution. Les Girondins de l'opposition partant faire un sort aux montagnards socialistes, l'image ravit effectivement M. Giscard d'Estaing, n'imaginant pas que ce combat puisse se terminer dans les caves de Saint-Emilion. Pour les plus jeunes, le président de l'UDF n'a pas hésité encore à comparer la situation du moment à la crise de 1968. Car, évidemment, l'affaire Habache fut pas tous déplorée, comme venant parfaire la démonstration de la faillite morale du pouvoir socialiste. *« Quelle folle semaine »*, s'est ému M. Jean François-Poncet, confiant qu'en tant qu'ancien locataire du Quai d'Orsay, il ne comprenait plus rien. M. Bayrou a jugé qu'était atteint *« le record de la sottise et de la pagaille »*. *« Le pouvoir politique actuel est usé*, a renchéri M. Pierre Méhaignerie. *L'heure approche où le président de la République n'aura plus d'autre choix que de provoquer des élections législatives dans le pays. »* Après avoir bien précisé *« qu'il y avait réfléchi »*, M. Giscard d'Estaing, tellement désireux d'offrir au pouvoir *« une issue de secours »*, allait reprendre cette idée d'une facon plus pressante encore et plus pragmatique. *« Notre pays est comme abandonné*, expliqua-t-il. *Il offre le spectacle désolant d'une crise politique qui n'en finit pas, sans direction sans majorité, et qui nous déconsidère à l'extérieur (...). Va-t-on laisser la France s'enliser encore davantage et vivoter au jour le jour, sans majorité présidentielle dans le pays et sans majorité gouvernementale au Parlement ? » « J'y ai réfléchi*, ajoutait-il derechef. *Il me semble que la meilleure solution, c'est le retour devant les électeurs, selon la tradition républicaine. C'est ce que le général de Gaulle a décidé pour mettre fin au trouble engendré par les événements de mai 1968. »* M. Giscard d'Estaing a suggéré à M. Mitterrand de *« faire coïncider, comme en 1986 »* élections régionales et législatives. Certains de ses amis étaient sceptiques. Mais au terme de cette journée, M. Giscard d'Estaing affirmait que pour l'intérêt du pays – et non évidemment le sien – il n'y avait pas d'autre moyen. *« C'est comme pour les tissus*, nous confiait-il, *quand ils sont usés, ils sont usés. »*

Car cette journée fut également l'occasion de fêter un troisième anniversaire : dix ans de décentralisation. Seule concession au socialisme des années 80, l'UDF en reconnaît aujourd'hui les bienfaits. Elle demande même qu'on aille plus loin pour *« une transmission hardie des responsabilités »*.

DANIEL CARTON

M. Lang : « En rester là »

Le porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, qui était, dimanche 2 février, l'invité du « Forum RMC-*l'Express* », a notamment déclaré :

« Une erreur a été commise par un certain nombre de hauts responsables du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur. Cette erreur est un manquement à un certain nombre de règles. Mme Cresson, d'abord, a réagi avec rapidité et fermeté : elle a demandé que des sanctions soient prises à l'égard de ces hauts responsables – on a dit lampistes, non, c'était des personnalités d'un haut rang. Pourquoi ces personnes ont-elles été atteintes par ces sanctions ? Parce qu'elles étaient informées de cette demande de M. Habache et ont commis la faute politique et administrative de ne pas informer leurs supérieurs hiérarchiques, les responsables politiques et de décider eux-mêmes, tout seuls, sur un sujet aussi grave, d'accorder cette autorisation d'entrer en France. Et puis, deuxième réaction de l'Etat, la justice s'est saisie de l'affaire, un juge indépendant, courageux, qui n'est pas suspect de complaisance. Et le juge, en toute souveraineté, en toute indépendance, a décidé de lever la garde à vue. Dans ces conditions, M. Habache s'est trouvé libre de ses mouvements et libre de quitter le territoire français. Donc, même s'il y a eu erreur, ratés, ensuite, l'appareil d'Etat, contrairement à ce qui a été dit, a fonctionné normalement. »

M. Lang a ajouté, à propos des réactions suscitées par l'affaire :

« Au-delà de tout ça, que veut-on ? On veut mettre en cause le gouvernement. Quel tintamarre ! Parfois, depuis deux jours, il y a une sorte d'enflure, de disproportion entre la réalité des faits, que je ne sous-estime pas, et toute l'orchestration organisée autour par l'opposition, par les médias ! Tout de même ! Mettons les choses en perspective : rappelez-vous des événements plus graves qui se sont déroulés sous des gouvernements antérieurs et qui n'ont pas donné naissance à la moindre sanction à l'égard du moindre responsable : le massacre d'Ouvéa, il y a eu morts d'hommes tout de même. Un gouvernement qui, pour des raisons électorales, prend le risque de la mort de gendarmes et de civils. Qui a été sanctionné ? M. Pasqua ? M. Pons ? M. Chirac ? Quel haut fonctionnaire a été sanctionné ? Personne ! Et je pourrais évoquer toute une série d'affaires qui n'ont donné naissance à aucune sanction d'aucune sorte : Ben Barka, les diamants, Abou Daoud, les avions renifleurs, le grotesque couronnement de Bokassa. Au cours de ces périodes, regardez la presse de l'époque, faites-vous passer des cassettes des télévisions, le silence ou la timidité de certains médias étaient parfois assourdissants ! Ou étourdissants. »

M. Lang a conclu, sur ce point : *« L'affaire doit, à mon avis, en rester là. »*

M. Rouyer, conseiller diplomatique de M. Marchand, « démissionné »

Troisième départ au cabinet du ministre de l'intérieur

L'affaire Habache est un véritable séisme pour le cabinet du ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand. Outre son directeur, M. Christian Vigouroux, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et le conseiller technique chargé des questions de police, M. Patrice Bergougnoux, préfet, le conseiller diplomatique, M. Christian Rouyer, a également été prié de donner sa démission à la demande de l'hôtel Matignon.

Diplomate détaché au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Rouyer avait logiquement été averti par son administration de tutelle, le Quai d'Orsay, lundi soir 27 janvier, de l'arrivée éventuelle de M. Georges Habache en France.

Contrairement à l'éviction du préfet Bergougnoux, qui était l'éminence grise du ministre pour les dossiers policiers (*le Monde* du 2 février), le départ du conseiller diplomatique est directement lié aux dysfonctionnements apparus aux sommets de l'Etat.

E. In.

[Né le 30 janvier 1950 à Saint-Mandé (Val-de-Marne), M. Christian Rouyer, conseiller des affaires étrangères, est diplômé d'études supérieures en droit public et international, et ancien élève de l'ENA. Premier secrétaire au Caire en janvier 1984, conseiller économique et financier près du gouvernement militaire français à Berlin en décembre 1985, il avait été détaché au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, en avril 1991.]

« Lamentable »

M. Valéry Giscard d'Estaing a réagi pour la première fois, dimanche 2 février à Bordeaux, sur « l'affaire Habache. » La qualifiant de *« lamentable »*, l'ancien président de la République a déclaré :

« Ces circonstances incroyables illustrent tous les signes de la crise actuelle : l'absence de respect de toute règle et la désorganisation de notre pays. La France devait-elle accueillir cet homme connu dans le monde entier pour son activité de terroriste ? On nous parle de raisons humanitaires. C'est une supercherie. J'ai trouvé choquant l'emploi de ce mot si noble dans cette pénible circonstance. Pour quelle autre personne, vivant en Tunisie et menacée de troubles cérébraux, aurait-on mobilisé un avion spécial et organisé son accueil dans un de nos meilleurs hôpitaux ? Quant à son état de santé, on nous apprend qu'il lui interdit de répondre aux questions du juge d'instruction, mais qu'il lui permet d'être reçu par Yasser Arafat à son retour de Tunis. Comment s'étonner dans ces conditions que les gens refusent désormais de croire et de respecter les déclarations des hommes politiques ? Pour entrer en France, il faut un visa délivré par nos ambassades. Qui a donné un visa d'entrée à Georges Habache et qui a donné à la police de l'air et des frontières l'ordre de le laisser passer ? L'accès de notre territoire est surveillé. Je raconte dans mon dernier livre, comment, en 1978, le simple survol de la Corse par un avion transportant Boumediène exigeait une autorisation qui remontait, par une filière normale, jusqu'à l'Elysée. (1) *Comment se fait-il que notre territoire ne soit plus protégé ? Et enfin, qui dirige notre pays ? On décide la démission, c'est-à-dire en réalité le limogeage de quelques fonctionnaires. Qui sont-ils ? Deux d'entre eux sont des directeurs de cabinet de ministres, c'est-à-dire ni des lampistes ni des hauts fonctionnaires, mais des collaborateurs personnels, qui n'agissent que dans le cadre étroit des instructions qu'on leur donne et dans la limite des pouvoirs que leur ministre leur confie. La responsabilité politique, fondement de la démocratie, a-t-elle encore un sens chez nous ? »*

Interrogé, d'autre part, sur le précédent de « l'affaire Abou Daoud » de janvier 1977, pendant son septennat, M. Giscard d'Estaing nous a déclaré *« qu'il n'y avait aucun rapport »*. *« M. Abou Daoud*, a-t-il précisé, *n'était pas justiciable de la justice française. Il n'existait aucun document juridique de droit français contre lui. Toute notre action a été de dire aux Allemands : nous attendons votre demande d'extradition. Pour des raisons qui leur appartiennent, les Allemands n'en ont pas voulu (...) Faire aujourd'hui un parallèle avec cette affaire, c'est vouloir noyer le poisson. »*

(1) M. Giscard d'Estaing évoque ce fait dans le prologue du second tome de ses souvenirs *le Pouvoir et la Vie*. Editions Compagnie 12, mai 1991.

Proche de M. Fabius

M. Bartolone avance le nom de M. Bérégovoy pour diriger une nouvelle équipe gouvernementale

M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national du PS, proche de M. Laurent Fabius, déclare, dans un entretien publié lundi 3 février par *le Quotidien de Paris*, qu'une *« simple modification gouvernementale ne* [lui] *semble pas la bonne réponse »* après l'affaire Habache.

« Nous avons besoin d'un véritable choc psychologique et idéologique. Il ne faut pas que les Français aient la même impression que la dernière fois, lorsqu'ils ont découvert que le gouvernement Cresson était un gouvernement Rocard sans Rocard », explique M. Bartolone, qui estime que *« M. Jacques Delors est certainement un bon candidat »*, mais ajoute : *« Il y en a d'autres. Je pense à M. Pierre Bérégovoy, notamment. »*

Le remplacement de M. Rocard, en mai 1991, *« n'a peut-être pas correspondu au renouvellement* [qu'il attendait] *en termes de discours et d'action »*.

Dans la presse étrangère

La presse britannique traîne dans le ridicule les autorités françaises. Pour le *Daily Telegraph*, *« la pitoyable affaire Habache incarne la décomposition du régime Mitterrand »* tandis que, selon l'*Independent*, *« le désastre Habache est le dernier et le pire exemple de l'ineptie gouvernementale »*. Même tonalité dans les médias italiens. Le gouvernement français *« est dans les cordes »*, estime *la Repubblica* alors que *la Stampa* s'interroge sur la sincérité du chef de l'Etat : *« Tout s'est-il vraiment déroulé à son insu ? »*

La presse arabe donne, elle, libre cours à sa colère. Le quotidien libanais *El Diyar* estime que *« la France libre est morte sur le lit de Georges Habache »*. Le journal de Bahreïn *Akhbar El Khalij* dénonce *« le mensonge de l'amitié pour les Arabes longtemps affichée par la France »* et *« l'ampleur de l'infiltration sioniste »*.

Les médias maghrébins ne sont pas beaucoup plus tendres pour Paris. Le quotidien algérien *El Moudjahid* évoque *« la France, terre d'asile, qui envoie sa police encercler la chambre d'un vieil homme malade »*. *El Watan* juge *« qu'il est facile de s'acharner sur un peuple qui n'a rien à offrir, sauf son désespoir, et sur ses dirigeants »*. *Ittihad El Ichtiraki*, l'organe des socialistes marocains s'étonne, quant à lui, du *« scandale »* ainsi créé, *« surtout lorsque l'on sait que le premier ministre israélien, recherché théoriquement pour attentat terroriste, est reçu avec tous les honneurs en France »*.

HABACHE

La brèche présidentielle

par Patrick Jarreau

Faudra-t-il un jour dater de l'affaire Habache le début de la campagne présidentielle? Plus sûrement que le faux pas de M. François Mitterrand lors de la tentative de coup d'Etat à Moscou, le 19 août dernier – mais venant s'ajouter à cette première alerte, – la façon dont le chef de l'Etat a réagi à l'annonce du séjour en France du chef du «front du refus» palestinien aux négociations ouvertes à Madrid place les Français devant un constat simple : crise de l'autorité au sommet de l'Etat.

En août dernier, déjà, c'était M. Valéry Giscard d'Estaing qui avait pointé du doigt la bévue présidentielle, matérialisée par la lecture que M. Mitterrand avait faite, à la télévision, de la lettre qu'il venait de recevoir du chef des putschistes de Moscou. Cette fois, c'est encore l'ancien président de la République qui, ès qualités, interpelle son successeur en l'invitant à mettre en jeu la légitimité majoritaire par la dissolution de l'Assemblée nationale. Toutefois, en évoquant ce moyen plutôt que de parler de démission du chef de l'Etat, M. Giscard d'Estaing ménage l'avenir : si M. Mitterrand suivait la ligne de conduite que le président de l'UDF lui suggère, elle le conduirait à accepter une nouvelle cohabitation, au-devant de laquelle il irait lui-même en demandant au pays de lui donner une autre majorité de gouvernement. Le partenaire de cette cohabitation pourrait être, alors, M. Giscard d'Estaing, pour qui le chemin du retour à l'Elysée passe par le poste de premier ministre.

La «question présidentielle» a été posée de manière plus significative encore par M. Michel Rocard, qui est entré dans le jeu, dimanche, en mettant en cause la *«responsabilité politique éminente»* impliquée, selon lui, par l'affaire Habache. Cette responsabilité, M. Rocard demande aux deux ministres désignés par le licenciement de leurs collaborateurs de bien vouloir l'assumer, mais il est, naturellement, le dernier à pouvoir feindre d'ignorer que l'un de ces ministres est M. Roland Dumas, dont l'action ne peut être contestée sans que l'autorité du chef de l'Etat en subisse le contrecoup . *«Mesquin»*, a aussitôt commenté, en privé, M. Mitterrand. C'est le genre d'appréciation que lui a toujours inspirée M. Rocard lorsqu'il tente de prendre pied sur le terrain présidentiel.

Ce que M. Mitterrand ne peut nier, cependant, c'est qu'il a lui-même ouvert la brèche dans laquelle M. Rocard s'est légitimement avancé. Le «candidat virtuel» ne fait que son devoir lorsqu'il affirme, simplement, son existence en tant que tel. Les socialistes, qui ont eux-mêmes souligné, samedi, en marge de la réunion de leur comité directeur, qu'ils sont *«dans la nasse»*, comme l'a dit M. Laurent Fabius, et que des *«décisions politiques»* sont nécessaires, selon les termes de M. Jean Le Garrec, ne peuvent faire grief à M. Rocard de s'employer à préserver leurs chances de proposer au pays un choix lorsque le jour en sera venu. Au surplus, l'ancien premier ministre «viré» en mai 1991 peut à bon droit se présenter comme la première victime d'une reprise en main présidentielle dont les effets, au jour d'aujourd'hui, sont pour le moins problématiques. *«Une fois de plus, comme très souvent, je me sens majoritaire en France»*, a-t-il dit : il l'était déjà lorsqu'il lui avait été demandé de laisser la place à Mme Edith Cresson.

Indépendamment des mystères que recèlent, en elles-mêmes, les conditions de l'arrivée en France de M. Georges Habache, les initiatives de M. Mitterrand ne sont pas allées dans le sens d'une clarification. La première ligne de défense du pouvoir – le dirigeant palestinien a été accueilli pour des raisons humanitaires, ce qu'attestait sa prise en charge par la Croix-Rouge – a été anéantie par le chef de l'Etat lui-même, qui, d'Oman où il était en visite officielle le 30 janvier, lui en a substitué une seconde : M. Habache, a-t-il dit, est à la disposition de la justice. Le soir même, le président de la République, en sanctionnant les collaborateurs des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, et l'un de ses propres conseillers (Mme Georgina Dufoix), adoptait une troisième ligne de défense, confirmée vendredi par un jugement alarmant – *«Ils sont tous fous»* – et consistant à considérer que l'affaire était une ineptie, à laquelle il n'y avait plus qu'à mettre fin par le renvoi pur et simple de M. Habache dans ses foyers.

Privée de toute logique si l'on en juge par le traitement que lui a appliqué M. Mitterrand, l'affaire Habache est devenue un buisson d'interrogations sur la manière dont le pays est gouverné et sur l'existence d'une autorité réelle au sommet de l'Etat. Les socialistes, qui, selon le mot de l'un d'eux, *«ne tournent plus le bouton de la radio sans une certaine appréhension»*, implorent le président de la République de bien vouloir rétablir une pratique gouvernementale fiable, autrement dit, à leurs yeux, une nouvelle équipe. Les résultats du second tour de l'élection partielle du Nord, où le candidat du Front national a gagné 1 700 voix et 7 points de pourcentage par rapport au premier tour, sont là pour démontrer que le vote protestataire progresse et que le problème posé risque d'être de plus en plus celui de la «gouvernabilité» du pays, comme dirait M. Rocard. M. Mitterrand décidera-t-il d'y répondre tant qu'il en a encore quelques moyens?

□ **Un démenti de M. Pisani.** – M. Edgard Pisani a démenti, lundi 3 février, l'information diffusée par Europe 1 selon laquelle il aurait joué un rôle dans le transfert en France de M. Georges Habache. *«J'ai appris cette affaire, comme les autres, par la radio. Je n'y ai été mêlé en aucune façon. Je démens sans risque d'être à mon tour démenti. Si j'y avais été mêlé, je le dirai.»*, a affirmé l'ancien ministre. Europe 1 avait notamment mis en cause M. Pierre Mutin, un ancien collaborateur de M. Edgard Pisani.

A l'Elysée

La manœuvre de la tortue

L'une des règles fondamentales de l'art de gouverner recommande à tout chef d'Etat débordé, assailli, acculé à la défensive, de ne surtout pas reculer davantage mais, au contraire, de faire front en essayant de prendre ses adversaires à contre-pied, c'est-à-dire en faisant exactement le contraire de ce qu'ils espèrent.

On le sommait de révoquer le ministre de l'intérieur et celui des affaires étrangères, on lui recommandait, à l'intérieur même du Parti socialiste, d'en profiter pour changer de premier ministre, on lui conseillait même, à droite, en faisant semblant de s'apitoyer sur son sort, de dissoudre sur-le-champ l'Assemblée nationale, voire – comme l'avait demandé M. Philippe de Villiers – qui ne rate jamais l'occasion de se distinguer de quitter sans délai l'Elysée . Le président de la République, sa colère passée, a décidé d'opter résolument pour la contre-offensive.

Les déclarations faites, dimanche 2 février, sur RMC, par le porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, traduisaient bien, très fidèlement, les directives présidentielles : l'affaire Habache doit être considérée comme close. M. François Mitterrand, qui s'est toujours refusé à céder aux injonctions, a personnellement donné la consigne à M. Lang avec lequel il s'était auparavant entretenu. Pas question, a-t-il souligné, de donner le gouvernement en pâture à l'opposition. Toute autre concession, après les sanctions infligées à Mme Georgina Dufoix et aux collaborateurs les plus directs de MM. Philippe Marchand et Roland Dumas, équivaudrait à un aveu de culpabilité et d'impuissance.

Bien que Mme Cresson n'ait pas attendu l'affaire Habache pour réclamer la tête du ministre de l'intérieur, M. Mitterrand préfère, pour l'instant, faire mine de ne manifester aucune défiance vis-à-vis de celui-ci et ce faux-semblant résulte d'une analyse politique. Le président de la République sait fort bien, en effet, que le limogeage de M. Marchand ne suffirait pas, de toute façon, à mettre un terme à la crise. Comment sacrifier M. Marchand sans mettre aussi M. Dumas sur la sellette?

A fortiori, M. Mitterrand a estimé que les autres options concevables comportaient beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Comment mettre en cause, le cas échéant, deux ministres aussi politiques que le ministre de l'intérieur et le ministre des affaires étrangères et prétendre, en même temps, décharger le premier ministre de toute responsabilité? Et comment nommer un nouveau chef de gouvernement sans paraître s'auto-amnistier?

Deux références

Au nombre des facteurs qui ont conduit le chef de l'Etat à adopter ainsi la manœuvre romaine de la tortue, qui consiste, dans l'art militaire, à former le carré et à s'enfermer dans une caparace pour résister aux projectiles, le chef de l'Etat a également retenu les difficultés électorales supplémentaires qu'entraînerait pour le Parti socialiste et pour la majorité présidentielle, en cas de resserrement de l'équipe de Mme Cresson, l'éventuel départ du gouvernement de plusieurs ministres qui doivent conduire des listes pour les régionales du 22 mars. Pourraient être théoriquement concernés, dans un tel cas de figure, outre M. Marchand, chef de file socialiste en Charente-Maritime, des hommes comme MM. Lionel Jospin, Jean-Louis Bianco, Michel Delebarre, Pierre Joxe, Louis Mermaz, Louis Le Pensec, Michel Sapin, Jean-Pierre Soisson, Jean-Marie Rausch, Mme Elisabeth Guigou, etc. Pas question donc, en principe, d'immoler qui que ce soit pour faire le jeu de l'opposition.

Si le président de la République ne change pas d'avis – et si les ministres les plus touchés par l'affaire Habache ne «craquent» pas – il n'y aura donc pas de remaniement avant les élections.

La tonalité des propos du porte-parole du gouvernement renvoie d'ailleurs à deux précédents qui montrent que M. François Mitterrand s'inspire, en la circonstance, à la fois de Charles de Gaulle et de Valéry Giscard d'Estaing.

Après l'affaire Ben Barka, en 1965, non seulement le général de Gaulle avait plaidé l'ignorance mais il avait contre-attaqué en stigmatisant *«les frénétiques offensives»* tendant à *«ameuter l'opinion contre les pouvoirs publics»* et à donner à *«l'exploitation de l'affaire»* (l'enlèvement du chef de l'opposition marocaine) *«une dimension et une portée sans aucune proportion avec ce qu'elle fut réellement»*. Il avait aussi reproché à *«trop de journaux»* d'avoir *«au-dedans et au-dehors, desservi l'honneur du navire»*.

Après l'affaire Abou Daoud (la libération du dirigeant palestinien réclamé par la justice allemande et les autorités israéliennes), en janvier 1977, M. Giscard d'Estaing, pour sa part, avait fustigé les *«donneurs de leçons»* et protesté contre ce qu'il avait appelé *«une campagne d'insultes»* en soulignant que la politique étrangère de la France *«ne se fait pas et ne se fera pas dans les salles de rédaction»* ...

Comme disait l'inventeur romain de la tortue : *«Nil novi sub sole...»*

A. R.

L'AFFAIRE HABACHE

Un entretien avec M. Ibrahim Souss

« Le moment était mal choisi alors que la politique française est en pleine ébullition » nous déclare le délégué général de Palestine en France

Délégué général de Palestine en France, M. Ibrahim Souss, qui a joué un rôle important auprès de M. Georges Habache durant le séjour de ce dernier à Paris, nous a accordé un entretien au cours duquel il a notamment souligné qu'à son avis le dirigeant palestinien n'aurait pas du faire le déplacement dans des circonstances où « la politique française est en pleine ébullition ».

« Il y a quelque chose de mystérieux dans cette affaire. Qui a prévenu des journalistes du départ du dirigeant palestinien pour Paris, alors qu'un tel voyage aurait dû être organisé dans la plus grande discrétion ?

– C'est à eux qu'il faut poser cette question. Mais la visite n'était pas forcément secrète. Lorsqu'on soigne un homme comme M. Habache ou un autre dirigeant de cette envergure dans un hôpital en plein centre de Paris, on ne peut observer le secret. Je suppose donc que les journalistes ont bien fait leur travail. M. Habache est parti de Tunis au su et au vu de tout le monde. Il y avait même un comité à l'aéroport pour le saluer.

– Le fait de ne pas observer la discrétion ne comportait-il pas de risques ?

– En juillet dernier, sa femme et ses filles, en visite privée à Paris, m'ont demandé si M. Habache pouvait se faire soigner à Paris. Il avait déjà été victime d'une attaque cérébrale, il y a quelques années. J'ai émis un avis négatif. pour des raisons de sécurité. Il y a une dizaine de jours, il a été victime d'une nouvelle congestion cérébrale, certes mineure, mais qui a affecté son élocution qui est plus lente. A Tunis, on lui a dit que les services neurologiques de certains hôpitaux français étaient à la pointe dans ce domaine. Il a en conséquence demandé au Croissant-Rouge palestinien d'assurer son transfert à Paris. Le CRP n'y a vu aucun inconvénient, car d'autres dirigeants palestiniens sont venus se faire soigner à Paris où y ont séjourné en privé, depuis de longues années, sans qu'il y ait eu d'histoires.

– Pourquoi a-t-on commencé à dire à Tunis que son état était extrêmement grave et qu'il était peut-être en danger de mort ?

– C'est le fait d'une certaine presse qui a monté l'affaire en épingle. Pour notre part, nous avons dit qu'il avait été victime d'une congestion cérébrale qui nécessitait des soins importants, des recherches cliniques par des professeurs spécialisés. Il a des problèmes neurologiques et cardiaques. Il peut parler, mais difficilement.

– Quand avez-vous été prévenu personnellement de son arrivée ? Avez-vous alors contacté des personnalités françaises et à quel niveau ?

– Vingt-quatre heures avant son arrivée à Paris dans la soirée de mercredi. Je n'ai contacté aucune personnalité, supposant que l'affaire avait été arrangée avec le plus grand soin par Tunis qui m'a dit que tout avait été réglé avec la Croix-Rouge française et Mme Georgina Dufoix. J'ai donc supposé que la présidente de la Croix-Rouge française avait fait tout le nécessaire.

– Avez-vous donc trouvé normal qu'un tel voyage soit entouré d'une telle publicité ?

– Je ne trouve jamais normal que l'on voyage sans le maximum d'organisation et de sécurité. Je l'ai fait savoir à plusieurs reprises, quand mon avis a été demandé. Cette fois-ci personne ne m'a rien demandé. Le Croissant-Rouge palestinien a cru bon de faire ça de son propre chef. Que voulez-vous que je fasse ? Mais n'oublions pas que M. Habache n'est pas la seule personnalité qu'on accuse de « terrorisme » à venir à Paris. M. Shamir y a fait de nombreux séjours et personne ne s'en est inquiété, alors que, selon ses propres dires, il a été un terroriste et qu'il fait l'objet d'un mandat international depuis 1948. Je dois quand même reconnaître que le moment de cette hospitalisation était mal choisi, pour cause de raisons ayant trait à la politique intérieure française : nous sommes à la veille d'élections régionales et certains hommes politiques ont trouvé bon de l'exploiter à des fins électorales. Israël, pour sa part, y a trouvé une occasion en or pour ternir l'image du Palestinien devant l'opinion publique française, faire resurgir l'histoire du terrorisme palestinien et faire oublier qu'il pratique une politique de terrorisme d'Etat dans les territoires occupés.

– Certains affirment que l'OLP et M. Arafat ne seraient pas mécontents de la mésaventure qui est arrivée à M. Habache, un des adversaires d'une solution négociée du problème palestinien.

– Ce sont les fantasmes de certains qui veulent porter atteinte à l'image de l'OLP. Yasser Arafat a été consulté par le Croissant-Rouge palestinien et a donné un avis favorable au sujet du voyage de M. Habache à Paris, puisqu'il ne pensait pas qu'il y aurait des complications étant donné que d'autres l'ont précédé dans la capitale française. Mais, quand l'affaire a éclaté, il a été extrêmement inquiet. Je l'ai eu au téléphone à plusieurs reprises et il m'a dit qu'il fallait faire quelque chose pour résoudre ce problème. Les relations entre les deux dirigeants palestiniens sont excellentes. Tout le monde sait que M. Habache appartient à l'opposition à l'intérieur de l'OLP, mais il a approuvé la décision de participer au processus de paix. Donc, il n'y a pas de règlement de comptes comme l'affirme une certaine presse.

– Il n'empêche que M. Habache est, pour un grand nombre d'Occidentaux, le père du terrorisme. Comment donc avez-vous pu croire que son arrivée en France se déroulerait sans histoires ?

– J'ai vu dans les médias en France des choses scandaleuses. On lui attribue des attentats comme ceux de Copernic et de la rue des Rosiers, alors qu'il n'y est pour rien. On a dit qu'il a été le premier à détourner des avions alors que les Cubains l'ont précédé dans ce domaine. N'oublions pas qu'à l'époque où les juifs pratiquaient le terrorisme, les frères palestiniens comme Habache n'étaient pas encore nés dans la vie politique. C'est vrai qu'il ne fallait pas qu'il vienne à Paris dans une conjoncture politique française en pleine ébullition. Les Palestiniens ont dû réfléchir deux fois à cela, mais les relations franco-palestiniennes étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire bonnes, on pensait que l'aval de la Croix-Rouge française signifiait qu'il n'y aurait pas de problèmes.

– N'aurait-il pas mieux valu demander une autorisation en règle aux autorités politiques françaises ?

– Nous avons cru que la Croix-Rouge française avait fait son travail, puisqu'il y a eu un feu vert qui a été donné, puisque le service



des voyages officiels a été prévenu et les visas octroyés. Nous avons donc supposé que tout était en ordre.

La page est tournée

– M. Habache était-il déjà venu en France ?

– Jamais.

– Mme Habache a dit que son mari n'était pas vraiment malade, mais qu'il était venu pour consultations. Cela ne contredit-il pas d'autres déclarations alarmistes d'origine palestinienne ?

– Mme Habache a voulu rassurer l'opinion publique palestinienne en signifiant qu'il n'était pas mourant, mais seulement sérieusement malade.

– N'y a t-il pas en Tunisie des hôpitaux spécialisés et des médecins compétents ?

– Ce sont les médecins tunisiens qui lui ont conseillé de se rendre à Paris en affirmant que leurs confrères français étaient, dans le domaine de la neurologie, à la pointe de la technologie. M. Habache est très soucieux de son état et a suivi leur conseil. D'ailleurs le professeur Boudarias, qui l'a soigné à l'hôpital Henry-Dunant, est une sommité dans ce domaine. Il lui a donné un traitement à suivre.

– Etes-vous déçu de la réaction de l'opinion publique française ?

– L'opinion publique française n'a pas réagi d'une manière défavorable aux Palestiniens. Pendant les premières vingt-quatre heures de son arrivée à Paris, M. Habache a été normalement soigné à l'hôpital et personne ne s'en est indigné. Ce n'est que tard dans la soirée de jeudi que la campagne de dénigrement lancée par quelques hommes politiques a été déclenchée. Les propos incendiaires du ministre israélien des affaires étrangères ont contribué à jeter de l'huile sur le feu. Pourtant la disproportion est grande entre la campagne orchestrée autour de ces faits et les faits eux-mêmes.

– Pourtant M. Shamir a, semble-t-il, voulu dépassionner le débat par ses propos modérés.

– Oui, une fois qu'il était parvenu à ses fins : discréditer l'image des Palestiniens dans l'opinion publique française et faire oublier ce que les Israéliens font dans les territoires occupés. Pourquoi aller plus loin ?

– Croyez-vous qu'après cette affaire les relations franco-palestiniennes seront les mêmes ?

– Je l'espère. La page est maintenant tournée. Nos relations sont bâties sur des considérations plus sérieuses que celles que j'appelerai de simples péripéties. Certes, le juge Bruguière a fait son travail dans la plus grande courtoisie et la plus grande rigueur. Je n'ai rien à dire là-dessus. Mais nous n'avons pas à nous plaindre du traitement auquel nous avons eu droit, et je profite de l'occasion pour répondre à ceux qui se sont interrogés sur mon rôle dans cette affaire. J'ai été poussé par un double souci . Le premier est humanitaire : aider un homme sérieusement malade et m'assurer qu'il soit soigné dans la paix et la tranquillité. Le deuxième : sauvegarder les relations franco-palestiniennes si nécessaires au bon déroulement du processus de paix engagé à Madrid. »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS

Les Palestiniens dénoncent une « crise préfabriquée »

TUNIS
de notre correspondant

Les Palestiniens étaient encore, dimanche 2 février, en quête d'un pays où M. Georges Habache pourrait suivre un traitement médical après les examens subis en France. En attendant, assurent ses proches, il se repose quelque part entre Tunis et sa banlieue, chez l'un de ses amis.

Le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) serait encore *« très fatigué »*. Mais, son état de santé ne nécessite pas, du moins pour le moment, une réhospitalisation à la clinique Tawfik où il avait été transporté, lundi dernier. Selon des sources médicales tunisiennes, c'est après l'examen qu'il y avait subi que le Croissant-Rouge palestinien s'était décidé à faire appel à la Croix-Rouge française. Non seulement M. Habache souffrait d'une hémiplégie du côté droit, mais il était tombé dans le coma pendant environ deux heures. Cette perte de connaissance, qui pouvait se répéter, aurait décidé ses proches à demander son transfert en France.

Le retour à Tunis du dirigeant palestinien, samedi en fin d'après-midi, a été entouré du même secret que celui observé, l'avant-veille, lors de son départ pour Paris. En fait, depuis l'annonce de la levée de la garde à vue de M. Habache, il avait été décidé que celui-ci reviendrait en Tunisie. C'est par mesure de sécurité, dans le seul but de brouiller les pistes, qu'il avait été question, tour à tour, d'Alger, d'Amman et de Damas.

D'où est venue la « fuite » ?

Les quelques témoins qui ont pu observer de loin l'arrivée de l'avion spécial frappé aux couleurs algériennes et affrété par l'OLP, ont vu M. Habache en descendre péniblement. M. Yasser Arafat, quelques dirigeants de la centrale palestinienne et l'ambassadeur d'Algérie étaient là pour l'accueillir. De l'aéroport, le secrétaire général du FPLP s'est rendu directement au domicile du représentant à Tunis de son mouvement, dans la banlieue nord de la capitale puis, dans la soirée, il s'est installé très discrètement dans une autre résidence dont le lieu n'a pas été dévoilé.

Pour le moment, l'OLP, plutôt embarrassée, paraît vouloir rechercher l'apaisement. *« L'affaire est close. Le dossier est fermé »*, a déclaré M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Arafat, habituellement plus prolixe. Quant au porte-parole de la centrale palestinienne, M. Ahmed Abderrahmane, il s'est borné à exprimer *« la considération de l'OLP pour la décision française de mettre un terme à cette crise préfabriquée »* en laissant M. Habache quitter librement la France, et a souhaité *« la poursuite de bonnes relations franco-palestiniennes »*.

Nombre de Palestiniens n'en redoutent pas moins, en privé, que cette affaire ne les assombrisse fortement. Pour sa part, le FPLP a démenti catégoriquement l'information publiée, dimanche, par le journal tunisien *le Temps* selon laquelle M. Habache s'était déjà rendu, à plusieurs reprises, en France sous une fausse identité. La nouvelle de l'arrivée à Paris de M. Habache aurait-elle été révélée par une « fuite » venue de Tunis ? Cette hypothèse irrite tout particulièrement les dirigeants palestiniens. *« C'est un complot sioniste pour porter atteinte à notre cause et à nos relations avec la France »*, affirment-ils. En tout cas, si l'indiscrétion est d'origine palestinienne, elle ne sert pas objectivement les intérêts de M. Arafat et de ses amis.

MICHEL DEURÉ

Le FPLP dénonce la droite « sionisée » en France

Le Front populaire de la libération de la Palestine (FPLP) a dénoncé, dimanche 2 février, la *« fraction sionisée de la droite »* française et rendu hommage à la *« position humanitaire »* des hauts fonctionnaires limogés à la suite de l'hospitalisation de son chef, M. Georges Habache.

Dans un communiqué à Damas, le FPLP, une des trois principales composantes de l'OLP, estime que des dirigeants de droite à Paris portent *« la responsabilité du tort causé à la France et à sa réputation, ainsi que les conséquences sur les relations franco-palestiniennes et franco-arabes »*. *« Ils ont poussé la France à se faire du tort à elle-même, en tant que pays qui soutient la cause des droits de l'homme, et à outrepasser les règles humaines, morales et politiques les plus élémentaires »*, ajoute le communiqué.

Le mouvement de résistance islamique Hamas, actif dans les territoires occupés par Israël, a de son côté qualifié la position française de *« perfide et immorale »*. – (AFP, Reuter.)

« Georges Habache, c'est Moulin et de Gaulle »

Palestiniennes de Paris, Raymonda et Hamida ont pu rendre visite au chef du FPLP. Elles disent leur fascination et leur amertume

« De quel droit ? Oui, de quel droit les Français ont-ils jugé Georges Habache ? De quel droit ont-ils condamné à une mort certaine cet homme malade qui avait cru en la France ? Comprendront-ils un jour que celui dont les médias ont fait un monstre était le leader le plus noble et le plus respecté du monde arabe ? Qu'humilier Habache, c'était humilier la conscience de tout un peuple ? Et que personne n'oubliera l'affront ? » Raymonda Hawa Tawil ne crie pas. Sa voix reste de miel, grave, douce et triste ; mais son visage palpite. Elle a ôté les lunettes noires qui l'ont rendue très mystérieuse aux yeux du public de la rue Michel-Ange qui l'a vue successivement entrer et sortir de l'hôpital Henry-Dunant, bouclé par les forces de police. Et ses yeux d'opale dans ce visage si blanc couronné d'un buisson de cheveux roux paraissent soudain transparents, comme l'émotion à fleur de peau.

Cela fait trois jours qu'elle n'a pratiquement pas dormi. Trois jours qu'elle tremble pour Georges Habache dont elle connaissait l'arrivée. Trois jours qu'elle informe, alerte ou rassure, selon les heures, les amis, la famille, les militants, en France, en Tunisie, en Israël. Toute une diaspora pour qui Georges Habache *« est plus qu'un symbole : un héros, un espoir »*. Dehors, la foule des journalistes et curieux se disperse. Une ambulance est sortie de la cour de l'hôpital, précédée de motards et encadrée de la Mercedes d'Ibrahim Souss et de voitures de la police. Des motos de la télévision ont embrayé pour une course folle en direction du Bourget. L'épisode, ce samedi 1er février à 14 h 45, paraît clos. *« Le terroriste a déguerpi ! »*, dit gaiement un photographe en pénétrant dans le café où s'est assise Raymonda Hawa Tawil, en compagnie de son amie, Hamida Na'Ana. Toutes deux sont écrivains, mais Raymonda, qui fait partie des proches d'Ibrahim Souss et Yasser Arafat, fut aussi la fondatrice de l'Agence palestinienne de presse.

Les deux femmes, parmi les rares personnes à avoir pu approcher Georges Habache à l'hopital, sont bouleversées. Alors, elles vont parler ; simplement et avec émotion, elles qui n'ont aucun titre sauf leur attachement viscéral à la Palestine, aucune responsabilité politique ou diplomatique qui entraverait leur liberté. Elles disent leur déception vis-à-vis de la France, où toutes deux ont souhaité s'installer, leur dévotion pour Georges Habache, qu'elles magnifient en *« artisan de la paix »*. On les écoute, avec le sentiment de passer de l'autre côté du miroir.

« Cet homme à moitié mort... »

Hamida, le regard sombre, secoue sans arrêt la tête, consternée : *« Comment a-t-on osé ? On a tout à la fois menti, trahi, manipulé. On a renié les engagements. Les règles humanitaires les plus élémentaires ont été piétinées. Dans la patrie des droits de l'homme ! » « La voie de la paix est en train de s'ouvrir*, poursuit tristement Raymonda. *Alors pourquoi cette histoire bidon ? Et cette surprise feinte au plus haut niveau ? Tout avait été négocié, discuté, garanti, et devait être discret. Un gouvernement peut donc opérer n'importe quelle volte-face pour tenter de sauver des élections ? Il peut mettre la vie d'un homme en péril pour une poignée de suffrages ? Par pur opportunisme ? »*

L'amertume est cruelle. L'impuissance plus encore. Raymonda la rousse et Hamida la brune ont surtout l'impression d'un malentendu impossible à dissiper. *« Avez-vous vu cet unisson ? Cette ignorance équitablement partagée ? Cette harmonie des politiques et des médias ?* observe la première. *Aucune note discordante. Aucune dissidence. Un seul et même discours. Et un mépris constant envers les Palestiniens. » « Personne ici n'a eu la moindre chance de savoir qui était vraiment Georges Habache, cet homme à moitié mort qui pèsera longtemps sur la conscience de la France*, indique la seconde. *C'est l'homme qui jouit du plus de crédit parmi tous les intellectuels du monde arabe. C'est un homme de foi. Un chrétien – c'est tout juste si les télévisions ne l'ont pas présenté comme un ayatollah ! –, un Palestinien chassé de son pays en 1948, dépouillé de ses biens, meurtri à jamais par le massacre de proches. »*

Un bruit strident, quelques exclamations de surprise et puis une bousculade autour des barrières de police placées devant l'hôpital Henry-Dunant. Une poignée de photographes assis dans le café bondissent vers la porte en saisissant leur appareil. Trop tard. Un nouveau convoi s'est propulsé hors de la cour, piégeant la plupart des journalistes en remontant à contre-sens la rue Michel-Ange, et filant, toutes sirènes hurlantes vers Orly, où attend un biréacteur blanc. Il est 15 heures. Raymonda ne peut retenir quelques larmes. *« Cette mascarade ! Cette fuite qui n'est pas une extradition proprement dite mais qui est bien un renvoi... Cela va laisser un impact atroce dans tout le monde arabe. Voyez déjà les premières réactions dans les territoires occupés. Je n'ai plus confiance. Et je ne crois plus au dialogue avec les civilisations occidentales. Il n'y a que Georgina Dufoix qui ait fait montre de courage et d'humanité. »*

« Il ne parle presque pas... »

Terroriste, Georges Habache ? Hamida n'hésite pas une seconde. *« Alors au sens où Jean Moulin l'a sans doute été. Au sens où un homme de courage et de générosité n'a pu accepter la misère et l'oppression de son peuple. Au sens où la Résistance – les Français le savent bien – ne peut se faire sans la force. La guerre ne se fait pas avec des fleurs. Oui, pour moi, Georges Habache, c'est Moulin et de Gaulle. Des hommes qui ne capitulent pas. »* A l'écouter, les détournements d'avions initiés par le FPLP en 1970 sont un cri de désespoir : *« Devant l'indifférence totale de la communauté internationale, il a cherché à rallumer la flamme, nous redonner courage, faire en sorte que la cause du peuple palestinien ne sombre pas dans l'oubli. Ce fut l'épisode des kidnappings d'avions. Le monde entier soudain a entendu le message. C'est pourquoi, pour nous tous, c'est un symbole de dignité. »*

Le regard est brûlant, mais sans défi, hostilité ou provocation. Hamida connaît le poids des mots. Et sa parfaite connaissance de notre histoire interdit qu'on édulcore l'image. Elle a voulu frapper fort. Livrer un sentiment. Et puis donner l'échelle. Habache est une icône. A l'égal des plus grands. Mais qui saurait entendre ? *« Georges Habache a un peuple qui le vénère. Mais il n'a pas de pays, pas de terre... »* Les barrières en face de l'hôpital sont peu à peu rangées et l'établissement a réouvert ses portes aux malades. Raymonda jette un regard songeur. *« Il était hospitalisé au premier étage, dans une très petite chambre. J'aurais aimé que vous puissiez le voir. Il ne parle presque pas, il ne peut plus le faire. Mais il a ce sourire qui ne le quitte pas. Et parfois, si on lui parle de soutiens et d'amis, quelques larmes perlent aux coins de ses yeux... Cet homme a toujours fait du bien. Le voir traiter comme un voyou, un mercenaire ou un bandit, est une ignominie. Cet homme, pour nous, est comme un saint... »*

Un saint qui appelle des martyrs. Brusquement, la conversation, jusque-là presque paisible, bascule. Avec la même voix douce, toute de confidence, Raymonda Hawa Tawil confie : *« Si quelque chose était arrivé à Georges Habache, vous auriez eu des explosions dans tout Paris. Des jeunes, des militants, sont prêts à mourir pour lui. »*

ANNICK COJEAN

POLITIQUE

L'élection législative partielle dans le Nord

Le large succès de M. Daubresse n'a pas empêché la progression du FN

M. Marc-Philippe Daubresse (UDF-CDS), maire de Lambersart, a été élu, dimanche 2 février, au second tour de la législative partielle organisée dans la 4e circonscription du Nord (Lille-ouest, Quesnoy-sur-Deûle) pour pourvoir au remplacement de Jacques Houssin, décédé en novembre dernier, député non inscrit, suppléant à l'Assemblée nationale de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé. M. Daubresse est sorti largement vainqueur, avec 77,87 % des suffrages exprimés, du duel qui l'opposait au candidat du Front national, M. Nicolas Crochet. Le résultat obtenu par M. Crochet confirme une certaine banalisation du vote d'extrême droite. Son représentant a recueilli 6 447 voix (22,12 %) au second tour contre 4 714 voix (15,71 %) au premier.

LILLE

de notre correspondant

Au lendemain du premier tour de scrutin qui avait vu l'effondrement du Parti socialiste dans cette circonscription, traditionnellement ancrée à droite et considérée comme une terre de la démocratie chrétienne, toutes les formations s'étaient mobilisées pour *«barrer la route au Front national»*. M. Claude Reynaert (PS), qui, sans attendre la moindre consigne de son parti, affirmait, dès le soir du premier tour, qu'il voterait pour M. Daubresse était suivi par sa fédération quelques heures plus tard. Les écologistes, tant les Verts que ceux de Génération Ecologie adoptaient la même attitude. M. Durieux lui-même appelait à barrer la route au FN. Seul le Parti communiste évitait de s'enfermer dans cette logique, préférant appeler au rassemblement autour de lui pour des scrutins futurs.

Pour autant, en dépit de cette mobilisation, M. Daubresse n'a pas réussi à empêcher le candidat du FN de progresser. Avec ses 6447 voix, M. Nicolas Crochet ne fait certes pas le plein des suffrages qui s'étaient portés sur M. Le Pen au premier tour de la présidentielle de 1988 (7 540 voix), mais il obtient 1 733 suffrages de plus qu'au premier tour. Ses gains se réalisent dans les zones où la progression du FN était la plus forte, dans des secteurs où l'effondrement du PS était d'autant plus sensible qu'il s'agissait de terres plus favorables à la gauche : ainsi à Saint-André, dont le maire est socialiste, où M. Crochet dépasse les 22 % ; à Marquette, commune ouvrière où il franchit la barre des 27 %, et encore à Comines, ancienne ville communiste, où il atteint les 28 %. Sur l'ensemble de la circonscription, le taux global de participation n'a guère varié, passant de 50,23 % à 50,85 %, mais à l'inverse de ce qui s'était passé au premier tour, on a davantage voté dans le canton de Lille-ouest que dans celui de Quesnoy-sur-Deûle. Il est vrai que le second tour de la cantonale partielle, organisée aux mêmes dates que la législative, se révélait sans enjeu après le retrait du candidat lepéniste face à M. Henri Segard (div. d.), arrivé en tête au premier tour *(lire ci-dessous)*. En outre, si on a compté 390 votants de plus au second tour, on a également décompté 1 250 bulletins blancs ou nuls supplémentaires.

L'opposition entend se servir de cette partielle comme d'un tremplin. M. Jacques Legendre (RPR), maire de Cambrai et tête de liste RPR-UDF pour les régionales dans le Nord, avait fait le déplacement jusqu'à Lambersart, dimanche soir 2 février. *«La victoire est en marche pour la région»*, affirmait M. Daubresse dans l'enthousiasme de la soirée.

JEAN-RENÉ LORE

[Né le 1er août 1953 à Lille (Nord), M. Marc-Philippe Daubresse, a été nommé en mars 1978, délégué général du Nord de l'UDF, M. Daubresse, qui avait milité dans les rangs de la Jeunesse étudiante chrétienne, est élu en 1983 au conseil municipal de Lambersart, où il devient adjoint. Conseiller régional, vice-président de la communauté urbaine de Lille, M. Daubresse (UDF-CDS) est maire de Lambersart depuis le 7 février 1988.]

	5 juin 1988		12 juin 1988		26 janvier 1992		2 février 1992	
Inscrits	63 326		63 324		62 658		62 658	
Votants	41 428		43 188		31 477		31 867	
Abstentions (%)	34,57		31,79		49,76		49,14	
Suffrages exprimés	40 543		41 952		29 997		29 137	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Marc-Philippe Daubresse (UDF-CDS)	19 401 (1)	47,85	23 974 (1)	57,14	14 042	46,81	22 690	77,87
Nicolas Crochet (FN)	4 203 (2)	10,36			4 714	15,71	6 447	22,12
Claude Reynaert (PS)	12 628 (3)	31,14	17 978 (3)	42,85	3 891	12,97		
Yves Le Meur (PC)	4 311 (4)	10,63			3 050	10,16		
Jean-Jacques Lefebvre (Verts)					2 548	8,49		
Régis Dufour-Lefort (GE)					1 752	5,84		

(1) M. Bruno Durieux, UDF-CDS; (2) Mme Marie-Danielle Rémy; (3) Mme Marie-Cécile Laidebeur; (4) M. Marcel Chateau.

Deux cantonales partielles

NORD : canton du Quesnoy-sur-Deûle (2e tour).

Inscr., 22304; vot., 12001; abst., 46,19 %; suffr. expr., 9 428. MM. Henri Segard, div. d., m. de Comines, 9411 voix (99,81 %), ELU; Nicolas Crochet, FN, 17 (0,18 %).

[Cette partielle était rendue nécessaire par le décès de Jacques Houssin (RPR), député non inscrit. Le candidat du Front national, M. Nicolas Crochet était arrivé en deuxième position derrière le candidat soutenu par le RPR et l'UDF, M. Henri Segard (div. dr.), maire de Comines. Le Front national avait décidé de se désister et de ne pas *«déclarer la guerre»* à M. Segard.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 22 304; vot., 12 673; abst., 43,18; suffr. expr., 12 072. MM. Segard, 5 359 voix (44,39 % %); Nicolas Crochet, FN, 1 616 (13,38 %); Jean-Jacques Lefebvre, Verts, 1 480 (12,25 %); Roger Renard, PC, cons. mun. de Comines, 1 305 (10,81 %); Didier Pira, PS, cons. mun. de Pérenchies, 1 286 (10,65 %); Marcel Honoré, ex-RPR, 1 026 (8,49 %). En 1988, Jacques Houssin avait été réélu au premier tour, avec 7 020 voix (62,97 %) contre 2 497 (22,39 %) à Mme Jeanne-Marie Hollebecq, PS et 1 631 (14,63 %) à M. Marcel Chateau, PC sur 21 827 inscrits, 11 462 votants (soit 47,48 % d'abstention) et 11 148 suffrages exprimés.]

BAS-RHIN : canton de Bischwiller (2e tour).

Inscr., 27551; vot., 14131; abst., 48,70 % %; suffr. expr., 13 275. MM. Louis Becker, UDF-CDS, m. de Herrlisheim, 7 705 voix (58,04 %), ELU; Jean-Luc Hirtler, RPR, m. de Bischwiller, 5570 (41,95 %).

[Ce siège, détenu pendant vingt-sept ans par Paul Kauss, sénateur RPR, décédé le 3 novembre dernier, revient à l'UDF. Bien qu'arrivé en tête au premier tour, M. Jean-Louis Hirtler (RPR), maire du chef-lieu a été battu par le CDS, M. Louis Becker qui s'était maintenu malgré les pressions. Pour ce duel RPR-UDF, la participation a baissé de quatre points et demi.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 27 551; vot., 15 373; abst., 44,20 %; suffr. expr., 14 806. MM. Hirtler, 3 751 voix (25,33 %); Becker, 3 231 (21,82 %); François Schultz, FN, 2 132 (14,39 %); Denis Hommel, GE, m. de Offenforf, 1 691 (11,42 %); Robert Metz, PS, 1 462 (9,87 %); Robert Spieler, ext. d., cons. rég., anc. dép., 1 178 (7,95); Patrick Wabnitz, Verts, 989 (6,67 %); Patrick Huss, div. d., 296 (1,99 %); Roger Colas, PC, 76 (0,51 %). En 1988, Paul Kauss avait été réélu au premier tour avec 7 557 voix (67,05 %), contre 2 423 (21,49 %) à Robert Metz, PS, 1 104 (9,79 %) à Mme France Daulard, FN et 186 (1,65 %) à Mme Irène Azour-Clausmann. Il y avait eu 11 270 suffrages exprimés et 11722 votants (soit 56,62 % d'abstention) 27 027 inscrits.]

La préparation des élections régionales du 22 mars

M. Le Pen obtient le soutien de M. Médecin et enrôle la fille de l'ancien maire de Nice

M. Jean-Marie Le Pen, tête de liste du Front national dans les Alpes-Maritimes, a rendu publique, samedi 1er février, à Nice, une lettre de M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de la ville, dans laquelle celui-ci appelle à voter en sa faveur *«pour prouver que le complot socialiste [contre moi] est en train d'échouer»*. M. Le Pen, qui s'est félicité de *«cet appoint de forces qui vient renforcer celles, déjà appréciables, du Front national»*, a également annoncé la candidature sur sa liste, en treizième position – sur vingt-huit candidats – de la fille aînée de M. Médecin.

NICE

de notre correspondant régional

Deux «coups médiatiques» dans la même journée, exploités séparément pour en retirer un double bénéfice : M. Le Pen a habilement manœuvré pour lancer sa campagne dans les Alpes-Maritimes à l'occasion d'une «convention régionale» du FN qui lui a permis, par ailleurs, de présenter l'ensemble des candidats de son parti dans les six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'ancien maire de Nice justifie sa position dans une lettre manuscrite de dix pages, écrite le 15 janvier, de Punta-del-Este, en Uruguay, où il vit en exil depuis septembre 1990. Se présentant comme une victime expiatoire du pouvoir socialiste, il dénonce, d'abord, les conditions dans lesquelles il a été condamné, le 6 janvier dernier, à un an de prison pour délit d'ingérence, au cours d'*«un des derniers procès staliniens, hors la présence de l'accusé, sans défenseur, devant un tribunal de théâtre politiquement aux ordres* (...)». Il oppose, ensuite, *«le silence timoré d'une classe politique, complice par intérêt»*, à l'attitude de Jean-Marie Le Pen qui a été le seul à le considérer comme la *«victime d'une persécution. Je n'en suis pas surpris*, ajoute-t-il, *et je reconnais, ici, l'homme tranquille, lucide et courageux dont je m'honore d'être l'ami depuis trente ans».*

«Puisque inéligible me voici devenu, conclut-il, *les Niçois, les Azuréens, les montagnards des Alpes-Maritimes, qui m'ont toujours soutenu et qui, je le sais, continuent à m'aimer, ont, en votant pour Jean-Marie Le Pen, une occasion de prouver, de façon éclatante, que le complot socialiste contre moi est en train d'échouer puisque je pèse encore de quelque poids dans la balance électorale.»*

M. Le Pen s'est vivement félicité du soutien *«de l'homme politique le plus influent de cette ville et de ce département»* sans se risquer, toutefois, à quantifier le bénéfice électoral qu'il compte en retirer. Parmi les élus de droite du département, la réaction la plus vive a été celle de M. Michel Mouillot, maire (PR) de Cannes et porte-parole de l'UDF, pour qui M. Médecin *«a jeté le masque»* et *«cherche à prendre sa revanche en pratiquant la politique de la terre brûlée. Les Niçois*, a-t-il ajouté, *doivent être déçus de se voir brader au Front national. Je les invite à ne pas se laisser manipuler à distance. M. Médecin est parti, en abandonnant sa ville. Il est mal placé, aujourd'hui, pour donner, décemment, des consignes de vote crédibles à ses anciens électeurs»*. M. Bernard Asso, conseiller général (RPR), interprète, lui aussi, le soutien de M. Médecin au FN comme *«un désir de revanche politique. Celui que l'on a toujours élu, pendant vingt-cinq ans, pour défendre les intérêts des Niçois*, constate-t-il, *a décidé de défendre, aujourd'hui, les intérêts d'un parti, au risque de faire exploser la communauté niçoise»*.

De son côté, Mme Martine Daugreilh, député (RPR) des Alpes-Maritimes, juge *«assez drôle de voir ceux qui, en 1989, traitaient Jacques Médecin de Duce, se prévaloir maintenant de son aide électorale»* et considère la lettre de M. Médecin comme *«celle d'un homme blessé, désespéré et amer»*. Mme Daugreilh s'étonne, par ailleurs, de la place *«non éligible»* réservée sur sa liste, par M. Le Pen, à la fille aînée de M. Médecin, Mme Martine Catinchi, âgée de trente-six ans. Ce qui *«prouve que le FN utilise le nom des Médecin de façon honteuse»*. A ce sujet, M. Le Pen a indiqué qu'il prenait, ainsi, le pari *«de faire passer la moitié de sa liste...»*.

GUY PORTE

Abjurez ! »

NICE

de notre envoyé spécial

Plusieurs «ateliers» ont été organisés au cours de la convention régionale réunie par le Front national, samedi 1er février à Nice. L'un d'entre eux, consacré à la *«défense de l'identité»* était animé par trois avocats, Mes Guy Macary, Ronald Perdomo et Jean-Louis Bouguereau, conseillers régionaux du parti d'extrême droite. Evoquant les modalités d'un retrait de la double nationalité dont bénéficient certains beurs de la deuxième génération immigrée, Me Macary a indiqué que le Front national, arrivé au pouvoir, mettrait en usage l'abjuration.

«Si vous voulez rester Français, a dit, en effet, cet avocat en parlant des beurs, *vous êtes obligés d'abjurer votre nationalité d'origine.»* Pour lui, un tel acte devrait prendre la forme, devant un tribunal, d'une déclaration officielle de la part de ceux dont Me Macary affirme que, *«nés de parents étrangers, ils deviennent Français automatiquement, sans le savoir, ni le vouloir»*.

Jusqu'à présent, l'abjuration n'était conçue que comme la renonciation publique et solennelle à une religion ou à une opinion.

O. B.

□ **M. Michel Rocard : «se souvenir de M. Le Pen».** – *«Je n'aime pas l'insulte, ce n'est pas mon registre. Mais il faut tout de même savoir qui est M. Le Pen et s'en souvenir»*, a affirmé M. Michel Rocard, dimanche 2 février, à «7 sur 7» sur TF 1. *«Il se trouve que je suis le premier homme à l'avoir traîné devant un tribunal et à l'avoir fait condamner pour fraude électorale, dans une élection professionnelle d'étudiants. C'était en 1952. Il est ensuite allé en Algérie, il a torturé. Il est milliardaire, mais il y a un doute sur les conditions d'acquisition de sa fortune. Il a eu l'OAS comme ami et comme soutien, et il vient de recevoir le soutien de M. Jacques Médecin dont chacun sait que c'est un repris de justice condamné, lui, pour fraude personnelle»*, a ajouté l'ancien premier ministre.

□ **Le maire de Rennes interdit une salle au FN.** – M. Edmond Hervé (PS), maire de Rennes et député d'Ille-et-Vilaine, a retiré l'autorisation d'utilliser la salle de la Cité où devait avoir lieu, ce lundi soir 3 février, un meeting avec le délégué général du Front national, M. Bruno Mégret. Le maire de Rennes a motivé sa décision de retrait par le fait *«qu'il existe de très sérieuses menaces contre l'ordre public»*. Une quinzaine d'organisations, dont la fédération départementale du Parti socialiste, avaient demandé l'interdiction de cette réunion. – *(Corresp.)*

M. Antoine Waechter : pas de course au pouvoir

Invité de «L'heure de vérité», dimanche 2 février, sur Antenne 2, M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, a affirmé qu'il n'est *«pas nécessaire d'avoir une majorité absolue pour gouverner une région»*. *«Il n'est pas question pour nous de nous diluer dans quelque majorité que ce soit si c'est pour faire des compromis sur ce que nous voulons faire. Toute la force de notre démarche se situe là. C'est de privilégier nos convictions sur une espèce de course au pouvoir. Le pouvoir ne nous intéresse pas, s'il ne permet pas de peser sur la réalité des choses.»*

A «7 sur 7»

M. Rocard : «Pas de politique digne sans une forte référence éthique»

Pour la première fois depuis son départ de l'hôtel Matignon, M. Michel Rocard est intervenu à la télévision, dimanche 2 février, au cours de l'émission «7 sur 7», sur TF 1. Il a notamment souligné : *«L'élection présidentielle est en principe dans plus de deux ans et demi. C'est loin. Personne n'est Mme Soleil qui peut savoir ce qui va se passer? Je me charge de dire ce que je pense et de faire mes propositions au Parti socialiste.»*

Il a aussi souligné qu'il n'y avait pas *«de politique digne si elle n'a pas d'abord une forte référence morale, éthique et, sur ce point, depuis longtemps, il y a des malaises dans la société française»*, ajoutant que la justice n'avait *«réussi jusqu'à présent à incriminer, à accuser d'enrichissement personnel que quatre personnes, MM. Médecin, Farran, Nucci, Boucheron»* alors que *«nous avons un corps parlementaire* (...) *qui frise les mille* (...). *Quatre, il n'y a pas là de déshonneur»*. Sur ce sujet il a conclu *«la justice se doit à elle-même de témoigner aux Français de sa totale impartialité politique. Je ne doute pas que cela viendra»*.

L'ancien premier ministre a pris tout au long de son intervention ses distances avec l'action de son successeur, notamment sur la sécurité sociale, faisant aussi remarquer que la politique de délocalisation avait été lancée dès novembre 1990 et qu'elle impliquait *«une extrême attention dans les négociations avec le personnel concerné»*. Il a d'ailleurs commencé sa prestation en déclarant : *«J'ai un successeur et je voudrais l'assurer de ma solidarité politique. Reste que j'avais appris à faire marcher Matignon et j'ai des jugements critiques ici ou là»*.

LE FRONT NATIONAL, VINGT ANS APRÈS

Vaincre la peur

Suite de la première page

Il s'agissait d'actualiser la «révolution nationale» prêchée par Philippe Pétain de 1940 à 1942, à l'époque où le gouvernement de Vichy se proposait d'enrayer la *«décadence»* de la France en poussant son zèle jusqu'à anticiper les ordres des nazis dans leur délire antisémite : *«La Révolution consiste à détruire totalement l'ancien régime et à réaliser intégralement l'Ordre nouveau*, affirmaient dans leur manifeste ces «rénovateurs». *Nous sommes de vrais révolutionnaires car nous sommes décidés à aller jusqu'au bout de cette nécessité, quoi qu'il puisse en coûter. Renversant le régime décadent et ses valets, transformant de fond en comble une société écroulée sous ses défauts et ses vices, nous bâtirons un monde nouveau, un monde libéré de l'exploitation du travailleur, un monde de beauté, de courage et de justice.»*

Promu président de ce nouveau parti parce que, aux yeux des jeunes gens d'Ordre nouveau, il offrait le triple avantage de posséder une auréole d'ancien député poujadiste, une réputation de tribun-baroudeur et une antipathie au-dessus de tout soupçon pour les gaullistes et leurs rejetons pompidoliens, M. Jean-Marie Le Pen ajoutait alors, dans le droit-fil de ses engagements contre l'accession de l'Algérie à l'indépendance et l'abandon de l'Indochine : *«Dans ce combat nous n'irons pas seuls; il y aura avec nous la cohorte immense et glorieuse de tous ceux qui sont tombés dans les rizières, dans les djebels et face aux poteaux d'exécution.»*

Il y avait déjà, entre autres, à ses côtés, certains anciens Waffen-SS, tel Pierre Bousquet, décédé l'été dernier, qui anima ensuite le groupuscule Militant, et un jeune professeur d'histoire, François Duprat, qui apporta une contribution non négligeable à la promotion des thèses «révisionnistes» (jusqu'à son mystérieux assassinat, en mars 1978, entre les deux tours des élections législatives) en commercialisant une vingtaine d'ouvrages destinés à falsifier l'histoire du nazisme par le canal du réseau de presse constitué à l'intérieur du mouvement autour de sa revue des *Cahiers européens*.

Il fallut attendre la dissolution d'Ordre nouveau, en juin 1973, pour que M. Le Pen parvînt peu à peu à évincer ses rivaux et à prendre le contrôle du Front national jusqu'à en faire un parti à sa dévotion avant de le guider vers le même objectif par des voies moins abruptes et plus démagogiques. Les mêmes qui le dépeignent aujourd'hui, à l'instar de M. François Brigneau, comme *«un prophète inspiré»*, lui reprochaient, à l'époque, sa propension à l'autoritarisme.

Trois conditions

Il ne faut pas avoir peur du Front national parce qu'il n'est ainsi qu'une résurgence des courants idéologiques qui, depuis 1789, de Mac-Mahon à Pétain en passant par Boulanger et Maurras, ont véhiculé, en vain, les mêmes thèmes sans jamais parvenir à les faire partager durablement à la société française.

Il ne le faut pas, bien que M. Le Pen pèse depuis dix ans sur notre pays et qu'il ait réussi, comme le souligne l'historien Michel Winock, *«ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait su réaliser, l'union de tous ces protestataires, traditionalistes et intégristes catholiques, nostalgiques de l'Algérie française, néo-nazis, néo-poujadistes, antisémites, nationalistes, petites gens apeurées par les bouleversements socio-économiques, la montée de la délinquance, les violences de la civilisation urbaine...»* (1).

Il ne le faut pas, même si M. Le Pen a reçu des renforts qui lui ont permis, ces dernières années, d'enjoliver ses thèses avec des parements intellectuels issus des laboratoires de la «nouvelle droite» des années 70-80 *via* le GRECE (Groupement de recherches et d'études sur la civilisation européenne) et le Club de l'Horloge, lesquels aspiraient naguère à renouveler la pensée française au profit de la droite libérale.

On peut donc ne pas avoir peur de M. Le Pen. A trois conditions.

A condition de ne pas sous-estimer la gravité du mal social que l'audience du Front national révèle et dont il se nourrit. Le parti de la peur n'a jamais rien construit de solide nulle part mais il possède, en France, des fondations anciennes. Ceux des thèmes du Front national qui expriment une conception du monde aristocratique, hiérarchique, antiégalitaire, antidémocratique et, dans leurs profondeurs, antichrétienne ne doivent rien au pangermanisme du début du siècle. Ce n'est pas en Allemagne mais en France que le comte de Gobineau a théorisé le racisme avec son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855) pour proclamer, bien avant Hitler, la prééminence de la race blanche. Le préfascisme dont M. Le Pen se fait le vecteur par le projet de société réactionnaire qu'il a exposé dans son ouvrage de 1984, *les Français d'abord*, doit moins à l'ancien socialiste Mussolini qu'à une ascendance purement française.

Dans leurs travaux historiques, Pierre Milza et Zeev Sternhell ont mis en relief son lien avec la pensée de Jules Soury, *«véritable médiateur entre le darwinisme social et le nationalisme préfasciste»* (Milza), qui fut le professeur de Maurice Barrès à la Sorbonne et qui véhiculait déjà, à la fin du siècle dernier, *«la hantise de la décadence appliquée à notre civilisation»*, *«avec l'immanquable référence aux forces dissolvantes qui hâtent la dégénérescence du corps social : les déviants, les étrangers, les francs-maçons et les juifs»* (Sternhell)

Dans sa thèse consacrée à l'étude psychosociale des hommes et des femmes qui adhèrent aujourd'hui au Front national, Birgitta Orfali a parfaitement analysé le danger des trois thèmes clés du Front national – l'immigration, le sida, la décadence morale – dont la corrélation *«en appelle à une réaction de l'imaginaire, voire de l'inconscient collectif»* au nom de la sauvegarde de l'*«identité nationale»*. Elle a donné la mesure de leur potentiel dévastateur dans une société en quête de nouveaux points de repère, donc redevenue vulnérable : *«L'adhésion à ce parti marginal démarginalise l'individu et cet aspect joue un rôle dans le devenir du Front national qui de sociogroupe devient un psychogroupe. La minorité se transforme ainsi en mouvement social. L'hétérogénéité des adhérents, loin de poser un obstacle à la cohésion minoritaire, ne fait que renforcer celle-ci et permet une radicalisation, voire une extrémisation éventuelles.»* (2) Quand les thèses de la peur pénètrent une société au point qu'un individu sur trois s'y déclare globalement d'accord avec elles, cela signifie, en effet, qu'il y a péril en la demeure. La France a atteint ce seuil critique. Elle bénéficie d'un rempart protecteur, si l'on en juge par le fait que, dans leur grande majorité, les mêmes Français continuent de se défier de M. Le Pen (3). Mais ce constat ne met pas la démocratie française à l'abri d'une altération, parce que, justement, les dynamiques politiques ne sont pas exemptes d'irrationnel. C'est donc l'affaire de tous les démocrates.



A condition, aussi, de ne pas formuler un diagnostic incomplet. On a beaucoup dit et écrit, depuis ses premiers succès électoraux, en 1982-1983, sur le contexte de crise économique, sociale, culturelle, qui a favorisé l'émergence politique du Front national ainsi que sur la responsabilité des grands moyens audiovisuels de communication qui ont amplifié «l'effet Le Pen» en mettant sans discernement leur puissance surmultiplicatrice au service d'un verbe ravageur. Mais, aujourd'hui comme dans les années 30, la crise économique et sociale se double d'une crise politique. Si autant de Français adhèrent aux idées du Front national, c'est également parce qu'ils ressentent l'existence d'une crise de légitimité, d'autorité, de valeurs. La responsabilité particulière du Parti socialiste se situe sur ce terrain.

Que s'est-il passé de si extraordinaire, en France, en 1982-1983, pour que le Front national capte soudain l'attention de beaucoup d'électeurs et accède enfin, par la vertu des suffrages, au paradis politique qui se refusait obstinément à lui depuis sa création? Rien. Sinon que la gauche porteuse de mythes, parvenue au pouvoir en 1981, qui avait exaspéré une partie de l'électorat de droite par sa seule présence au pouvoir, commença à décevoir les espérances démesurées qu'elle avait suscitées dans une partie de son électorat populaire. A partir du moment où les socialistes, cumulant les pouvoirs exécutif et législatif, entreprirent de se convertir au réalisme dans la gestion des affaires du pays, alors que le RPR et l'UDF n'avaient pas eu le temps de retrouver une virginité politique, une situation de vide politique se créait fatalement. M. Le Pen n'a fait que s'engouffrer dans la brèche.

La violence du discours

«Le mouvement lepéniste, explique Pierre-André Taguieff, chercheur au CNRS, *a su saisir au vol la perte de foi en l'Etat-providence pour installer son offre de foi substitutive : la foi en la nation, anachronisme provocateur à première vue et pourtant doté d'une puissance de séduction immédiatement vérifiée. La violence du discours nationaliste devenait la raison principale de son pouvoir attractif : violence qui tranchait avec l'atmosphère quiète d'une société politique réconciliée, pacifiée, mais attiédie et affadie, communiant autour du libéralisme économique et de son culte de la «performance», de l'individualisme hédoniste (le citoyen jouisseur), de l'humanisme rhétorique qui n'aime que les «victimes» et du culte de la démocratie libérale-pluraliste comme figure indépassable de l'Etat de droit»* (4).

Donc, ce n'est ni en banalisant davantage ses thèmes, ni en légitimant ses discours, encore moins en se limitant à en dénoncer les dangers que les autres partis politiques peuvent espérer faire reculer le Front national : *«Il reculera*, comme le souligne Jean Viard, sociologue au CNRS, *de ce que les gens qui le soutiennent trouveront un autre projet capable de donner un sens à leur vie.»* C'est, en premier lieu, l'affaire des gouvernants et de tous les autres délégataires du peuple souverain.

A condition, enfin, de le combattre sur tous les terrains parce que l'histoire des démocraties enseigne que les minorités extrémistes ne sont fortes que de la faiblesse de ceux qu'elles menacent. De le combattre tranquillement, parce rien n'autorise à penser que, malgré son état dépressif actuel et les taux d'abstention enregistrés aux élections partielles, la société française soit vraiment sur le point de succomber à une pulsion suicidaire. Mais de le combattre, fermement, sans plus attendre, parce qu'il a déjà tellement gagné dans les esprits que le pire ne devient plus totalement inconcevable.

Si M. Le Pen, profitant d'une indifférence collective, se trouvait un jour en position d'accéder au pouvoir et d'appliquer son programme totalitaire, les dégâts seraient tels que, très vite, sa «remise en ordre» de la France engendrerait inéluctablement des mouvements de révolte. Immigration ou pas, aucune société civilisée ne supporterait longtemps, de nos jours, la mise en œuvre d'un pouvoir personnel fondé sur le rejet d'autrui et le culte du bouc émissaire. Il y a même fort à parier que, le cas échéant, le premier Gavroche serait un beur des banlieues. Certes. Faudrait-il, pour autant, s'accommoder d'une telle perspective?

Si l'on admet que la sauvegarde des institutions démocratiques est en jeu au moment où la France s'apprête à célébrer le bicentenaire de la fondation de la République, il convient d'en conclure que la lutte contre le développement de cette spirale anachronique mériterait de devenir un objectif prioritaire transcendant les clivages habituels et retournant contre M. Le Pen sa propre dialectique, car ce sont ses thèses passéistes qui dénaturent les valeurs républicaines et menacent la France de décadence.

La prise de conscience de cette nécessité s'exprime déjà à travers le pays, ainsi que l'ont démontré les diverses manifestations et prises de position de ces dernières semaines. Ce sursaut prouve qu'existent les bases d'un consensus majoritaire. Comment les fortifier? C'est l'affaire de tout le monde. Il n'y a pas de pire menace pour les vieilles démocraties que l'illusion de se croire immortelles entretenue par des citoyens négligents.

ALAIN ROLLAT

(1) Travaux du Cercle Condorcet, Ligue des droits de l'homme, *l'Extrême Droite en questions*, Etudes et Documentation internationales, 1991.

(2) *L'adhésion au Front national*, Birgitta Orfali, Editions Kimé, 1990.

(3) Se reporter notamment aux sondages de la SOFRES effectués pour *le Monde* depuis 1984.

(4) Extrait du *Manifeste des 50*, Régine Deforges, 1992.

Prochain article

Des «cercles» qui tournent à vide

A Toulouse

«Oui, c'est vrai, ils sont nuls»

TOULOUSE

de nos envoyées spéciales

En parler ou pas? Faut-il vraiment raconter ce cassoulet du Front national à Villeur-sur-Tarn, une jolie commune pourtant, de la Haute-Garonne, toute rose jusqu'à la mairie? Qu'en dire, sinon qu'il était ordinaire, qu'il avait été préparé par la cinquième de liste régionale, qu'il coûtait 50 F, et qu'il s'est terminé par un récital d'opérette offert par une cantatrice à la retraite?

Faut-il décrire ce banquet dominical où chacun avait devant son assiette quelques échantillons de la littérature lepéniste, ces tracts *«On vous ment»* mais le Front national vous dit tout et en caractères gras? Faut-il rapporter ces calembours, ces imparfaits du subjonctif ostentatoires? Ces promesses d'apocalypse *«à cause d'eux»*?

Faut-il s'inspirer plutôt des confrères, *la Dépêche du Midi* ou FR-3, qui n'accordent à l'extrême droite que le tarif syndical, c'est-à-dire, selon l'expression d'un journaliste de la station régionale, le *«minimum minimorum»*? De la méthode Baudis, encore plus radicale, et qui consiste à ne *«jamais»* en parler? Cela n'empêche pas l'un de ses adjoints d'en parler, lui, avec tendresse, ni le Front national de se situer *grosso modo* dans la moyenne nationale (1). Mais à Toulouse, au moins, on peut avoir l'impression qu'il n'existe pas.

En parler ou pas? Ils étaient 220 militants dans l'ancien dispensaire d'hygiène sociale de Villemur-sur-Tarn. Et pas un crâne rasé. *«Le Pen, on en parle trop»*, grogne-t-on à Toulouse dans un chœur subitement unanime. *«Il ne faut pas s'obséder avec le Front national. Il faut vivre»*, dit un jeune fils de Harki.

«C'est un syndrome parisien. On joue à se faire peur», s'emporte le policier Hubert Lortet, responsable régional de la FASP, en produisant des chiffres : 5 % des voix pour la FPIP, le syndicat d'extrême droite, aux élections professionnelles de 1989 contre 6,65 % sur le plan national. Mais quelques tracts circulent au commissariat qui appellent *«un chat un chat»*. Et il faut parfois se placer *«au ras-des-paquerettes»* pour raisonner un ilotier qui *«disjoncte»* : *«Le collègue, c'est un Arabe. Il ne t'a pas poignardé dans le dos. Il ne t'a pas piqué ton portefeuille, alors tu vois»* ... Cette pédagogie a, semble-t-il, des vertus sédatives : *«Les gens savent bien que trois charters de plus, ça ne changera pas leur vie.»*

En parler ou pas? Ils étaient 220 militants, pour la plupart d'un certain âge. Mais le président régional du syndicat CGC de la métallurgie, quarante-trois ans, administrateur à l'URSSAF, figurait parmi les organisateurs du cassoulet. Le *«patron»* de la CGC pour l'ensemble de la région, M. Bernard Gendre, ne semble pas s'en inquiéter. *«Je ne fais pas de sinistrose. Il y a une amplification du phénomène Le Pen par les médias. Le Front national, c'est un groupuscule d'agitateurs.»* Dans le bureau voisin, l'*«agitateur»*, deuxième sur la liste des régionales, est en train de travailler. Il a été *«mis en disponibilité»* jusqu'au scrutin, la CGC et ses 3 500 adhérents ne pouvant être associés à une élection *«quelle qu'elle soit»*. S'il est élu, il pourra cumuler les fonctions. Comme dit M. Gendre, *«on est en train de gonfler un ballon. Peut-être finira-t-il par exister et on y aura tous participé»*.

Les «louanges de Pétain»

En parler sur quel ton? On en vient à douter. Dans le bureau d'un procureur qui s'appuie sur les statistiques, on dédramatise. Dans le bureau voisin, on se voit déjà derrière les barreaux. C'est celui d'un substitut chrétien mais autoritaire qui se félicite d'avoir été à l'origine de l'incarcération d'un mineur. Et qui, récapitulant les douze plaintes pour discrimination raciale dont il a eu à s'occuper en six mois, s'aperçoit qu'il les a toutes classées. Sous les lambris d'une salle des professeurs de l'université des sciences sociales, où une demi-douzaine d'enseignants sur 150 sont étiquetés à l'extrême-droite, c'est la solidarité de corps qui prend le pas lorsqu'on en vient à évoquer des cas précis. *«Il s'est laissé entraîner.»*

En parler comment? Faut-il citer ces militants, tout à leur obsession de la respectabilité, qui se présentent avec leur carte de visite d'ingénieur-vente ou de polytechnicien de cinquante-neuf ans et qui ont besoin, à deux mois des élections, qu'on les aide à exister? Faut-il vraiment, dès la première petite escroquerie découverte, aller vérifier tous les titres et médailles annoncés pour voir si cela ne se dégonfle pas aussi de ce côté-là? Téléphoner à SupAéro? Un professeur, exact. A la société de chasse d'Aurignac, 1 000 habitants? Faux, c'est à Boussan, 200 habitants, que le FN infiltre dangereusement les parties de chasse. Appeler la SPA ?

Faut-il se laisser entraîner aussi sur ce terrain, là? Ecumer tout ce que les pages jaunes de l'annuaire comptent de socioprofessionnels pour s'entendre confirmer de source autorisée ce que la société civile a dit d'entrée : *«Des cercles? Jamais entendu parler.»* Faut-il en venir à demander des pièces justificatives? Au premier *«adhérent depuis Carpentras»*, on écoute, pour un peu on ferait son *mea culpa*. Au troisième, on demande des chiffres. La date, bien sûr, ne correspond pas.

Et il suffit de passer à l'improviste au siège de la fédération toulousaine, un appartement de sept pièces tapissé d'affiches à la gloire de la *«Ripouxrépublique»*, pour apercevoir les limites du polissage. A peine le temps de ramasser un tract – anonyme – et on est congédié. Le Front national n'abuse jamais longtemps. Les exclus en témoignent. Un «turn-over» impressionnant. Sur 32 candidats aux régionales, plus de 25 sont des nouveaux, d'autant plus motivés d'ailleurs qu'ils n'ont, pour beaucoup, aucune expérience politique.

Faut-il en venir à rappeler ces guerres de religion à la fédération, où des micro-groupuscules intégristes s'accusaient eux-mêmes d'*«entrisme»*? Ces excommunications subies par quelques «laïcs» ayant eu le tort de divorcer ou, médecin, de ne pas condamner énergiquement l'avortement? L'ancien secrétaire fédéral en est retourné à ses grandes orgues et sa messe en latin. Signalons-le au passage : Toulouse, qui est toujours tellement Hermès, tellement Ariane, paraît entretenir aussi un solide bastion traditionaliste.

Faut-il refaire le portrait du garagiste que nous campions dans ces colonnes en 1985 (*le Monde* des 17-18 février 1985), alors qu'il venait de quitter le RPR et qui, maintenant, n'est plus au FN depuis trois ans déjà? Ancien conseiller municipal, il en a eu assez, à son âge, de devoir *«avoir le petit doigt sur la couture du pantalon»*. Et il a *«entendu chanter les louanges de Pétain»*. Faut-il décrire les mains nerveuses de ce militant d'origine juive qui vient de recevoir une bonne bourrade de cassoulet? *«Quand on sera au pouvoir, on t'achètera un four à micro-ondes.»*

Des tigres de papier

Faut-il encourager un médecin qui vient de financer la publication d'un magazine à scandales? A la corpo de médecine, il était au nombre de ceux que l'on appelait les *«fachos»*. *«Moi, petit médecin de province, j'avais raison sur le Vietnam. Et Sartre avait tort!»* Les intellectuels se sont trompés, toutes les portes sont ouvertes. *«Je me purge à mon petit niveau.»*

Faut-il citer les termes de ce tract anonyme saisi à la fédération, une comptine amusante à propos du chef de l'Etat? C'est un texte à *«photocopier dix fois»* et à envoyer à dix personnes. Le principe de la chaîne. Comment, autrement dit, atteindre une diffusion exponentielle lorsqu'on est peu nombreux? Un militant, déjà, se prend pour Lénine : *«La propagande, c'est diffuser en petit comité un grand nombre d'idées. L'agitation, c'est la diffusion d'un petit nombre d'idées à un grand nombre de gens.»* Puis revient brutalement atterrir à Villemur-sur-Tarn, 4 800 habitants : *«En fait, on est des amateurs.»*

«Ils ont des raisonnements à la con, mais on comprend pourquoi ils les tiennent», grimace un policier. A force de comprendre le voisin du voisin, la chaîne va son chemin, selon la même logique de proximité qui consiste à affirmer qu'il faudrait *«préférer»* un cousin borné à un voisin génial. Jusqu'au jour où la chaîne se brise sur un gros «non», par exemple au comptoir d'un bistrot. Le garçon de café a sursauté. Réveillé. *«Oui, c'est vrai, ils sont nuls.»*

En parler ou pas? Il faut peut-être propager pêle-mêle les mille propositions officielles ou individuelles entendues entre le cassoulet et la galette des rois. *«On va résoudre très vite le problème du chômage»*. On fera *«une sorte de Médecins sans frontières»* d'extrême droite, les militants du Front seront les *«french doctors»* de la Chrétienté. La région sera dotée d'un *«observatoire de l'immigration»*, d'un *«observatoire du chômage»*, d'un *«observatoire de l'insécurité»*, d'un *«centre de défense et de promotion du petit commerce et de l'artisanat»* et d'un *«institut d'études écologiques»*.

«On supprimera les chambres d'agriculture.» Là, c'est un paysan qui parle. *«Ça m'embête de faire de la politique, mais compte tenu des difficultés, j'ai dit : il faut y aller. Exploiter le peuple, ça se retourne toujours contre les dirigeants.»*

«Il faudrait supprimer le Parlement européen. Ça éloigne le pouvoir du peuple et il faut aller manifester à Bruxelles (...) Il faudrait supprimer une partie des fonctionnaires. Ils pourraient revenir à la terre. Comme on reviendrait au protectionnisme, les autres fonctionnaires pourraient devenir douaniers. L'excès de liberté, ça tue le peuple français. Pour cela, il faut que Le Pen devienne tout de suite président. Il n'y a pas de transition possible. C'est un changement complet de société. Et il faudrait entraîner les autres pays.»

En parler ou pas? Ce sont – encore? – des tigres de papier.

CORINE LESNES et DANIÈLE ROUARD

(1) Avec 13,5 % des voix, le FN a légèrement dépassé à Toulouse la moyenne nationale aux européennes de 1989 (11,7 %). En 1984, il réalisait 11,4 %. Aux dernières municipales, il n'a enregistré que 4,3 % des suffrages.

ESPACE EUROPEEN

Lune de miel entre le Portugal et la Communauté

Lisbonne a su profiter de la manne venue de Bruxelles et entend bien rappeler à ses partenaires leur « devoir de solidarité »

Le Portugal assume la présidence de la Communauté du 1er janvier au 30 juin. Il prend son rôle très au sérieux, d'autant qu'il a su profiter de la manne communautaire. Toutefois la croissance économique n'a pas permis de mettre fin aux inégalités ***(lire page 14 l'article de notre correspondante).***

LISBONNE

de notre envoyé spécial

« *AVANT la fin de l'année, l'escudo aura intégré le mécanisme de change du système monétaire européen (SME). D'ailleurs, depuis des mois, nous sommes* de facto *dans le système.* » Ce pronostic, avancé voilà quelques jours à Lisbonne par un des plus illustres banquiers portugais, même s'il n'est qu'à moitié sérieux, en dit long sur la confiance que manifestent les milieux dirigeants quant aux facultés de développement de leur pays. Et cette aptitude au progrès, que confirment les performances économiques des dernières années, ils l'attribuent, pour une large part, à leur adhésion à la Communauté, le 1er janvier 1986. *« Le bon événement au bon moment »*, constate ce même interlocuteur. *« Dans les localités les plus éloignées, en raison de l'impact des fonds structurels, les gens établissent un lien très clair entre l'amélioration de leurs conditions de vie et notre adhésion à la CEE »*, confirme Mme Isabel Mota, la ravissante et dynamique secrétaire d'État à la planification et au développement régional.

Bref, sur les bords du Tage, la Communauté est populaire, et les propos entendus en France, à propos des relations avec l'Europe de l'Est, sur *« le mur de l'argent qui remplacerait le rideau de fer »* paraissent tout à fait injustes. La Communauté, dont les ressources sont limitées, n'a rien d'un club de riches et traite, lorsque nécessaire, ses propres problèmes de pauvreté. Il y a dix ans, la misère, presque la famine, régnait dans la région de Setubal – où, aujourd'hui, Ford et Volkswagen s'apprêtent à produire des voitures qui concurrenceront la Renault Espace, – dans l'Alentejo, dans le Nord. La transformation est impressionnante et il faut largement l'imputer à l'effort de solidarité accompli par la CEE au profit du Portugal comme des autres pays « périphériques » de l'Europe des Douze, même si certains d'entre eux, telle la Grèce, n'ont pas su aussi bien en tirer profit.

Priorité à la « cohésion interne »

Cet effort est loin d'être achevé, et les Douze s'apprêtent, durant ce semestre de la présidence portugaise, à engager le débat sur les moyens financiers qu'il leur faudra consacrer, au cours de la période quinquennale 1993-1997, à l'équipement et à la modernisation des moins nantis d'entre eux. Une mise à niveau que rend encore plus nécessaire la perspective de l'union économique et monétaire (UEM). Aussi, les gouvernements de cette « Europe périphérique » suivront avec une grande attention ce débat sur la *« cohésion économique et sociale »*, comme on dit à Bruxelles, avec l'idée de fermement rappeler à l'ordre leurs partenaires de l'Europe du Nord s'ils tentaient de se soustraire à leur « devoir de solidarité ». *« Il y a une responsabilité indiscutable de la Communauté vis-à-vis de l'Europe de l'Est, mais il ne peut pas y avoir de Communauté sans cohésion interne. C'est cela la grande question politique du moment »*, résume Mme Mota.

L'essor qu'il s'agit de consolider est indéniable, même s'il se diffuse moins qu'il serait souhaitable au sein de la population : la croissance continue à être supérieure à la moyenne de la CEE, le chômage reste limité et l'inflation, contre laquelle la lutte se poursuit avec détermination, a déjà été sensiblement réduite. La balance des paiements courants est pratiquement en équilibre, ce qui est une performance appréciable compte tenu du niveau encore élevé de la hausse des prix et de la surévaluation de l'escudo, due elle-même à des taux d'intérêt atteignant des sommets. *« Ces résultats témoignent de l'amélioration spectaculaire de notre productivité. La compétitivité ne se mesure pas uniquement en termes d'inflation et de taux de change. Ils ont été acquis alors que pourtant la demande de clients importants, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la France était en perte de vitesse du fait du ralentissement de l'activité. Mais, en 1991, en dépit de cet environnement relativement peu favorable, nous avons gagné des parts de marché en Espagne et en Allemagne »*, observe M. Tavares Moreira, le gouverneur de la Banque du Portugal.

L'objectif du gouvernement est de faire baisser l'inflation – supérieure à 10 % aujourd'hui – de deux points en 1992. Faute de pouvoir recourir davantage à la politique monétaire, déjà utilisée au-delà du raisonnable (les taux d'intérêt bancaires se situent facilement au-dessus de 22-23 %), il va devoir faire porter son effort sur la réduction du déficit des finances publiques. La volonté des pouvoirs publics, selon le gouverneur de la Banque nationale, est de le ramener de 6 % du PIB en 1991 à 4 % en 1992.

La poursuite active du programme de privatisation facilite sans doute cette politique de désinflation. Mais, d'un autre côté, cette dernière ne peut que peser sur les salaires (qui, nous dit-on, ont augmenté en moyenne de 14 % en 1991, reflétant ainsi la pénurie de main-d'œuvre qualifiée) et ralentir une réforme des structures qui est loin d'être achevée : l'agriculture représente encore 20 % de la population active, et le déficit en logements, qui contribue au maintien de bidonvilles dans les banlieues de Lisbonne et de Porto, la deuxième ville du pays, demeure aigu.

Afflux des investissements étrangers

Décélération de la croissance, pression sur les salaires, structures encore souvent archaïques : le Portugal qui gagne n'en est pas pour autant atteint par la morosité. Son image d'élève appliqué de la classe européenne le sert, et il le sait. Les investissements étrangers, c'est-à-dire surtout de provenance communautaire, affluent, contribuant à la croissance et, plus précieux encore, à la diversification de la production. Au siège de l'Association industrielle portugaise, on ne s'inquiète pas outre mesure de la perspective de concurrence accrue qui résultera de la mise en place du marché unique de 1993, mais, en revanche, on s'y félicite de *« la réussite remarquable »* obtenue, en grande partie grâce aux investissements étrangers, dans des secteurs comme les composants automobiles et électroniques.

L'intervention omniprésente des fonds structurels européens (8 milliards d'écus, soit 56 milliards de francs depuis la période de préadhésion jusqu'à la fin de 1993, principalement orientés vers la modernisation ou tout simplement la création des principales infrastructures), a contribué à rassurer les investisseurs étrangers et donc à les attirer. Le gouvernement entend que cette action de promotion et d'accompagnement accomplie par la Communauté soit poursuivie et amplifiée. A Maastricht, les Douze ont pris des engagements dans ce sens qu'il va falloir maintenant confirmer. Ce sera un des principaux points de ce fameux « paquet Delors II », les propositions de la Commission européenne concernant les finances de la Communauté au cours des cinq années à venir qui doivent être présentées aux Douze vers le 15 février.

Outre la création d'un fonds de cohésion, la Commission envisagerait de doubler, au cours de la période à venir, les crédits affectés aux fonds structurels. De quoi faire rêver Mme Mota et ses équipes, qui parlent déjà *« d'éligibilité élargie* [aux investissements de santé, d'urbanisme, d'éducation] *et d'augmentation des taux d'intervention de la CEE »*. Dans les provinces, les commissions de coordination régionales, qui s'efforcent de répartir la manne communautaire avec le concours des municipalités, affûtent leurs armes. Le développement a changé, ou au moins les espoirs qu'il suscite. A Evora, capitale de l'Alentejo, hier province de latifundia et de misère, « province rouge » où le Parti communiste tient encore la majorité des municipalités, le président de la commission de coordination régionale, M. Antonio Carmelo Aires, évoque certes la nécessité d'une meilleure valorisation de la production agricole (se félicitant au passage des investissements entrepris par le groupe français Roussel), mais il met surtout l'accent sur une croissance douce, un développement écologiquement protégé. *« Ici, le tourisme de masse n'a pas percé, et nous ne tenons pas à ce qu'il perce. »*

L'Algarve, tout proche et bétonné, ne constitue évidemment pas le meilleur exemple ! Il parle de tourisme culturel et de découverte, de chasse, comme des ressources d'avenir, essentielles. Pourquoi pas ?

PHILIPPE LEMAITRE

Une présidence studieuse

LISBONNE

de notre envoyé spécial

« En Europe, l'Histoire avance plus vite que les idées des hommes politiques. » Dans son bureau du palais Cova da Moura, dont les murs sont jusqu'à mi-hauteur décorés d'*azulejos*, Vitor Martins expose les intentions de la présidence portugaise sans s'enfermer dans les détails des discussions bruxelloises. Visiblement il connaît bien les dossiers techniques, mais il n'entend pas se laisser envahir par eux. Le premier semestre de l'année va être encore dominé par les questions de politique internationale, c'est-à-dire par les relations entre la Communauté et les pays tiers, et le Portugal, malgré sa taille modeste et ses moyens limités, voudrait à la fois que sa présidence laisse une trace et qu'elle se passe sans heurts entre les thèses antagonistes que défendent, pour simplifier, la France et la Grande-Bretagne.

Le palais Cova da Moura a abrité les premiers dirigeants de la révolution du 25 avril. Aujourd'hui il est en pleine restauration, avec ses murs d'enceinte roses et blancs. Il a l'avantage d'être situé à quelques centaines de mètres du Palacio des Necessidades, siège du ministère des affaires étrangères, tout en en étant distinct, ce qui donne au secrétariat d'Etat à l'intégration européenne une autonomie plus que symbolique.

Une période charnière

Vitor Angelo Mendes da Costa Martins est titulaire de ce secrétariat d'Etat depuis sa création en novembre 1985, quelques mois avant l'entrée formelle du Portugal dans la Communauté. A quarante-cinq ans, c'est un économiste qui a fait sa carrière dans les cabinets ministériels et dans les négociations internationales, plus qu'un homme politique. Son administration – légère – s'appuie sur une direction générale qui suit les dossiers techniques et sur une commission intergouvernementale, fonctionnant un peu comme le secrétariat général du comité intergouvernemental pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), que dirigeait Elisabeth Guigou avant d'être ministre. Devançant un peu la collaboration propre à la « troïka » (1), des fonctionnaires britanniques sont venus aider leurs amis portugais dans l'accomplissement de leur tâche présidentielle.

« Nous sommes dans une période charnière entre la dynamique communautaire développée depuis les années 50, qui nous a menés à l'Acte unique, et l'avenir qui s'est dessiné à Maastricht, avec le redéploiement des ressources de la Communauté et son élargissement », dit Vitor Martins qui voudrait, par ailleurs, que la présidence portugaise soit utilisée pour améliorer les relations avec le Sud.

Le gouvernement portugais souhaiterait que le sommet ordinaire des Douze qui aura lieu à Lisbonne à la fin du premier semestre puisse permettre un débat concluant sur la politique extérieure commune, qui reste dans les limbes. Les exemples de la Yougoslavie et de la reconnaissance des Républiques issues de l'ex-URSS ne donnent pas une bonne image de la concertation européenne, même si les États membres de la CEE se sont mis d'accord sur une ligne de conduite avant la réunion de Washington sur l'aide à la CEI. La rencontre de Lisbonne qui, en mai, fera le point sur les diverses initiatives dans ce domaine devrait permettre de maintenir une certaine cohésion. Vitor Martins espère en tout cas que les contacts permanents entre la présidence et la Commission éviteront les actions désordonnées.

Le Portugal va, en outre, proposer que les Douze définissent une doctrine commune concernant l'élargissement, au sein d'un groupe de travail constitué par des représentants personnels des ministres des affaires étrangères pour qu'ils aient suffisamment de poids afin d'engager leur pays. Si ce groupe de travail voit le jour et mène à bien sa tâche, les chefs d'Etat et de gouvernement pourraient proposer, en juin au sommet de Lisbonne, une vision commune de l'élargissement, de son calendrier et de ses conséquences institutionnelles, *« afin d'éviter la surenchère qui a déjà commencé »*.

L'autre direction dans laquelle la Communauté devrait réfléchir est le Sud. Le secrétaire d'Etat portugais considère que jusqu'à maintenant la Communauté n'a pas assez pris en compte les problèmes de l'Afrique ou de l'Amérique latine et que les pays du Nord ont eu trop tendance à raisonner uniquement en termes de concessions commerciales. La discussion du « paquet Delors II » sur les ressources futures de la Communauté et leur répartition devrait être l'occasion de définir les priorités, et de faire des choix entre l'aide à l'Est et au Sud, d'une part, les besoins internes des Douze, d'autre part.

Les dirigeants portugais sont bien placés en effet pour savoir que l'Europe elle-même a ses pays du Sud, et ils veulent que



des moyens supplémentaires soient consacrés aux réformes structurelles dans les régions les plus pauvres de la Communauté, afin de permettre la convergence des économies et l'harmonisation des politiques, indispensables à la réalisation de l'Union économique et monétaire.

Ils préconisent notamment une réforme de la politique agricole commune *« ni superficielle ni radicale »*, pour reprendre leur propre expression, qui dénote un grand sens de la mesure. Vitor Martins dessine cette périlleuse ligne de crête : *« On ne peut pas continuer comme avant parce que ce serait suicidaire, mais on ne peut pas accepter une réforme qui à terme signifierait la disparition de l'activité agricole en Europe. Il faut accompagner le rapprochement progressif des prix européens et des prix mondiaux avec des mesures sociales, selon un calendrier approprié. »*

Le « paquet Delors II »

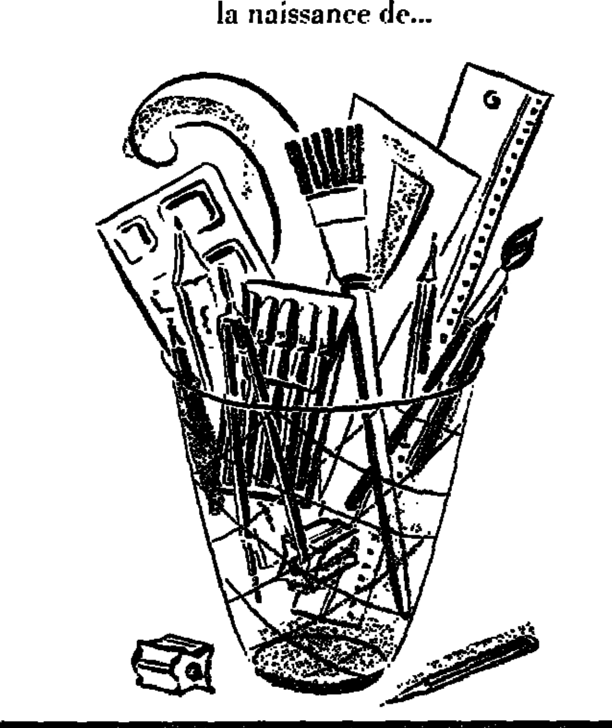
Le credo libéral du gouvernement portugais ne l'empêche pas de souhaiter une politique industrielle à l'échelle européenne, sinon, dit Vitor Martins, *« l'industrie sera une Belle au bois dormant qu'aucun prince charmant ne viendra réveiller »*. Il ne s'agit pas de prôner un quelconque interventionnisme mais de soutenir quelques actions spécifiques, comme les liens entre la recherche et l'industrie, l'encouragement aux PME et PMI, alors que le grand marché unique va accélérer la concentration... Pour la première fois sous la présidence portugaise, un groupe Industrie va se réunir au sein du Conseil européen.

Si les propositions de la Commission sur le « paquet Delors II », attendues dans le courant du mois, constituent une base de compromis raisonnable, le gouvernement de M. Cavaco Silva demandera la convocation d'un sommet intermédiaire entre les réunions traditionnelles de mars et de juin, pour discuter de manière spécifique de ce problème des ressources.

Tels sont, pendant ces six mois de présidence, les objectifs du Portugal qui, *« comme la Grande-Bretagne, regarde traditionnellement vers l'Atlantique »*, mais qui – souligne Vitor Martins – a su, dans les moments décisifs, prendre des positions plus « européennes » que ses amis de Londres et qui continuera à le faire, parce que Lisbonne ne cesse depuis six ans de se féliciter d'avoir rejoint la Communauté.

DANIEL VERNET

(1) La « troïka » est composée des représentants du pays exerçant la présidence, de celui qui l'a précédé et de celui qui le suivra. La Grande-Bretagne assumera la présidence au second semestre 1992.



REVUE DE PRESSE

L'Europe face au désarmement et à ses « affaires »

Shocking ? La presse britannique ouvre le feu sur sa marine nucléaire. Après les propositions de désarmement de MM. Eltsine et Bush, *« il est temps de penser l'impensable »*, écrit, dans les colonnes du *Guardian*, M. William Wallace. Ce chercheur à Oxford pose une question taboue : *« La Grande-Bretagne a-t-elle encore besoin d'une force de dissuasion nucléaire indépendante ? » « La plupart des raisons qui militent en faveur d'une force nucléaire britannique ont disparu avec la disparition de l'Union soviétique »*, affirme M. Wallace. Le *Guardian* note lui que *« si M. Bush répond à la dernière offre de M. Eltsine, les sous-marins britanniques Trident pourraient bientôt devenir les seuls vaisseaux de ce genre armés de missiles balistiques à longue portée patrouillant dans l'Altantique »*.

« Maintenir la dissuasion »

Le *Times*, conservateur, est moins offensif. *« Les coupes drastiques dans les missiles stratégiques annoncées ou promises par George Bush et Boris Eltsine appellent une réponse plus imaginative que celle qu'elles ont reçue à Londres »*, estime le quotidien. Avant de proposer de *« geler le nombre des têtes nucléaires* [britanniques] *à leur niveau actuel »* afin de *« maintenir la dissuasion »* tout en évitant *« la réprouvable augmentation de la capacité de frappe à l'heure où les Etats-Unis et la Russie réduisent drastiquement les leurs »*.

Le *Financial Times* pense que les « *« responsables à Paris et à Londres savent parfaitement que la marche arrière dans la course aux armements, si elle continue à la vitesse actuelle, atteindra avant peu un point où les arsenaux français et britannique seront un élément qui affectera les décisions américaines et russes »*. Et le *FT* de proposer, comme l'avait *« peut-être suggéré François Mitterrand »*, à la France et à la Grande-Bretagne de travailler ensemble dans le domaine nucléaire et au service de l'Europe entière.

Inquiétudes espagnoles

Il y a d'autres débats, de moindre hauteur, qui prennent des dimensions européennes – certains hommes politiques s'en sentiront moins seuls. *« En se déclarant favorable à des expulsions par charters des immigrés illégaux, M. Marc Bossuyt, commissaire général* [belge] *aux réfugiés, a suscité d'innombrables réactions »*, écrit la *Libre Belgique*. Le quotidien bruxellois pense que, *« s'il a pris le risque de propos aussi musclés, c'est peut-être pour ouvrir les yeux de la classe politique sur la gravité d'un problème de plus en plus aigu »* mais ajoute : *« L'aveuglement de nos dirigeants ne l'autorisait pas à défendre un autre point de vue que tous ceux pour qui les droits de l'homme ont encore un sens ne peuvent partager »*.

La presse espagnole s'inquiète pour sa part des « affaires ». *El Pais* commente longuement la corruption politique et les scandales secouant le Parti socialiste ouvrier espagnol. *« Il est temps de diagnostiquer*, écrit le quotidien madrilène, *les causes du concubinage secret entre la politique et l'argent, de renoncer aux prétentions d'impunité pour les cas concrets connus. »*

J.-B. N.

Le Portugal des oubliés de la croissance

L'entrée dans la Communauté a donné un coup de fouet à l'économie mais n'a pas mis fin aux inégalités sociales

LISBONNE

de notre correspondante

SI les discours officiels sont nourris du miracle économique des cinq dernières années, un autre Portugal – celui des oubliés de la croissance – fait figure de grand absent. Et si le premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, se plaît à répéter qu'il est résolument opposé à une Europe à deux vitesses, ses adversaires politiques lui reprochent, au nom de sa philosophie libérale, de se satisfaire d'un Portugal à deux vitesses.

Des avertissements sont venus de divers horizons pour dénoncer le laisser-faire du gouvernement, qui se traduit par un accroissement des inégalités sociales dans une société où 55 % de la richesse nationale est détenue par 5 % de la population. L'évêque de Setubal, Mgr Manuel Martins, a dénoncé l'aggravation de la pauvreté et stigmatisé l'indifférence des pouvoirs publics. Dans son message du Nouvel An, le président Mario Soares n'a pas non plus mâché ses mots. Evoquant le *« bas niveau de vie d'une partie significative des Portugais »*, il a souligné les risques d'une *« société duale »* avec, d'un côté, une *« richesse ostentatoire choquante qui, de nouveau, réapparaît de façon scandaleuse »*, et de l'autre, *« une pauvreté sans perspectives de changement, qui se cache honteusement »*.

L'explosion de la consommation

Les statistiques ne démentent pas les propos présidentiels. Certes le Portugal a connu cinq années euphoriques consécutives à son entrée, en 1986, dans la CEE sous l'impulsion d'un gouvernement socialiste conduit par Mario Soarès. La manne communautaire, qui en 1986 représentait 1 % du PIB, atteindra l'année prochaine 4,3 %. Le taux de croissance a oscillé entre 4 % et 4,5 %, avec un taux de chômage de l'ordre de 4 %, correspondant à une situation de quasi-plein-emploi.

Dans l'ensemble, le niveau de vie des familles s'est amélioré. Selon une enquête de l'Institut national de la statistique (INS), le revenu annuel des familles est passé de 1980-1981 à 1989-1990 de 244 648 escudos (9 600 francs) à 1 277 664 escudos (50 000 francs), ce qui représente une augmentation en termes réels de 21 %. La consommation est en pleine expansion et continue de croître à un rythme élevé. Mais la demande se porte essentiellement sur des biens importés. D'où le déficit préoccupant de la balance commerciale, qui sur les onze premiers mois de 1991 s'est accru de 16 %, avec une augmentation des importations de 5,9 %, alors que les exportations sont quasiment stagnantes (+ 0,7 %).

En matière d'emploi, la courbe commence à s'inverser, avec une hausse de 1,6 % des chômeurs au dernier trimestre de 1991. Fait plus inquiétant : la situation s'aggrave dans les secteurs les plus vulnérables de l'économie : le textile (+ 8,2 %), la construction (+ 4,2 %) et l'agriculture (+ 8 %).

Les salaires restent parmi les plus bas d'Europe. En 1991, le salaire minimum dans l'industrie et l'agriculture a été fixé à 40 100 escudos (1 580 francs) et concerne 15,6 % des salariés, parmi lesquels 8 % ont une rémunération inférieure à ce seuil, notamment les personnels de maison, dont le minimum mensuel a été fixé à 33 500 escudos (1 300 francs). Le salaire moyen mensuel s'établit à 71 050 escudos (environ 2 800 francs), que touchent 51,3 % des salariés.

Si l'inflation a marqué un ralentissement en 1991, avec 11,4 % contre 13,6 % en 1990, elle demeure encore largement supérieure à la moyenne communautaire (4,8 %). Le gouvernement a mis la lutte anti-inflation au premier rang de ses priorités et a annoncé que, pour 1992, elle devra se situer aux alentours de 9 %. Il tente de faire accepter par les partenaires sociaux une discipline rigoureuse, notamment dans la fonction publique. Mais sans grand succès, compte tenu de l'hostilité des syndicats, qui refusent toute amputation du pouvoir d'achat et menacent de passer à l'action.

Une protection sociale minimale

Pour la protection sociale, le Portugal est largement à la traîne derrière ses partenaires, en matière de retraite notamment puisqu'en 1991 la pension minimale du régime général était fixée à 20 000 escudos (785 francs) et à 14 400 escudos (565 francs) pour les travailleurs agricoles. Les allocations familiales s'élèvent à 2 000 escudos (80 francs) par mois et par enfant.

La durée hebdomadaire du travail est la plus élevée d'Europe (quarante-quatre heures) et le taux des accidents du travail se situe, aussi, largement au-dessus de la moyenne communautaire (environ 600 000 par an). Autre plaie de la société portugaise et objet d'une vive controverse entre syndicats et gouvernement : le travail des enfants. Phénomène officiellement reconnu, puisque le ministère de l'emploi et de la sécurité sociale a estimé à 15 000 le nombre d'enfants âgés de dix à quatorze ans au travail, fournissant à leurs employeurs une main-d'œuvre docile, taillable et corvéable à merci et sous-payée.

Mais selon d'autres estimations, notamment un rapport de l'Association internationale anti-esclavagiste qui devrait être soumis à l'ONU, il y aurait en réalité 200 000 enfants de moins de quinze ans au travail, essentiellement dans le Nord, mais aussi dans l'Algarve, dans les petites entreprises du textile et de la confection, mais aussi dans l'hôtellerie, la restauration et dans la rue, avec la vente de petits guides, quand ce n'est pas de la drogue. L'Organisation internationale du travail (OIT) a attiré l'attention sur les conséquences de ce phénomène (notamment l'absentéisme scolaire). Le Portugal a le pourcentage le plus élevé d'analphabètes, 20,3 %, soit le triple environ de la moyenne communautaire (6,3 %).

Le gouvernement, a affirmé le ministre de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Silva Peneda, *« a la volonté politique »* de résoudre ce problème et, en novembre dernier, il s'est engagé à faire passer à seize ans l'âge minimum pour l'entrée sur le marché du travail, au cours de la présente législature. Mais le Portugal n'a toujours pas ratifié la convention du Bureau international du travail (BIT) fixant à quinze ans l'âge minimum d'accès au premier emploi, qui dans la législation portugaise est toujours fixé à quatorze ans.

Dans le domaine de la santé, de l'habitat et des transports, les insuffisances sont criantes, qu'il s'agisse des hôpitaux, trop peu nombreux et mal équipés, des infrastructures routières et ferroviaires et des moyens de transport urbains, totalement saturés par rapport aux besoins croissants.

Le problème du logement est loin d'être résolu. 250 000 personnes, essentiellement des immigrés clandestins venus des anciennes colonies portugaises d'Afrique, vivent dans des bidonvilles en plein Lisbonne. Un plan de résorption de cet habitat a été mis en œuvre, mais, dans bien des cas, les expulsions des locataires se font sans solution de relogement adapté. Les programmes de logements sociaux ne répondent pas à la demande et les conditions d'accès à la propriété demeurent exorbitantes pour les revenus moyens. Les prix au mètre carré s'envolent et le coût du crédit (20 %) est dissuasif. Résultat : la chute de 20 % en 1991 des achats de logements neufs.

Dans son projet de budget 1992, le gouvernement a fait de l'éducation, de la santé et des transports ses priorités : les dotations augmentent respectivement de 35 %, 17,7 % et 22 %. Mais si les adversaires du gouvernement prennent acte de l'effort consenti, ils s'inquiètent de l'augmentation des impôts qui se profile à l'horizon pour les contribuables, avec un accroissement de 25,3 % des recettes en général et de 27,4 % de la fiscalité indirecte, alors que les salaires seront sous haute surveillance.

Mobilisation syndicale

Le relèvement de 0,5 % du taux de TVA prévu dans le budget 1992 sur 4 000 produits, essentiellement alimentaires, va se traduire, selon les experts, par une ponction de 2,5 points de pouvoir d'achat.

Les syndicats ont déjà appelé leurs troupes à se mobiliser. Des grèves, notamment dans la fonction publique, sont prévues en février. Des fonctionnaires ont commencé à manifester en distribuant des tracts rédigés en trois langues devant le centre de Belem, siège de la nouvelle présidence de la CEE. Une manière de rappeler au gouvernement qu'il n'est pas à l'abri d'une révolte sociale à un moment où il aura besoin de toutes ses énergies pour régler les dossiers chauds, internationaux et européens.

ALICE ILICEE

Tribune européenne

Feu la doctrine nucléaire gaulliste

par Peter Jenkins

« INTÉRESSANT » : telle a été la réaction des milieux officiels britanniques à la démarche du président Mitterrand à propos de la doctrine nucléaire française, si démarche il y eut. « Intéressant » : le choix de ce mot est une façon diplomatique et polie de décrire un développement à suivre qui ne demande pas toutefois d'action immédiate. Après tout, le président s'est contenté de poser une question rhétorique : remarquant que seulement deux des membres de la Communauté européenne possédaient des armes nucléaires, il a médité sur le fait qu'il était *« possible de concevoir une doctrine européenne »* et a prédit que *« cette question deviendra très vite une des questions majeures de la construction d'une défense européenne commune »*.

On y a vu à Londres le signe le plus tangible jamais donné d'un éloignement vis-à-vis de l'orthodoxie gaulliste en matière nucléaire ; on a considéré ces propos comme une façon typiquement mitterrandienne de signaler que le débat intellectuel actuellement en cours sur la politique de défense française de l'après-guerre froide avait reçu l'*imprimatur* de l'Elysée.

Aux yeux des Britanniques, il était aussi typique, de la part de la France, que ce débat soit abordé sans hâte et à ce niveau de généralités, en évitant les questions difficiles et spécifiques sur lesquelles la presse britannique et le Parlement ne manqueraient pas d'insister d'emblée. Pour toutes ces raisons, ces déclarations ont été accueillies positivement à Londres, comme un signe supplémentaire – après le virage à propos du traité de non-prolifération – que les conceptions françaises sur les armes nucléaires évoluaient dans la bonne direction.

La fin d'une contradiction

Au moins, elles s'attaquaient à la contradiction flagrante entre l'enthousiasme français pour une défense commune européenne, qui aurait dû se situer au sein de la Communauté, et une doctrine stratégique et préstratégique qui était centrée entièrement sur la défense en dernier ressort de la France et ne prêtait que peu d'attention à la sécurité de ses voisins et alliés. Par contraste, la doctrine de la réponse flexible mise en avant par l'OTAN, sur laquelle est étroitement calquée la stratégie britannique, était bien faite pour rendre crédible la doctrine de dissuasion de l'Alliance aux yeux de ses membres non nucléaires.

De plus, si la France pensait sérieusement à une politique étrangère et de défense commune à l'Europe, comme envisagé à Maastricht, et si elle était prête à engager ses forces dans des structures européennes adéquates, comment ses forces nucléaires auraient-elles pu rester simplement une affaire purement nationale conformément à la doctrine gaulliste classique ? Le rôle assigné aux systèmes préstratégiques – Pluton, Hades, charges des Mirage 2000 et des Super-Etendard – n'était compatible avec aucun modèle de défense européenne collective. Leur portée limitée les empêchait de délivrer le « dernier avertissement » à l'adversaire russe, de même que le concept de coup préstratégique n'avait pas de sens pour une menace du genre de celles pouvant émaner de l'Afrique du Nord ou du Proche-Orient.

Plus généralement, la doctrine nucléaire de la France et l'organisation de ses forces en dehors de l'OTAN ont toujours paru « excentriques » aux Britanniques, qui les voyaient plus comme une réponse gaulliste au grand traumatisme de 1940 et comme une tentative d'unifier le peuple français autour d'un concept d'indépendance nationale que comme un moyen de donner des réponses rationnelles à des scénarios de guerre froide. Les craintes allemandes de se trouver les victimes d'un coup préstratégique avaient déjà creusé une brèche dans les prétentions françaises à étendre la définition des « intérêts vitaux » au-delà des frontières au service des alliés.

Aujourd'hui, avec la fin de la guerre froide et l'unité allemande, toute la doctrine française apparaît obsolète, tandis que la guerre du Golfe a montré l'inadéquation des structures militaires pour un déploiement rapide « hors zone », qui devrait être l'élément central d'une capacité militaire européenne.

Une coopération plus facile

La politique nucléaire française abandonne effectivement le concept de coup unique préstratégique conduisant rapidement à la mise en œuvre complète de la force de frappe et évolue, au contraire, en direction de réponses plus flexibles. Cela pourrait rendre la coopération franco-britannique plus facile pour la fabrication d'un missile substratégique d'une portée de 1 000 kilomètres (ASLP). Mais de toute évidence, une force nucléaire européenne – si c'est cela que M. Mitterrand a en tête – doit attendre le jour encore lointain où l'Union européenne méritera ce nom.

Entre-temps, les Britanniques souhaitent ne rien faire qui puisse hâter le moment du désengagement américain de l'Europe, tandis que la diplomatie française est soupçonnée, quelles que soient ses intentions proclamées, de viser justement cela. « Européaniser » les structures actuelles de l'OTAN qui ont fait leurs preuves, avec l'aide de l'UEO, semble préférable à la prolifération de structures parallèles et largement symboliques comme le corps d'armée franco-allemand, voire le corps d'armée européen, décidé par MM. Mitterrand et Kohl.

L'insistance des Français à agir bilatéralement ou multilatéralement en dehors des structures existantes de la sécurité collective européenne laisse à penser que la phobie gaulliste de l'hégémonie américaine survit encore à la guerre froide. Entraîner les Allemands dans cette direction ne paraît pas être le meilleur moyen pour contenir la puissance potentielle de la nouvelle Allemagne, si tant est que ce soit l'objectif de la France ; cette démarche comporte le risque de pousser la République fédérale vers une hégémonie indésirable sur le continent qui serait le résultat de l'éparpillement de la volonté et des efforts occidentaux.

Cependant, c'est à la France de comprendre la diminution de son rôle dans l'environnement transformé par la fin de la guerre froide et l'unification allemande. C'est pourquoi il est bienvenu que ce débat soit en cours et que les axiomes fondamentaux de la politique française de sécurité soient enfin discutés.

▶ **Peter Jenkins est éditorialiste au journal britannique *The Independent*.**

ESPACE EUROPEEN

« Nous serons des Allemands à part entière si nous parvenons à assumer notre passé »

nous déclare le pasteur Gauck, chef de l'administration chargée des archives de la Stasi

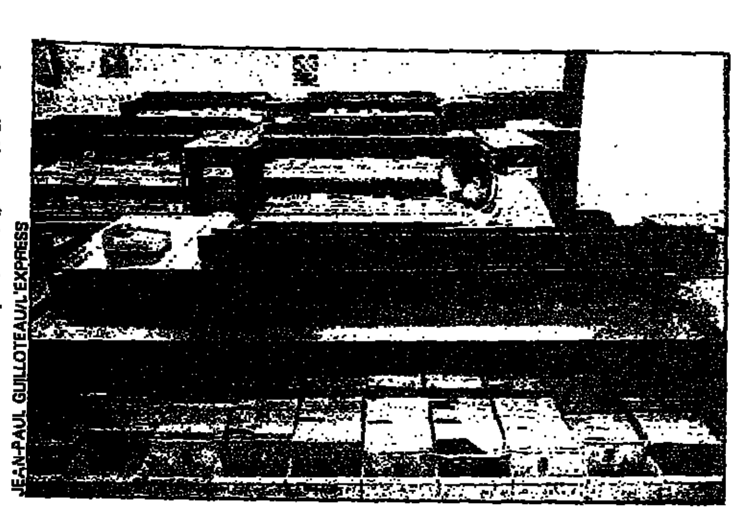
BERLIN

de notre correspondant

Il aurait pu retourner à ses ouailles dans sa ville de Rostock, avec la reconnaissance de ses concitoyens. Mais le pasteur Joachim Gauck, après avoir goûté à la politique comme chef de Neues Forum dans le Nord mecklembourgeois, n'entendait pas abandonner la « révolution » est-allemande en n'importe quelles mains. Elu député, à quarante-neuf ans, dans le premier et dernier Parlement démocratiquement élu de RDA, en mars 1990, il y incarne l'aile pragmatique des anciens mouvements d'opposants au régime. Il est pour une réunification rapide. C'est le candidat de compromis idéal pour s'occuper de la commission parlementaire chargée de surveiller la dissolution de la Stasi, puis – après l'unité – pour prendre la tête du nouveau commissariat créé sur l'insistance des partis de l'Est pour gérer les archives de l'ancienne police politique.

Ces archives sont un tonneau de poudre; il fallait, pour s'en occuper, un homme politique de l'Est qu'on ne puisse pas soupçonner de vouloir les utiliser à des fins partisanes. En outre, la Stasi, Joachim Gauck la connaît. Après la guerre, son père a été kidnappé par les hommes de main du parti et envoyé en Sibérie. Et comme pasteur, chargé des jeunes, il lui a fallu plus d'une fois rompre des lances avec la police du régime.

Convaincu des bienfaits de la transparence pour la conversion de la société est-allemande à la démocratie, il s'est battu avec succès pour une loi permettant l'ouverture le plus large possible des archives. Pour mener à bien sa tâche, les effectifs de son commissariat doivent passer progressivement à 3 500 personnes. Ce pouvoir ne lui procure pas que des amis. A droite comme à gauche, chacun a tendance à défendre ses connaissances. Accusé de jouer les Robespierre, cet « honnête homme » ne veut pas être juge. S'il se sent investi d'une mission, c'est seulement celle de gérant scrupuleux de la mémoire publique, afin de participer à la « libération » de la société.


JEAN-PAUL GUILLOTEAU/L'EXPRESS

Une des salles d'archivage de la Stasi

« Qu'est-ce que change concrètement l'ouverture au public des dossiers de la Stasi?

– Jusqu'ici, le public se trouvait devant des portes fermées. On ne pouvait pas non plus entreprendre de recherches historiques sérieuses sur les rapports entre la direction communiste et l'appareil de sécurité, sur la manière dont la Stasi exerçait son influence sur les médecins, les Eglises, etc.

– Quelles vont être les conséquences? Une psychanalyse collective?

– Quelqu'un comme le psychiatre Hans Joachim Maaz le décrirait sans doute ainsi. Je crois effectivement que la société est malade. Il est important de mettre fin au refoulement collectif.

« Un processus qui ne peut aller sans douleur »

– N'y a-t-il pas un risque pour la société est-allemande de s'occuper trop d'elle-même pendant que l'Ouest est là en spectateur?

– C'est comme cela. Et, comme je viens de l'Est, je peux vous dire que cela m'est égal. Je ne voudrais pas que ma capacité à façonner le présent, le futur, soit diminuée parce que je refoule mon passé. Je sais que de tels processus de refoulement sont dommageables, que l'avantage apparent de faire comme si l'on avait toujours été un bon démocrate occidental en oubliant tout le reste peut à tout moment se transformer en son contraire, empêcher d'avoir la confiance en soi nécessaire pour aller de l'avant. C'est naturellement un processus qui ne peut pas aller sans douleur, sans crises.

– Pouvez-vous préciser ce que vous attendez?

– Je m'attends, par exemple, qu'il y aura de la tristesse, de la honte, de la colère, de la fureur.

– Des actes de vengeance?

– J'en ai peur.

« Il faut savoir pardonner »

– Est-ce que l'ouverture des actes peut conduire à des procédures judiciaires?

– Oui, et ce serait souhaitable. Il faut savoir pardonner. Mais il faut aussi que les actes répréhensibles et les crimes soient poursuivis par la justice. Quand un médecin a agi contre les intérêts de son patient parce que la Stasi le voulait, il doit être poursuivi; quand un juge a rendu un verdict décidé à l'avance, non seulement il ne peut plus être juge, mais il doit être inculpé. La paix sociale a besoin du respect de la dignité. Comme elle a besoin du pardon quand il ne s'agit pas d'agissements criminels ou susceptibles d'être poursuivis.

– Quelle est la limite à partir de laquelle quelqu'un doit être considéré comme coupable?

– La plupart ne sont pas passibles de poursuites. Beaucoup de choses seront résolues par le dialogue, par des discussions, y compris des discussions très dures. Beaucoup disent encore qu'ils ont travaillé comme informateurs de la Stasi pour aider les gens. Nous espérons, maintenant qu'ils savent qu'ils peuvent être découverts, que les gens qui ont espionné iront trouver d'eux-mêmes leurs victimes.

– Que se passe-t-il quand quelqu'un nie jusqu'au bout?

– Chaque victime se fera elle-même une opinion. Celui qui n'est pas prêt à regarder en face de manière critique le passé prend le risque de devoir vivre méprisé, isolé des autres. Et ce n'est pas facile.

– Tous les responsables ne devaient-ils pas avoir un contact avec la Stasi?

– Certains, oui. Beaucoup, non. Beaucoup se figurent qu'ils devaient avoir des contacts avec la Stasi. Je ne crois pas que tous ceux qui le prétendent aujourd'hui le devaient réellement. Dans l'Eglise, il n'y avait que peu de gens à avoir des responsabilités telles qu'ils devaient s'arranger pour avoir cette sorte de relations.

– Toute l'attention se porte sur les informateurs de la Stasi. Ne risque-t-on pas une nouvelle fois d'oublier les vrais responsables?

– Il y a ici pour l'avenir un gros problème politique. Il n'est pas acceptable de sévir contre les petites taupes de la Stasi en les écartant des services publics, du Parlement, et de favoriser par comparaison d'anciens membres du comité central, voire du bureau politique de l'ex-Parti communiste.

« La méfiance des dirigeants »

– On compare la Stasi avec la Gestapo? Est-il juste de faire un parallèle entre les systèmes communiste et nazi, de dire, comme le fait l'écrivain Jürgen Fuchs, que la répression de la Stasi était aussi grave qu'Auschwitz?

– Jürgen Fuchs n'a pas dit que c'était aussi grave qu'Auschwitz; il a dit qu'il y avait quelque chose comme un *« Auschwitz de l'âme »*, ce qui est autre chose. Il pense qu'il y a encore des crimes impunis et qu'il faut tout faire contre l'oubli. On doit être capable de voir que la monstruosité de la Gestapo et du régime nazi était certes incroyablement plus grande, mais que les possibilités, le nombre de gens, les moyens financiers de la Stasi étaient beaucoup plus importants que ceux de l'appareil de répression des nazis. J'ai parlé avec Wiesenthal. Il m'a dit combien la Gestapo avait d'hommes. Et nous nous sommes tous les deux étonnés de constater que, pour cette petite RDA de 16 millions d'habitants, la Stasi disposait à la fin de 100 000 collaborateurs officiels et entre 100 000 et 200 000 inofficiels. On a perfectionné un concept de la sécurité en raison de la méfiance des dirigeants vis-à-vis de la population. Il y avait vraisemblablement, il est vrai, une plus grande identification avec le régime pendant la période nazie que pendant la période communiste.

– Les Allemands de l'Ouest ont été confrontés au passé nazi, pas ceux de l'Est. Que va-t-il rester dans les mémoires à l'Est?

– J'ai connu de près, dans ma famille, ce que pouvait faire le stalinisme. Mon père a été victime des jugements expéditifs. Je ne fais pas partie de ceux qui ont été en prison et je ne suis pas un obsédé. Je voudrais cependant que l'on ne tienne pas comme un cas normal la suspension des droits de l'homme. Il est nécessaire qu'on s'interroge sur la passivité de la population, mais il faut surtout poser la question de la responsabilité des dirigeants dans la suspension des libertés et des droits de l'homme.

Il faudrait aussi demander à la société de l'Ouest, par exemple à la gauche ouest-européenne, s'il était utile d'ignorer aussi longtemps les atteintes aux droits de l'homme à l'Est; de traiter finalement le gouvernement de RDA presque comme s'il était un gouvernement démocratique. Tout cela appartient au même complexe.

Tous ceux qui ont pris part au mouvement démocratique à l'Est ont voulu que le thème de la Stasi soit retravaillé de cette manière. Ce n'est pas un effet de la volonté de pouvoir de l'Ouest si l'on fait maintenant de la Stasi un tel sujet de débat.

– Est-ce que ce travail sur le passé à l'Est ne risque pas d'être utilisé par l'Ouest?

– Je vois ce risque. Mais il n'y pas d'autre solution. Il est plus important pour nous de résoudre le problème de notre passé que de nous imposer face aux Allemands de l'Ouest. Ce n'est pas par une adaptation rapide au style de vie et aux habitudes de l'Ouest que nous deviendrons allemands de l'Ouest. Mais nous serons demain des Allemands à part entière si nous parvenons à assumer notre passé. »

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON

LIVRES ET REVUES

BONN OU BERLIN

La revue *Documents*, dirigée par Joseph Rovan, publie un numéro spécial consacré au débat qui a eu lieu au Bundestag, le 20 juin 1991, sur le choix de Bonn ou de Berlin comme siège du Parlement allemand, c'est-à-dire comme capitale effective de l'Allemagne unifiée. Le texte intégral des débats occuperait plus de cinq cents pages, mais, plutôt que de donner des extraits des interventions, la rédaction de *Documents* a judicieusement choisi de traduire *in extenso* les discours les plus significatifs. Ces textes donnent une bonne idée d'une discussion où, comme l'a dit Wolfgang Schaubie, alors ministre de l'intérieur, *« il y allait de l'avenir de l'Allemagne »*.

« Berlin signifie que l'Allemagne d'après l'unité sera du moins en partie différente, plus protestante, plus orientale, plus nombreuse et plus importante (...). Le choix de Berlin rend plus nécessaire encore et plus urgente l'européanisation de l'Allemagne, qui implique l'européanisation de la France et de tous les Etats de l'Europe », écrit Joseph Rovan dans la préface.

▶ *Documents*, « Bonn ou Berlin, le débat du 20 juin 1991 », numéro spécial 1991, 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-87-25-50. 45 F.

THE STATE OF THE EUROPEAN COMMUNITY

Publié en langue anglaise, cet ouvrage collectif fait un point très complet sur les principaux piliers de la construction européenne. La contribution de spécialistes de plusieurs nationalités (sept Européens de la Communauté ainsi que des Américains et un Suisse) aux compétences très variées (économie, histoire, sciences politiques, sociologie, droit, etc.) en fait un solide ouvrage de référence. Quatre grands thèmes sont abordés : les aspects institutionnels, le marché intérieur, les principaux aspects de la politique communautaire et enfin les relations extérieures de l'Europe communautaire.

▶ *The State of the European Community. Policies, Institutions and Debates in the Transition Years*, de Leon Hurvitz et Christian Lequesne. London/ Boulder Co. Longman/ Lynne Rienner. 1991, 475 pages, 400 francs. Publié au Royaume-Uni : Longman House, Burnt Mill, Harlow, Essex CM 20 2JE Angleterre.

COMPRENDRE L'EUROPE

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE EUROPÉENNE

L'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles organise les vendredi 7 et samedi 8 février un colloque sur les problèmes d'un nouvel ordre européen. Parmi les participants, Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, et Anatoli Sobchak, maire de Saint-Pétersbourg.

▶ Grand auditorium de la Générale de banque, rue de la Chancellerie, à Bruxelles. Renseignements : Institut d'études européennes, M. E. Van Geyt, avenue F. D. Roosevelt, 39.-B-1050 Bruxelles. Tél. : 32-2-6503087.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Face aux critiques et à l'incertitude du climat politique

La réforme universitaire sur la corde raide

Le ministère de l'éducation nationale a mis au point de nouveaux textes beaucoup plus souples pour tenter de faire passer rapidement son projet de rénovation des formations universitaires. Mais les critiques se multiplient, attisées par l'incertitude du climat politique.

Comment le ministère de l'éducation nationale va-t-il sortir du guêpier dans lequel il s'est fourré en ouvrant, il y a trois semaines, le dossier de la rénovation des formations universitaires? Au rythme où se succèdent les différentes moutures du projet, comme les réactions contradictoires des syndicats d'enseignants du supérieur, des présidents d'université, des représentants de telle ou telle discipline ou des associations d'étudiants, la réponse est loin d'être claire.

C'est en effet le sentiment de confusion qui prédomine aujourd'hui. En présentant, le 13 janvier dernier, un ensemble de textes bouclés et un calendrier d'application rapide, le ministère avait placé la barre très haut. C'est tout le dispositif et la finalité même des premiers et seconds cycles universitaires qu'il entendait transformer dès la rentrée prochaine (*le Monde* du 14 janvier). Devant les critiques et les oppositions suscitées par ce projet initial, il a progressivement été amené à lâcher du lest et à assouplir le calendrier (*le Monde* des 21 et 28 janvier).

Au point qu'aujourd'hui plus personne ne sait très bien où l'on en est. Comme le note un président d'université, *«on ne sait plus sur quel texte réfléchir. Il faut que le ministère propose un cadrage clair et définitif»*. Cette confusion conduit à de surprenantes rencontres. Ainsi, grande première dans le paysage universitaire, la Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup), la Fédération des syndicats autonomes du supérieur et le syndicat du supérieur Force ouvrière viennent de signer, le 28 janvier, un communiqué commun. Dénonçant *«les dangers que les projets de réforme font courir à la qualité de l'enseignement supérieur»*, ils demandent au ministère de surseoir à son projet dans l'attente d'un *«large débat public»*. Un tel rapprochement entre frères ennemis laisse rêveur. Ce «cartel des non» se retrouve chez les étudiants *(voir encadré)* et au sein des disciplines qui se sentent les plus négligées par la réforme. Les responsables des départements de philosophie de Paris-I, Paris-4, Paris-8, Paris-10 et Paris-13 viennent de signer un texte dénonçant la *«menace catastrophique»* que font peser à leurs yeux les projets ministériels sur l'enseignement de leur discipline. Il est rare, pour ne pas dire exceptionnel, de voir les universitaires de la Sorbonne sur la même longueur d'ondes que ceux de Saint-Denis, Nanterre ou Villetaneuse.

Très sollicitée par le ministère, la Conférence des présidents d'université est loin d'être unanime sur l'attitude à adopter. La réunion, le 30 janvier, d'une commission pédagogique extraordinaire pour examiner le projet de réforme en a de nouveau apporté la preuve. Il est apparu tout d'abord que les grands principes du projet (meilleure orientation et aide à la réussite des étudiants grâce à des filiales moins étroites et à un encadrement différent) font l'objet d'un consensus très large, mais tout de même pas général. Une minorité de responsables universitaires se sont exprimés contre l'opportunité même d'une réforme. Sur le dispositif précis proposé par le ministère, trois points d'achoppement apparaissent nettement. Tout d'abord, le calendrier d'application qui, en dépit des assouplissements apportés depuis quinze jours, semble toujours irréaliste à la grande majorité des présidents d'université. *«On ne peut pas jouer l'urgence politique pour une réforme qui va modifier les formations universitaires pour dix ou vingt ans»*, note l'un d'eux. *«Plus ça traîne, plus il devient difficile d'informer les futurs bacheliers, alors que les systèmes de pré-inscription sont en train de démarrer»*, ajoute un autre. Quant aux universités de l'Ouest et du Nord qui arrivent à mi-parcours de leur contrat quadriennal, et seraient donc les premières invitées à mettre en œuvre la réforme dès la rentrée prochaine, elles voient mal pourquoi elles serviraient de *«cobayes»* et ne disposeraient pas, comme tout le monde, d'un délai jusqu'à la rentrée 1993.

Deuxième point d'achoppement : le remodelage des filières de premier cycle. La création, à côté des DEUG de sciences de la matière et de sciences de la nature et de la vie, d'un DEUG de mathématiques paraît à beaucoup, et pas seulement aux mathématiciens, contraire à l'esprit même de la réforme qui entend offrir aux étudiants de premier cycle des parcours moins spécialisés. Mais le ministère semble peu disposé à modifier son projet sur ce point. Il estime indispensable de supprimer l'*«effet repoussoir»* des maths pour attirer davantage de bacheliers dans les filières scientifiques.

En lettres et sciences humaines, la critique est inverse. Chaque discipline est installée depuis des lustres sur son pré carré et craint d'être noyée dans les trois grands DEUG généralistes qui sont proposés. *«Tout le monde est d'accord sur le fait que les filières actuelles sont beaucoup trop fines. Mais à condition que ce soit le voisin qui trinque»*, remarque un président d'université avec réalisme. On reconnaît, au ministère, que la rédaction initiale des maquettes de diplômes dans ce secteur gommait à l'excès les disciplines de base et l'on paraît prêt à corriger le tir sur ce point. Au moins partiellement. Enfin, une troisième série de critiques porte sur les maquettes elles-mêmes et sur le projet d'arrêté général pour les premiers cycles. Les volumes horaires d'enseignement, notamment pour les scientifiques (900 heures prévues à l'origine au lieu de 1 100 aujourd'hui), les procédures de recours en cas d'échec, l'introduction d'un système d'évaluation des enseignants par les étudiants et, surtout, la définition rigide et jugée tatillonne des contenus par module et par semestre, continuent à alimenter de multiples inquiétudes.

Une marge d'initiatives aux universités

C'est sur ces différents points que le ministère paraît disposé à des concessions pour faire passer son projet. Il avait très vite évoqué la possibilité de proposer des maquettes de diplômes beaucoup plus souples. Cette solution, accueillie favorablement par la Conférence des présidents d'université, semble désormais acquise. Les responsables du ministère et du cabinet de M. Jospin ont en effet mis la dernière main, les 30 et 31 janvier dernier, à de nouveaux projets de textes qui devraient être diffusés très rapidement dans les universités. La tonalité en est sensiblement différente. Si le cadre général des DEUG, structurés en deux niveaux comportant six modules chacun organisés sur une base semestrielle, est maintenu, l'essentiel des contenus précis et des équilibres entre disciplines est laissé à l'initiative des établissements. L'évolution est particulièrement sensible en lettres et sciences humaines où la nouvelle rédaction indique que les enseignements doivent porter *«notamment»* sur les grandes disciplines du secteur. Cela revient à laisser aux universités une marge appréciable d'initiatives.

L'autre innovation importante concerne les horaires. En sciences, la durée totale des enseignements est limitée à 1 000 heures pour le premier cycle, mais les nouveaux projets d'arrêté précisent que cela ne comprend ni le tutorat, ni les apprentissages fondamentaux (expression orale et écrite), ni les contrôles de connaissances, ni l'enseignement des langues vivantes, ce qui permettrait au total de retrouver à peu près les 1 100 heures actuelles. La même possibilité est introduite en sciences humaines et sociales où le premier cycle ne pourrait excéder 700 heures d'enseignement, non compris l'enseignement des langues, le tutorat et les exercices d'apprentissage. Enfin, les possibilités de passerelle d'une filière à l'autre sont mieux marquées, notamment pour les étudiants de première année de médecine qui se voient reconnaître la possibilité de poursuivre en deuxième année dans les disciplines scientifiques.

Ces nouveaux projets devraient permettre de couper court à un certain nombre d'inquiétudes. Mais ils ne lèvent pas complètement les préventions sur les remodelages disciplinaires et laissent, pour l'instant, en suspens le problème du calendrier d'application. Le ministère entend néanmoins s'appuyer sur ces premières ouvertures pour essayer d'obtenir un accord minimum de la communauté universitaire. Les nouveaux textes devraient être soumis, dès le jeudi 6 janvier, à la Conférence des présidents d'université (CPU), puis le 10 février au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Et une nouvelle réunion de la CPU est prévue le 19 février prochain sous la présidence de M. Jospin. Ce dernier est placé devant un choix délicat. A trop brusquer les choses, il risque de braquer des universitaires pourtant favorables, pour bon nombre d'entre eux, au principe de la réforme mais soucieux d'une mise en œuvre plus progressive et concertée. A trop attendre, il risque de souffrir plus encore des flottements du climat politique actuel. *«On en est au point*, note un président d'université, *où l'on ne sait plus si les oppositions à la réforme sont liées au projet lui-même ou aux incertitudes qui pèsent sur le gouvernement et sur le ministère.»*

GERARD COURTOIS

RELIGIONS

Dialogue entre un ministre et un cardinal sur la science et la foi

Double leçon de modestie

Plus d'un millier de personnes ont assisté, samedi 1er février à Paris, à un colloque sur les rapports entre la science et la foi, organisé par *La Croix*, auquel ont participé en particulier M. Hubert Curien, ministre de la recherche, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, de nombreux scientifiques comme Hubert Reeves et Yves Coppens.

«Pourquoi?», aurait dit le biologiste Jacques Monod au moment de sa mort. Autant les scientifiques sont *«champions sur le comment?»*, note M. Hubert Curien, autant, quand ils posent leurs éprouvettes, ils sont impuissants à répondre au *pourquoi*? Si la théorie du big-bang résout une partie de l'énigme, ajoute le ministre de la recherche, elle ne dit pas d'où vient le monde, encore moins où il va. *«Même si les butoirs de la connaissance ne cessent de se déplacer*, dit M. Curien, *qui peut affirmer qu'ils se déplaceront à l'infini, que nous pourrons toujours faire reculer l'inconnu?»*.

Le dialogue, inédit à une tribune, entre un ministre de la recherche et un cardinal de l'Eglise catholique a abouti à un constat à la fois modeste et satisfait. La foi et la science ont fini de s'ignorer. Et même si demeure la tentation *«globalisante»*, voire *«totalitaire»*, de l'une et de l'autre, elles ont appris à ne pas déborder de leur champ. *«La science a progressé, car elle s'est débarrassée du scientisme*, constate le cardinal Lustiger. *A l'inverse, les théologiens admettent que la Révélation ne dispense pas de l'investigation rationnelle du savoir scientifique.»* L'archevêque de Paris a même souhaité que les hommes de science et de foi aillent plus loin dans la *«reconnaissance mutuelle»*, pour éviter le renouvellement des *«erreurs tragiques»* du passé, quand des idéologies – celle de l'histoire chez les marxistes, celle de la race chez les nazis – ont prétendu être scientifiques.

M. Hubert Curien s'est réjoui de ces nouvelles formes de collaboration entre responsables religieux et scientifiques que sont devenus les Comités d'éthique, qui tentent de définir des *«cahiers de bonne manière»* sur des points contestés que la loi doit pourtant trancher. Si la religion n'est *«absolument pas indispensable»* pour définir le bien et le mal – une morale laïque fait aussi bien l'affaire – la foi n'en est pas moins pour lui d'*«un apport considérable»*.

L'intolérance est «antiscientifique»

La seule limite est celle de l'intolérance. *«Plus que d'autres, les scientifiques ne peuvent tolérer l'intolérance*, martèle M. Curien. *L'affirmation qu'une chose est définitive, acquise pour toujours, que ses conséquences doivent être imposées à tous, est une démarche strictement antiscientifique.»* Or, devait regretter le ministre, *«nous voyons apparaître ici et là de grandes poussées d'intolérance. Et s'il y a une croisade à mener par les scientifiques, c'est la croisade contre l'intolérance»*.

Le cardinal Lustiger s'est montré beau joueur. Humour en prime : *«Si un gouvernement de scientifiques serait une redoutable utopie*, dit-il à un ministre de la République issu des laboratoires, *l'homme de religion qui prétendrait, au nom de sa révélation, gouverner le monde et faire une politique à ce titre, se tromperait aussi lourdement et tromperait ses clients.»*

HENRI TINCQ

Les syndicats étudiants divisés

Comme pour les enseignants, les réactions des étudiants au projet gouvernemental de rénovation des diplômes universitaires brouillent les clivages idéologiques. Ainsi, l'UNEF (proche des communistes) se trouve-t-elle au premier rang des opposants à la réforme, aux côtés d'organisations proches des partis de l'opposition, comme le CELF (collectif des étudiants libéraux de France, proche de l'UDF) et l'UNI (Union nationale inter-universitaire, proche du RPR). En revanche, l'UNEF-Indépendante et Démocratique (proche du parti socialiste) juge le projet *«globalement positif»* et dénonce *«les attitudes frileuses et corporatistes de trop nombreux universitaires qui refusent l'idée même de rénovation et de démocratisation de l'université»*.

L'ossature générale de la réforme – la réduction du nombre de filières – illustre ces clivages. Le CELF juge *«aberrante»* la suppression des deux tiers des DEUG (diplômes d'études universitaires générales), des licences et des maîtrises. Pour ce syndicat, cette mesure ne se justifie que par *«des impératifs bassement financiers et démagogiques»*. Pour l'UNEF, le remplacement de la quarantaine de DEUG actuels par onze diplômes seulement est *«inacceptable et conduit à un appauvrissement des formations»*. D'autant, ajoute son président, Olivier Meier, que *«l'aspect fourre-tout des nouvelles formations ne résout pas le problème de la sélection par manque de places»*. De son côté, l'UNEF-ID, favorable à cette concentration, estime qu'il s'agit d'un net progrès pour le secteur littéraire, mais que l'effort reste insuffisant pour les sciences et les secteurs économiques et juridiques. La deuxième innovation majeure du projet gouvernemental, l'instauration de modules capitalisables dont les étudiants pourraient garder le bénéfice même s'ils n'ont pas achevé la totalité de leur diplôme, est jugée de façon positive par les différents syndicats, à l'exception de l'UNI, qui l'assimile à un *«droit à la lenteur»*. En revanche, les organisations réclament des précisions sur la compensation entre les modules. Quant à la liberté laissée aux universités de déterminer le contenu des enseignements, elle est jugée *«risquée»* par Philippe Campinchi, président de l'UNEF-ID.

Certaines dispositions du projet font pourtant l'unanimité. Contre elles, parfois. La mise en place d'un nombre minimum d'inscrits dans chaque formation (100 étudiants au moins en DEUG, 40 en licence et 30 en maîtrise) déclenche une salve de protestations, les étudiants craignant la fermeture de filières. La limitation à un seul redoublement en licence et en maîtrise leur paraît inadaptée. La réduction, prévue initialement, des horaires d'enseignement en sciences, a provoqué une levée de boucliers chez les étudiants.

En revanche, la généralisation du tutorat est approuvée par toutes les organisations, à condition que les étudiants ne soient pas utilisés pour pallier le manque d'enseignants. Echo positif également devant le renforcement des dispositifs d'accueil et d'orientation. Quant aux modalités d'examen, sujet sur lequel les syndicats étudiants sont très chatouilleux, le renforcement des oraux est bien accueilli, même si l'UNEF s'inquiète de savoir s'il s'agit d'une sélection supplémentaire ou d'une chance pour ceux qui échoueraient à l'écrit.

MICHÈLE AULAGNON

HISTOIRE

La justice, les mots et les morts

Les requis du STO pendant la seconde guerre mondiale sont-ils des déportés? Réponse de la Cour de cassation le 7 février

par Maurice Peyrot

Si les mots ont un sens, certains d'entre eux sont parfois sublimés par les circonstances. D'autres, au contraire, sont écartés du langage commun pour un temps, à cause de la connotation méprisante qui s'attache à l'événement évoqué ou de la signification détestable qu'un orateur leur a attribuée. Ainsi, le «détail» de M. Le Pen est-il venu troubler l'usage d'un mot qui semblait devoir rester insignifiant par nature. Avec pour toile de fond la même réalité niée par le leader du Front national, le mot «déportation» est, depuis bientôt un demi-siècle, au centre d'une polémique qui oppose régulièrement les victimes de la déportation dans les camps de l'Allemagne nazie à ceux qui ont dû subir le Service du travail obligatoire (STO). Si la Cour de cassation n'est pas l'Académie française, il lui appartient cependant de dire si les anciens du STO peuvent l'utiliser sans en altérer le sens.

Ce débat, grave et douloureux, a occupé le 31 janvier l'assemblée plénière de la haute juridiction, qui rendra sa décision le 7 février. Auparavant, la justice s'était prononcée à plusieurs reprises en se fondant sur la loi du 6 août et du 9 septembre 1948 qui subordonnait l'octroi du titre de déporté *«à la détention dans un camp de concentration ou dans une prison»*. Une appréciation consacrée par la première chambre civile de la Cour de cassation le 21 décembre 1987 dans une décision qui cassait un arrêt de la cour d'appel d'Agen autorisant la dénomination d'une *«association départementale des déportés du travail»*.

Cependant, plusieurs juridictions ont ensuite contesté le regard des juges suprêmes, qui maintenaient leur position dans un arrêt du 11 octobre 1988. Chargée de se prononcer à nouveau sur le litige soumis aux juges d'Agen, la cour d'appel de Toulouse persistait en rendant, le 4 décembre 1989, une décision selon laquelle la locution «déportés du travail» dans l'intitulé d'une association n'est pas contraire à la loi. Le jargon judiciaire présente cette situation comme *«une rébellion de juges»* devant être tranchée par l'assemblée plénière de la Cour de cassation, qui vient donc d'examiner les pourvois formés contre trois arrêts de la cour d'appel de Toulouse et un arrêt de la cour d'appel de Limoges.

«Il ne faut pas confondre le purgatoire et l'enfer.» L'image est forte et, comme toutes les simplifications, la phrase de Me Jacques Boré, conseil des associations d'anciens déportés, comporte sa part de démesure. Mais, pour refuser aux associations d'anciens du STO l'usage du mot «déporté», l'avocat s'appuya sur des chiffres : *«Sur 600 000 requis du STO, 90 % sont revenus à une vie normale après la cessation des hostilités, alors que 80 % des déportés sont morts.»* Aussi, pour Me Boré, confondre le STO et la déportation *«c'est mépriser la vérité historique»*. Car la notion de déportation est inséparable du souvenir des camps de concentration. Et, pour mieux barrer la route à toute dérive, Me Boré lançait : *«C'est le cortège de tous ceux qui ont porté le costume rayé des camps de concentration qui vient aujourd'hui vous demander l'honneur de ne pas être confondus avec ceux qui, à l'appel de Pierre Laval, sont allés construire des tanks en Allemagne.»*

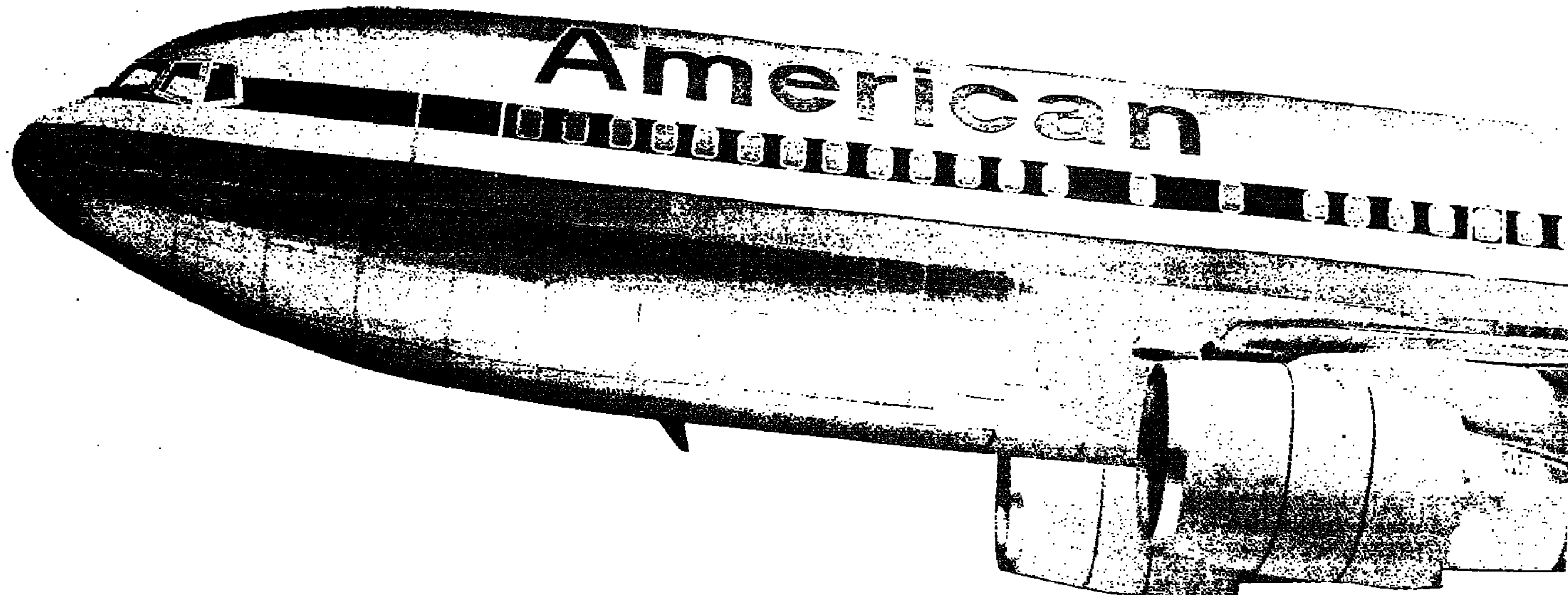
Un propos sans nuances, qui lui vaudra d'être accusé par son adversaire, Me Paul-François Rysiger, d'avoir *«malmené l'Histoire»*. Et le défenseur de ceux qui souhaitent voir nommer les «déportés du travail» a refait l'historique du travail en Allemagne, depuis la période de la «relève», cette *«duperie»* qui consistait à prétendre que les prisonniers seraient échangés contre des volontaires, jusqu'au STO qui a touché plusieurs classes d'âge sous le gouvernement de Vichy. Et cette obligation, l'avocat a considéré qu'elle ne pouvait pas s'appeler autrement que déportation. *«Les mots : «déporté du travail», sont utilisés sans arrêt pendant la guerre»*, a rappelé Me Rysiger en constatant que Jean Moulin avait utilisé le terme «déportation» dans un télégramme pour évoquer le STO. Il refuse donc que le mot soit *«confisqué»* par les déportés dans les camps nazis. Une *«mauvaise querelle»*, regrette toutefois l'avocat, ajoutant : *«Il est dommage que, cinquante ans après la guerre, on se déchire, on fasse ce procès et que l'on dise : j'ai plus souffert que toi, j'ai droit à ça et pas toi.»*

Ces regrets, l'avocat général Henri Dontenwille semblait bien les partager : *«Il me faut donc, une fois de plus, choisir entre les victimes»*, soupira le magistrat. Précisant d'emblée que son respect allait *«à tous ceux qui furent bannis de leur pays, de leur famille ou, qui plus est, de l'humanité»*, il ajouta : *«Victimes, ils le furent tous et souvent de façon dramatique. Je me refuse quant à moi à sonder des statistiques révélatrices de tant de disparitions, dont il serait indécent d'opérer une ventilation au risque de servir encore rétroactivement l'œuvre d'une hégémonie totalitaire.»*

Du droit face au non-droit

Mais il fallait bien se prononcer. Et, devant les pourpres et les hermines de l'assemblée plénière, l'avocat général sembla s'excuser d'avoir à faire du droit. *«Oui, du droit, face au non-droit que représentait, pour une génération qui n'oublie pas, l'action de l'occupant. Quelle antinomie!»* Et M. Dontenwille a rappelé aux juges suprêmes les conditions dans lesquelles avait été votée la loi du 14 mai 1951. Le 23 mai 1950, le projet soumis à l'Assemblée nationale portait comme titre «Statut des déportés du travail» et fut adopté. Mais, le 15 juin 1950, le Conseil de la République, le Sénat de l'époque, était saisi du projet, et Robert Prigent, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, était partisan d'une modification *«car le mot déporté a perdu le sens courant qu'il avait d'un adjectif qualificatif pour signifier véritablement un sacrifice très particulier. Un des plus durs et des plus élevés qui ont été demandés à des Français au cours de cette guerre. Il est donc, je crois, de bonne logique que nous évitions en cette matière toute confusion. Il ne s'agit pas ici d'établir des niveaux de valeur...»* Léo Hamon partageait cet avis, et le Conseil votait ce nouvel intitulé : «Proposition de loi établissant le statut des requis pour le travail obligatoire en Allemagne.» Les 3 et 4 août 1950, l'Assemblée nationale, en seconde lecture, maintenait le terme de «déporté».

Mais la Constitution de l'époque imposait à l'Assemblée nationale, à l'issue des navettes, de procéder à un vote sans débat et, finalement, fut adoptée une loi «relative au statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi». Le mot «déporté» avait disparu. Aussi, pour l'avocat général, *«la loi est la loi»* et celle de 1951 ne prêtait à aucune controverse. Le magistrat a donc demandé la cassation des arrêts autorisant le mot «déportation» dans l'intitulé des associations des anciens du STO, tout en ajoutant : *«Si les temps ont changé, si le recul conduit à une autre vision de ce problème, qui demeure, hélas, comme une plaie mal refermée, que l'on saisisse le Parlement.»*



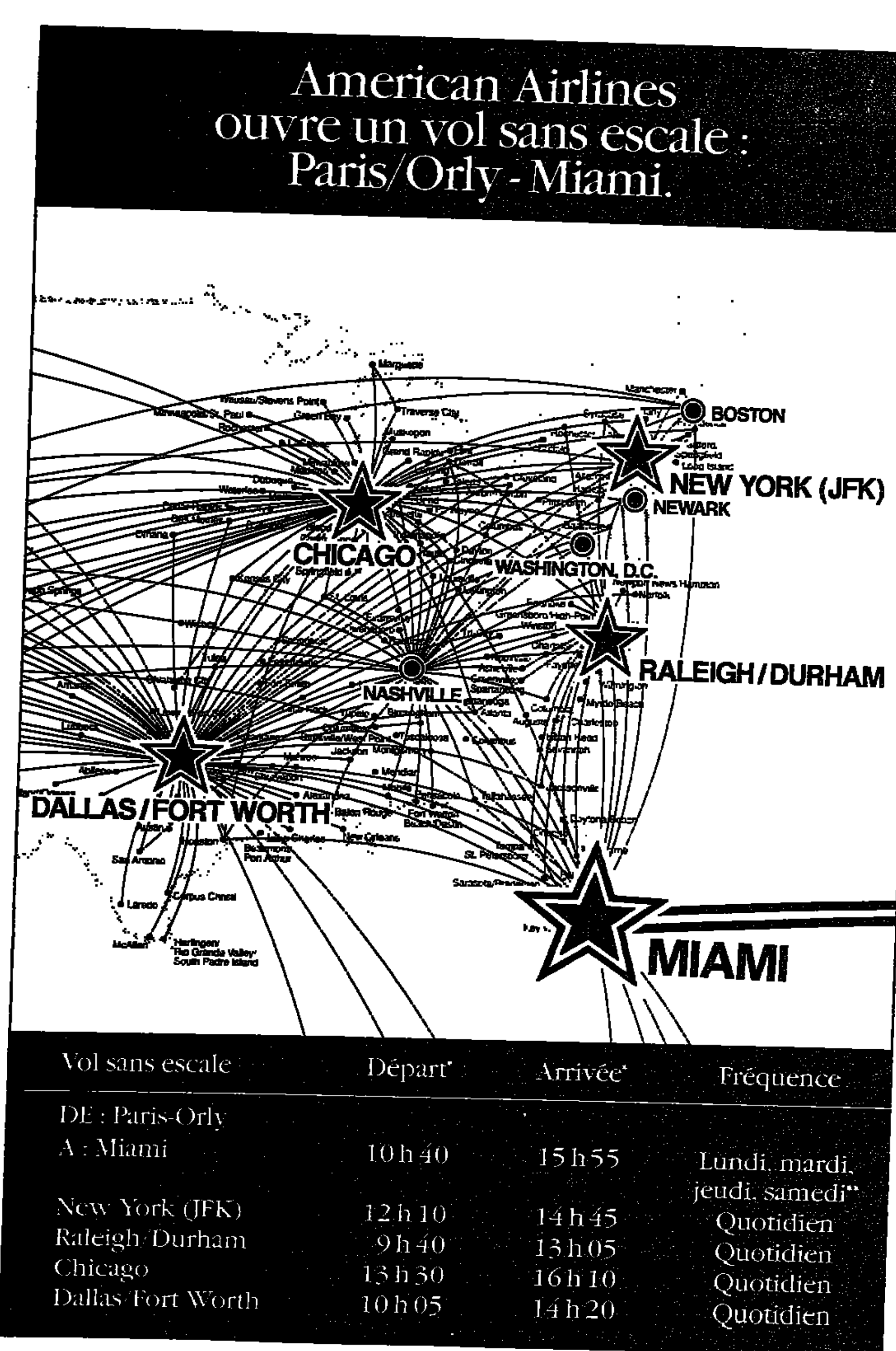
Le 23 mars, Miami apparaît sur la carte.

Au départ de Paris-Orly, American Airlines ajoute une nouvelle destination pour l'Amérique.

Le 23 mars, American dessert Miami sans escale.
A partir du 23 mars, vous pourrez vous envoler 4 fois par semaine vers Miami et dès le 20 avril, ce vol deviendra quotidien.

Miami : le soleil et la fête mais aussi les portes d'un autre monde.
Envolez-vous vers Miami, son soleil, ses plages, son surf, ses bateaux à voiles, ses gratte-ciel et profitez des correspondances d'American pour aller au Mexique, aux Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.
American est en effet la seule compagnie à vous offrir autant de vols quotidiens au départ de Miami.
Alors pourquoi changer de compagnie pour atteindre des destinations aussi excitantes que Montego Bay, Cancun, San Juan, Caracas, Lima, Quito, Bogota et Cali ?

American Airlines : le choix entre 5 plaques tournantes.
Non seulement American dessert New York (JFK), Chicago, Raleigh/Durham, Dallas/Fort Worth et Miami** par un vol quotidien sans escale mais elle vous permet aussi de rejoindre 200 villes américaines et 70 autres destinations dans le monde entier sans jamais changer de compagnie.



Vol sans escale	Départ*	Arrivée*	Fréquence
DE : Paris-Orly A : Miami	10 h 40	15 h 55	Lundi, mardi, jeudi, samedi**
New York (JFK)	12 h 10	14 h 45	Quotidien
Raleigh/Durham	9 h 40	13 h 05	Quotidien
Chicago	13 h 30	16 h 10	Quotidien
Dallas/Fort Worth	10 h 05	14 h 20	Quotidien

International Flagship Service®.
American réserve à tous ses clients un service chaleureux et attentionné, des sièges confortables luxueusement recouverts de cuir et de laine d'agneau en Première Classe et en Classe Affaires et une cuisine raffinée accompagnée de grands crus.
En Première Classe, votre vidéo personnelle vous permettra de visionner un large éventail de films.

Un programme de fidélisation gratuit.
Vous pouvez aussi bénéficier du programme de fidélisation AAdvantage® d'American : le premier et toujours le meilleur. Avec chaque vol, vous gagnez en effet des bons kilométriques qui vous permettent d'être surclassés en Classe Affaires ou en Première Classe ou encore d'obtenir des billets gratuits pour de superbes destinations dans le monde entier.
Pour vous inscrire immédiatement, rien de plus simple, il suffit d'appeler American Airlines.

Envolez-vous vers l'Amérique avec American Airlines.
Pour tout renseignement, appelez votre agence de voyages ou American Airlines au 42 89 05 22 (Paris/Ile-de-France) ou au 05 23 00 35 (Province).

* Horaires susceptibles de modifications sans préavis.
** Vol quotidien à partir du 20 avril.

AmericanAirlines®

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

L'étude d'efficacité d'un médicament remise en question

Le Centoxin sur la sellette

Est-il légitime de vérifier l'efficacité d'un médicament officiellement autorisé dans le traitement d'infections très graves? Les instances éthiques et le ministère de la santé le pensaient, la direction de l'Assistance publique de Paris s'y oppose. Sur la sellette, le Centoxin, un produit extrêmement innovant dans le traitement de certaines septicémies, mais qui devrait coûter chaque année 100 millions de francs à l'Assistance publique de Paris.

Les infections à bacille Gram négatif (BGN) représentent une cause importante de mortalité et de morbidité. On estime qu'en France 30 000 personnes sont atteintes chaque année de septicémie à BGN. Malgré les antibiotiques, la mortalité liée à cette affection reste très élevée – autour de 50 % – surtout lorsqu'elle s'accompagne d'un état de choc. Plusieurs arguments suggèrent que ce choc serait dû à des endotoxines libérées par les BGN.

En 1985, des chercheurs américains réussirent à mettre au point un anticorps monoclonal capable de s'opposer sélectivement à l'action de cette endotoxine. Grâce aux techniques de génie génétique, cet anticorps fut produit industriellement sous le nom de Centoxin par la firme hollandaise Centocor. Après deux études expérimentales, il fut testé sur cinq cent quarante-trois patients suspects d'infection grave à BGN. En réalité, seuls deux cents malades étaient effectivement atteints. Dans ce groupe, la mortalité fut réduite de 49 à 30 %. Et pour ceux d'entre eux dont les cas étaient les plus graves en raison d'un état de choc, la mortalité sous traitement diminua de 56 à 33 %.

De nombreuses critiques

Sur la base de ces résultats – publiés le 14 février 1991 dans le *New England Journal of Medicine* sous la direction du docteur Elizabeth Ziegler, – une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) européen fut déposée. Le comité des spécialités pharmaceutiques de Bruxelles donna un avis favorable, tout en ajoutant que des études confirmant l'efficacité de l'anticorps devaient lui être présentées dans les deux années à venir. En France, la commission d'AMM – tout en reconnaissant qu'il existait seulement une *«présomption d'efficacité»* du Centoxin – en autorisa la mise en marché le 2 juillet 1991. Appliqué au traitement des états septiques sévères, en particulier avec choc et diagnostic présomptif de septicémie à BGN, le Centoxin doit être réservé à l'usage hospitalier (réanimations médicales et chirurgicales) et soumis à un circuit de distribution et à un suivi de prescription passant par les pharmacies hospitalières (1).

A peine publiée dans le *New England Journal of Medicine*, l'étude sur le Centoxin (également appelé HA-1A) avait suscité de nombreuses critiques. Sans contester les bases scientifiques (microbiologiques et expérimentales) de l'effet protecteur des anticorps monoclonaux anti-endotoxine, de nombreux médecins estimèrent – et estiment encore – que l'étude sur laquelle reposait la démonstration de l'efficacité du produit était discutable. Pour ces détracteurs il n'y avait pas de réelle différence sur l'ensemble de la population étudiée entre le taux de mortalité à 28 jours dans le groupe placebo (43 %) et dans le groupe traité (39 %). La démonstration d'efficacité ne portait que sur un sous-groupe : cela entraînait donc des difficultés d'analyse et d'interprétation statistiques complexes.

Le problème du placebo

Dans ce contexte, une quinzaine de réanimateurs français appartenant à la plupart des grands services de l'Assistance publique de Paris ont réclamé la possibilité de mettre en œuvre une étude complémentaire de confirmation. *«En raison de l'autorisation de mise sur le marché récente,* écrivaient-ils dans leur dossier, *cette étude doit être effectuée de manière urgente, avant que le produit n'ait fait l'objet d'une large diffusion, et que la présomption d'efficacité jointe à l'habitude... de prescription ne la rende quasi impossible».*

«Cette étude, ajoutaient-ils, *est largement justifiée au plan économique. En effet, le Centoxin (administré en dose unique par malade) sera commercialisé pour un coût de 21 500 francs la dose».* La seule Assistance publique de Paris devrait ainsi y consacrer un budget annuel de l'ordre de 100 millions de francs. Le professeur Christian Brun-Buisson de l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) fut chargé de mener cette étude complémentaire randomisée contre placebo dans quinze services de réanimation médicale sur deux cent dix malades ayant un choc septique confirmé à BGN.

Comme toujours en pareil cas, deux organismes furent consultés. Le 24 octobre 1991, par la voix du professeur Jean-Pierre Etienne, le comité d'évaluation et de diffusion des innovations technologiques (CEDIT) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) relevait, au chapitre *«aspects éthiques et juridiques»*, que *«l'administration d'un placebo pourrait être considérée comme une perte de chance»* puisque le médicament avait déjà reçu une autorisation de mise sur le marché. Toutefois, *«compte tenu des réserves d'efficacité et de l'enjeu économique majeur que représente le Centoxin»*, le CEDIT estimait que *«l'étude proposée par le groupe du professeur Brun-Buisson est scientifiquement souhaitable»*. Le CEDIT recommandait donc que l'étude soit menée à l'AP-HP, sous réserve de l'accord du comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB), notamment sur le problème de l'utilisation du placebo.

Le 23 octobre 1991, le CCPPRB de Créteil-Henri-Mondor donnait, par la voix de son président, le professeur Guy Atlan, un avis *«favorable»* à la mise en œuvre de cet essai qu'il considérait *«conforme aux règles de l'éthique médicale et aux dispositions législatives ayant trait à la recherche biomédicale lorsque celle-ci suppose la participation de personnes».*

Restait à connaître la position du ministère de la santé. Elle fut communiquée le 6 janvier 1992 dans une lettre adressée à M. François-Xavier Stasse, directeur général de l'AP-HP, par le professeur Jacques Dangoumau, directeur de la pharmacie et du médicament. Il s'agit d'un texte administratif alambiqué dont il est assez difficile de percevoir l'exacte signification. Après avoir indiqué que le ministre était *«très intéressé»* par le problème soulevé, le professeur Dangoumau ajoutait : *«D'une manière générale, un essai clinique n'est possible qu'après avis d'un comité de protection des personnes. En l'occurrence, puisqu'il s'agirait de confirmer (ou d'infirmer) l'indication couverte par l'AMM basée sur une présomption d'activité reposant sur un essai unique réalisé aux Etats-Unis, il est impératif que ce comité définisse les conditions d'éthique et de protocole nécessaires et s'assure que le protocole envisagé les respecte. Sous cette condition, l'essai clinique pourait être organisé, s'il n'en était pas ainsi, l'administration serait amenée à interrompre l'essai ainsi que le prévoit la loi, quel que soit l'intérêt pour la santé publique à ce qu'un essai contrôlé rigoureux vienne transformer une présomption en certitude.»*

Mercredi 29 janvier, la direction de l'AP-HP nous faisait savoir qu'elle avait finalement décidé de surseoir à la mise en œuvre de cet essai. *«Nous préférons pour l'instant nous donner le temps de la réflexion»*, nous a indiqué M. Muller, le directeur de la stratégie. Le problème éthique lié à la perte de chance encouru par les patients sous placebo – sachant que ces patients courent un risque vital – a été déterminant dans cette décision. Que se passerait-il si l'entourage d'un malade décédé, alors qu'il avait été mis sous placebo, décidait de porter plainte?

Au ministère de la santé, on regrettait fortement cette décision. *«Peut-on, sous prétexte que le pronostic vital est engagé et qu'une AMM a été accordée, décider de faire – définitivement – n'importe quoi?*, constatait-on dans l'entourage de M. Bruno Durieux. *Dans cette affaire, l'AP-HP n'a pas osé assumer ses responsabilités. Un essai thérapeutique, comme aime à le rappeler le professeur Jean Bernard, est nécessairement immoral.»*

Déception également du professeur Brun-Buisson : *«Ce produit a autant de chance d'être efficace que de ne pas l'être. L'AMM ne parlait que de présomption d'efficacité. Tous les organismes consultés avaient donné leur accord pour notre essai. Cette absence d'étude de confirmation risque d'avoir des conséquences négatives.»* En effet, que va-t-il se passer lorsque les autres produits du même type, actuellement en cours d'expérimentation, seront testés sur l'homme? Il ne sera alors pas éthique de les comparer à un placebo. La seule solution sera de comparer leur efficacité à celle du Centoxin. Ce dernier pourra-t-il dès lors être considéré comme un véritable produit de référence? Ne risque-t-on pas alors de commettre des erreurs d'interprétation en cascade? Ces problèmes auraient pu être évités si l'autorisation de mise sur le marché avait été accordée par la commission après une étude de confirmation.

On se demandait, jeudi 30 janvier, au ministère de la santé si le plus simple n'était pas de retirer l'AMM au produit. Une autre solution à l'étude consistait, soit à imposer à l'AP-HP de mettre en œuvre l'essai, soit – et ce serait une première – de faire en sorte que le ministère lui-même se porte promoteur de l'essai.

Cette affaire – *«un cas d'école»*, résume un spécialiste – illustre parfaitement les problèmes posés par l'apparition de ces nouvelles classes thérapeutiques, aussi innovantes que coûteuses. Seule une évaluation rigoureuse des rapports coût/bénéfice permettra d'en faire le meilleur usage possible, sachant que ces médicaments imposent des choix garantissant un accès optimal et équitable aux soins.

FRANCK NOUCHI

(1) Autorisé dans la plupart des autres pays européens, le Centoxin ne l'est pas encore aux Etats-Unis, la Food and Drug Administration ayant réclamé des informations complémentaires à Centocor.

ENVIRONNEMENT

Lancement officiel de la réhabilitation du site

Sauver la pointe du Raz du naufrage touristique

PLOGOFF

de notre envoyé spécial

«Décidément, les côtes bretonnes vivent de grands moments. Portsall et pointe du Raz, même combat !» En lançant cette formule du haut de la tribune de la salle des fêtes de Plogoff, la semaine dernière, M. Kofi Yamgnane, maire d'une petite commune du Finistère et secrétaire d'Etat à l'intégration, savait qu'il flattait la fierté de ses auditeurs.

Il associait ainsi la récente décision du tribunal de Chicago accordant quelques millions de dollars supplémentaires aux communes sinistrées par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* à la cérémonie qu'il présidait : le lancement officiel de la réhabilitation de la pointe du Raz. Dans un cas comme dans l'autre, c'est leur merveilleux littoral, patrimoine naturel et touristique inestimable, que les Bretons défendent. Et ils n'hésitent pas à reconnaître leurs erreurs passées, ni à se donner les moyens de les réparer.

Qui n'a visité la pointe du Raz, cette arête rocheuse taraudée par les tempêtes et redoutée par les navigateurs? Et qui n'a déploré de trouver sur cette ultime avancée du Vieux Continent un aggloméral de médiocres boutiques précédées par un immense parking saturé en été?

Chirurgie réparatrice

Un million de touristes passent ici chaque année, piétinent la lande et repartent, déçus, en laissant derrière eux une sorte de terrain vague qui s'étend sans cesse. En 1989, le ministère de l'environnement a inscrit le cap martyr au premier rang des grands sites nationaux à réhabiliter. Restait à convaincre les habitants de Plogoff, qui ont gardé de leur combat contre le projet de centrale nucléaire, à la fin des années 70, une véritable aversion pour tout ce qui vient de Paris. Après deux ans d'études et de négociations, c'est fait (*le Monde* du 28 février 1991). Le plan de restauration du site et des rivages alentour, pointe du Van et baie des Trépassés, est si novateur qu'il constitue une première dans la politique de protection de l'environnement.

D'abord par ses ambitions : il consiste à détruire les verrues défigurant la pointe, à enterrer les lignes électriques et à reconstituer la lande originelle sur une bonne dizaine d'hectares. Commerces, hôtels et parkings vont être reconstruits à 1 kilomètre en arrière, dans un repli de terrain les effaçant de l'horizon. Une chirurgie réparatrice comme on n'en avait jamais tenté sur le paysage français. Un traitement de même inspiration sera appliqué à la pointe du Van et, hélas, avec beaucoup plus de timidité, dans la baie des Trépassés.

Ensuite, par les moyens mobilisés. Le devis initial se monte à 36,2 millions de francs. Pour une fois, il n'y a pas d'abus de langage à parler de mobilisation générale. Plusieurs ministères apportent leur écot. Le Conservatoire du littoral se fait fort d'acheter 180 hectares sur les 300 concernés. La région et le département se sont engagés pour des sommes importantes. Une souscription lancée par l'hebdomadaire *le Point* a glané auprès de trois mille donateurs enthousiastes 1,2 million de francs. Enfin, la fondation Gaz de France, de création récente, apporte 5 millions de francs. Ce renfort inattendu a fini de convaincre les hésitants.

C'est d'ailleurs pour la signature de la convention qui associe la grande entreprise nationale au sauvetage que la cérémonie de Plogoff était organisée. Autour de M. Kofi Yamgnane, du président de Gaz de France, M. Francis Gutmann, et de Mme Huguette Bouchardeau, ancien ministre de l'environnement, les élus bretons étaient tous là pour marquer leur engagement. Comme disait le maire de Plogoff, M. Nicolas Perfezou, artisan numéro un de cette réussite, *«on n'avait pas vu autant de personnalités rassemblées ici depuis l'inauguration, au début du siècle, de la statue de Notre-Dame des naufragés».* Ce rappel teinté d'humour a fait mouche car, cette fois, il s'agit bien de sauver un site de réputation internationale du naufrage touristique.

MARC AMBROISE-RENDU

□ **Séisme au Japon : trente-deux personnes blessées.** – Un séisme de magnitude 5,7 s'est produit sous la baie de Tokyo à 4 h 04 le dimanche 2 février (20 h 04, le 1er février, heure de Paris). Il a été fortement ressenti dans la capitale nippone et dans toute la région. Trente-deux personnes ont été blessées, dont deux grièvement, la plupart par la chute d'objets divers. Une «réplique» de ce tremblement de terre, de magnitude 4,5, a eu lieu le 3 février à 7 h 47 (le 2 février à 23 h 47, heure de Paris) sans faire d'autres dégâts ou d'autres blessés. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Signature d'une charte d'aménagement écologique de la Dordogne.** – Les présidents du conseil général des six départements riverains de la Dordogne (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne et Gironde), des représentants des utilisateurs de la rivière (industriels, EDF, communes, bateliers, pêcheurs, chasseurs, consommateurs) et de ses défenseurs (agence de l'eau, écologistes), ont approuvé à l'unanimité, dimanche 2 février, à Bergerac (Dordogne) une charte d'aménagement écologique du bassin de la Dordogne. L'application de cette charte sera suivie par un établissement public créé par les départements concernés et par un préfet coordonnateur désigné par le ministère de l'environnement.

DÉFENSE

Lors d'un colloque sur la dissuasion

M. Mellick recense les différentes formules d'une doctrine nucléaire européenne

La France doit préserver des capacités stratégiques, et *«une doctrine nucléaire européenne ne peut être envisagée qu'à très long terme».* Pour autant, cette doctrine est déjà l'objet d'une réflexion approfondie qui peut s'envisager de plusieurs façons. C'est ce que le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, a expliqué, mercredi 29 janvier à Paris, lors d'un colloque de l'Institut de relations internationales et stratégiques et du *Nouvel Observateur* sur la dissuasion.

«La première manière, a-t-il déclaré, *consiste à considérer qu'il existe déjà, de fait, une capacité dissuasive de l'Europe, fondée sur l'existence même des forces françaises et britanniques et logiquement liée à l'imbrication des intérêts des Etats européens. Les puissances nucléaires européennes ne peuvent que prendre en compte ces intérêts au niveau de leur stratégie de dissuasion. Il s'agit d'une dissuasion par constat. La deuxième approche pourrait être qualifiée de dissuasion étendue, puisqu'elle consiste à étendre à ses voisins le bénéfice de la sanctuarisation, mais encore faut-il que ceux-ci soient d'accord pour une telle extension. Le troisième visage d'une dissuasion européenne pourrait être une dissuasion concertée. Elle consisterait pour une puissance nucléaire à garder son indépendance de décision nucléaire, tout en consultant ses partenaires au sujet des dispositions à prendre pour l'application du feu nucléaire. Quant à une dissuasion partagée, il apparaît très difficile de partager la décision entres Etats, quand il n'existe pas d'union politique homogène et d'autorité politique commune.»*

M. Mellick a conclu : *«Dans l'hypothèse d'une union fédérale de l'Europe, une puissance nucléaire pourrait transférer sa capacité dissuasive à cette nouvelle entité souveraine. Mais cette évolution suppose l'effacement politique des nations en, Europe. Elle est bien lointaine, et est-elle souhaitable?»*

FAITS DIVERS

Un autobus pris d'assaut par des jeunes armés

Des jeunes armés de fusils et de battes de base-ball ont assailli, dimanche 2 février, à Colombes (Hauts-de-Seine), un autobus reliant le quartier de la Défense à la cité des Indes à Sartrouville (Yvelines), selon des témoignages recueillis par la RATP. Ils ont pu être mis en fuite par quatre agents de surveillance de la régie, précise-t-on de même source. L'incident s'est produit à 6 h 30 sur la ligne d'autobus 272, dont le service de nuit (21 heures/1 heure du matin) venait d'être rétabli après une interruption décidée en octobre 1991 à la suite de plusieurs agressions.

Dimanche matin, deux jeunes gens montés à la station de la Défense ont mis des cagoules et jeté des bombes lacrymogènes dans l'autobus. L'un d'eux a ensuite braqué une arme apparemment munie d'un silencieux sur le conducteur, qui avait entre-temps ouvert les portières pour permettre à la dizaine de passagers suffoqués de s'échapper. Une cinquantaine de jeunes également armés, qui semblaient attendre l'arrivée de l'autobus, ont alors entouré le véhicule.

Quatre agents de la RATP – qui sont armés et sont chargés de suivre discrètement certains autobus à bord d'une voiture de surveillance – sont alors intervenus pour mettre fin aux incidents. Mais la police, qui est arrivée cinq minutes plus tard sur les lieux, n'a pu ni constater la présence des agresseurs, ni observer la trace de violences, ni procéder à aucune arrestation. Selon la RATP, cette agression, à l'évidence préméditée et organisée, reste mystérieuse. La ligne 272 avait récemment été empruntée par M. Jean-Marie Le Pen lors de sa *«tournée des banlieues»* (*le Monde* du 20 décembre 1991) qui avait été ressentie comme une provocation par des jeunes de la cité des Indes. Mais rien, en l'état actuel de l'enquête, ne permet de faire un lien entre les deux événements.

REPÈRES

RELIGIONS

M. Yacoub Roty pourrait succéder à M. Tedkjini Haddam à la Mosquée de Paris

Le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF) a proposé à M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur et des cultes, le nom de M. Yacoub Roty pour succéder, à la tête de la Mosquée de Paris, à M. Tedjini Haddam, récemment nommé parmi les cinq membres du Haut Comité d'Etat en Algérie. Celui-ci doit faire savoir cette semaine à M. Marchand s'il démissionne de la fonction de recteur qu'il exerce en France depuis 1989.

Membre du CORIF, M. Yacoub Roty est né en 1937 à Montargis (Seine-et-Marne) de parents français convertis à l'islam. Il a créé en 1985 la Fédération nationale des musulmans de France, qu'il a quittée l'année suivante. Depuis 1984, il est président de Vivre l'islam en Occident, association qui édite des livres d'éducation coranique.

La candidature, au poste de recteur, de M. Yacoub Roty ou de M. Mohand Ourabah, ancien conseiller d'Etat, et celle de M. Azzedine Guellouz, universitaire, pour diriger l'Institut rattaché à la Mosquée de Paris, seraient bien accueillies au ministère de l'intérieur, résolu à encourager la nomination de Français musulmans. M. Marchand a obtenu un avis favorable de la Tunisie et récemment celui du roi du Maroc, qu'il a rencontré, mercredi 29 janvier à Rabat.

CATASTROPHE

D'énormes avalanches ont fait de nombreux morts dans le sud-est de la Turquie

Plusieurs villages du sud-est de la Turquie (non loin des frontières syrienne et irakienne) ont été partiellement engloutis, dans la journée du samedi 1er février, par d'énormes avalanches. D'après un bilan provisoire, le 3 février tôt le matin, les sauveteurs avaient dégagé plus de 130 corps.

La plupart des victimes sont des militaires. Des hélicoptères américains basés à Diyarbakir (à quelque 220 kilomètres à l'ouest de la zone de la catastrophe) dans le cadre de la force multinationale d'aide aux réfugiés kurdes ont apporté des secours aux sinistrés et aux sauveteurs dans la journée du 2 février. – *(AFP, AP.)*

□ **Catastrophe de l'Airbus : deux familles portent plainte pour homicide involontaire.** – Deux familles de victimes de l'accident de l'Airbus A-320 d'Air Inter, qui s'est écrasé le 20 janvier près du mont Sainte-Odile au sud de Strasbourg (*le Monde* du 22 janvier), ont porté plainte pour homicide involontaire avec constitution de partie civile, a indiqué, vendredi 31 janvier, le juge d'instruction de Colmar chargé de l'enquête, M. François Guichard, sans révéler leur identité. Le rapport des deux experts judiciaires sur l'accident ne lui sera remis qu'en septembre, a-t-il précisé.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SPORTS

RUGBY : la victoire de l'équipe de France sur le pays de Galles (12-9)

Laborieuse rentrée

Pour la cinquième fois consécutive, l'équipe de France s'est imposée samedi 1er février à Arms Park en battant le pays de Galles 12 à 9. Ce XV rajeuni se révèle être une véritable équipe, mais devra beaucoup travailler pour avoir une chance le 15 février prochain au Parc des Princes, contre l'Angleterre, impressionnant vainqueur de l'Irlande 38 à 9 à Twickenham.

CARDIFF

de notre envoyée spéciale

Ils sont arrivés à Cardiff comme les collégiens d'un voyage linguistique, en car. Un épais brouillard empêchait presque tous les avions d'atterrir sur l'aéroport de la capitale du pays de Galles. Le XV de France a donc été contraint d'atterrir à Londres et de s'enfermer près de quatre heures dans un autobus, au beau milieu des embouteilllages de fin de semaine, pour enfin débarquer à près de dix heures du soir.

En pédagogie, cela s'appelle faire du fusionnel. On flanque les gamins dans un lieu clos. Au bout de quelques kilomètres, ils se parlent. A l'arrivée, ils se connaissent mieux et peuvent attaquer l'année scolaire... ensemble. Le rapprochement fait sourire Philippe Sella, le centre d'Agen, nouveau capitaine de l'équipe de France : *« C'est vrai que dans le car, j'ai eu un souvenir de collège et jamais je n'ai eu un emploi du temps aussi bouleversé lors d'un déplacement. Fusionnel? Peut-être... Il faut s'entraîner et se retrouver souvent pour former une vraie équipe. Il fallait surtout ne pas rater notre entrée. »*

Ce premier match de l'équipe de France dans le Tournoi des cinq nations 1992 a ainsi ressemblé à une rentrée des classes, quand il y a tout à découvrir et à apprendre. C'était comme si on recommençait tout à zéro après une Coupe du monde au goût amer. On arborait comme un tablier neuf un maillot aux manches rayées tricolore. On comptait huit débutants sur quinze joueurs. On se retrouvait sous la férule de son nouvel entraîneur, Pierre Berbizier, à peine sorti du purgatoire, et d'un jeune président intérimaire de la Fédération française de rugby, Bernard Lapasset. Bref les Bleus devaient faire bon effet. Ils devaient gagner.

La tortue en démonstration

Vainqueurs de l'Irlande quinze jours auparavant, les Gallois ont déboulé devant le public de l'Arms Park, ragaillardis et fiers comme des cancres auxquels on aurait donné une moins mauvaise note que d'habitude. Ils étaient eux aussi vêtus d'une nouvelle tunique : le poireau brodé sur le cœur a été remplacé par le dragon emblème. Alan Davis, l'entraîneur des « diables rouges », a pour objectif d'enlever le grand chelem en 1994.

Dès les premières minutes, les coéquipiers de Philippe Sella font bon effet. Car on avait craint le pire avec la première ligne « de combat » Moscato-Gimbert-Lascubé. Mais ils se tiennent à carreau. *« Nous avons voulu garder notre sang-froid à tout prix, pour ne pas mériter cette réputation de voyou que l'on nous avait volontiers accordée. Et puis, nous étions prévenus que nous serions sanctionnés à la première incartade »*, explique le demi d'ouverture Alain Penaud. Du sang-froid, le Briviste de 22 ans n'en a pas manqué pour sa première sélection en équipe de France : il a passé un drop en toute sérénité (37e minute) après une démonstration de la tortue.

Cette façon de progresser debout, en force, mise au goût du jour par les Béglais fait désormais partie du répertoire français. Elle est spectaculaire mais pas autant que le jeu traditionnel des trois-quarts qui a permis à l'ailier Philippe Saint-André d'écraser le seul essai de la partie au terme d'un mouvement qui a été lancé par le centre Franck Mesnel et qui a vu passer le ballon dans les mains d'au moins huit joueurs (32e).

Et la première mi-temps s'envole. Les 12 points glanés par la France et le brouillard qui a refait son apparition enrouent sévèrement les chœurs gallois. Pendant quatre-vingt minutes, d'ailleurs, chaque action « rouge » sera comme une étincelle qui aurait pu enflammer un stade. Etincelle à chaque fois mouchée par maladresse ou par la défense française.

Les Bleus finissent bien par craquer en seconde mi-temps. Quelques brutalités, des infractions, vieux démons nationaux : neuf points tombent dans l'escarcelle des Gallois via le pied de Neil Jenkins. Pour son baptême du feu, cette nouvelle équipe de France s'est révélée une équipe, une vraie, solidaire, compacte. Les avants forment une jeune garde qui promet d'être offensive, furieuse. La défense est solide, rassurante. *« Nous avons voulu montrer que nous avions envie de jouer avec cœur et ensemble »*, explique Jean-François Tordo, l'un des hommes clefs du match, troisième ligne de courage et de devoir, grand briseur d'attaques galloises.

Copains ? Ils le sont sans aucun doute. Etudiants, ils le sont plus que jamais. Il leur faut encore faire des gammes et des gammes avant de rencontrer l'Angleterre, impressionnant vainqueur de l'Irlande (38-9). *« Nous manquons de maturité*, explique Olivier Roumat, *en touche ou dans les mêlées. »* Maintenant, ils parlent tous de travail comme un bachotage avant le grand oral. Déjà, sur le terrain, l'arbitre, comme un professeur patient et sévère, leur a fait inlassablement recommencer les mêlées écrasées, tournées, chahutées. Seront-ils prêts à recevoir les Anglais ? *« Ce fut une forme de match test où nous avons pu comprendre que notre jeu manque encore un peu d'huile »*, observe Penaud. *« C'est en travaillant que l'on améliore les bases, le volume du jeu*, termine Sella. *L'essentiel, c'est d'avoir gagné ! Je préfère tirer les leçons d'une victoire que les leçons d'une défaite. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

A quelques jours de l'ouverture des Jeux d'Albertville

Surenchères pré-olympiques

Protestant contre les conditions du plan de circulation adopté durant les Jeux olympiques, du 8 au 23 février, une cinquantaine d'artisans taxis ont organisé, samedi 1er février, une opération escargot dans la vallée de la Tarentaise, qui a sérieusement perturbé l'accès aux stations. Au même moment, dans le théâtre des cérémonies d'ouverture d'Albertville, cent cinquante danseurs se sont mis en grève, bloquant la répétition prévue ce jour-là.

LYON

de notre bureau régional

Surenchère ou mécontentement réel ? Les conditions de la préparation de l'événement olympique, qui entre dans sa dernière phase, provoquent des mouvements d'humeur qui assombrissent quelque peu le climat serein affiché par les organisateurs. Signe de cette fébrilité : la grève spontanée suivie par quelque cent cinquante danseurs du spectacle d'ouverture monté par le chorégraphe Philippe Decoufflé. En refusant de participer à la répétition du samedi 1er février, ils entendaient protester contre leurs conditions d'hébergement précaires dans des centres éloignés du lieu du spectacle. C'est aussi le sort réservé à des milliers de volontaires, agents de sécurité, personnels de restauration, techniciens, etc., qui n'ont pu trouver place sur leur site d'affectation.

Pour les danseurs, ce handicap devrait être compensé par une indemnité de *« mauvais logement »*. Cette revendication s'ajoute à la demande d'une hausse de leur salaire, de l'ordre de 500 francs par jour de répétition, de 1 500 francs et 1 000 francs, respectivement pour les deux spectacles d'ouverture et de clôture, dont le coût a été limité à 110 millions de francs.

Les revendications salariales, correspondant à la surcharge et aux conditions de travail exceptionnelles avant et pendant les JO, sont également à l'origine des préavis de grève déposés par les journalistes de Radio-France pour le 7 février, et les salariés d'une filiale de France Télécom chargée de la retransmission des images. De leur côté, les agents de la direction départementale de l'équipement ont pris les devants en manifestant, jeudi 30 janvier, dans les rues d'Albertville. Leur rôle sera essentiel surtout si, comme en décembre dernier, d'importantes chutes de neige viennent bloquer les routes des stations.

Libre circulation dans la vallée

L'opération escargot menée, samedi 1er février, par quelques dizaines d'artisans taxis de la vallée de la Tarentaise est d'une tout autre nature. Ils s'opposent aux mesures restrictives du plan de circulation qui sera adopté entre le 8 et le 23 février. Durant cette période, l'accès sera strictement réglementé les jours d'épreuves dans les sites concernés, et la route réservée, trois heures avant et trois heures après, aux véhicules accrédités ainsi qu'aux transports en commun.

Ce dispositif avait pourtant fait l'objet d'un accord entre le préfet et les responsables professionnels d'artisans taxis de la Savoie, en novembre dernier. A une semaine de sa mise en application, il est remis en question par les chauffeurs des stations, qui seront limités dans leur zone d'influence, à l'inverse de leurs collègues de Chambéry et d'Aix-les-Bains. Leur mauvaise humeur s'est étendue au COJO et à la régie Renault. Parrain officiel du Club Coubertin, la société nationale a prévu d'affecter mille cinq cents véhicules, dont cinq cents cars, mais aussi des voitures personnelles conduites par des volontaires pour le transport des personnalités, et comme tels suspects de *« concurrence déloyale »*.

Les mesures de déréglementation occasionnées par les JO sont, enfin, dénoncées par l'union départementale CGT. *« La Savoie va-t-elle devenir une zone franche dans l'application du code du travail »*, s'inquiète-t-elle, alors que les commerces et les banques envisagent d'ouvrir leurs portes, avec leur personnel, de 9 h du matin à 22 h durant seize jours. M. Bernard Lust, directeur départemental du travail, a été contraint de rappeler que *« les dérogations devront s'inscrire dans la double limitation d'une durée journalière de douze heures et d'une durée hebdomadaire de soixante heures, des plafonds absolument indépassables. »* Pour la CGT, les salariés ont, eux aussi, le droit de participer à la fête olympique.

MICHEL DELBERGHE

TENNIS : la Coupe Davis

Lendemain de fête pour Yannick Noah

Guy Forget et Henri Leconte ont qualifié l'équipe de France pour les quarts de finale de la Coupe Davis en battant la Grande-Bretagne 5-0, du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Les tenants du trophée ont assuré leur victoire lors du double, en dominant la paire britannique Broad-Bates 6-3, 6-4, 4-6, 7-6 [7-4]. Ils seront opposés à l'équipe suisse en quarts de finale, fin mars à Nîmes.

BAYONNE

de notre envoyé spécial

Quand la balle de match a fini de rebondir, quand Guy Forget ou Henri Leconte lèvent des bras vainqueurs, Yannick Noah déplie ses jambes, rassemble ses affaires et s'en va sur la pointe des pieds. Dans les usages de l'équipe de France, le capitaine quitte désormais le court en premier. Comme si cette disparition volontaire du champ des regards et des caméras constituait le seul moyen de laisser la vedette quelques instants aux joueurs.

« J'ai l'impression que je prends parfois beaucoup de place sur le terrain, dit Yannick Noah. *Cela me gêne. Mais c'est en partie dû au fait que j'essaye de jouer le rôle du capitaine que j'ai toujours rêvé d'avoir à mes côtés. Quelqu'un qui vivrait le match avec moi. Quelqu'un qui aurait l'air de souffrir quand je souffre, qui ferait des bonds quand je marque un beau point. Je suis capitaine comme j'ai été joueur : différent. »* C'est cette différence qui fait de Yannick Noah la figure de proue autant que le capitaine de l'esquif français, reparti pour une nouvelle croisière après avoir évité un éventuel coup de Trafalgar britannique. C'est elle qui, dans la foulée du triomphe lyonnais, l'a replacé à la « une » des magazines.

« Les images parlent, explique-t-il. *Tout le monde a réalisé, pendant la finale de la Coupe Davis, qu'un capitaine noir pouvait conduire une bande de copains qui gagnent, et que cela allait de soi. On a écrit là-dessus des choses avec lesquelles je suis souvent d'accord, mais ma responsabilité s'arrête à mes actes : je dois faire gagner une équipe, essayer de préserver l'amitié qui y règne. Je ne me sens ni devoir politique ni obligation de m'engager. Ce que nous avons fait me semble plus dur que de lire des discours. »*

« Former de jeunes joueurs »

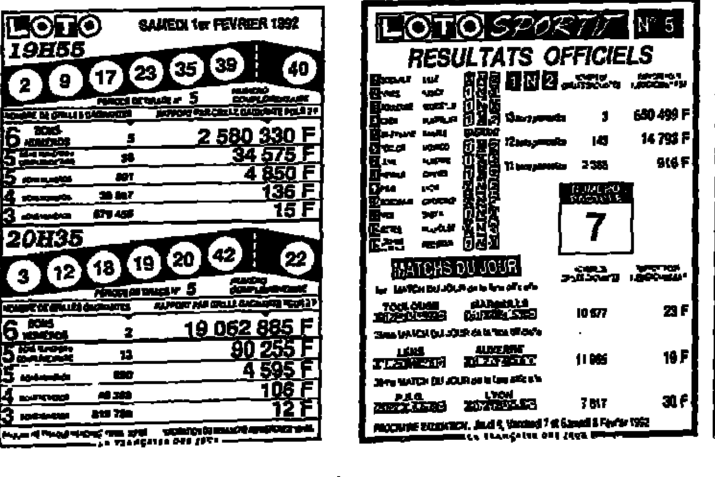
De ces engouements subits, de ces lendemains de fête, le tennisman gardait un goût amer : celui d'une victoire à Roland-Garros en 1983, qui se transforma peu à peu en calvaire. *« Je manquais totalement de préparation : j'étais jeune, je n'avais pas d'enfant et mon numéro de téléphone se trouvait encore dans l'annuaire. A l'époque, la victoire me semblait une fin en soi : j'en rêvais tellement que lorsque je l'ai obtenue je me suis rendu compte qu'il n'y avait plus rien derrière. Je me suis retrouvé dans une bulle dorée qui n'avait plus aucun contact avec la vie réelle. Les chasseurs d'autographes m'emmerdaient, je vivais la moindre sollicitation comme une agression. Aujourd'hui, ma vie est mieux remplie. Surtout, je ne considère plus le fait de gagner comme un but mais comme une étape, quelque chose qui peut améliorer la vie de l'équipe, des autres. Maintenant, j'estime que la qualité de mon existence dépend de ce que je peux amener aux gens. Et je vis une situation privilégiée : je peux donner du matin au soir. »*

La conquête de la Coupe Davis aura donc marqué un tournant chez Yannick Noah. D'un côté, le tennisman, pour qui la gloire n'aura constitué qu'un fardeau, s'efface peu à peu. Car même s'il se refuse toujours à annoncer officiellement sa retraite, Noah décline désormais sa carrière de joueur au passé – *« J'ai aimé jouer sur le central, j'ai aimé sortir plein de terre battue, mais les finales de tournois du Grand Chelem sont définitivement derrière moi »*, dit-il. De l'autre, l'homme public s'épanouit, et son charisme lui permet de se mouvoir avec facilité dans un mélange des genres qui ferait lourdement chuter le commun des mortels. A la frontière du sport et du show-business, Yannick Noah joue les rôles interchangeables de chanteur à succès et de chef d'équipe victorieux. Il cogite son deuxième album, en même temps qu'il mène la seconde campagne pour le saladier d'argent.

Pour conserver ce trophée, Noah sait qu'il peut compter sur la fidélité de sa garde rapprochée, les deux autres côtés du triangle magique de Lyon, Guy Forget et Henri Leconte. Pour ceux-là, le capitaine a des attentions de mère poule. Il trouve le programme de Forget démentiel, et lui conseille, sans grand succès jusqu'à présent, de resserrer davantage ses objectifs autour des tournois du Grand Chelem. Il s'inquiète des aptitudes de Leconte à supporter à nouveau l'air des sommets sans succomber au vertige. *« Je voudrais me servir de mon expérience passée, des suites de Roland-Garros pour leur éviter de commettre ces erreurs qui ont freiné ma propre carrière, pour compléter la formation des jeunes joueurs »*, dit-il.

Pour profiter de la victoire, Yannick Noah propose d'ailleurs d'élargir le groupe actuel. *« Quand je vois ce qui se passe chez les joueurs lorsqu'on se retrouve ensemble pendant une semaine. Quand je vois l'émulation que cela a créé en France, tous ceux qui veulent participer au groupe et à l'ambiance, je me dis qu'il serait dommage d'attendre cinquante-neuf autres années avant que les choses bougent. »*

JÉROME FENOGLIO



Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale 1 A
(sixième tour retour)

*Montpellier b. CRO Lyon	108-92
Roanne b. *Racing Paris	81-80
*Villeurbanne b. Dijon	87-65
*Gravelines b. Saint-Quentin	83-61
Pau-Orthez b. *Antibes	94-92
*Le Mans b. Reims	98-90
Tours b. *Mulhouse	71-67
Limoges b. *Cholet	74-71

Classement. – 1. Cholet et Limoges, 39 ; 3. Pau-Orthez, 38 ; 4. Gravelines, 36 ; 5. CRO Lyon, 35...

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Vingt-septième journée)

*Metz et Le Havre	1-1
*Caen et Montpellier	0-0
*Toulon et Monaco	1-1
*Lens et Auxerre	0-0
Marseille b. *Toulouse	2-0
*Paris-SG b. Lyon	3-0
*Rennes et Cannes	0-0
*Sochaux b. Lille	2-1
Nancy b. *Nîmes	2-1

*Saint-Etienne-Nantes reporté au 3 mars

Classement. – 1. Marseille, 40 pts ; 2. Monaco, 36 ; 3. Paris-SG et Caen, 33 ; 5. Auxerre, Montpellier et Le Havre, 32 ; 8. Nantes, 29 ; 9. Lens, 28 ; 10. Metz, 26 ; 11. Saint-Etienne, Lille et Toulon, 25 ; 14. Toulouse, 24 ; 15. Lyon et Nîmes, 22 ; 17. Cannes et Rennes, 20 ; 19. Sochaux, 18 ; 20. Nancy, 14.

Deuxième division
(Vingt-cinquième journée)

GROUPE A

*Angers et Valenciennes	1-1
*Le Mans b. La Roche-sur-Yon	1-0
*Beauvais b. Dunkerque	1-0
Laval b. *Sedan	1-0
*Rouen b. Amiens	2-0
*Orléans et Guingamp	1-1
Red Star b. *Louhans-Cuiseaux	1-0
Bourges b. *Ancenis	1-0

Exempt : Tours

Classement. – 1. Angers, 35 ; 2. Valenciennes, 29 ; 3. Rouen et Le Mans, 28 ; 5. Louhans-Cuiseaux, 27...

GROUPE B

Bastia b. *Nice	2-1
*Châteauroux et Annecy	0-0
*Bordeaux b. Grenoble	2-0
*Perpignan et Gueugnon	0-0
*Ajaccio b. Alès	2-0
*Istres b. Mulhouse	1-0
*Martigues et Rodez	2-2
*Strasbourg b. Saint-Seurin	2-1

*Epinal-Saint-Quentin reporté

Classement. - 1. Bordeaux, 42 ; 2. Strasbourg, 37 ; 3. Istres, 33 ; 4. Bastia, 30 ; 5. Perpignan, 29...

NATATION

Record du monde du 200 m papillon. Le Français Franck Esposito a établi, samedi 1er février, un nouveau record du monde du 200 mètres papillon en petit bassin (25 mètres) avec un temps de 1 min 54 s 67 au meeting international de Paris. Champion d'Europe de la distance en bassin de 50 mètres à Athènes, il a ainsi battu la meilleure performance mondiale détenue depuis 1985 par l'Allemand Michael Gross (1 min 54 s 78).

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS
(deuxième journée)

A Twickenham : *Angleterre b. Irlande 38-9

A Cardiff : France b. *Galles 12-9

Classement. – 1. Angleterre, 4 pts ; 2. France et Galles, 2 ; 4. Irlande et Ecosse, 0.

Autres matches déjà joués : Galles b. *Irlande 16-15, Angleterre b. *Ecosse 25-7.

Restent à jouer : 15 février, France-Angleterre et Irlande-Ecosse ; 7 mars, Angleterre-Galles et Ecosse-France ; 21 mars, France-Irlande et Galles-Ecosse.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
(messieurs)
Super-G de Megève

Le Suisse Paul Accola a remporté, samedi 1er février, le Super-G de Megève, comptant pour la Coupe du monde masculine de ski alpin. Il s'est imposé devant ses compatriotes Marco Hangl et Franz Heinzer. Le Français Franck Piccard a terminé à la neuvième place.

Slalom géant de Saint-Gervais

Le Norvégien Didrik Marksten a remporté, dimanche 2 février, le slalom géant de Saint-Gervais, dernière épreuve de la Coupe du monde masculine de ski alpin avant les Jeux d'Albertville. Il a devancé de 27/100e l'Italien Alberto Tomba et l'Allemand Markus Wasmeier. Le Suisse Paul Accola, vainqueur, la veille, du Super-G de Megève, a abandonné dans la deuxième manche. Il reste en tête du classement général de la Coupe du monde avec 1 370 points contre 1 140 à Tomba.

COUPE DU MONDE
(Dames)
Slalom de Grindelwald

L'Autrichienne Monika Maierhofer a remporté, dimanche 2 février, le slalom de Grindelwald (Suisse) comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. Elle a devancé la Suédoise Pernilla Wiberg et la Néo-Zélandaise Annelise Coberger. La Suissesse Vreni Schneider reste en tête au classement général de la Coupe du monde.

Descente de Grindelwald

L'Autrichienne Sabine Ginther a remporté, samedi 1er février, la descente de Grindelwald (Suisse), comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. Elle a devancé l'Allemande Miriam Vogt et la Suissesse Chantal Bournissen.

TENNIS

Coupe Davis
GROUPE MONDIAL
(premier tour)

FRANCE-GRANDE BRETAGNE

Guy Forget b. Jeremy Bates (6-2, 6-4)
Henri Leconte b. Mark Petchey (6-1, 6-2)
Henri Leconte b. Jeremy Bates (4-6, 6-4, 6-2, 6-4)
Guy Forget b. Mark Petchey (4-6, 6-3, 6-3, 6-3)
Forget-Leconte b. Broad-Bates (6-3, 6-4, 4-6, 7-6)

Les autres résultats

*Brésil b. Allemagne (dernier match annulé).	3-1
*Italia b. Espagne	4-1
Suisse b *Pays-Bas	4-1
Suède b. *Canada	3-2
Australie b. Yougoslavie (à Chypre).	5-0
*Etats-Unis b. Argentine	5-0
*Tchécoslovaquie b. Belgique	5-0

VOILE

COUPE LOUIS-VUITTON
(septième régate)

Le défi français *Ville-de-Paris*, de Marc Pajot, a remporté, dimanche 2 février à San-Diego (Californie), une superbe victoire sur l'italien *Il-Moro-di-Venezia*, à l'issue d'une régate d'une extraordinaire intensité, au septième et dernier jour du premier tour de la Coupe Louis-Vuitton. *Ville-de-Paris* a franchi la ligne d'arrivée avec 25 secondes d'avance sur son adversaire après deux heures et quarante minutes de course.

Samedi 1er février, le défi français avait bénéficié du forfait de l'australien *Challenge-Australia* pour remporter sa quatrième victoire. A l'issue du premier tour, le japonais *Nippon* et le néo-zélandais *New-Zealand* (six victoires) occupent la tête du classement général provisoire de la Coupe Louis-Vuitton, *Ville-de-Paris* et *Il-Moro* étant troisièmes ex aequo (cinq victoires).

CULTURE

Les Victoires de la musique : légitimité et conservatisme

Patrick Bruel, Jane Birkin, William Sheller : le métier des variétés préfère les classiques

Dans leur course à la légitimité, les Victoires de la musique, décernées samedi 1er février, abordaient leur septième édition grandie par la défaite de Patrick Bruel l'an passé. Il leur fallait maintenant démontrer qu'elles n'étaient pas si coupées que ça de la profession dont elles sont censées exprimer les choix. Et la Victoire du meilleur artiste-interprète masculin est allée à... Patrick Bruel.

Mis à part le choix de MC Solaar, préféré à Frederick, à Goldman et Jones et à la Mano Negra, dans la catégorie groupe de l'année, les septièmes Victoires de la musique ont d'abord récompensé le succès et la longévité. Jane Birkin (meilleure artiste-interprète féminine), William Sheller (album et chanson de l'année), Eddy Mitchell (spectacle musical) ont été préférés à des confrères ou consœurs plus récemment entrés dans la carrière. Même dans les catégories «révélations», ce sont ceux qui ont su s'élever dans les Tops (Nilda Fernandez avec *Nos fiançailles* et Jill Caplan avec *Tout ce qui nous sépare*) qui ont remporté les prix.

Ce conservatisme de bon aloi – un trait dominant des Victoires depuis leur création – a excité la fureur des gradins supérieurs (ouverts au public) du Palais des congrès de la porte Maillot entièrement acquis aux causes de Patrick Bruel et de Mylène Farmer. Les interventions bruyantes du poulailler font désormais partie du rituel d'une soirée efficacement menée par MM. Mitchell et Sardou, respectivement animateurs du Casino de Paris et du Palais omnisports de Bercy.


ASLAN/BIPAPRESS
MC Solaar en duo avec Melaaz

«Le bilan d'une année de production»

Créées en 1986 à l'initiative d'une poignée de professionnels du show-business français pour tenir lieu de *«fête fraternelle de toutes les musiques»*, mais aussi pour *«faire publiquement le bilan d'une année de production»*, la version française des Grammys joue-t-elle, au bout de six ans d'existence, le même rôle que son homologue américain?

Avec vingt-sept prix à distribuer pour l'année 1991, le palmarès des Victoires de la musique essaie de sauter à cloche-pied entre les genres, sans préjugés. Mais certains genres sont plus égaux que d'autres. En témoigne l'attribution, avant que la retransmission télévisée ne commence (elles sont ensuite très brièvement rappelées à l'antenne) des Victoires de la création de musique contemporaine (Henri Dutilleux l'aurait emporté sur Pierre Boulez et *«l'ensemble intercontinental» (sic)* selon la maîtresse de cérémonie du moment), de l'artiste lyrique, du concert de musique classique et de l'album de jazz. Dernière venue, la Victoire récompensant l'album de musique traditionnelle aura eu le privilège, sans doute en raison de son jeune âge, d'être attribué tout à la fin de la cérémonie.

Il faut aussi tenir compte de la double nature des Victoires, cérémonie professionnelle et émission de la télévision qui devait cette année affronter la concurrence de Philippe Bouvard et des Grosses Têtes sur TF1. En bonne logique, les variétés se taillent la part du lion et l'on ne peut y présenter une œuvre classique sans la saucissonner honteusement, ou un musicien de jazz en lui offrant des conditions techniques satisfaisantes, comme Jean-Luc Ponty en fit l'expérience.

Enfin, les Victoires doivent affronter une série de problèmes techniques à donner des cheveux blancs à n'importe quel producteur. Pas de play-back, musique oblige. Cette année, l'orchestre de Jean-Claude Petit a donc dû faire office de formation country and western (pour Eddy Mitchell), d'orchestre baroque (pour accompagner Nigel Kennedy puis Maurice André) et s'adapter au style plus ou moins rock de chacun des lauréats. Dans la mesure du possible, les producteurs des Victoires font répéter un titre à chacun des artistes nommés, et le vainqueur monte sur scène le samedi soir.

Comme toujours dans ce type de compétition, l'honnêteté du scrutin est parfois mise en doute. Réponse d'Eric Dufaure, de la SACEM : *«Que Bruel n'ait pas été sacré l'année passée prouve bien qu'il n'y a pas triche. Car dans ce cas, l'intérêt aurait été d'aller dans le sens du public, et rien d'autre.»*

A ces rumeurs diffuses, l'équipe des Victoires de la musique oppose la démonstration d'une procédure sans faille. Le scrutin, en deux tours, est ouvert à trois mille votants choisis dans tous les secteurs de la profession par la société organisatrice des Victoires, Télescope audiovisuel (1), sous le contrôle des organismes adhérents, qui représentent toutes les professions de la musique, auxquels il faut ajouter le ministère de la Culture.

Exemples : pour la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), les 700 plus gros «gagneurs», plus 100 personnalités, plus pauvres mais non moins célèbres : 300 journalistes (moitié presse écrite, moitié audiovisuel) ; 460 votes pour le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), 240 pour le SPPF (Société de perception des producteurs indépendants); 150 pour les producteurs de spectacle; 200 disquaires; 300 musiciens; des techniciens du son et de la lumière, etc.

Effet de flou

Au cours du mois de décembre précédant la cérémonie, les jurés reçoivent un «mémoire» d'une cinquantaine de pages, relativement exhaustif, mais non dépourvu d'erreurs (ainsi la sélection en catégorie album de musique classique de Jean-Claude Casadesus, décédé en 1971). *«Nous ne faisons que recueillir les informations collectées auprès des professionnels»*, fait-on remarquer chez Télescope audiovisuel.

C'est dans ce mémento que les jurés peuvent se rafraîchir la mémoire, après avoir choisi (uniquement pour le premier tour) entre deux collèges : classique ou bien jazz, rock, variété, traditions. Les résultats sont collectés à la SACEM. Les trois noms les plus cités pour chaque prix restent en lice pour le second tour, à la mi-janvier.

Dépouillement devant huissier, caution des organismes adhérents : les Victoires de la musique sont loin des manipulations supposées. Mais elles souffrent d'un effet de flou. Peu de professionnels, y compris les votants, connaissent le déroulement exact des opérations. Beaucoup se contentent de renvoyer un bulletin rempli un peu au hasard. En fonction des goûts mais aussi des intérêts amicaux commerciaux. Les maisons de disques, et en particulier les majors, votent massivement pour leurs poulains, réflexe somme toute naturel.

L'abstention oscille, selon la SACEM, entre un peu plus de 50 % au premier tour et 30 % au deuxième. Mais les «trous», aveux d'incompétence franche, laissés en blanc de-ci de-là dans les bulletins, sont extrêmement nombreux. Quelle est dans ces conditions, la réalité du vote?

Les discussions sont parfois vives au sein du conseil d'administration de l'association des Victoires de la musique. Certains partenaires ont obtenu gain de cause, tel le Fonds de soutien des variétés, qui a été chargé cette année de répartir les voix supplémentaires attribuées aux organisateurs de spectacles, jusqu'alors sous-représentés. D'autres ont tapé sur la table. L'ADAMI (qui représente les artistes interprètes) s'est retirée *«jusqu'à nouvel ordre»*. Motif : le mauvais traitement réservé au classique, au jazz (rayé de la carte en 1991, revenu sous forme de meilleur album cette année); un mode de scrutin à revoir (pourquoi pas un jury?); la trop grande multiplication des prix; et, enfin, la morosité d'une soirée qui se voulait brillante.

«C'est le show-biz ringard qui se donne rendez-vous un samedi soir d'hiver, résume un producteur mécontent. *Tout cela ne reflète en rien les tendances vives du monde musical français d'aujourd'hui. Les arrangements de Jean-Claude Petit pour le direct télé, les mines grises des professionnels et le public qui vient encourager l'idole en place, ce n'est pas follement gai.»* A preuve, des palmarès sans plus de surprises les années précédentes qu'en 1992 : en vrac, Lara, Goldman, Kaas, Hallyday, France Gall, Jonasz, Stéphane Grapelli, les Gipsy Kings, Michel Petrucciani on tous été sacrés vainqueurs dans leur catégorie, sans compter le pléonasme Michel Sardou de l'an passé, meilleur interprète masculin après dix ans de la carrière que l'on sait.

Les Victoires profitent-elles au moins à ceux qui les remportent? Pour les précités, certainement pas. Selon une analyse des «effets Victoires» communiquée par Télescope audiovisuel, les catégories intermédiaires (révélation, album francophone et même classique) montrent des retombées significatives : au printemps 1990, Bruel (meilleur clip) et Roch Voisine (meilleur album de la communauté francophone) augmentaient leurs ventes d'albums de 30 %. La révélation féminine de la même année, Corinne Hermès, a pour sa part totalement disparu des mémoires.

VÉRONIQUE MORTAIGNE et THOMAS SOTINEL

(1) La société Télescope audiovisuel est dirigée par Claude Fléouter, producteur, réalisateur et ancien collaborateur du *Monde*, aujourd'hui délégué général de l'Association des Victoires, associé à Denys Limon.

Le palmarès

– **Artiste interprète masculin** : Patrick Bruel.

– **Artiste interprète féminine** : Jane Birkin.

– **Chanson de l'année** : *Un homme heureux*, de William Sheller.

– **Album de l'année** : William Shellar pour *Sheller en solitaire*.

– **Révélation masculine** : Nilda Fernandez.

– **Révélation féminine** : Jil Caplan.

– **Groupe rock de l'année** : MC Solaar.

– **Spectacle musical** : *Les Misérables*.

– **Performance musicale** : Eddy Mitchell au Casino de Paris.

– **Album francophone** : *Engelberg*, de Stephan Eicher.

– **Video Clip** : *Auteuil, Neuilly, Passy*, de Gérard Pullicino et les Inconnus.

– **Musique de film** : Carlos d'Alessio pour *Delicatessen*.

– **Humoriste** : Smaïn.

– **Album de musique traditionnelle** : Les Nouvelles polyphonies corses.

– **Album de musique instrumentale** : *Explorer* de Jean-Jacques Milteau, harmoniciste.

– **Album jazz** : Michel Petrucciani.

– **Réalisateur et/ou arrangeur** : Mick Lanaro pour Patrick Bruel *(Si ce soir...)*.

– **Producteur de spectacle** : Jean-Claude Camus.

– **Ingénieur du son** : Dominique Blanc-Francard (pour David Mc Neil et Julien Clerc).

Classique

– **Album** : le quatuor Mosaïques pour *les Quatuors dédiés à Haydn*, tome 1, de Mozart. Astrée/Auvidis.

– **Interprète** : Jean-Pierre Rampal (*Divertimento* de Mozart).

– **Création de musique contemporaine** : Henri Dutilleux pour *Mystère de l'instant*.

– **Artiste lyrique** : Barbara Hendricks.

– **Concert de musique classique** : *Lulu* d'Alban Berg.

Les habits neufs du Musée des beaux-arts de Lyon

La première tranche du gigantesque chantier de rénovation du Palais Saint-Pierre est achevée

Inaugurées le samedi 1er février par M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, et M. Michel Noir, maire de Lyon, les nouvelles salles du Musée des beaux-arts de Lyon concluent le premier acte d'une spectaculaire opération de rénovation, la plus importante jamais entreprise pour un musée de province. Dans quatre ans, à l'issue des travaux engagés en 1989 – pour un coût de 314 millions de francs, à peu près également réparti entre l'Etat et la Ville – le «petit Louvre» du Palais Saint-Pierre sera l'un des premiers musées d'Europe.

LYON

de notre bureau régional

Le projet, conduit conjointement par la Ville de Lyon, le ministère de la culture et le secrétariat aux grands travaux, n'implique pas seulement la réfection totale des bâtiments et l'extension des surfaces occupées de 10 700 à 15 000 m² (1). Les collections elles-mêmes, enrichies de chefs-d'œuvre retrouvés au fond des réserves, bénéficient d'un toilettage d'envergure : la campagne de restaurations porte sur des centaines d'œuvres et les regroupements, comme les modes de présentation, ont été entièrement repensés.

Quand le conservateur en chef du musée, M. Philippe Durey, a proposé à la ville de Lyon de transformer un timide programme de rénovation en cure de rajeunissement radicale, il ne souhaitait pas faire subir d'outrages au Palais Saint-Pierre. La belle façade de l'ancienne Abbaye des Dames de Saint-Pierre, construite au XVIIe siècle, ne devait pas être touchée. Pas plus que l'escalier d'honneur baroque conçu par le peintre et architecte Thomas Blanchet ; et surtout pas le délicieux cloître, hâvre de paix champêtre des Lyonnais qui s'y donnent rendez-vous sous les bronzes patinés de Bourdelle et Rodin.

Eclairage zénithal

Les quinze nouvelles salles, dans l'aile orientale du bâtiment, montrent que l'identité du Palais a bien été respectée. Les architectes Jean-Michel Wilmotte et Philippe Dubois, chargés de concevoir une muséographie contemporaine pour ce lieu historique, ont tantôt fait reproduire à l'identique les éléments intéressants, comme la grande verrière et les stucs de l'ancienne salle des expositions temporaires ; tantôt cherché une plus juste proportion entre les collections et la monumentalité des salles.

Sans sacrifier au goût de la théâtralité, ils ont joué sur l'élégance des formes minimalistes et sur le raffinement des couleurs et des matériaux : enduit clair «nuagé» sur les murs, avec une nouvelle peinture écologique qui laisse respirer son support; parquets de bois tropical aux teintes chaudes; finitions givrées ou granitées des socles; meubles en poirier, légèrement décolorés pour plus de douceur au regard. L'utilisation de la lumière est particulièrement subtile : un éclairage zénithal discret nappe les murs, supprimant tout reflet, et des sources fluorescentes sur variateur électronique, dans certaines salles, compensent imperceptiblement, en fonction de la saison, les altérations de la lumière du jour.

Une partie des collections de peinture et d'objets d'art bénéficient déjà de ce traitement. On redécouvre, en particulier, les chefs d'œuvre de la peinture italienne comme le retable du Pérugin, entouré de précieux tableaux du Quattrocento, et les œuvres de Véronèse, du Tintoret, de Bassano sont superbement exposées.

Les artistes lyonnais honorés

Pour la plupart des tableaux, de nouveaux cadres ont été réalisés. Celui de la *Bethsabée au bain* de Véronèse, copie d'un cadre ancien orné de pampres et d'oiseaux, n'a pas été réalisé dans une intention purement esthétique : il permet de masquer des bandes abusivement ajoutées, dans le passé, sur trois côtés du tableau. *Bethsabée*, qui est entrée dans les collections du musée après diverses confiscations – prise à Fouquet par Louis XIV, puis soustraite par Napoléon à l'ancien trésor royal – retrouve ainsi ses dimensions d'origine.

A côté d'œuvres célèbres du Musée de Lyon, comme la *Lucrèce* de Cagnacci, une des représentations du suicide les plus sensuelles de l'art pictural, sont présentées des œuvres acquises par Philippe Durey, comme *Saint Jean l'Evangéliste*, de Furini, et un certain nombre de tableaux retrouvés sous la poussière des réserves : *Baptême du Christ*, d'Emilio Savonanzi ; *Conversion de saint Paul*, de Valdes Leal, déjà requis par le Musée du Prado pour une exposition consacrée à l'artiste. Les surprises de cette sorte devraient se multiplier au cours des prochaines années.

La partie ouverte du département des objets d'art favorise d'autres retrouvailles : avec la collection Raphaël Collin, notamment, un remarquable ensemble de grès chinois, coréens et japonais acquis en 1917 par l'historien d'art Henri Focillon, alors conservateur du musée. Elle précède de belles collections d'Art nouveau et la chambre, reconstituée, d'Hector Guimard (né à Lyon), léguée par la veuve de l'architecte et longtemps demeurée dans les réserves. Plus loin, un ensemble d'Art déco aboutit à un triptyque monumental d'Albert Gleizes, proche de deux vitrines réservées au grand dinandier lyonnais Claudius Linossier.

Philippe Durey n'a pas souhaité présenter à part les œuvres des artistes lyonnais. Lorsque les salles de peinture des XVIIIe et XIXe siècle seront aménagées, on verra Flandrin confronté à Ingres, Guichard à Monticelli, Seignemartin à Delacroix. Les présenter ainsi, dans la continuité d'une traversée des mouvements français et européens, est une façon d'honorer, sans les «provincialiser», les maîtres de Lyon.

BERNADETTE BOST

(1) Cette extension est due à la récupération, par le Musée des beaux-arts, d'une aile du Palais Saint-Pierre occupée par la Trésorerie municipale de Lyon et, depuis quelques années, par le Musée d'art contemporain. Ce dernier sera relogé dans un nouvel espace comprenant l'ancien atrium du Palais de la Foire, dans la future Cité internationale du quai Achille-Lignon. La séparation entre la collection d'art contemporain et les autres collections du musée, qui vont de l'égyptologie aux peintures de Picasso, sera ainsi consommée.

OPÉRA

La panne

De mauvaises fées se sont penchées sur la création d'un jeune compositeur français

LE CHEVALIER IMAGINAIRE
à l'auditorium des Halles-Châtelet

Pour sa première mise en scène d'opéra, Stéphane Braunschweig a manqué de chance : Stéphane Lissner, patron du Châtelet, lui a confié le redoutable honneur de monter *le Chevalier imaginaire*, un opéra en un prologue et deux actes composé – texte et musique – par le jeune compositeur Philippe Fénelon (ancien élève de Jacques Casterède et d'Olivier Messiaen), d'après Cervantès et Kafka.

Commande de l'Etat et du Théâtre du Châtelet, exécutée les 27, 29 et 31 janvier, *le Chevalier imaginaire* est une œuvre pour *happy fews* de l'«InterCon», l'ensemble InterContemporain. Sa musique est post-sérielle, mille fois entendue, interchangeable. Ses effets naïfs soulignent l'action avec l'à-propos des trompettes accompagnant les charges de cavalerie dans les pires musiques de film. Don Quichotte médite-t-il dans une lumière crépusculaire? On entend un orgue à la sonorité saint-sulpicienne... Le mot «montagne» est-il prononcé? Des cloches à vache se mettent à tinter...

Le livret, qui fait évoluer un conteur-chanteur et cinq chanteurs, n'est pas foudroyant d'ingéniosité dramatique : son seul ressort est l'absence de Dulcinée et sa seule idée (prise chez Kafka) consiste à considérer que Don Quichotte est le fruit de l'imagination de Sancho Pança.

Si l'œuvre n'a pas porté chance à Stéphane Braunschweig, ses interprètes ont desservi la dernière coqueluche des directeurs de théâtre. La diction incompréhensible des chanteurs (Melanie Armistead, Menai Davies, Philip Doghan, Luis Masson), leur piètre talent d'acteurs ne pouvaient rendre justice à son travail. Un triple ban cependant au baryton américain LeRoy Villanueva (Sancho, le Conteur) : présence vraie, qualités de jeu, art du chant, diction impeccable. Lui qui ne parle pas un mot de français a appris son rôle phonétiquement...

Stéphane Braunschweig n'a définitivement pas eu de chance, car le décor de Frédéric Rebuffat évoquait, sur une scène étriquée, sans dégagements, les décors du théâtre de foire sans en avoir – hélas! – ni la «vraie» pauvreté ni la patine.

Les onze membres de l'Ensemble InterContemporain et Peter Eötvos, leur directeur musical, ont-ils bien interprété cette création? La discontinuité quasi généralisée mise en œuvre par Fénelon dans sa musique rend aléatoire la moindre appréciation sur une notion aussi simple que le phrasé, par exemple. Tout au plus pouvait-on noter que les musiciens étaient attentifs à la battue de leur chef, bien que l'équilibre défavorisât trop le plateau.

A. Lo.

THÉÂTRE

Cauchemar sur la Volga

Gorki, à Gorki, embarque sur le « Gorki » et n'en meurt pas moins

VASSA GELEZNOVA
au Théâtre Artistic-Athévains

Gorki va mourir dans six semaines lorsqu'il écrit, au printemps 1936, *Vassa Geleznova*. Pour ses proches, c'est une surprise : voilà longtemps qu'il n'a donné ni pièces de théâtre ni récits. Rentré en Russie en 1928, il s'est révélé soutien inconditionnel de Staline et de ses actes. A cette fin, il rédige discours et articles. Allant jusqu'à publier un reportage enthousiaste sur le chantier redoutable du canal de la mer Blanche. Mieux que ça : il a fait l'éloge d'un camp du goulag, celui des îles Solovki, dans l'extrême Nord. Rien ne freine, alors, l'optimisme (tout au moins déclaré) de Gorki :

« -Vous allez raser les montagnes ? – Mais bien sûr, si elles nous gênent », écrit-il.

Lorsque, cédant aux appels de Staline qui lui promet monts et merveilles, il a enfin quitté ses douces villégiatures de Capri et Sorrente, il a été très net : *« La vie en Occident est de plus en plus écœurante, le cynisme n'y connaît pas de bornes, seule la Russie se bat contre ce fléau. »* Huit ans plus tard, sentant venir sa fin, il décide d'être plus complet : il va clouer, sur le théâtre, l'*« écœurant »* et le *« cynisme »* de la Russie de l'ancien régime : c'est *Vassa Geleznova*. Vassa est une femme volontaire, une forte tête, aux réparties gaies si elle veut, mais qui dirige d'une poigne d'acier les soutiers et les dockers de sa compagnie maritime. Elle est propriétaire d'une ligne de vapeurs sur la Volga. C'est le patron de choc. Gorki connaissait le décor. Il était né sur la Volga, à Nijni-Novgorod. Son grand-père était directeur du débarcadère d'Astrakhan. Lui-même, à Nijni, dans d'autres ports, et sur des navires de la Volga, avait dans sa jeunesse été matelot, plongeur, docker...

Juste avant d'écrire la pièce, Gorki est retourné à Nijni-Novgorod, mais cette ville, Staline l'a baptisée Gorki, comme d'ailleurs le village que Gorki habite normalement, près de Moscou. A Gorki, Gorki a pris un navire pour Astrakhan, et ce navire s'appelle le *Maxime-Gorki*. Ce qui n'empêche pas Staline de refuser alors à Gorki son passeport pour la Suisse, où l'auteur des *Bas-Fonds* se prolongerait peut-être (ses poumons, depuis son suicide manqué, sont malades).

Vassa Geleznova, la pièce, est un cauchemar. Les parents et enfants Geleznov sont des monstres. L'oncle couche avec sa nièce, le patron viole la servante, Vassa oblige son mari à s'empoisonner pour éviter à la famille la honte de l'emprisonnement (détournement de mineures)... Dès que Vassa tombe par terre, morte, les parents et employés se jettent sur le coffre et sur les tiroirs, comme des tigres. Le seul caractère est une belle-fille de Vassa, militante socialiste, émigrée en Suisse, revenue là clandestinement, et que Vassa déteste.

La pièce est rapide, aiguë, sauvage. Sans arrière-horizon aucun, sans « littérature ». Voir jouer *Vassa Geleznova* ne peut être que prenant. Anne-Marie Lazarini a écrit une traduction claire, et dirigé une mise en scène très animée : le spectateur a plus d'une fois l'illusion de s'être égaré chez ces gens-là, d'en être gêné. – il est vrai que Gorki a beaucoup « copié » son enfance (il avait blessé au couteau son beau-père qui bourrait de coups de botte sa mère). Viviane Theophilides joue Vassa avec aisance, sans forcer. Anne-Marie Lazarini a une belle présence en révolutionnaire. Corinne Darmon, Eva Dewel, Silvia Cordonnier, sont Natalia, Lisa, Lioudmilla, russes ni plus ni moins.

M. C.

▶ Théâtre Artistic-Athévains. Mardi et mercredi à 20 h 30. Jeudi à 19 heures. Vendredi et samedi à 20 h 30. Matinée samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 48-06-36-02.

Un Don Juan sado-masochiste

Corneille fait confiance aux parents pour choisir gendres et belles-filles

LA PLACE ROYALE
au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers

« Sado-masochiste » : diagnostic inattendu, s'agissant d'une pièce de Corneille. C'est le très sérieux professeur Pierre Couton qui l'avance, examinant *la Place Royale*. Et il a raison. Pierre Corneille a vingt-six ou vingt-sept ans lorsqu'il écrit cette comédie, *la Place Royale, ou l'Amoureux extravagant*. Il vient juste de déclarer qu'il va *« rajeunir le vieux théâtre par des jeux inaccoutumés »*.

Et donc sur cette place Royale, qui est notre place des Vosges, mais alors toute nouvelle-née, flambant neuve, Corneille donne libre cours à un garçon pas simple, Alidor, qui fait enlever, de nuit, par des hommes de main, la jeune fille qui l'aime. Non pas pour la voir de plus près, mais pour la livrer à un ami. Alidor avance ses raisons : cette Angélique l'aimait trop. Ses démonstrations affectueuses étaient *« fatales à son repos »*. Ne lui est-il pas permis de *« toujours disposer de lui »* ? Etre aimé, c'est une *« servitude »*, il en a souffert, un martyre, il va enfin *« s'en venger »*. Violences, perversions, chantage, il ne se refusera rien.

Corneille pousse au noir. Dans le rythme alerte de la comédie, il s'emploie à faire entendre un tigre froid dont les rugissements ont une gravité. Alidor s'autorise d'un mot de passe : *« l'indifférence »*. Dans ces années-là, en France, l'*« indifférence »* est au cœur des débats des docteurs de l'Eglise, elle est *« la faculté de se prononcer par soi seul, au mépris des événements et des sentiments d'autrui »*. Pascal rapproche *« indifférence »* et *« amour-propre »*, celui-ci n'étant, au vrai, qu'*« amour de soi »*, et *« commencement de tout désordre »*. Et Pascal, sans le savoir, définit l'amoureux extravagant de Corneille : *« Il veut être heureux, et il se voit misérable »*.

Face à ce Don Juan satanique, Corneille dessine un caractère de femme tout aussi *« inaccoutumé »*, mais lumineux, attachant. Phylis est une jeune femme fine, souriante, calme, voluptueuse. Elle accueille le plus volontiers du monde, nous dit-elle, tous les hommages masculins. Elle est la courtoisie même, la distinction même, et elle est très sage : entre autres choses elle fait confiance à la présence d'esprit et à l'intuition des parents pour choisir gendres et belles-filles. Par la voix de sa Phylis, Corneille nous fait ici entendre que le bonheur des mariages est mieux garanti par le choix réfléchi des parents que par les embardées sentimentales ou épidermiques des enfants ; il est, sur ce point, à l'opposé de Molière, c'est très curieux. Et le portrait « contradictoire » de cette jeune femme n'est pas chose courante.

Corneille attribuait aux acteurs une intervention décisive : *« Le geste, la diction, nous viennent en aide »*. La qualité évidente de la mise en scène de Brigitte Jaques est d'avoir conduit les acteurs à une projection très nette, très claire, du texte de Corneille dans tous ses déliés, toutes ses transparences, toutes ses allusions (ce texte est très jeune, très libre, vraiment Corneille étonnera toujours).

Marie-Armelle Deguy donne un jeu de toute beauté, d'une gaieté précise, d'une rêverie délicate, qui exprime l'entière richesse de la conscience de cette Phylis. Philippe Demarle simplifie sensiblement les extravagances d'Alidor. Il est un acteur de tout premier plan, il a beaucoup de lumière, d'alacrité, d'esprit, une présence forte – présence d'un tel charme que cet acteur doit aller beaucoup à l'encontre de soi-même pour transmettre les abîmes, les fantasmes noirs, d'un Alidor. Il ne le fait pas. Il est plus proche de *l'Indifférent* de Watteau que de celui de Corneille.

Marianne Basler, l'amoureuse d'Alidor qui se retire dans un couvent pour ne plus songer à ce monstre, est belle, attachante, et joue bien. Eric Génovèse, l'ami d'Alidor, excellent acteur, est doué d'une remarquable énergie spirituelle.

Décor austère (un grand vide sombre) d'Olivier Peduzzi. Costumes actuels (bien choisis, simplement) et deux superbes robes du soir de Christian Gasc. Musique très intéressante de Marc-Olivier Dupin : elle dit une imminence d'un désastre naturel qui recouperait une punition du ciel, elle est proche aussi du flux des états de conscience ; c'est peut-être le musicien qui est, de cette belle soirée, le plus proche des arrière-pensées de Corneille.

MICHEL COURNOT

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67.

CINÉMA

La Vidéothèque de Paris fait la classe

Fêtant ses quatre ans, la VDP poursuit ses activités hors les murs et affirme sa vocation éducative

A l'occasion de son quatrième anniversaire, la Vidéothèque de Paris organise le 4 février une journée portes ouvertes. Devenue traditionnelle, elle permet chaque année de présenter dans toutes les salles – consultation individuelle ou de projection – les grandes lignes de la saison d'un établissement dont toutes les images – films, clips, pubs, documentaires notamment – sont vouées à la capitale. D'un établissement intelligent, aussi, qui a su piquer la curiosité des Parisiens, et a été fréquenté en 1991 par 200 000 personnes.

Les cycles, tout d'abord, seront inaugurés en 1992 par « Voisins, voisines » (du 12 février au 7 avril), avant « Le ventre de Paris » (du 8 avril au 19 mai) ; « Polars en Seine » (du 2 juin au 28 juillet) ; « Portraits de Paris » (du 29 juillet au 29 septembre) ; « La rue » (du 30 septembre au 1er décembre) et « I Love Paris », ou la capitale vue par les réalisateurs américains (du 2 décembre au 26 janvier 1993). La Vidéothèque de Paris poursuit ses « Carte blanche », soirées programmées par des personnalités du cinéma ou des variétés. Huit « Ecran du jour », projections-débats sur l'histoire contemporaine, accueilleront Pierre Milza ou Madeleine Rebérioux, qui se pencheront respectivement sur « La Guerre froide (le 20 février) ou « Le droit de vote des femmes » (le 21 mai). Des cycles courts sont consacrés à Georges Perec (du 28 février au 1er mars) ou à Pierre Lazareff (du 24 au 26 avril), à « Paris capitale de la mode » (les 16, 17 et 18 octobre).

En 1992, la VDP continue de sortir de son sous-sol du Forum des Halles. Elle expérimente une consultation sur Paris-Câble dans les 12e et 20e arrondissements. La première antenne locale devrait voir le jour dans le 18e arrondissement à la Halle Saint-Pierre. Elle *« permettrait de développer en particulier les activités propres aux milieux scolaires et aux milieux associatifs »*, selon Véronique Cayla, directrice de la Vidéothèque. Une fonction éducative qu'elle entend développer en poursuivant la consultation à distance câblée avec le lycée Turgot, la programmation de matinées scolaires, les après-midi à la carte pendant lesquelles les classes élaboreront leur propre programme ou encore les ateliers du regard pour les plus petits.

« 20 000 élèves ou étudiants ont fréquenté la Vidéothèque de Paris en 1991, précise Véronique Cayla. *Ce sont des publics jeunes qui déclarent, pour la plupart, ne pas fréquenter d'autres établissements culturels et confirment ainsi que la VDP est le prototype d'une nouvelle génération d'institutions culturelles à forte utilité sociale et éducative. »* Ce jeune public ne devrait pas bouder la retransmission intégrale, sur grand écran et en haute définition, des Jeux olympiques d'Albertville, du 8 au 21 février.

B. M.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne : 20 h 30 mar. Marie-Paule Siruguet (piano), Jacques Grimbert (dir.). Brahms.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Chœur de chambre Accentus : 12 h 30 ven. Laurence Equilbey (dir.). Gesualdo, Monteverdi, Tallis, Duruflé, Poulenc.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor de Manhattan : 19 h jeu. Ravel, Bartok, Beethoven Eliane Tantcheff : 20 h 30 ven. Mezzo-soprano. et l'Ensemble vocal Benjamin Britten, l'Ensemble instrumental Aleph, Nicole Corti-Lyant (direction). Bartok, Pascal, Roy Quatuor Arditti : 19 h dim. Schoenberg, Webern, von Zemlinsky Quatuor Arditti : 19 h lun. Webern, Berg, Schoenberg.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). New European Strings : 20 h 30 mer. Mayako Sone (clavecin), Dmitry Sitkovetsky (violon et dir.). Dohananyi, Haydn, Tchaikovski New European Strings : 12 h 30 jeu. Mayako Sone (clavecin), Dmitry Sitkovetski (violon et dir.). Dohnanyi, Haydn.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Trio Musarion : 17 h dim. Kœchlin, Mersson, Brahms.

CENTRE PASTORAL HALLES-BEAUBOURG (42-71-93-93). Francine Watremez, Elisabeth Schlesinger : 21 h sam. Mezzo-soprano, piano. Bach, Malher, Debussy, Webern Marie-Hélène Gatti, Blandine Grede : 16 h dim. Mezzo-soprano, piano. Schumann, Brahms, Malher, Ravel, Satie, Roussel.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Ensemble A5 : 17 h dim. Mozart, Haydn, Beethoven, Quantz.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Quatuor de Manhattan : 12 h 45 mer. Chostakovitch Frédéric Chiu : 12 h 45 ven. Piano. Bach-Busoni, Prokofiev, Wagner-Liszt Alexandrina Pendachanska, Antonia Boneva : 12 h 45 lun. Soprano, piano. Mozart, Ravel, Rachmaninov, Pipkov, Iozov, Christov Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Lynne Dawson (soprano), Serge Soufflard (alto), Armin Jordan (dir.). Roussel, Britten, Prokofiev.

ECOLE FRANCO-ITALIENNE DE MUSIQUE A PARIS (45-55-28-50). Salvo Romeo, Paulo Appelberg : 18 h 30 mar. Clavecin, cello.

EGLISE DE LA MADELEINE. Chœur de Ville-d'Avray : 20 h 30 jeu. Laurent Gorbatchev (dir.). Mozart, Bach, Haydn Orchestre de chambre Jean Barthe : 20 h 45 mar. Michèle Command (soprano), Brigitte Vinson (alto), Louis Hagen-William (basse), Micheline Lagache (orgue), la chorale des Jeunesses musicales de France, Louis Martini (dir.). Brahms.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. Jacques Pichard : 20 h 45 jeu. Orgue, Carène Semaille, Catherine Vernier (sopranos). Buxtehude, Bruhns, Lübeck, Hanff, Bach.

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. La Chapelle royale : 20 h 30 jeu. Agnès Mellon (soprano), Bénédicte Trotereau (violon), Pascale Schmitt (harpe), Guy Morançon (orgue). Ensemble Musique oblique, Philippe Herreweghe (direction). Fauré, Liszt, Poulenc.

EGLISE SAINT-GABRIEL. Pierre Pincemaille : 15 h 45 dim. Orgue, et le Quintette de cuivres Claude Gervaise. Bach, Haendel, Franck, Gervaise, Gigout, Sampson.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS. Ensemble vocal C. Paillard : 20 h 30 jeu. Orchestre symphonique de la Schola Cantorum. Yvan Nommick (dir.) Orchestre jeune philharmonie du Val-de-Loire : 20 h 30 mar. Le Roi David, d'Honegger. Avec Carole Bajac (soprano), Catherine Cardin (alto), Anne Lesage, Lucien Lesage (récitants), Chorale du conservatoire J.-P. Rameau, Jean-Jacques Werner (direction).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Trio Ganvada : 21 h ven. Mozart, Bach Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 22 février. 20 h 30 sam Haendel, Vivaldi, Lœillet, Telemann.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Les Cosaques de Russie : 21 h mer. Musique liturgique orthodoxe russe, chants populaires Ensemble orchestral d'Ile-de-France : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Philippe Boucher (fl.), Ensemble polyphonique de Versailles, Bruno de Saint-Maurice (dir.). Mozart.

ESPACE QUARTIER LATIN (45-87-39-70). Reine Flachot, Colette Comoy, Dominique Etievant : 20 h 30 jeu Cello, soprano, fl., Christine Heurtefeux, Eric Bellocq (guit.), Colette Comoy, Dominique Moaty (sopranos), Ensemble Armucom, Frédéric Ligier (dir.). uvres d Ivan Bellocq.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Anne Constantin, Erika Guiomar : 22 h 30 mer., jeu., ven Soprano, piano. Milhaud, Cocteau, Honegger, Poulenc, Satie Martine Cagnepain : 22 h 30 sam. Piano. Debussy, Fauré, Franck Christian Romary, Alexandre Tharaud : 22 h 30 lun. Récitant, piano. Milhaud, Poulenc Didier Henry, Angéline Pondepeyre, André Pons : 22 h 30 mar. Baryton, piano, violon et Philippe Bary (cello). Milhaud, Massenet, Saint-Saëns

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Aldo Ciccolini (piano), Kenneth Montgomery (dir.). Nielson, Grieg, Sibelius. Grand auditorium Orchestre national de France : 19 h ven. Henri Goraieb (piano), le Trio de France, et Stephan Henoch, Bertrand Cervera (violons), Sabine Toutain, Raymond Glatard (alto), Hervé Derrien (cello), Gabin Lauridon (ctb), Marc Bauer (trp). Saint-Saëns, Max d'Ollone, Schumann. Grand auditorium Eric Le Sage, Olivier Cazal . 19 h lun. Pianos. Brahms, Rachmaninov, Milhaud.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Junko Ueda . 20 h 30 sam. ; 17 h dim. Chant épique japonais et Satsuma-biwa.

MUSÉE CARNAVALET (42-72-21-13). Gustav Leonhardt : 21 h jeu., ven. Clavecin. Duphly, Balbastre, Couperin.

MUSÉE D'ORSAY. Tedi Papavrami, Xavier Gagnepain : 12 h 30 mar. Violon, cello et Hortense Cartier-Bresson (piano). Janacek, Szimanowski, Ravel.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Quatuor Anton : 20 h 30 mar. Beethoven, Chostakovitch, Tchaikowski.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Teresa Berganza : 20 h mer. Mezzo-soprano, et Juan Antonio Alvarez Parejo (piano). Rossini Myung-Whun Chung, Laurent Verney, Christian Guiot : 20 h 30 jeu. Piano, alto, violon, Jean-Marie Gamard (cello), Benoît Fromanger (fl.). Roussel, Debussy, Fauré. Amphithéâtre Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h ven. Jean-Philippe Collard (piano), Marek Janowski (dir.). Bruckner, Beethoven.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Orchestre du XVIIIe siècle : 19 h 30 mar. Angeer Stumphius (soprano), James Bowman (alto), Nico Van der Meel, Christoph Prégardien (ténors), Kristinn Sigmundsson (baryton-basse), Peter Kooy (basse), Jelle Draijer (baryton), Frans Brüggen (dir.). La Passion selon saint Jean de Bach.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Trio Garcia : 22 h mer., jeu Mendelssohn, Beethoven José Luis Baretto, Stéphane Spira : jusqu'au 8 février. 22 h ven., sam. Voc., piano, Piazzola, Gardel, Blasquez Alexandre Markeas : 22 h lun. Piano. De Falla, Albeniz, Granados, Rodriguez Roland Muller, Frantz Michel : 22 h mar. Violon, piano. Bazzini, Massenet, Raff, Paganini, Sarasate, Kreisler.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL (47-34-11-91). Sextuor de harpes de Paris : 20 h 45 jeu. Bach, Haendel, Debussy, Turina, Falla, Andres.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Cyril Huve, Guy Comentale : 20 h 30 mer. Violons. Schumann, Saint-Saëns, Bartok Trio à cordes de Paris : 20 h 30 jeu. Et Dominique Merlet (piano). Brahms, Fauré Nathalie Stutzmann, Catherine Collard : 20 h 30 lun. Contralto, piano. Schumann, Debussy, Poulenc Rafaël Orozco : 20 h 30 mar. Piano. Liszt, Schubert, Chopin. Ibena Quatuor Ysaye : 11 h dim. Mozart, Beethoven, Boucourechliev.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Anne Akoko-Meyers (violon), Semyon Bychkov (dir.). Ravel, Barber, Tchaikovski Orchestre Pasdeloup : 17 h 30 dim. Daniel Wayenberg (piano), Jean-Sébastien Béreau (dir.). Beethoven Orchestre Colonne : 17 h 30 dim. Laurent Korcia (violon), Stéphane Cardon (dir.), Kaufmann, Mendelssohn, Tchaikovski Orchestre symphonique français : 20 h 30 lun. Julian Milkis (clar.), Eric Bergel (dir.). Haydn, Mozart, Reger Bruno Peltre : 20 h 30 mar. Piano. Bach-Busoni, Brahms, Liszt, Rachmaninov. Au profit des œuvres hospitalières de l'Ordre de Malte.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Zoltan Kocsis : 18 h ven. Piano. Beethoven, Bartok, Chopin, Liszt Zoltan Kocsis : 18 h sam. Beethoven, Bartok, Chopin Gil Shaham, Gerhard Oppitz : 20 h 30 lun. Violon, piano. Beethoven, Prokofiev, Brahms.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Hagen : 11 h dim. Verdi, Mozart.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). David Moroney : 11 h dim. Clavecin. Byrd, Couperin, Bach.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Katy Roberts et Sarah Lazarus : jusqu'au 19 février. 19 h 30 mar.

PÉRIPHÉRIE

ARCUEIL. CHAPELLE AUGUSTE-PERRET. Ensemble Interface : 21 h sam. Carte blanche à Philippe Hurel. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

CORBEIL-ESSONNES. CATHÉDRALE SAINT-SPIRE. Orchestre symphonique du campus d'Orsay : 20 h 45 ven. Daniel Couderd (dir.). Bartok, Beethoven, Ibert, Schumann.

GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Orchestre national d'Ile-de-France : 17 h dim. Gérard Jarry (dir.). Mozart, Beethoven, R. Strauss.

GENNEVILLIERS. AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE (40-85-64-71). Ensemble Edgard Varèse : 20 h 30 ven. Alexandre Ouzounoff (basson), Sébastien Quezada (perc.), Jean Schwarz (dir.). Musiques électro-acoustiques et live électronic. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

GENTILLY. SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE (47-40-58-29). Trio le Cercle : 20 h 30 ven. Kagel, Battistelli, Aperghis, Globokar

LE KREMLIN-BICÊTRE. ESPACE ANDRÉ-MALRAUX (49-60-69-42). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h jeu. Marion Sylvestre (soprano), Jean-Yves Ossonce (dir.). Milhaud Hersant, Poulenc. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

LIMEIL-BRÉVANNES. EGLISE SAINTE-MADELEINE. N. Jauneau-Cury, J.-P. Pradès, P. Delabrosse : 20 h 30 ven. Soprano, flûte, harpe. Monteverdi, Mozart, Bizet.

MASSY. CENTRE CULTUREL PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Les Orchestres de Massy : 21 h ven. Dominique Rouits (dir.). Debussy, Ravel, Fauré, Bizet.

MELUN. EGLISE SAINT-ASPAIS. Maurice Harrus, Laurent Lebon, Jean Pellegeay : 21 h ven. Guit., fl., cello. Lœillet, Paganini, Telemann, Bach, Ibert, Pergolèse.

NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES LIBRES (46-24-41-41). Lorenzo Cipriani 21 h mar. Clavecin. Cara, Frescobaldi, Byrd, Bach, Cimarosa, Pescetti, Haendel

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. EGLISE. Yvan Rebroff : 20 h 30 jeu. Basse et la chorale du Pincerais de Saint-Germain. Airs d'opéras.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. SALLE DES FÊTES. Marielle et Katia Labèque : 21 h sam. Pianos. Ravel, Gershwin, Camino, Solal, McLaughlin.

SANNOIS. CENTRE CYRANO-DE-BERGERAC (39-81-80-55). Quatuor de clarinettes de Paris : 20 h 30 mar. Haendel, Rossini, Ibert, Khatchaturian, Daetwyler, Trollard, Strauss.

Nous publions le *lundi* (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SARCELLES. FORUM DES CHOLETTES (39-90-74-65). W comme Gombrowicz : 21 h sam. Un spectacle musical de J. Gilibert d'après le Journal de W. Gombrowicz. Dans le cadre du Festival sons d'hiver Trio Barsey : 11 h dim. Grieg, Schumann, Poulenc.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Charpentier, Rimonte, Lotti. Le Psaume latin.

VINCENNES. CENTRE CULTUREL GEORGES-POMPIDOU (43-74-12-35). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 ven. Gérard Jarry (dir.). Mozart, Beethoven, R. Strauss.

VITRY-SUR-SEINE. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Compagnie Suforel : Rumeurs, 1re partie : Champs magnétiques de J.-S Beltrando et Annick Bonaventure. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

OPÉRAS

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Atys : jusqu'au 5 février. 19 h 30 mer. Opéra de Lully. Guy de Mey (ténor), Monique Zanetti (soprano), Guillemette Laurens (mezzo-soprano), Jean-François Gardeil, Nicolas Rivenq, Nicolas Cavallier (barytons), les Arts florissants, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène).

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Lady Macbeth de Mzensk : jusqu'au 26 février. 19 h 30 sam., mar. Opéra de Chostakovitch. Mary Jane Johnson, Kristine Ciesinski (sopranos), Jacques Trussel, Alan Woodrow, Paolo Barbacini, Ian Caley (ténors). Aage Haugland, Anatolij Kotscherga (basses). Orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), André Engel (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 16 h 20 h 30 sam. ; 14 h 17 h dim. Barbara Franch-Weselak, Stéphanie Mugnier, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henri (soprano), Abella Batienko, Cayherine Renoult-Bary, Sandrine Suter (mezzo-soprano), Martial Defontaine, Terence Newcombe, Grégorio Rangel (ténors), Philippe Cambaceres, Marc Guillard, Matthieu Lecroat (barytons), Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Anne Chambert, Pierre Muller (piano et dir.), Serge Catanèse (mise en scène).

PÉRIPHÉRIE

NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Rigoletto : 20 h 30 ven. Opéra de Verdi. Par le Teatro Lirico Arturo Toscanini di Milano.

STAINS. THÉATRE PAUL ELUARD (48-23-08-71). L'Opéra du pauvre : 20 h 15 ven. ; 21 h sam. Opéra de Léo Ferré. Compagnie la Famille, Orchestre symphonique de Milan, Léo Ferré (dir.), Bernard Estrabaud (chor.).

VERSAILLES. THÉATRE MONTANSIER (39-50-71-18). Rigoletto : 20 h 30 jeu. Opéra de Verdi. Par le Teatro Lirico Arturo Toscanini di Milano.

BATACLAN (47-00-55-22). Phi-Phi : jusqu'au 23 février. 20 h 30 ven., sam. ; 15 h dim. Opérette d'Henri Christiné. Maurice Sieyes, Bernard Pisani (barytons), Manon Landowski, Eliane Lublin (sopranos), Jean-Claude Mathon (comédien), Philippe Pistole (ténor), Orchestre symphonique d'Europe, John Burdekin (dir.), Olivier Bénézech (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 11 février. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Tommy Smith Quartet : 22 h mer. ; Hervé Sellin Sextet : 22 h jeu. ; Tete Montoliu en solo : 22 h ven. ; Incroyable Jungle Beat : 22 h sam. ; Duke Jordan Trio : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Steve Lacy Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Aldridge Hansberry. Culture Collision : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 25 février. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 12 février. 22 h 30 mer. ; Mario Cannonge : 22 h 30 jeu., ven., sam. Clav., Bago (perc.), Jean-Philippe Fanfant (batt.), Thierry Fanfant (basse), Captain Mercier : jusqu'au 17 février. 22 h 30 lun. ; Jazz Oil : 22 h 30 mar

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Jean-Claude Naude, Jean-Pierre Mulot : 22 h mer., jeu. Piano, ctb ; Georges Arvanitas, Jacky Samson : 22 h lun., mar. Piano, ctb ; Quartet de Manu Le Prince : 22 h 30 ven., sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Roman Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Alex Sanders en Trio : 22 h 45 dim. ; Trio Duchemin : 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77) Blues Heritage. Beale Street Blues Band : 22 h jeu.

CAFÉ DE LA DANSE. Mônica Passos : jusqu'au 28 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Liverpool : 22 h mer., jeu. ; Amar Sundy : 22 h lun., mar

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mer., jeu., ven ; Jacky Caroff Dixieland Jazz Band : 21 h 30 sam., dim. ; Dany Doriz Sextet : 21 h 30 lun., mar.

LA CIGALE (42-23-38-00). Chris Whitley : 20 h mar.

CITY ROCK (43-59-52-09). Les Grands Bleus : 0 h mer ; For The Fun : 0 h jeu. ; Ze Boom : 0 h ven., sam. ; Beale Street Blues Band : 0 h dim ; Witness : 0 h lun. ; Lucky Sinke : 0 h mar.

CONWAY'S This is it : 22 h mar.

LA COUPOLE (43-20-14-20). Michel Graillet Trio : 21 h jeu. Stéphane Belmondo (trompette).

DUNOIS (45-84-72-00). World Music : 20 h 30 jeu. ; Jean-Marie Brière, Franck Cassenti : 20 h 30 ven., sam. Sax., guit., Pierre Mezhari (basse), Youval Micenmacher (batt.), Sylvain Rapaport (piano). Renko Tolitch (guit.). Concert donné à l'occasion de la rétrospective Franck Cassenti, cinéaste du jazz.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Buzzcocks, Smashing Pumpkins : 19 h 30 mer.

ESPACE ORNANO. Smashing Pumpkins : 19 h 30 mer. ; Uk Subs : 19 h 30 lun. ; Borghesia, les Tétines noires : 19 h 30 mar.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Claudine François : 22 h 30 mer., jeu. ; Isabel Juan Pera : 22 h 30 ven., sam. ; Didier Squiban, G. Scouarnec, J. L. Roumier : 22 h 30 lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Freddie Meyer : 22 h 30 mer. ; Sherry Margulin : 22 h 30 jeu. ; Blues'n Bluesy : 22 h 30 ven. ; Mike Lester Band : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 23 février. 16 h dim. ; 21 h dim. ; Baby Blues Band : 22 h 30 mar. ; Jam Session : jusqu'au 23 février. 16 h dim.

GALERIE DE NESLE (43-29-45-88). All That Jazz : jusqu'au 19 février. 19 h dim.

GIBUS(47-00-78-88). Steel Night, Teasin' Babes : 23 h mer. ; Mat : 23 h jeu. ; Prohibido : 23 h ven., sam. ; The Freaky Styley Show : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 14 février. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 15 février. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42 36 16 73). Holly Lane : 22 h 15 mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 13 février. 22 h 15 jeu. ; David Landon : 22 h 15 ven., mar. ; The Dixie Stompers : 22 h 15 sam. ; Freddie Meyer : jusqu'au 10 février. 22 h 15 lun.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Jimmy McGriff : jusqu'au 15 février. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; Christian Morin : jusqu'au 23 février. 12 h dim. Avec l'Ellingtomania de François Biensan et le quatuor à cordes Alyosia, Claire Paris (dir.) ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 dim.

LA-VILLA (43-26-60-00). Art Farmer, Alain Jean-Marie, Wayne Dockery : 22 h mer., jeu., ven., sam. Trp, piano, basse, Steve Philips (batt.) ; Philip Catherine : 22 h lun., mar. Guit., Olivier Hutman (piano), Thomas Bramerie (ctb), Everett Sangoma (batt.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Gildas Scouarnec Quartet : 22 h mer. ; Laurence Allison Quartet : 22 h jeu. ; Claude Neau Quartet : 22 h ven., sam. ; Ramadole & the Music Maker : 22 h lun., mar.

LE MONTANA (45-48-93-08). Triocéphale : 22 h 30 mer., jeu. Au bar ; Quartet Stardust : 22 h 30 ven., sam. Au bar ; Trio René Utreger : 22 h 30 ven., sam. Au club ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 23 février. 22 h 30 dim. ; Quartet Marcel Zanini : 22 h 30 lun., mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Philippe de Preissac : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge Rahoerson and Nivo : jusqu'au 23 février. 22 h dim. ; Pierre Calligaris All Stars : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Loustiks : 23 h ven. ; Helios Mortis : 23 h sam. ; Kuriakm : 20 h mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Little Rabbits : 20 h mer. ; Transat : 21 h 30 jeu.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). John Surman : 22 h mer. ; Claude Barthélemy Sextet : 22 h jeu. ; John Greaves : 21 h 30 sam. Chant, basse et Sophia Domancich (piano), François Ovide (guit.), Pip Pyle (batt.), Pete Kimberley (voc.) ; Tchangodei Trio : 22 h lun., mar. ; Blegvad Brothers : 23 h sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) Dixie Brothers 6 : 21 h ven. ; BSBG et l'Orchestre de Franck Mossler : 21 h sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Saxomania : 21 h mer. ; Fou Jazz Band : 21 h jeu. ; Southern Stompers : 21 h ven. ; Hot Papaz : 21 h sam. ; Mad Brass Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauro, Emmanuel Sourdeix, Michel Gaudry : 23 h mer., jeu. Sax., piano, ctb, et Christophe Marguet (batt.) ; Alain Labib : 23 h ven., sam. Sax., et Pierre de Bethmann (piano), Olivier Rivaux (ctb), Richard Portier (batt.) ; Turk Mauro, Alain Jean-Marie, Michel Gaudry : 23 h mar. Sax., piano, ctb.

PIGALL'S. Soirée Sex Machine : jusqu'au 29 février. 23 h 30 sam. ; Show Case, Tribe : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Pilous Dexter, Little Rabbit : 23 h mer. Soirée metallic jungle ; Pulsar : jusqu'au 27 février. 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 28 février. 22 h 30 ven. ; Nuits exotiques : jusqu'au 29 février 23 h sam. Zouk, soukous, funk, reggae, sega.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Joël Barret : jusqu'au 8 février. 20 h 30 mer., jeu., ven. ; Soirée CIM : 21 h lun. Claire Chiabai, Isabelle Lindier, Clara Moreno, Alexandra Papoutsos (voc.), le Trio Jacques Boutineau, Christiane Legrand (dir.).

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Tony Marlow Blue Five : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Les Haricots rouges : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Jazz funk : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Le Big Band Lumière de Laurent Cugny : 22 h 30 lun., mar. ; Trio Katy Roberts et Sarah Lazarus : jusqu'au 19 février. 19 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Pick-up : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; RMB : 22 h ven. ; MAC : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & Co : 22 h mar. ; Luc Bertin : 1 h sam

PÉRIPHÉRIE

ATHIS-MONS. SALLE VENTURA (60-48-46-18). Henry Texier, Glenn Ferris, Pietro Tonolo : 21 h sam. Ctb, trb, sax., Aldo Romano (batt.).

BONNEUIL-SUR-MARNE. SALLE GÉRARD-PHILIPE (49-80-37-48). Louis Sclavis Sextet : 20 h 30 sam. 1re partie : le Trio Bravo.

CERGY-PONTOISE. THÉATRE DES ARTS (30-30-33-33). Trio Colas : 20 h 30 mer.

ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-41-19). Poupa Claudio & Ragga Melody : 21 h 30 sam. 1re partie : Archyves.

ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Thompson Rollets, Nine Pound Hammer : 21 h ven.

MAISONS-ALFORT. ESPACE CULTUREL LE CHARENTONNEAU (43-96-77-57). Kuhn-Humair-Kenny Clark Trio : 20 h 45 ven. 1re partie : Hervé Bourde Quartet. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-75-72-58). Kuhn-Humair-Jenny Clark Trio : 20 h 45 ven. Invité : David Liebmann. 1re partie : Hervé Bourde Quartet.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIARD (69-20-57-04). Jimmy Oihid : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Astrolab : 21 h jeu. Invité : Marc Ducret (guit.) ; Michel Edelin Trio : 21 h ven. ; Iluyenkory : 21 h sam. ; Gérardo di Gusto Trio : 21 h mar.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Raoul Petite : 20 h 30 sam. 1re partie : les Elastics.

ROISSY-EN-BRIE. CLUB DE L'AYAU (60-29-60-56). Globe-trotters Quintet : 20 h 30 ven. Hommage à Georges Brassens.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Johnny Griffin Quartet : 21 h ven.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Incroyable Jungle Beat : 21 h ven.

TREMBLAY-EN-FRANCE. ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Trio A Boum : 20 h 30 sam. Phil Abraham (trombone).

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lou Volt : jusqu'au 28 février. 20 h 30 mar.

AU GRAND REX (45-08-93-89). Higelin : jusqu'au 16 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h 30 dim.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DUNOIS (45-84-72-00). Carole Rieussec : 21 h ven., sam. Musique acousmatique.

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Cuarteto Cedron : jusqu'au 14 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Hélène Martin : jusqu'au 29 février. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Par amour, chants de long-courrier.

OLYMPIA (47-42-25-49). Claude Nougaro : jusqu'au 16 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Roch Voisine : 20 h 30 jeu., ven., sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Bill Deraime : 21 h mer., jeu. ; Ricardo Vilas : 21 h lun. ; Les Etoiles : 21 h mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Christian Dalvi : 18 h 30 mer., jeu., ven., sam. Les découvertes de la chanson. ; Maïdi Roth : jusqu'au 15 février. 22 h 30 jeu., ven., sam. Chanson française ; Véronique Pestel : jusqu'au 29 février. 20 h 30 mar. 1re partie : Jean-Louis Cassarino.

THÉATRE CLAVEL (42-49-68-70). Brigitte Comard : jusqu'au 29 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h 30 dim. Lignes de vie.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : jusqu'au 7 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Josiane Pinson (voc), Roger Pouly (piano) ; Juliette : jusqu'au 8 février. 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Georgette Lemaire : jusqu'au 3 mars. 15 h sam., dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Maryse Marx : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Richard Desjardins : 18 h mar. Chants du Québec.

TOURTOUR (48-87-82-48). Damel : jusqu'au 7 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Apache Tango : jusqu'au 14 mars. 22 h 30 ven., sam. ; Trio di Giusto : jusqu'au 14 mars. 0 h 30 ven., sam. ; Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 14 mars. 22 h 30 mar.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-99-66). Esquina : jusqu'au 18 février. 21 h dim., lun., mar. César Stroscio (bandonéon), Claudio Pino Enriquez (guitare), Carlos Carlsen (basse), Susanna Rizzi (voc.).

WORLD CAFÉ. SOUS-SOL DU CAF'CONC (42-33-42-41). Trio Black Yiddish : 23 h mer., jeu. Chants yiddish, arméniens, tziganes.

PÉRIPHÉRIE

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Malavoi : 20 h 45 ven. Musique antillaise.

CRÉTEIL. MJC-CLUB CROIX DES MÈCHES (48-99-75-40). Malou : 21 h ven.

L'HAY-LES ROSES. LA TOURNELLE (46-65-58-06). Yvan Rebroff : 21 h mar.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Angélique Ionatos : 20 h 45 sam. ; 16 h dim.

LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Kaoma : 16 h dim.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Salsa Fiesta : 21 h sam. ; James et Vola : 21 h ven.

STAINS. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-21-61-05). L'Opéra du pauvre : 21 h sam. Léo Ferré. Par le Zygom Théâtre.

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Bernard Lavilliers : 21 h jeu., ven.

LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). Lucid Beausonge : 20 h 30 sam.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Philippe Tresserra : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. L'Escale-3 nuits. Chor. Bruno Genty.

BASTILLE (43-57-42-14). Hervé Robbe : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. En espérant l'éclipse. Chor. Hervé Robbe.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Eugène Onéguine : jusqu'au 15 février. 14 h 30 19 h 30 jeu., ven., sam. ; 19 h 30 dim. Ballet de Tchaïkovski. Par le Ballet de Stuttgart. John Cranko (chor.).

PALAIS DE L'UNESCO. Mireille Nègre : 20 h 30 mer. Danser pour la paix. Chor. Mireille Nègre.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-22-22). La Belle au Bois dormant : jusqu'au 16 février. 20 h ven., mar. Ballet de Tchaïkovski. Par le ballet de l'opéra de Kiev, Victor Hitvinov (adaptation chor.) Casse-Noisette : 20 h 30 sam. ; 15 h dim. Ballet de Tchaïkovski. Par le Ballet de l'opéra de Kiev, Valery Kovtoun (chor.).

THÉATRE DU SPHINX. CENTRE CULTUREL AMORC (42-78-39-29). Menaka : jusqu'au 23 février. 20 h 30 sam. Danse de l'Inde, avec Narendra Bataju (sitar), Hamid Khan (tabla), Vidya Bataju (tambura), Vicky Messica (récitant). Ombre et lumière.

PÉRIPHÉRIE

BAGNEUX. THÉATRE VICTOR-HUGO (46-63-10-54). Ballet Théâtre Joseph Russillo : 20 h 30 ven. Avec le Centre chorégraphique de Toulouse. L'Invité. Chor. Joseph Russillo.

CHELLES. THÉATRE (60-08-55-00). Ballet folklorique de Mexico : 21 h sam. Ballet national de Corée : 15 h 30 dim.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Ballet Joseph Russillo : 20 h 45 mar. Spectacle chorégraphique Hommes. Fontaine sur l'avenue du solitaire. Chor. Reynald Desire. La Dernière Larme, Yes Sir. Chor. Joseph Russillo. La Jeune Fille et la Mort. Chor. Daniel Agiselas.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. ESPACE MARCEL-CARNÉ (69-04-98-33). Compagnie Hervé Jourdet : 21 h sam. Portrait de maîtresses ou le Rêve d'un curieux. Chor. Hervé Jourdet.

PARIS EN VISITES

MARDI 4 FÉVRIER

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte à l'occasion de la fête du Têt », 11 heures et 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « Alberto Giacometti » au Musée d'art moderne », 12 h 15, avenue du Président-Wilson (M. Hager).

« Les catacombes », 14 h 30, sortie principale du métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Les collections du Musée de la Légion d'honneur », 14 h 30, 2, rue de Bellechasse (Approche de l'art).

« Le compagnonnage : traditions, légendes et beaux voyages », 14 h 30, devant le portail de l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais (Paris et son histoire).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux de Paris, et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

Institut, 23, quai de Conti (salle Pierre-Hugot), 14 h 30 : « La tomographie sismique : le scanner de la Terre », par J.-P. Montagner (Bureau des longitudes).

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Islam (1). Naissance d'une nouvelle religion révélée en Arabie », par K. Vanderhaeghe ; 16 h 30 : « Le langage secret des kilims d'Anatolie », par K. Vanderhaeghe (Le Cavalier bleu).

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Le pouvoir de l'Assemblée nationale », par Laurent Fabius (Académie des sciences morales et politiques).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Splendeurs de l'empire russe (3). Un face-à-face : Moscou-Leningrad » (Paris et son histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Les planètes telluriques et les astéroïdes » (Cours d'astronomie pratique).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « La franc-maçonnerie spirituelle de la Rose-Croix ». Entrée libre (Rose Croix d'or).

ÉCONOMIE

BILLET

Les rendez-vous manqués de l'apprentissage

Réclamée de longue date, promise par Mme Edith Cresson, la table ronde sur l'apprentissage et *« les autres formes d'alternance »*, les 3 et 4 février à Paris, peut-elle être le grand événement attendu ? Certainement pas, malgré le nombre impressionnant de participants. Par prudence, on parle d'une *« concertation officielle »* qui ne serait pas une instance de décision et, de toute façon, les annonces éventuelles ne sont prévues que pour le conseil des ministres du 26 février.

De rendez-vous manqué en déclaration intempestive, le dossier donne l'impression de s'enliser, tant les intérêts sont parfois divergents. La signature d'un texte sur l'apprentissage par le patronat et les syndicats, le 8 janvier, n'apportait pas le souffle espéré. Ayant une compétence en ce domaine, les régions restent méfiantes, au moins pour certaines d'entre elles. Si les plus lucides sont décidées à avancer (Bretagne, Ile-de-France, Poitou-Charentes, etc.), d'autres se recroquevillent à l'exemple du Languedoc-Roussillon, dont le président, Jacques Blanc, réclame le *« transfert total des ressources et des compétences »*. Quant à l'Education nationale, elle laisse voir son inquiétude, que résume à elle seule la déclaration de M. Guy Le Néouànnic, secrétaire général de la FEN, selon laquelle l'apprentissage est *« la plus mauvaise des solutions »*.

Ambitieux, puisqu'il supposerait que l'on passe de 230 000 apprentis, actuellement, à 400 000, l'objectif apparaît à certains comme irréaliste. Et il semble bien que, du côté patronal, ceux qui s'en faisaient les ardents défenseurs aient mis une sourdine à leurs prétentions, pour cause de ralentissement économique. C'est que, financièrement, la situation est inextricable. Selon M. Bernard Decomps, l'apprentissage aurait besoin de 20 milliards de francs à une échéance de cinq ans, alors que ses ressources s'élèvent à 6 milliards, dont 1,7 milliard, seulement, provient des 5,15 milliards collectés par la taxe d'apprentissage. Sans compter avec la formation en alternance sous statut scolaire, qui concerne 100 000 jeunes, et qui représente un coût pour les entreprises...

En affichant que les problèmes de financement devront être traités au niveau des régions, où devraient se développer les accords contractuels avec les branches professionnelles et les partenaires sociaux, les pouvoirs publics ont, sur ce point, choisi de se défausser.

ALAIN LEBAUBE

Le gouvernement attend le rapport de M. Syrota pour la mi-février

Le délicat montage de Thomson-CEA-Industrie

Le rapprochement de l'électronique civile de Thomson SA et des activités industrielles du CEA se révèle complexe. L'Etat doit à la fois composer un actionnariat à la hauteur des ambitions du nouvel ensemble et décider des activités qui en relèveront. M. Jean Syrota, qui devrait être porté à la tête de CEA-Industrie dans les prochains jours avant de présider le futur pôle high-tech, en esquissera les contours dans un rapport remis au gouvernement à la mi-février.

« Tout pose problème », dit M. Syrota qui, sollicité par le premier ministre, a estimé toutefois *« que le montage avait des chances de fonctionner et de conduire à des activités raisonnablement prospères »*. Conçu dans les cabinets ministériels, le groupe Thomson-CEA-Industrie n'existe, pour l'instant, que sur le papier. La Compagnie financière Edmond de Rothschild doit auditer toutes les sociétés concernées et les évaluer en fonction de leurs résultats 1991. Il faut aussi veiller aux droits des actionnaires minoritaires, et dans le cas particulier de Thomson-CSF, seule société cotée, décider ou non d'une procédure de maintien de cours.

Le montage financier devrait en effet se dérouler selon le schéma suivant : Thomson SA vend à l'Etat sa participation de 60 % dans le capital de Thomson-CSF. Le produit de cette cession permet alors à Thomson SA de désendetter sa principale filiale, Thomson Consumer Electronics (TCE), connue du grand public pour ses téléviseurs, son matériel hi-fi et ses magnétoscopes. Une fois assaini, Thomson SA est vendu par l'Etat à CEA-Industrie.

Cette jonglerie offre l'avantage d'être en théorie transparente pour le budget de l'Etat, qui achète de la main gauche et vend de la main droite. Mais elle pose un gros problème : avec 1,8 milliard de francs de liquidités, le groupe CEA-Industrie n'a pas la trésorerie nécessaire au rachat de Thomson SA désendetté. *« Il n'en a pas les moyens*, explique M. Syrota. *Sauf à vendre tout ou partie de certaines de ses filiales. »* Holding, CEA-Industrie contrôle notamment la Cogema, spécialisée dans le traitement de l'uranium, Oris, axée sur le diagnostic médical, et la société de services informatiques Cisi. Il détient aussi 36,2 % du fabricant de chaudières nucléaires Framatome. Des participations aisément négociables.

« Le nucléaire ne sera pas sacrifié »

« Attention, souligne toutefois M. Syrota. *Avec moi comme responsable, le nucléaire ne sera pas sacrifié. Je ne pense pas que le gouvernement ait cette intention-là. »* Le premier ministre, Mme Edith Cresson, s'est d'ailleurs défendu à plusieurs reprises de vouloir affaiblir une filière qui *« conditionne l'indépendance énergétique du pays. »*

Des deux grandes filiales affectées par la création de Thomson-CEA-Industrie, la Cogema est la plus attrayante. Présidée justement par M. Syrota, elle réalise 22 milliards de francs de chiffre d'affaires et a constitué d'énormes provisions financières pour le démantèlement futur de l'usine de retraitement de la Hague. Sa trésorerie atteint les 7 milliards de francs. *« Il n'est question*, assure M. Syrota, *que de céder quelques pour cent du capital de la Cogema et nullement de sacrifier l'entreprise. »* Le groupe allemand Veba serait sur les rangs et s'apprête à abandonner au français le contrôle de la société Urangesellschaft mbH.

Framatome ensuite, l'autre fleuron de la filière française du nucléaire, pèse plus de 13 milliards de francs de chiffre d'affaires et dispose, lui aussi, de confortables liquidités. Mais modifier la géographie de son capital est autrement délicat, l'actuel résultant d'un compromis, passé après plusieurs mois de bataille, entre les pouvoirs publics et le puissant groupe privé Alcatel-Alsthom (ex-CGE). Aussi, les experts appelés à se pencher sur le dossier étudient-ils un simple reclassement de la participation de CEA-Industrie en faveur d'EDF. La formule aurait l'avantage de ne pas affaiblir le poids de l'actionnariat public, tout en obtenant d'EDF un coup de main indirect au montage financier de Thomson CEA-Industrie.

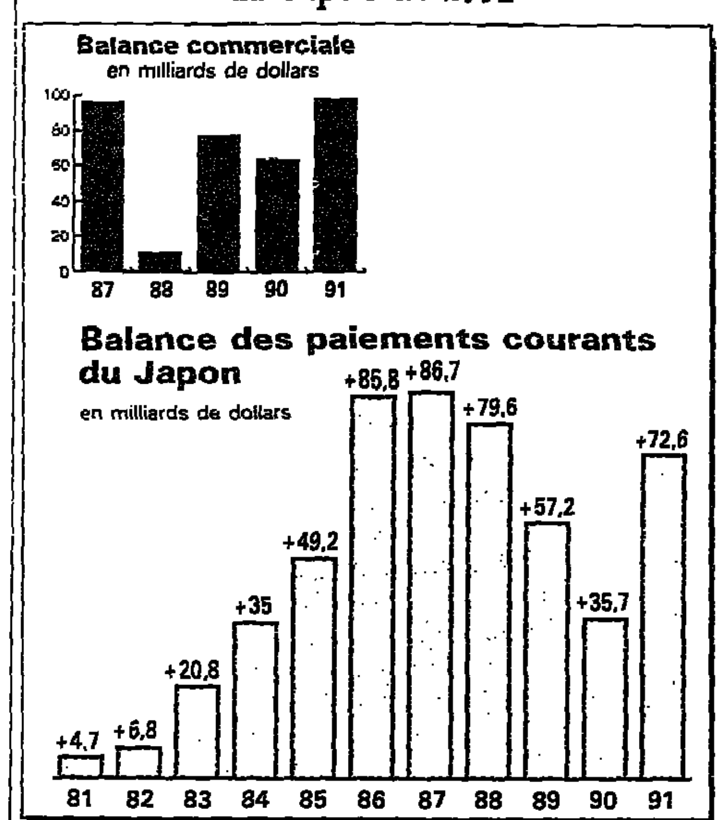
Définir le sort des autres filiales est tout aussi délicat. Conseiller spécial à Matignon, M. Abel Farnoux fait désormais du médical l'une des grandes priorités nationales. En visite au centre d'études de Saclay (Yvelines), le premier ministre, Mme Edith Cresson, a clairement fait part de ses souhaits : *« Je compte beaucoup sur les futurs dirigeants de Thomson-CEA-Industrie pour développer intensément ces technologies de l'électronique médicale avec les mêmes convictions et énergie que celles qu'ils déploient dans le nucléaire civil et qu'ils déploieront aussi dans toute l'électronique civile. »*

Une déclaration qui semblerait interdire par avance toute cession de la filiale Oris. En réalité, des formules plus subtiles peuvent être utilisées. La vente par CEA-Industrie d'une filiale a une autre permettrait de ne pas remettre en cause l'intégrité du groupe, tout en faisant remonter de l'argent frais à la maison mère sans ponctionner ouvertement les trésoreries...

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Lire page 33 dans « le Monde de l'économie » l'article sur l'avenir de Thomson électroménager.

Excédent record des paiements courants du Japon en 1991



Après s'être nettement réduit en 1990, l'excédent de la balance des paiements courants du Japon a recommencé à beaucoup augmenter en 1991, doublant d'une année sur l'autre. Ce renversement de tendance s'explique surtout par la balance commerciale, qui est l'un des principaux postes de la balance des paiements courants. L'excédent des exportations sur les importations a considérablement progressé, passant d'une soixantaine à une centaine de milliards de dollars, les ventes à l'étranger augmentant de 9,2 % tandis que les achats diminuaient de 6,2 %. Les excédents commerciaux japonais ont beaucoup progressé vis-à-vis de l'Europe et de l'Asie du Sud-Est alors qu'ils diminuaient légèrement vis à vis des Etats-Unis. Autre renversement important : le Japon a été importateur net de capitaux à long terme en 1991 alors qu'il était régulièrement exportateur net (+36,6 milliards de dollars après 43,6 milliards en 1990), parce que les non-résidents – souvent des institutions japonaises installées hors-frontières – ont acheté beaucoup d'actions japonaises dont les cours avaient baissé. En se réduisant, les investissements directs japonais à l'étranger ont aussi contribué au renversement des flux de mouvements de capitaux.

Le Forum de l'économie mondiale de Davos

Le pacte sud-africain fissuré face aux investisseurs internationaux

DAVOS

de notre envoyé spécial

Aider les pays longtemps en disgrâce à réintégrer la communauté économique internationale : la mission passionne le bon docteur Klaus Schwab, professeur de l'université de Genève et grand organisateur du Forum de l'économie mondiale de Davos. L'Afrique du Sud, en pleine évolution, ne pouvait manquer d'attirer son attention.

En réunissant, dimanche 2 février, autour d'une table ronde et devant près d'un millier de dirigeants d'entreprises, les principaux acteurs de la révolution sud-africaine, notamment le président du Parti national, M. Frederik W. De Klerk, et le leader de l'ANC (le Congrès national africain), M. Nelson Mandela, M. Schwab a réussi un joli coup. Mais alors que la négociation sur la nouvelle Constitution et la formation d'un gouvernement intérimaire piétine à Johannesburg, le pacte sud-africain est apparu à Davos quelque peu fissuré.

Pas d'hésitation pour M. De Klerk. *« Joignez-vous à nous, faites nous confiance, investissez chez nous »*, a-t-il lancé aux industriels participant au Forum, ajoutant : *« nous avons besoin de crédit, d'investissement, pas de charité »* et présentant son pays comme *« la voie royale »* vers les autres pays du continent noir... Les autres responsables sud-africains ont été moins enthousiastes.

« Au moment opportun »

Mais c'est surtout M. Mandela qui a nuancé l'appel de M. De Klerk. Partisan au niveau mondial d' *« une offensive globale concertée en faveur du développement »*, le leader de l'ANC reconnaît la nécessité d'un transfert massif de ressources du Nord vers le Sud. Il souhaite donc que les industriels étrangers viennent investir en Afrique du Sud, mais *« au moment opportun »*. Et celui-ci ne semble pas encore être atteint.

Recommandant à nouveau aux pays industrialisés de ne pas lever toutes leurs sanctions économiques, M. Mandela souhaite que le caractère irréversible du processus de démocratisation soit assuré. Ce n'est qu'une fois que le gouvernement intérimaire aura été installé – dans les six mois, selon M. Mandela – que ces sanctions devront être supprimées. Et que les investisseurs étrangers seront les bienvenus.

« Nous sommes prêts à jeter les bases d'un climat économique et social qui permette d'assurer la confiance des investisseurs », a expliqué le leader noir. Pour l'ANC, l'Afrique du Sud devra se doter *« d'une économie mixte où l'Etat aura le poids qu'il a en Allemagne, en France ou en Italie où le secteur public représente 9 %, 11 % et 15 % de l'économie »*. *« Nous sommes conscients que les nationalisations provoquent de grandes inquiétudes »*, a précisé M. Mandela, pour qui le développement de son pays apparaît plus important que certains dogmes.

ÉRIK IZRAELEWICZ

La perte courante de Charbonnages de France devrait atteindre 3 milliards de francs en 1991

« Il s'agit de mener la récession dans l'ordre », a déclaré M. Bernard Pache, président-directeur général de Charbonnages de France, en présentant les premiers résultats du groupe pour 1991. Comme l'année précédente, l'activité de CDF a été marquée par des réductions d'effectifs (– 13 %), une amélioration des rendements et des prix de revient. De 47 272 personnes en 1985, les effectifs totaux ont été ramenés à 22 494 en 1990 et 19 600 en 1991.

Au total, la perte de résultat courant devrait atteindre 3 milliards de francs en 1991. L'entreprise a reçu l'an dernier 2,8 milliards de francs de l'Etat, soit 320 millions de moins que l'année précédente. Il faudra attendre plusieurs semaines pour connaître le résultat comptable de l'exercice arrêté au 31 décembre, mais M. Pache a d'ores et déjà fait savoir que le résultat final serait plus mauvais que celui de 1990 (le déficit consolidé s'était élevé à 1,2 milliard de francs).

Gérant l'extinction progressive de l'activité charbonnière en France, CDF entend valoriser son savoir-faire dans le secteur de l'ingénierie en France et à l'étranger. Deux de ses filiales, CDF ingénierie et SIDEC (460 millions de francs et 360 millions en 1990), poursuivent leurs activités, notamment dans les secteurs du génie minier et hospitalier.

INDICATEURS

FRANCE

● **Les chefs d'entreprise jugent le climat général moins défavorable.** – Interrogés en janvier par l'INSEE, les chefs d'entreprise ont jugé moins défavorables les perspectives générales de production de l'industrie française. Après s'être améliorées, celles-ci s'étaient très nettement assombries en octobre. Les perspectives personnelles des industriels, qui reflètent davantage des productions réelles, restent stables à un niveau correspondant à une stagnation de la production. Réponses influencées par l'industrie automobile où l'on note une diminution de la demande allemande, après des mois de très fortes exportations. Les stocks sont toujours jugés un peu trop importants et les carnets de commandes insuffisamment garnis.

● **Réserves de change : – 31,6 milliards de francs en décembre.** – A la fin du mois de décembre, les avoirs officiels de change s'élevaient à 326,6 milliards de francs au lieu de 358,2 milliards de francs à la fin de novembre, soit une diminution de 31,6 milliards de francs.

ÉCONOMIE

SERVICES

Pour rénover les villages de vacances

Un accord-cadre est conclu entre M. Baylet et les associations de tourisme social

Le ministre délégué au tourisme, M. Jean-Michel Baylet, a signé, mercredi 29 janvier, un accord-cadre sur le tourisme social avec les deux grands organismes de ce secteur (1). La modernisation des équipements et le regroupement des associations sont au programme.

Le tourisme social n'est pas suffisamment attractif. Le patrimoine, géré principalement par le milieu associatif, a vieilli : 70 % des lits en villages de vacances ont plus de quinze ans. Les produits offerts tardent à s'adapter aux aspirations des vacanciers, qui réclament davantage de confort. Certains équipements collectifs vieillots, avec salles à manger communes et douches sur le palier, ont vécu, et les usagers préfèrent des lieux d'hébergement plus intimes avec des activités «à la carte». Plus de deux millions et demi de personnes sont accueillies dans les quelque 500 000 lits du tourisme social.

Selon une étude commandée par l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), 450 millions de francs par an seraient nécessaires pour faire face à la réhabilitation de 132 000 lits en dix ans, dont 180 millions de francs d'aides à répartir entre l'Etat, les caisses d'allocations familiales, la CNAF et les collectivités locales. Or les associations, principales gestionnaires du tourisme social, disposent de subventions inégales et parfois précaires. La Caisse nationale d'allocations familiales, qui, depuis 1986, ne finance plus la création des centres familiaux de vacances, envisage d'arrêter ses crédits à la réhabilitation à partir de 1994.

La capacité d'autofinancement des associations est limitée. En effet, une augmentation de leurs tarifs risquerait d'exclure les populations les plus défavorisées. Dans ce contexte, l'accord-cadre passé avec le ministère du tourisme prévoit de faire figurer le tourisme social parmi les objectifs des prochains contrats entre l'Etat et les régions, ce qui permettrait de consolider ses financements. Le ministère s'engage à contribuer à la création d'un fonds de garantie des loyers pour sécuriser les financeurs. En 1992, les pouvoirs publics consacreront 58 millions de francs (contre 40 millions en 1991) à ce secteur, dont 43 millions de francs pour la réhabilitation.

La modernisation et l'adaptation du tourisme social devraient passer par une restructuration et un regroupement des associations. La disparition ces dernières années du Touring Club de France, de Tourisme et travail et de l'OCCAJ ont montré la nécessité de rationaliser les structures : des regroupements d'associations permettraient de faire des économies d'échelle, des plans de formation pour les dirigeants bénévoles afin de sortir d'un certain amateurisme.

MARTINE LARONCHE

(1) Les organisme signataires sont l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) et le Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs (CECOREL).

FORMATION

La quatrième édition de l'Aventure des métiers

Jeunes et professionnels

L'Aventure des métiers tiendra sa quatrième édition du 16 au 21 février dans la grande halle de La Villette, à Paris. Un sondage, réalisé pour les responsables de la manifestation par CSA, auprès d'adolescents de treize à dix-huit ans, révèle qu'à peine un jeune sur trois (31 %) sait quel métier il veut faire. Le cercle familial (63 %) et les amis (46 %) constituent la principale source d'information. Cependant, 43 % des jeunes se sentent mal informés sur les métiers d'avenir. L'entreprise a une bonne image auprès de 68 % d'entre eux, mais l'industrie et le bâtiment les rebutent. En revanche, ils ne se sentent pas effrayés par la mobilité : 45 % des jeunes se disent prêts à aller travailler dans d'autres pays européens et 35 % en dehors de l'Europe. Ces résultats confortent M. Armand Braun, fondateur de l'Aventure des métiers, dans sa croisade. «*La racine de l'exclusion, c'est la démotivation*, estime-t-il. *En leur apportant des informations, on leur donne des raisons de travailler à l'école.*»

Grandes entreprises, secteurs d'activité et administration seront représentés à l'Aventure des métiers par vingt-huit exposants. Avec la volonté de mettre l'accent sur deux branches : l'industrie et l'artisanat. «*Nous pensons que ce sont des secteurs d'avenir. Mais les gens ne le savent pas*», dit M. Braun. Obsédés par cette volonté de faciliter la rencontre entre les jeunes et l'univers professionnel, les organisateurs ont fait porter leurs efforts sur l'opération «Un homme, un métier», devant permettre à chaque jeune qui le souhaite de suivre la journée d'un professionnel de son choix.

F. Ch.

□ **Escroqueries à l'assurance autour du pruneau d'Agen.** – A Agen (Lot-et-Garonne), une affaire d'escroquerie à l'assurance agite le monde de la fabrication des pruneaux. Quatre dirigeants du groupement fruitier France-Prune, puis le PDG du groupe d'assurances Monceau et le responsable de sa Mutuelle centrale d'assurances ont été inculpés. Ces escroqueries seraient liées à un contrat collectif d'assurance-grêle passé entre France-Prune, une société d'intérêt collectif agricole (SICA), et la Mutuelle occitane d'assurances, filiale de la Mutuelle centrale d'assurances. Ce contrat est destiné à assurer un revenu constant aux pruniculteurs, même si leurs fruits ont été endommagés par la grêle, et donne lieu au versement de fonds d'Etat.

COMMUNICATION

La reprise de La Cinq

La publicité plébiscite M. Berlusconi

Selon un sondage réalisé par Ipsos pour le magazine *Communications CB/News*, les annonceurs, les agences de publicité et les centrales d'achat se prononcent à 63 % pour le succès du plan de sauvetage de La Cinq que M. Silvio Berlusconi, PDG de Fininvest, devait présenter lundi 3 février à Mᵉ Hubert Lafont, administrateur judiciaire. Cette enquête téléphonique a été menée auprès de cent annonceurs et de cent agences et centrales d'achat les 24, 27 et 28 janvier 1992.

Les personnes interrogées qui ont rejeté la solution Berlusconi (37 %) souhaitent à 44 % une chaîne «tout infos» pour succéder à La Cinq. Elles affirment à 58 % n'être pas choquées si un écran noir succédait aux programmes pendant plusieurs mois. Les résultats de ce sondage sont conformes à l'intérêt des milieux publicitaires de conserver une deuxième chaîne financée par la publicité. En effet, la disparition de La Cinq fait craindre aux professionnels l'hégémonie de TF 1 et une réduction de la concurrence préjudiciable à leurs marges bénéficiaires.

Interrogé le 2 février, au cours de l'émission «Sept sur sept», sur ce qu'il pensait de l'avenir de La Cinq, M. Michel Rocard a notamment déclaré : «*Je pense qu'un excès de concurrence entre les chaînes les tire vers le bas, je pense que la télévision publique n'assume pas complètement son rôle innovateur et éducateur.... J'aurais volontiers vu que l'Etat fasse l'effort de remettre une chaîne publique sur La Cinq, quitte à se servir beaucoup du travail déjà fait par la Sept.*»

Le démembrement de l'empire Maxwell

La Sofres s'intéresse à la Sécodip

La mort de Robert Maxwell, en novembre 1991, pourrait modifier le tour de table d'un des grands instituts d'études français, la Sécodip. La société d'études et de sondages Sofres, qui vient de passer dans le giron d'un pool dirigé par M. Marc Ladreit de Lacharrière (*le Monde* du 16 décembre 1991) s'intéresse en effet au rachat du leader français des études de panels de consommateurs, la Sécodip, dont la société holding, Sécodis, est détenue à hauteur de 34 % par Audits of Great Britain (AGB), un des pôles de l'ex-empire Maxwell.

Le reste du capital de la Sécodis est entre les mains de L'Oréal – société dont M. Ladreit de Lacharrière fut directeur général, – Nestlé et Lesieur. D'autres prétendants, l'allemande GFK et l'américaine IRI pourraient aussi faire des offres d'achat. A Londres, les administrateurs judiciaires des intérêts privés de la famille Maxwell ont indiqué, la semaine dernière, que leur participation de 51 % dans le Mirror Group Newspapers (MGN), n'était pas à vendre. Des groupes de presse comme Pearson ou Lonrho avaient envisagé un rachat avant de reculer. La décision des administrateurs semble condamner l'offre de reprise de MGN par des salariés, soutenue par des experts de la City.

COMMUNICATION

Réincarnation du journal de Kipling

Le « Pioneer » secoue la presse indienne

Cent vingt-sept ans après sa naissance, *The Pioneer*, célèbre quotidien de l'Empire britannique des Indes se réincarne sous la forme de l'un des médias les plus modernes de la presse indienne.

NEW-DELHI

de notre correspondant

The Pioneer, c'est tout un symbole : entre 1888 et 1890, le rédacteur en chef adjoint s'appellait Rudyard Kipling et, vers la fin du dix-neuvième siècle, le journal publiait régulièrement les dépêches d'un grand reporter nommé Winston Churchill... Depuis l'indépendance de l'Inde, en 1947, *The Pioneer* avait considérablement perdu de son aura.

A la fin de l'année dernière, un magnat de l'industrie, M. L. M. Thapar, décidait de racheter le *Pioneer* et d'en faire un journal national. Le 14 décembre, sa première édition a paru dans la capitale et l'événement a fait date. La raison en est simple : aussi bien sur la forme que sur le fond, le quotidien tranche crûment sur ses concurrents.

« La presse indienne n'est plus adaptée à ce monde en pleine mutation; au Pioneer, *nous voulons répondre aux défis posés par l'évolution de la société »*, affirme sans complexe le rédacteur en chef Vinod Mehta dans son bureau surchauffé de Zafar Marg, le « Fleet Street » de New-Delhi.

A quarante-quatre ans, Mehta est devenu l'un des symboles d'une nouvelle génération de journalistes indiens, conscients que seuls l'indépendance politique et le souci d'investigation conduiront la presse de leur pays sur les chemins d'une nécessaire « modernité médiatique ». L'homme n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai puisqu'il a déjà lancé – et avec succès – trois journaux et un magazine à Bombay... *« Nous avons fait une étude de marché parmi le lectorat de la classe moyenne et supérieure, notre clientèle potentielle*, explique Mehta. *On s'est aperçu que les lecteurs désiraient plus d'informations internationales, moins de politique politicienne et plus de « news » concernant les problèmes liés à la société, à l'environnement ou aux découvertes scientifiques. »*

Certes les moyens du *Pioneer* sont relativement limités par rapport à ceux de ses plus gros concurrents. Mais le journal est entièrement informatisé, les textes sont saisis directement sur ordinateurs et l'équipe de soixante-douze journalistes, hypermotivée, n'a quasiment pas dépassé la quarantaine !

« En finir avec cette culture de lèche-bottes »

« Il faut apprendre à être sarcastique et irrévérencieux : en Inde, nous devons en finir avec cette culture de lèches-bottes des pouvoirs en place », martèle Vinod Mehta, conscient que son nom n'est pas des plus en cour dans les rédactions concurrentes...

Dès le premier numéro, le ton a d'ailleurs été donné : pendant la visite du premier ministre chinois à New-Delhi, alors que la presse tout entière titrait sur l'événement, le *Pioneer* consacrait une bonne partie de sa « une » à la brutale répression policière de réfugiés tibétains manifestant contre le régime de Pékin. *« C'était un pur scandale, nous avons donc décidé d'attaquer le gouvernement, et tant pis si notre attitude manquait un peu de patriotisme à l'heure où l'Inde essaie de se réconcilier avec la Chine »*, sourit Mehta.

Les journalistes indiens ont beau s'enorgueillir – souvent avec raison – de la qualité de la presse de la « plus grande démocratie du monde », les rapports entre médias et pouvoirs restent encore éminemment incestueux. *« Les journaux n'osent pas jouer le rôle d'opposition politique qui devrait être le leur »*, tempête Vinod Mehta.

Reste à savoir si le propriétaire du *Pioneer* tiendra son engagement de *« non-ingérence »* dans la « ligne » résolument *« apolitique et impartiale »* de son propre journal. Il paraît que, pour M. Thapar, investir l'équivalent de 5 millions de francs dans un quotidien est plus une affaire de prestige qu'autre chose. Il est même prêt à perdre beaucoup plus d'argent pour que sa « danseuse » devienne le premier quotidien de la capitale...

Vinod Mehta ne se fait pourtant pas trop d'illusions : *« Quand j'ai lancé l'*Indian Post *à Bombay, j'ai fini par démissionner car les pressions des propriétaires étaient trop fortes; quand j'ai été nommé rédacteur en chef du* Business and Political Observer, *le groupe industriel auquel appartient le quotidien a rapidement essayé d'utiliser les colonnes du journal comme organe de propagande contre le gouvernement de l'époque; j'ai dû partir. Etre rédacteur en chef, ici, c'est toujours un peu jouer à la roulette russe... »*

BRUNO PHILIP

□ ***Echanges* et *Traction 2000* lauréats du Grand prix 1992 du journal d'entreprise.** – L'Union des journaux et journalistes d'entreprise de France (UJJEF) a décerné jeudi 30 janvier ses grands prix à *Echanges*, mensuel interne du ministère de l'économie, des finances et du budget, et à *Traction 2000*, mensuel interne des automobiles Citroën. Le trimestriel interne d'Essilor, *Regards*, reçoit une nomination. Le prix des collectivités locales a été décerné à *Contacts* (journal de la mairie d'Aytré), le prix de la lettre d'information à *Trajectoires* (CAP SESA), le prix du journal « zéro papier » au journal téléphoné de la BNP, « 90 18 », tandis que le prix de la communication des grandes entreprises récompense la politique de communication de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et le prix du meilleur article M. Alain Etchegoyen. Le jury du prix UJJEF 1992 était composé de dix-sept chefs d'entreprises, journalistes et éditeurs, et présidé par Claude Sérillon (Antenne 2).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

Haute Technologie au service de la vie

Pôle européen du leader mondial de l'Imagerie Médicale, nous concevons, produisons et commercialisons en étroite synergie avec nos unités d'Amérique et d'Asie, une gamme complète de systèmes de radiologie et de radiothérapie.

Ingénieurs Formateurs
systèmes imagerie médicale

Notre nouveau **Centre Européen de Formation**, basé à proximité de **Londres** concentre notre savoir-faire en formation technique. Nos ingénieurs et techniciens d'installation et de service ainsi que nos clients y sont accueillis et formés pour l'Europe entière. Ce centre est doté de moyens exceptionnels : équipé en salles de radiologie parfaitement similaires aux installations hospitalières (scanners, résonance magnétique, imagerie vasculaire numérisée...).

Au sein de notre équipe de formateurs, votre responsabilité consiste à :
- dispenser nos formations techniques.
- adapter les cours existants en fonction de l'évolution des systèmes
- et à concevoir dans leur globalité de nouveaux cours pour les futurs produits.

Vous réalisez l'ensemble des actions nécessaires pour dispenser cet enseignement à la fois théorique et pratique (structure de cours, mise en forme de la documentation, choix d'outils pédagogiques).

Pour cette mission, vous avez le support de nos ingénieurs d'études et de terrain et appartenez à une équipe dynamique, multiculturelle et expérimentée.

Vous êtes de **formation technique ou scientifique** BAC 4/5. Vous avez une première expérience et disposez d'un goût marqué pour la pédagogie, ou vous êtes déjà formateur technique. Pour vous intégrer au sein de notre **équipe européenne**, nous vous proposons une formation spécifique complète.

Pour réussir dans ce poste très évolutif, en plus de votre passion pour la technique, vous avez de réelles qualités de communication et êtes motivé par le travail d'équipe.

Vous parlez couramment le français et avez un bon niveau d'anglais.

Poste basé à proximité de Londres (contrat local et avantages liés à l'appartenance à notre groupe international).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. SE1M, à Jeanne DUBUS General Electric CGR - 283, rue de la Minière - BP 34 - 78533 BUC cedex - FRANCE



General Electric CGR
Les images de la vie.

MEDIAPA

Enregistrement international

Société pharmaceutique, leader en Allemagne par la multitude et l'excellente qualité de ses produits (sur ordonnance) dans un secteur intéressant, recherche pour son expansion en Europe un jeune

Pharmacien

*qualifié, qui soit responsable sur lieu de la coordination de toutes les activités concernant l'enrégistrement de médicaments en **France.***

Après la fin de vos études pharmaceutiques vous avez déjà gagné des expériences dans l'enrégistrement, aussi à un niveau international (F.D.A./C.E.). Possédant de profondes connaissances du marché français vous êtes capable de négocier p. ex. avec les autorités françaises. Vous parlez couramment l'anglais ou l'allemand.

*Si vous vous reconnaissez dans ce profil, adressez votre dossier (CV, photo, prétentions) sous référence **JBH 11 520** aux **Ms. Jürgen B. Herget ou Florian Fritzenschaft de JBH-Management- & Personalberatung Herget.***

JBH

JBH-MANAGEMENT- & PERSONALBERATUNG HERGET *Vertrauen in Kompetenz*

Landsberger Straße 476 • 8000 München 60
Telefon 089/83 400 83 • Fax 089/82 024 31

HABITAT : ce sont des meubles et accessoires qui mettent la modernité et l'élégance à la portée de tous mais c'est aussi 1200 collaborateurs, *1,2 milliard de francs de CA*, 35 magasins : un groupe de dimension internationale.

DIRECTEUR FINANCIER
MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION

Vous avez complété si possible votre *formation grande école* (ESSEC, Sup de Co...) par un DECS. Votre parcours professionnel vous a conduit depuis 5 ans au moins à exercer des fonctions de haut niveau. Expert du contrôle de gestion et du reporting anglo-saxon notamment, vous maîtrisez l'anglais "professionnel" et également l'espagnol.

Collaborateur direct du Président, c'est à la tête d'une équipe de *30 personnes que vous assumez* vos responsabilités :
Le contrôle de gestion, le contrôle budgétaire, la comptabilité *générale de la France* et de l'Espagne, la trésorerie (front office et analyse *bilantielle*), *le reporting à notre maison-mère...*
Vous organisez et supervisez l'ensemble de nos opérations et notre politique financière.
Manager de tempérament, vous cultivez tout à la fois votre *autorité naturelle* et votre *sens du dialogue, votre pragmatisme* et votre capacité d'anticipation.
Pour ce poste basé à Orgeval, merci d'adresser votre dossier complet de candidature à HABITAT - DRH - RN 13 78630 ORGEVAL qui le traitera *en toute confidentialité.*



MEDIAPA



Directeur Général
600 KF

METZ. Cette entreprise très performante, filiale d'un groupe de dimension internationale, fabrique et commercialise des biens d'équipement industriels. *Elle réalise un chiffre d'affaires de près de 400 millions de F.*

L'évolution de son Directeur Général au sein du groupe amène à pourvoir à sa succession.

Rendant compte au Président, entouré d'une équipe performante (Directeur Industriel, Directeur Commercial, Directeur Administratif), et bénéficiant *d'une large autonomie, il assumera tout particulièrement la définition de la* stratégie commerciale et l'optimisation de la gestion de l'entreprise.

Cet homme d'organisation et de coordination, âgé de 40 ans minimum, de formation supérieure (HEC par exemple) pourra faire valoir une expérience réussie de Direction Générale autonome d'une entreprise industrielle d'au moins 200 personnes, où il aura démontré d'excellentes qualités de stratège dans le domaine commercial et une compétence affirmée en gestion.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Adresser CV à **SPIELER SCHOEPFER PARTNERS**, sous réf. M 259, 1 place de Bordeaux, 67000 Strasbourg. Tél. 88 52 11 00. Discrétion assurée.

Deutsch-französische Personalberatung - Conseil franco-allemand.

CREEZ LES PRODUITS DE DEMAIN...

Nous sommes un groupe puissant en génie climatique, nous recherchons notre

DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Membre du Comité de Direction, vous occupez une fonction stratégique dans l'entreprise : assurer la politique de développement et technique de la société ainsi que sa mise en œuvre en manageant un service d'une centaine de personnes.

Vous aurez la responsabilité de la conception de nouveaux systèmes. Vos prises de décision s'appuieront sur des études de prix, de délais et seront suivies par la mise en place des procédures et des tests.

De Formation Supérieure, Ingénieur Grande Ecole, vous avez une dizaine d'années d'expérience du management d'équipe soit dans un bureau d'Etudes soit dans l'**Industrie**. Vous êtes familiarisé avec l'électronique et l'informatique et parlez couramment l'anglais.

Meneur d'hommes, doué d'une grande ouverture d'esprit, vous avez le sens des réalités et de l'organisation. Vous agissez dans un souci permanent de performance et de rentabilité : En un mot, c'est votre personnalité qui fera la différence pour assurer cette fonction très évolutive.

Salaire attractif pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1147/6 à notre conseil **SODERHU** - 36, rue de Lisbonne - 75008 PARIS, qui traitera votre dossier confidentiellement.

SODERHU
MEMBRE DE SYNTEC

SECTEUR TERTIAIRE

DIRECTEUR FINANCIER

Société performante (CA 200 millions), en forte croissance, recherche dans le cadre de son expansion son Directeur Financier.

Manager et réalisateur, il assumera de larges responsabilités, tant dans la vie quotidienne de la Société que dans ses stratégies de développement : gestion de la trésorerie, négociation avec les banques, analyses de gestion et recommandations, assistance aux filiales à l'étranger, études prévisionnelles de rentabilité des nouvelles activités, études de création de nouvelles filiales ou d'acquisitions.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure HEC - ESSEC - ESCP Sciences Po..., âgé d'environ 35 ans, ayant acquis une expérience professionnelle soit au sein d'une direction financière en entreprise, soit en tant que manager dans *un cabinet d'audit.*

Il sera dynamique, rigoureux, communicatif. Il aura un esprit d'équipe prononcé et sera très étroitement associé à la direction et au développement de l'entreprise.

Poste à PARIS

Ecrire sous réf. 6A 2344 2M

Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

SPÉCIALISTES DU DROIT

Retrouvez chaque mardi dans

Le Monde
INITIATIVES

votre rubrique d'offres d'emploi

Le Monde des Juristes

BÂTISSEZ VOTRE AVENIR...

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
STRASBOURG

Entreprise spécialisée du Bâtiment, leader sur le marché Français, nous sommes renommés pour la qualité de nos services. Notre croissance se fonde sur une stratégie claire, des performances industrielles et le dynamisme de nos équipes commerciales. Nous recherchons l'Adjoint de notre Directeur Général.

A 35-40 ans, vous avez une formation grande école d'ingénieur et au minimum 10 années d'expérience impliquant *animation d'équipe, gestion*, développement commercial, production. La réussite à ce poste nécessite une bonne connaissance de l'Industrie du Bâtiment et cette mission vous apporte l'occasion de donner la pleine mesure à vos compétences de chef d'entreprise, gestionnaire, communicateur et réalisateur. La pratique de l'anglais et de l'allemand est demandée.

Ecrivez en précisant la référence n° 4912/M à Managing 40, rue du Tivoli - 67000 Strasbourg, qui vous assure une totale discrétion.

METZ
MULHOUSE
MANAGING
STRASBOURG

MEDIAPA

La filiale française (550 personnes, 650 MF de CA) d'un des tout premiers

Directeur Ressources Humaines

Vous définirez, animerez et harmoniserez la stratégie, les politiques et les pratiques de gestion des ressources humaines d'un ensemble regroupant siège **social, réseau, usine et unité d'exportation.**

Spécialiste de la fonction, de formation supérieure, vous possédez, à 35 ans environ, une *expérience de management des secteurs précités* dans un environnement anglo-saxon.

La pratique de la Methode HAY et une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Merci d'écrire avec CV et prétentions, sous réf. 7003M, à Curriculum, 6 passage Lathuile, 75018 PARIS ou de téléphoner à Londres (samedi inclus) au *19 44 71 235 65 40 pour laisser vos coordonnées ou* prendre rendez-vous avec notre Conseil.

VIE DES ENTREPRISES

Avant l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver

Sharp casse les prix de la télévision haute définition

La guerre des prix est déclarée dans le domaine des téléviseurs à haute définition. La firme japonaise Sharp a annoncé, vendredi 31 janvier, la commercialisation d'ici quelques mois d'un récepteur, à un prix relativement bas, qui pourrait en faire à terme un produit de grande consommation. Ce nouveau poste, dont la sortie est prévue au Japon pour le 10 avril, coûtera 1 million de yens (environ 43 000 francs), soit environ le quart du prix des téléviseurs du même type proposés actuellement par la concurrence. Les dirigeants du groupe d'électronique espèrent ainsi provoquer un véritable démarrage des ventes.

Sur le marché japonais, où ces postes sont déjà disponibles, l'acquisition de téléviseurs haute définition demeure le privilège des seuls «happy few» et passionnés de nouveautés technologiques. Selon un sondage commandé par la firme nippone, seuls 0,7 % des consommateurs japonais seraient prêts à investir dans l'achat d'un récepteur haute définition valant 2 millions de yens (près de 90 000 francs); cette proportion passerait à 15 % lorsque le prix est divisé par deux.

Le groupe japonais affirme qu'il ne vendra pas son appareil à perte. La modicité relative du prix s'explique, selon les dirigeants, par la mise au point d'un tout nouveau décodeur de signaux haute définition et par la conception d'un tube cathodique de performances moindres et d'un coût peu élevé.

La date choisie pour annoncer la mise sur le marché d'un tel produit n'est pas innocente. Elle intervient quelques jours à peine avant l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et à six mois des Jeux d'été de Barcelone, grandes messes télévisuelles et laboratoires pour les images haute définition.

Certains analystes restent toutefois sceptiques sur l'offensive de Sharp. A 1 million de yens, l'effort est modeste, estiment-ils, alors que 500 000 yens représenteraient un levier psychologique beaucoup plus important. A ce prix, un appareil TVHD deviendrait compétitif avec les téléviseurs à écran panoramique traditionnels dont la diffusion progresse rapidement.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

□ **Phildar : fermeture d'une usine à Roubaix.** – Le groupe Phildar, numéro un mondial du fil à tricoter, a confirmé, lors d'une réunion du comité d'établissement le 29 janvier, son intention de fermer l'usine des Laines de l'Entrepont installée à Roubaix (*le Monde* du 19-20 janvier). Cette fermeture, qui devrait entraîner la suppression de 252 emplois, se justifie, selon la direction, par l'effondrement du marché du fil à tricoter (– 57 % en quatre ans) et la surcapacité de la production européenne.

RÉSULTATS

□ **Du Pont de Nemours : premier déficit depuis 1932.** – Premier chimiste des Etats-Unis et numéro cinq au classement mondial, le groupe Du Pont de Nemours annonce, pour le quatrième trimestre de 1991, un déficit de 240 millions de dollars. Jamais, depuis 1932, la firme de Wilmington, dans le Delaware, n'avait vu ses comptes, même intermédiaires, plonger dans le rouge. Pour pallier les effets d'une mauvaise conjoncture et d'une baisse des prix dans la chimie, le groupe a dû trancher dans le vif, c'est-à-dire restructurer. Comble de malchance, est intervenu entre-temps le coût imprévu du rappel d'un produit fongicide. Au total, Du Pont a dû constituer une provision de 469,5 millions de dollars, entièrement imputable sur les résultats du quatrième trimestre. Conséquence : pour la première fois depuis dix ans, le chiffre d'affaires de l'exercice 1991 a baissé de 3,4 % pour retomber à 38,7 milliards de dollars. Surtout, le bénéfice net affleure 1,4 milliard de dollars, plongeant ainsi de 39,3 % d'une année sur l'autre. A l'exception du charbon, toutes les activités du groupe ont vu fondre leurs résultats d'exploitation.

□ **SAT : hausse de 5,5 % du chiffre d'affaires consolidé.** – Le groupe de la Société anonyme de télécommunications a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6,31 milliards de francs en 1991 contre 5,98 milliards en 1990, soit une hausse de 5,5 %.

□ **Merlin Gerin : augmentation de 13,4 % du chiffre d'affaires.** – Merlin Gerin, filiale du groupe Schneider, a vu son chiffre d'affaires progresser de 13,4 % en 1991. Il a atteint 20,59 milliards de francs contre 18,15 milliards de francs en 1990.

ACCORDS

□ **Total va fabriquer au Qatar des additifs pour essence.** – Qatar General Petroleum Corporation (QGPC), Total et International Octane Ltd (IOL) ont signé, le 29 janvier, un accord pour la construction d'une usine de fabrication de méthanol et de MTBE (Méthyl-tertio-butyl-ether), un additif pour essence. Total et IOL seront partenaires, avec 25 % chacun, de QGPC, qui détient 50 % des parts de la nouvelle société appelée QAFAC. Le coût total devrait avoisiner les 600 millions de dollars (3,3 milliards de francs). Les installations devraient produire, à la mi-1994, environ 475 000 tonnes par an de méthanol et 500 000 tonnes de MTBE pour l'exportation.

CAPITAL

□ **Devanlay porte de 59,90 % à 80 % sa participation dans la société Coup de cœur.** – Le groupe textile Devanlay a annoncé, mercredi 29 janvier, avoir porté sa participation dans le capital de la société Coup de cœur (sous-vêtements, habillement) de 50,90 % à 80 % en rachetant les titres détenus par l'un des cofondateurs de la société, M. Jacques Loyer. Coup de cœur était passé sous le contrôle majoritaire du groupe présidé par M. Léon Cligman en 1990, les 40 % restants du capital se partageant alors entre les deux cofondateurs de la société, Mlle de Riberal et M. Loyer, propriétaires chacun de 20 % des actions. Devanlay a réalisé en 1990 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs, dont 38 % à l'exportation. En 1991, l'activité du groupe textile devrait accuser un recul d'environ 7 %, selon les estimations.

HOLDING

□ **AGF : regroupement des participations industrielles dans Métropole SA.** – Les AGF vont regrouper les participations qu'elles détiennent dans plusieurs importantes sociétés industrielles dans leur filiale, Métropole SA, qui deviendra ainsi l'un des premiers holdings industriels français avec 6,7 milliards de francs d'actifs. La société Métropole SA, inscrite au hors-cote, va soumettre à ses actionnaires un traité d'apport par la Société centrale AGF et AGF Vie, des participations du groupe dans Pechiney et Rhône-Poulenc. A l'issue de cette opération, Métropole SA détiendra les principales participations industrielles du groupe AGF avec notamment 8,6 % de Rhône-Poulenc, 8,7 % de Pechiney, 24 % d'Albatros, un des holdings de contrôle du groupe Bolloré, 11 % de SPEP, le holding de contrôle du groupe Schneider.

CRISES

□ **TEA-France : sursis de trois mois.** – La compagnie aérienne charter TEA-France, mise en liquidation judiciaire lundi 20 janvier, a obtenu, le 30 janvier, un sursis de trois mois du tribunal de commerce de Corbeil (Essonne), ont annoncé les représentants du personnel. Le tribunal, *«réuni en session extraordinaire»*, a pris *«cette décision suite à la communication de nouvelles pièces au dossier»*, ont indiqué des membres du personnel, qui précisent que l'exploitation de TEA-France reprendra à très court terme.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	23 janvier 1992
Total actif	592 430
dont	
Or	164 245
Disponibilités à vue à l'étranger	91 138
Ecus	51 662
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 773
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 557
Concours au Trésor public	40 280
Titres d'Etat (bons et obligations)	39 403
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	400
Effets privés	83 400
Effets en cours de recouvrement	22 393
Total passif	592 430
dont	
Billets en circulation	251 704
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	28 280
Compte courant du Trésor public	28 128
Reprises de liquidités	7 536
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	52 010
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	185 432

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,60 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	24-01-92	31-01-92
Valeurs franç. à rev. variable	104,1	106,3
Valeurs industrielles	104	106
Valeurs étrangères	106,2	106,2
Pétroles-Energie	99,3	98,7
Chimie	103	105,6
Métallurgie, mécanique	111,8	113,1
Electricité, électronique	102,7	104,6
Bâtiment et matériaux	106,2	109,3
Ind. de consom. non alim.	101,8	104,1
Agroalimentaire	105,1	108,1
Distribution	104,4	106,2
Transports, loisirs, services	102,2	105,3
Assurances	109,4	114,5
Crédit banque	103,8	107,9
Sicomi	97,4	95,6
Immobilier et foncier	99,1	98,4
Investissement et portefeuille	106,4	108,2
Base 100 : 31 décembre 1992		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,9	101
Emprunts d'Etat	100,6	100,7
Emprunts garantis et assimilés	101,1	101,1
Sociétés	101,1	101,2
Bse 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 987	4 071,29
Valeurs étrangères	4 208,7	4 208,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	575,3	587,5
Valeurs étrangères	569,1	589,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120,6	120,7
Emprunt d'Etat	121,8	121,9
Emprunts garantis et assimilés	119,7	119,7
Sociétés	118,6	118,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	10-01-92	17-01-92
Indice général	495,2	504,7
Produits de base	437,7	433,7
Construction	446,6	445,5
Biens d'équipement	282,2	288,5
Biens de consom. durables	509,8	517,2
Biens de consom. non durables	668,2	687,1
Biens de consom. alim.	878,3	889,9
Services	490,6	498,8
Sociétés financières	511,3	517,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	465	478,8
Valeurs industrielles	502,1	507,2

TOKYO, 3 février ⬆

Nouvelle avance

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont monté lundi 3 février au Kabuto-Cho. Le mouvement s'est toutefois un peu ralenti et, à la clôture, l'indice Nikkei n'enregistrait qu'une hausse de 0,53 % avec un gain de 116,54 points à 22 139,59. Depuis le 31 janvier, il a ainsi monté de 3,6 %.

La Bourse de Tokyo reste sous l'effet bénéfique créé à la veille du week-end par l'annonce du Parti libéral démocrate qu'il étudiait des mesures pour stimuler le marché, d'autant plus que le ministère des finances s'est proposé de lancer une action comparable. Du coup, les ventes bénéficiaires enregistrées au début de la journée ont été très aisément absorbées. Mais, de l'avis général, il importe désormais que des mesures concrètes soient rapidement prises sous peine de voir la baisse reprendre le dessus. L'activité a diminué et 200 millions de titres seulement ont changé de mains contre 341 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 31 janv.	Cours du 3 fév.
Akai	711	710
Bridgestone	1 110	1 140
Canon	1 460	1 450
Fuji Bank	2 300	2 250
Honda Motors	1 530	1 500
Matsushita Electric	1 470	1 450
Mitsubishi Heavy	658	657
Sony Corp	4 240	4 340
Toyota Motors	1 480	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3800	3800	Loca investis	210	..
Arnault Associés	285	...	Locamic	82	.
B.A.C.	66	....	Marra Comm	90	99 25 d
Bque Vernes	800		Molex	174	....
Boiron (Ly)	370	370	Publ.Filipacchi	384	380
Boisset (Lyon)	271	..	Razel	400	.
C.A.I.-de-Fr (C.C.I.)	750	750	Rhône-Alp Ecu (Ly)	325	..
Calberson	382	..	S.H.M.	159	.
Cardif	754	774	Select Invest (Ly)	97 50	..
C.E.G.E.P.	198	..	Serbo	330	.
C.F.P.I.	265	....	S.M.T. Goupil	130	.
C.N.I.M.	962	962	Sopra	275	
Conforama	1050	..	TF1	330	...
Creeks	178 50		Thermador H. (Ly)	310	..
Dauphin	370	..	Unilog	214	.
Delmas	1150		Viel et Cie	97 50	...
Demachy Worms Cie	340	....	Y. St-Laurent Groupe	800	....
Devanlay	851	850			
Deville	209	..			
Dolisos	137	.			
Editions Belfond	199 90	.			
Europ. Propulsion	254	250			
Finacor	120	.			
GFF (group.fon.f.)	105 60	...			
Grand Livre	342				
Gravograph	207	..			
Guintoli	800	.			
Idianova	97 10	.			
Immob. Hôtelière	874	879			
Intermt. Computer	159	..			
I.P.B.M.	63 50				

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 116 981

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,48	109,74	109,88
Précédent	108,74	109,90	109,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
109	0,29	1,51	0,75	0,79

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 22 667

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 891	1 886	1 903
Précédent	1 875	1 890	1 894

CHANGES

Dollar : 5,46 F ⬇

Lundi 3 février, le dollar amorçait un mouvement de repli contre le mark, suite au compromis intervenu entre le patronat allemand et le syndicat IG Metall *(lire p. 32)*. A Paris, la devise américaine a ouvert à 5,46 francs contre 5,4998 francs à la cotation officielle de vendredi 31 janvier.

	31 janv.	3 fév.
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,6130	1,6040
TOKYO		
Dollar (en yens)	125,78	125,65

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (3 février)	9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (31 janvier)	4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	30 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	107,40	107,20
Valeurs étrangères	106,20	106,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	502,20	504,70
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 873,90	1 875,20

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	30 janv.	31 janv.
Industrielles	3 244,86	3 223,30

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	30 janv.	31 janv.
100 valeurs	2 550,80	2 571,20
30 valeurs	1 973,60	1 966,60
Mines d'or	146,10	144,30
Fonds d'Etat	87,94	87,84

FRANCFORT

	30 janv.	31 janv.
Dax	1 680,91	1 687,49

TOKYO

	31 janv.	3 fév.
Nikkei Dow Jones	22 023,00	22 140,00
Indice général	1 631,00	1 633,00

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4700	5,4720	5,5488	5,5538
Yen (100)	4,3515	4,3550	4,4019	4,4086
Ecu	6,9594	6,9637	6,9503	6,9593
Deutschemark	3,4057	3,4092	3,4082	3,4141
Franc suisse	3,8302	3,8331	3,8532	3,8594
Lire italienne (1000)	4,5309	4,5345	4,5104	4,5181
Livre sterling	9,8018	9,8082	9,7886	9,8015
Peseta (100)	5,4140	5,4189	5,3776	5,3879

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4	4 1/8	4	4 1 8	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	5 1/16	5 3/16	4 7/8	5
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2
Franc suisse	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 5/16	7 7/16
Lire italienne (1000)	11 3/4	12	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 7/16	12 11/16	12 5/16	12 9/16
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 FEVRIER

Cours relevés à 10 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4260	C.N.E 3%	4300	4300	4300	....
876	B.N.P. T.P.	890	892	892	+ 0 22
830	Cr.Lyon. T.P.	835	848	848	+ 1 58
1220	Renault T.P.	1241	....	....	....
1470	Rhone Poul. T.P.	1480	1480	1480	....
1075	Saint Gobain T.P.	1075	1070	1070	- 0 47
895	Thomson T.P.	927	....	...	....
730	ACCOR	730	729	726	- 0 55
685	Air Liquide	698	695	693	- 0 72
580	Alcatel-Alsthom	588	583	582	- 1 02
1520	Ala.Superm.	1580	....	...	....
325	A L S P I	333	332	332	- 0 30
1890	Arjom. Prioux	1740	1741	1741	+ 0 06
485	AGF Sté Centrale	495	493	493	- 0 40
910	Aux. Entrepr.	920	....	....	....
160	Avenir H. Média	166 50	165	165	- 0 90
870	Axa (ex Cie Midi)	916	905	909	- 0 76
116	Bafip	160	165	165	+ 3 13
97	Bail-Equipem.	112 50	....	....	....
755	Bail Investiss.	770	779	779	+ 1 17
510	Bancaire	517	518	518	+ 0 19
700	Bazar H.-V.	667	661	661	- 0 90
615	Beghin-Say	608	602	598	- 1 64
1060	Berger (M)	1100	1120	1120	+ 1 82
335	Bertrand Faure	335	335	335	....
630	Bic	645	642	642	- 0 47
995	B.I.P.	1030	....	....	...
320	BIS	332	332	332	....
330	B N P (CI)	349	349 90	349 90	+ 0 26
785	Bollore Tech.	800	790	790	- 1 25
2830	Bongrain	2741	2740	2740	- 0 04
775	Bon-Marché	825	821	821	- 0 48
550	Bouygues	579	578	578	- 0 17
121	BP France	124	124	124	....
1050	B S N	1064	1062	1062	- 0 19
1030	Canal Plus	1052	1049	1035	- 1 62
280	Cap Gem.S	292 90	298	296 90	+ 1 37
2320	Carrefour	2323	2321	2320	- 0 13
143	Casino	147 70	146 10	145 60	- 1 42
85	Casino ADP	90	90	90	....
1890	Castorama D.L.	1884	1880	1880	- 0 21
170	C.C.F.	189 90	189	188 40	- 0 79
51	CCMC Ly	59 50	61	61	+ 2 52
365	C.D.M.E.	370	369	369	- 0 27
194	C.E.G.I.D.	208	212	212	+ 1 92
175	Centrest (Ny)	177	176	176	- 0 56
370	C.E.P. Comm.	385	385	385	...
102	Cerus	107 30	105 30	105 30	- 1 86
720	Cetelem	743	741	741	- 0 27
300	CF Inv	304 50	301	301	- 1 15
305	CGI Info	319 90	318	316	- 1 22
1080	C G I P.	1105	1103	1109	+ 0 36
590	CGP	600	600	600	. ..
965	Chargeurs S.A.	1100	1100	1100	....
..	Christian Dior	383	380	380	- 0 78
570	C I C A (M)	560	....	...	....
260	Ciments franc.	285	277	277	- 2 81
870	Clarins	713	713	713	....
465	Club Mediter	475 50	475	475	- 0 11
180	CMB Packa.	186	186 30	186 30	+ 0 16
730	Colas	753	753	753	....
270	Cpt. Entrep.	263	262	262	- 0 38
1130	Compt Mod.	1177	. .	...	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
97	Concept S.A.	107 50	107 50	107 50	..
260	CPR (Paris Rée.)	265	265	265	....
955	Créd. Foncier	934	930	940	+ 0 64
220	Crédit Loc France	224 20	224 80	224 80	+ 0 27
500	Cr Lyon (CI)	530	525	525	- 0 94
1040	Credit Nat.	1068	1075	1075	+ 0 66
215	CSEE	208 10	211	211	+ 1 39
2590	Damart	2590	2600	2600	+ 0 39
380	Dassault Aviation	380	380	380	...
193	Dassault Electr.	200	196	196	- 2 00
1380	De Dietrich	1407	1405	1405	- 0 14
89	Dév.R.d C.(Li)	92 95	93	93	+ 0 05
178	Dév.R.Sud-Est	179	179	179	....
285	D M C	297 50	297	297	- 0 17
395	Docks France	415 90	417	417	+ 0 26
340	Dynaction	342	349	349	+ 2 05
2040	Eaux (Gle)	2122	2121	2124	+ 0 09
740	E.B.F.	745	740	740	- 0 67
375	Ecco	377	...	....	....
360	Elf Aquitaine	366 50	365 80	365 80	- 0 19
245	Erap-Elf (Canif)	245	243	243	- 0 82
340	Essilor	340	340	340	..
160	Essil.Int.(DP)	166	166	166	....
655	Esso	666	669	669	+ 0 45
1460	Eurafrance	1475	1480	1480	+ 0 34
600	Eurocom	630	630	630	.
143	Eurodisneyland	147 60	148	148	+ 0 27
870	Europe 1	940	944	944	+ 0 43
42	Eurotunnel	45 55	45 95	45 95	+ 0 88
1320	Exor	1320	...	...	
117	Finextel	119 50	119 20	119 20	- 0 25
355	Fives Lille	321	320	320	- 0 31
2590	Fromager. Bel	2680	2672	2672	- 0 30
1420	Gal.Lafayette	1460	....	....	
1830	G.A.N.	1840	1820	1820	- 1 09
480	Gascogne (B)	487	489 50	489 50	+ 0 51
1380	Gaz et Eaux	1300	1300	1300	...
530	Géophysique	572	570	570	- 0 35
655	Gerland Ly	660	660	660	...
480	Groupe Chd	482	482	482	....
340	GTM-Entrep	391 50	390	390	- 0 38
1390	Guyenne-Gas	1448	1448	1448	....
152	Hachette	160 80	160 20	158	- 1 74
450	Havas	457	453	450	- 1 53
345	Idia	358	....	....	..
290	Imétal	297 50	....	...	...
147	Immob. Phénix	155 90	155 90	155 90	....
77	Ingénico	75 60	75 60	75 60	...
4630	Inst. Mérieux	4850	4801	4801	- 1 01
445	Interbail	448	448	448	+ 0 45
720	Intertechnique	701	...	....	...
880	J. Lefebvre	900	...	...	...
600	Klépierre	596	600	600	+ 0 67
740	Labinal	715	....	...	....
336	Lafarge	321 80	318 50	318 50	- 1 03
335	Lebon	330	327	327	- 0 91
3920	Legrand	4070	4062	4010	- 0 82
2260	Legrand (DP)	2389	2347	2347	+ 0 04
420	Legris Industries	430	422	422	- 1 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
700	Locindus	696	700	700	+ 0 57
4280	L.V.M.H.	4488	4470	4451	- 0 82
470	Lyon.Eaux/Dumez	489 20	488 70	488 70	- 0 10
113	Maporama Ly	118	119	119	+ 0 85
305	Mar. Wendel	320	312	312	- 2 50
187	Matra	185	183	183	- 1 08
530	Merlin-Gerin	505	512	514	+ 1 78
79	Metaleurop	78 50	78 40	78 40	- 0 13
54 45	Métrologie In.	54 45			
143	Michelin	153	152 70	152 70	- 0 20
156	Min. Salag (Ma)	156 10	..		
73	MMB	79 20	79 05	79 05	- 0 19
166	Moulinex	168	165	165	- 1 79
1220	Navig. Mixte	1195	1198	1198	+ 0 25
99	Nord-Est	97 50	97	97	- 0 51
235	Nordon (Ny)	261	.		
460	Nouv Galeries	468			
180	Olipar	167 90	165	165	- 1 73
730	Oréal	728	725	725	- 0 41
335	Paribas	363 50	363 50	363 40	- 0 03
180	Pechiney Int.	178 60	178	179 60	+ 0 56
320	Pechiney (CIP)	317	.	...	
470	Penhoet	540			
1410	Pernod Ricard	1494	1490	1490	- 0 27
680	Peugeot	688	685	684	- 0 58
290	Pinault	285	280 50	280 50	- 1 58
550	Plastic-Omn.	585	598	598	+ 2 22
445	Poliet	460	460	460	
640	Primagaz	642	646	645	+ 0 47
850	Printemps	890	890	890	
2970	Promodès	2885	2889	2889	+ 0 14
490	Radiotechn.	464	470	470	+ 1 29
5050	Redoute (La)	5030			.
210	Remy Cointreau	210			
545	R. Poulenc CIP	540	540	540	.
325	Robur Financ.	327	..		
60	Rochette (La)	59 60	60 60	60 60	+ 1 68
1800	Roussel Uclaf	1939			
3020	R. Impé.Ly *	3005	3014	3014	+ 0 30
178	Sade (Ny)	186	181 50	181 50	- 2 42
1650	Sagem	1671	1674	1674	+ 0 18
485	Saint Gobain	492 30	488 50	488 90	- 0 69
1300	Saint Louis	1313	1311	1319	+ 0 46
1720	Salomon Ly	1770	1750	1750	- 1 13
300	Salvepar (Ny)	325	337	337	+ 3 69
1090	Sanofi	1140	1138	1140	
1360	S A T	1429	.	.	.
225	Saul Chât.	228	...	.	
1130	Saupiquet (Ns)	1100	1120	1120	+ 1 82
655	Schneider	660	659	659	- 0 15
20	SCOA	20	20 40	20 40	+ 2 00
505	Scor s.a.	498		..	.
1870	S.E.B.	1898		.	.
470	Sefimeg	481	477	477	- 0 83
112	Selectibanque	112 20	114	114	+ 1 60
220	Sextant A.	247	250	250	+ 1 21
785	S F I M	810	826	826	+ 1 98
220	S.G.E.	220	218 20	218 20	- 0 82
500	Simco	461	461	461	

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
650	Sk. Rossignol	855			
490	Sligos	455	450	450	- 1 03
495	Société Géné	515	510	510	- 0 97
56	[illegible]	71 50	73	73	+ 2 10
145	[illegible]	146	145 50	145 50	- 0 34
875	Sodexho	892			
69	Sogenal (Ny)	68 70	68 20	68 20	- 0 72
345	Sogeparc	344		..	
1350	Sommer-All.	1313	1320	1320	+ 0 53
395	SOPHIA	392			. .
1400	Source Perrier	1395			
770	Sovac	738	750	750	+ 1 63
335	SPEP	330			
230	Spie-Batignol	343	344 80	344 80	+ 0 52
730	Strafor Facom	739	740	740	+ 0 14
315	Suez	321 60	320 20	320	- 0 50
1060	Synthélabo	1070			
147	Thomson CSF	159	157 50	157 50	- 0 94
1050	Total	1012	1017	1015	+ 0 30
169	[illegible]	162	163 40	163 40	+ 0 86
225	Truffaut Fc	220	225	225	+ 2 27
510	U.A.P.	548	542	542	- 1 09
290	U F B Locab	297 90	295	295	- 0 97
745	U I C	745			
490	U I F	494			
775	U I S.	725			
560	Unibail	523			
595	Valéo	550	548	548	- 0 31
255	Vallourec	279			
330	Via Banque	340	331	331	- 2 65
355	Worms et Cie	351 50	354	354	+ 0 71
1180	Zodiac	1300			
1100	Elf Gabon	1068	1070	1070	+ 0 19
105	Amax	106 50	108 10	108 10	+ 1 50
154	Amer. Barrick	148	151	151	+ 2 03
122	Amer. Express	119	115	115	- 3 36
215	A T T	207			
220	Anglo Amer C	211			
400	Amgold	395			
240	Banco Santander	250	249 50	249 50	- 0 20
820	B A S F	841	838	838	- 0 36
1000	Bayer	1029	1017	1017	- 1 17
42	Beecham Plc	42	41 50	41 50	- 1 19
52	Buffelsfont	49	49 50	49 50	+ 1 02
118	Chase Manh.	115 60	115	115	- 0 52
2530	Daimler Benz	2545	2551	2551	+ 0 24
159	De Beers	151 40			
2390	Deutsche Bank	2434	2420	2420	- 0 58
1180	Dresdner Bank	1240	1230	1230	- 0 81
71	Driefontein	68 20	68 75	68 75	+ 0 81
265	Du Pont-Nem	262	258 50	258 50	- 1 35
270	Eastman Kodak	279	277	277	- 0 72
16 50	East Rand	15 70	16 05	16 05	+ 2 23
42	Echo Bay	43 80	44 10	44 10	+ 0 66
235	Electrolux	222			
111	Ericsson	110	110	110	
325	Exxon Corp	322 60			
175	Ford Motor	171	170	170	- 0 58
50	Freegold	48 60	49 15	49 15	+ 1 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
20	Gencor	19 30	19 30	19 30	
435	Gén. Elect.	420	412 50	412 50	- 1 79
181	Gén. Motors	179	179 20	179 20	+ 0 11
350	Gén. Belgique	347 10			
92	Gd Metropol	94 50			
52	Guinness	57 15	56 05	56 05	- 1 92
22	Hanson PLC	21 25	21 75	21 75	+ 2 35
32	Harmony Gold	32 35	32 80	32 80	+ 1 39
330	Hewlett Packard	331 50	323	323	- 2 56
41	Hitachi	40 80	40 70	40 70	- 0 25
850	Hoechst	855	855	855	
84	Homestak	86 90	86 90	86 90	
120	I C I	125 50	123 10	123 10	- 1 91
515	I.B.M.	504	495 90	495 90	- 1 61
320	I T T	314 60	317 90	317 90	+ 1 05
190	Ito Yokado	183 60	183 80	183 80	+ 0 11
63	Matsushita	64 95	63 80	63 80	- 1 77
3 55	Maxwell	3 55			
230	Mc Donald's	239 60	239 50	239 50	- 0 04
845	Merck	863	861	861	- 0 23
515	Minnesota M	509			
53	Mitsubishi	52 50	52 50	52 50	
365	Mobil corp	363			
345	Morgan J.P.	333	334 20	334 20	+ 0 36
34700	Nestlé	34990	35000	35000	+ 0 03
125	Norsk Hydro	126 90	125 60	125 60	- 1 02
114	OFSIL	110			
1790	Petrofina	1812	1800	1800	- 0 66
420	Philip Morris	420 40	419 30	419 30	- 0 26
96	Philips	96 90	95 40	95 40	- 1 55
56	Placer Dome	55 50	56 30	56 30	+ 1 44
540	Procter Gamble	567			
164	Quilmès	176	181	181	+ 2 43
32	Randfontein	30			
345	Rhone Poul. Rorer	342			
450	Royal Dutch	441 10	435 30	433 30	- 0 41
50	R T Z	51 60			
1 32	Saat & Saatchi	1 44	1 43	1 43	- 0 69
38	St Helena	35 50			
345	Schlumberger	329	327 90	327 90	- 0 33
47	Shell transp	47 50			
2210	Siemens	2252			
465	Siemens Nixdorf	435			
186	Sony	187 50	189 90	189 90	+ 1 28
82	Sumitomo Bank	85 05			
205	T D K	207			
64	Telefonica	62 50	62 20	62 20	- 0 48
29	Toshiba	25 75			
550	Unilever	564			
280	Unit Techn	275 10			
360	Vaal Reefs	355 90			
1110	Volkswagen	1160	1105	1105	- 4 74
365	Volvo	355			
1290	Wagons lits	1299			
220	West Deep	205			
385	Xerox Corp	415			
124	Yamanouchi	125	125 20	125 20	+ 0 16
1 65	Zambia Cop	1 67	1 67	1 67	

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 70	6 15
Emp.Etat 9,8%78	100 05	5 51
10,80% 79/94	101 70	4 48
Emp.Etat 13,4%83	.	1 61
Emp Etat 12,2% 84	101 36	3 93
Emp Etat 11% 85	..	10 45
10,26% mars 86	.	9 19
OAT 10% 5/2000		6 88
OAT 9,9% 12/1997	.	1 40
OAT 9,8% 1/1996	103 62	0 10
PTT 11,2% 85	..	1 92
CFF 10,30% 86	.	0 35
CFF 10,25% nov 90	.	9 10
CNA 10 % 1979	101 80	8 60
CNB Bques 5000F	..	0 81
CNB Paribas 5000F	..	0 81
CNB Suez 5000F		0 81
CNE 11,5% 85	100 80	6 92
CNI 1/82 5000F	.	0 81
CNT 9 % 86	97 20	6 68
CRH 10,90% déc.85	107 60	0 93
CHARB FCE 3% 100		
CNCA	960	
Cerus		
Alcatel 6 % janv 89		
Ly. Eaux cv 6,5%		
Thoms. cv 9,2% 86		.

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	916	922
Applications Hydr	1555	
Arbel	385	378
Bains C Monaco	1125	1150
B Hypoth Europ.	382	
B.N.P. Intercont	340	
Beghin Say (C.I)	485	
Bénédictine	3050	
Bidermann Internat	470	
Blanzy Ouest	1851	
B T P	63	63
Cambodge	970	
Carbone Lorraine	490	490
Case Poclain	9 30	9 75
C E G F (Frigor.)	509	
Centenaire Blanzy	393	
Cerabati	78	
Champex Ny	104	
CIC (CIP)	205	208

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1276	1298
C.I.T.R.A.M. (B)	1910	. . .
Cogifi	358	358
Comiphos	700	.
Cie Industrielle	6350	. .
Cpt Lyon Alemand	361	....
Concorde	668	700
Conser.Mét.Prov.	29	.
Crédit Gén.Ind.	147	..
Cr Universel (Cie)	382	
Darblay	749	612 o
Degremont	1700	1700
Delmas Vieljeux	3600	..
Didot Bottin	1230	. . .
Docks Fr. R. Picarde	1171	..
Eaux Bassin Vichy	2485	
Eaux Vittel	930	. .
Ecia	249 90	249 90
Electro-Banque	380	..
Ent.Mag. Paris	4200	.
Eter (ex Eternit)	1675	1660
Finalens	251	
F I P P	85	.
F N A C	1809	1755
Foncière (Cie)	559	
Foncières Euris	384	
Fonc Lyonnaise	640	
Foncina	500	
Fougerolle	791	790
France I.A.R.D.	696	
France SA (La)	1899	1900
From. Paul-Renard	2500	
Gaumont	715	710
Generim	325	329
Gévelot	499	
G F C	339	340
Groupe Victoire	1475	
G T I (Transport)	262 50	
Immobail	327	327
Immobanque	684	
Im Marseillaise	5280	
Immofice	420	420
Invest (Ste Cle)	3280	
Lambert Frères	267	
Lille Bonnières	1252	
Locafinancière	470	
Louis Vuitton	740	750
Louvre	2780	
Lucia	1110	
Machines Bull	36 90	49 25d
Mag Uniprix	159 70	
Magnant	750	
Métal Déployé	417	
Mors	73	72 50
Navigation (Nle)	209	
Optorg	240	
Oréal (CI)	367	
Origny-Desvroise	690	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Palais Nouveauté	1080	....
Paluel Marmont	660	...
Parfinance	162	...
Paris France	234	.
Paris Orléans	217	..
Parthena Invest	285 20	...
Pathé Cinéma	580	....
Piper Heidsieck	1300	
Porcher	441	
Promodès (CI)	1385	.
Publicis	670	670
Rochefortaise	110	. . .
Rosario	189 90	. . .
Rougier	240	.
S.A.C.E.R.	385 10	.
S.A.F.A.A.	246	
S.A.F.I.C. Alcan	240	
Saga	350	.
Saint Dominique (F.)	109	108
Salins du Midi	612	610
Savoisienne M.	160	
S C A C	750	
Senelle	385	396
S.Etud Part (M)	138	
Sitec	580	570
Sinvim	143	143 20
S I P H	170	
S.M.C.I.	81	89 30o
Sofal	570	560
Sofio	265	
Soficel	1240	
Sofiram (ex Satam)	62 70	
Sofragi	2430	
Soudure Autogène	855	
Sovabail	368	
Stem	600	
Taittinger	3012	
Testut Aequitas	720	353 60o
Tour Eiffel	249 50	
Ufiner	1110	
Vicat	410	405
Viniprix	1440	
Virax	95	
Maroc Sté Brasserie	372	301 60d

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	675	.
Akzo Nv Sico	410	.
Alcan Aluminium	110	
American Brands	247 10	.
Arbed	590	..
Asturienne Mines	129	.
Banco Popular Espa	603	.
B.Reglements Int	19500	
Can Pacifique	79 20	
Chrysler Corp	75	.
C I R.	8 40	
Commerzbank	868	
Dow Chemical	299 70	
Fiat	21 60	
GBL (Brux Lamb)	520	
Gevaert	986	
Glaxo Holdings Ltd	88 10	
Goodyear Tire	313	
Grace and Co (WR)	224	
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	82 60	
Koninklijke Pakhoed	135	
Kubota	26	
Midland Bank	19	22 50d
Noranda Mines	83 10	
Olivetti priv	8 90	
Pfizer Inc	402	
Ricoh	23 80	
Robeco	298	
Rodamco NV	170	
Rolinco	298	
Saipem	5 90	
Sama Group	17	
SKF Aktiebolaget	99	93 o
Tenneco Inc	186 50	
Thorn Electrical	80	
Toray Ind	75 50	
West Rand Cons	8 80	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Calophos	90	89 55d
C G H Cogenhor	10 45	
Coparex	650	
Drouot Assurances	385	
Europ Accum	101	
Europ Soutirés Ind	20	
Gachot S A	69	
Guy Degrenne	465	
Lecteurs du Monde	175	
Nicolas	1522	1241 o
Paternelle RD	1410	
Paracip Percier	350	
Quadrant	22	
Rorento N V	216 20	
St-Gobain-Emballage	2000	
S.E.P.R.	905	
S.P.R. act B	294 50	
Waterman	900	

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 499	. . .	5 250	5 750
Ecu	6 960	. .	..	. . .
Allemagne (100 dm)	340 560	. .	330	350
Belgique (100 F)	16 541	. . . .	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 520	. . .	291	311
Italie (1000 lires)	4 534	. . .	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 870	. . . . .	83	91
Gde Bretagne (1 L)	9 802	. . . . .	9 400	10 200
Grèce (100 drachmes)	2 952	. .	2 600	3 300
Suisse (100 f)	383 100	. . . . . .	371	391
Suède (100 krs)	93 830	. . . . . .	89	97
Norvège (100 k)	86 890	. . . . . .	82	90
Autriche (100 sch)	48 412	. . . . . .	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 415	. . . . . .	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 957	. . . . . .	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 685	. . . . . .	4 500	4 900
Japon (100 yens)	4 393	. . . . . .	4 250	4 450

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/2
Or fin (kilo en barre)	62400	..
Or fin (en lingot)	62950	. . .
Napoléon (20f)	358	..
Pièce Fr (10 f)	415	. . .
Pièce Suisse (20 f)	359	..
Pièce Latine (20 f)	355	
Souverain	451	. . .
Pièce 20 dollars	2055	. . .
Pièce 10 dollars	1100	.
Pièce 5 dollars	611 25	. . .
Pièce 50 pesos	2320	. . .
Pièce 10 florins	369	. .

SICAV (sélection) 31/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	216 31	210 52
Agepargne	792 03	757 92
Améri-gan	8096 44	7785 04
Amplia	258126 60	258126 60•
Amplitude	646 85	628 01
Arbitrages Court T	6980 44	6980 44
Associc	1068 70	1068 70
Atout Futur	397 98	388 27
Aurecic	1248 16	1211 81
Avenir Alizes	1759 05	1724 56
Axa Capital	167 61	160 39
Axa Court Terme	7677 58	7677 58
Axa Europe	131 16	125 51
Axa Investments	119 12	113 99
Axa NPI	125 43	120 03
Axa Première	116 57	116 22
Axa Sélection	148 62	142 22
Axa Valeurs PER	126 09	120 66
Cadence 1	1027 50	1027 50
Cadence 2	1028 53	1028 53
Cadence 3	1027 71	1027 71
Capimonetaire	6108 83	6102 73
Capioblig	6307 58	6183 90
Capitacic	1283 71	1264 74
Coeros	1293 23	1261 69
Comptavalor	3402 12	3397 02
Converimmo	354 87	347 91
Credimmo	480 70	466 70
Credit Mutuel Capital	1256 65	1232 01
Cred Mut Ep Cour T	651 27	651 27
Diese	1296 28	1264 66
Drouot France	849 87	813 27
Drouot Investiss	991 86	949 15
Drouot Sécurité	252	241 15
Ecocic	1061 33	1030 42
Ecupar	135 56	129 72
Ecureuil Capitalisation	2521 39	2496 43
Ecureuil Géovaleurs	2299 75	2232 77
Ecureuil Invest	431 85	419 27
Ecureuil Monepremière	64902 17	64902 17
Ecureuil Monétaire	38221 61	38221 61
Ecureuil Trésorerie	2359 61	2359 61
Ecureuil Trimestr	2049 81	2029 51
Elicash	2 704840	2 704840•
Energia	259 83	251 58
Eparcic	3485 53	3485 53
Eparcourt Sicav	4523 76	4512 48
Epargne Associat	26368 38	26146 14•
Epargne Capital	10519 51	10415 36
Epargne Croissance	1766 54	1719 26
Epargne Industrie	95 41	92 86
Epargne J	67474 10	67474 10
Epargne Long Terme	201 12	195 74
Epargne Monde	1297 36	1262 64
Epargne Obligat	205 44	199 94
Epargne Première	14156 94	14051 55
Epargne Quatre	1104 78	1075 21
Epargne-Unie	1340 57	1307 87
Epargne Valeurs	458 21	445 95
Eefi Cash capi	8101 51	8101 51•
Eurinvest capi	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1093 79	1061 93
Eurodyn	1207 02	1177 58
Euro Gan	6374 98	6129 79
Europe Nouvelle	551 51	526 50
Fonsicav	13943 33	13943 33
France-gan	9824 13	9446 28
France Garantie	276 78	276 23
France Index Sicav	111 07	107 82•
France Obligations	489 17	484 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	458 12	444 76
Francic Pierre	107 19	104 07
Francic-Régions	1227 36	1191 61
Fructi-Associations	34 28	34 26
Fructi-Capi	40 91	40 31
Fructidor	241 55	237 96
Fructifrance	890 80	869 07
Gestilion	14434 14	14362 33
Gest Associations	171 96	169 16•
Horizon	1224 97	1189 29
HLM Monétaire	13485 32	13485 32
Interepar	111375 63	108131 68
Interoblig	13686 92	13614 63
Intersélection Fce	521 26	511 04
Japacic	161 58	156 87
Jeunepargne	279 57	275 44•
Latitude	2186 98	2183 70
Lamm C T	12186 55	12186 55
Lamm L T	6859 78	6659 98
Lion Association	11044 09	11044 09
Lion Institution	28941 91	28669 74
Lionplus	957 58	938 80
Lion Trésor	2250 23	2227 95
Lion 20 000	25480 32	25480 32
Livret Bourse Inv	562 76	546 37
Livret Portefeuil	730 84	709 55
Méditerranée	185 34	177 36
Mensuel CIC	10058 64	9958 05
Monecic	5415 09	5415 09
Monedem	65777 12	65777 12
Mone J	70492 31	70492 31•
Monévalor	79416 86	79416 86
Mutualité dépôts	13133 33	13102 12
Mutuelle Unie Sél	144	137 80
Natio Court Terme	275024 00	275024
Natio Epargne	17274 83	17103 79
Natio Ep. Ret	125 72	122 56
Natio Epang Trésor	7634 60	7619 36
Natio-Imm	1130 27	1100 02
Natio Inter	1403 74	1366 17
Natio Monétaire	24578 67	24578 67
Natio Patrimoine	1360 71	1324 29
Natio Placements	67970 66	67970 66
Natio Revenu	1049 39	1039
Natio Sécurité	11715 54	11715 54
Natio Valeurs	877 35	853 87
Nippon Gan	5598 80	5383 27
Nord Sud Develop	1567 57	1549 47
Obli Associations	151 07	149 57•
Oblicic Mondial	2614 35	2575 71
Oblicic Régions	1068 30	1052 51
Oblifutur	2196 50	2129 29
Oblig. très cate	174 53	171 95
Oblilion	1360 85	1347 38
Obsécurité Sicav	12492 19	12492 19
Oraction	1042 67	1017 24
Oralor	2059 25	6920 83
Paribas Capitalisation	1482 09	1460 19•
Paribas Opportunités	131 03	125 69•
Paribas Patrimoine	588 42	564 43•
Patrimoine Retraite	218 10	213 87
Pervalor	654 75	641 91
Placement A	1406 10	1378 53•
Placement J	7008 95	6994 96•
Placement M	64784 01	64654 70•
Placement Nord	987 67	968 30•
Plénitude	131 81	128 28
Poste Croissance	21139 95	21118 83
Poste Gestion	63676 91	63676 91
Première Oblig	11168 23	11157 07

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prevoy. Ecureuil	117 46	116 30
Pm. Associations	25567 22	25567 22
Proficius	994 67	970 70
Quartz	134 09	130 52
Réalvalor	537 74	521 21
Rentacic	159 99	157 63
Revenus Trimestr	5406 44	5352 91
Revenu-Vert	1135 68	1121 85
St Honoré Bio-Alim	965 19	940 52
St Honoré Bons du Tr	10593 46	10639 26
St Honoré Global	236 50	225 75
St Honoré Invest	771 92	758 92
St Honoré Mat Plac	199	189 95
St Honoré Pacifique	566 69	560 25
St Honoré PME	519 90	496 32
St Honoré Réal	14502 84	14445 05
St Honoré Services	454 44	436 98
Securicic	1692 65	1692 65
Sécuri-Gan	12424 06	12150 47
Securitaux	1350 12	1350 12
Sicasden	722 75	712 07
Sicav Associations	1791 21	1791 21
SFI-CNP Assur	676 98	657 26
S.G. Fr. opportunités	1142 19	1119 79
Sicav 5 000	437 22	425 52
S.I. Est	1437 36	1375 46
Slimurance	676 65	658 54
Slivam	419 47	408 24
Slivarente	220 55	216 22
Slivinter	450 44	438 38
S.N.I.	1219 06	1187 65
Sogenfrance	1078 05	1056 91
Sogépargne	310 91	304 51
Sogevar	1071 65	1050 67
Sogintter	1317 09	1291 26
Soleil Investissements	616 56	593 15
Solstice	2151 61	2146 24
State Street Act. Eur	10337 39	9957 87•
State Street Act. Fce	10433 64	10129 80•
State Street Emer. Mkt	11502 39	11134 97•
Stratégie Actions	810 73	779 55
Stratégie Rendement	1377 84	1329 67
Technocic	1084 69	1053 10
Techno-Gan	5961 59	5737 30
Thésora	647 76	641 38
Transplus	149 94	143 45
Trésor Plus	1261 32	1246 56
Trésor Réal	13907 24	13907 24•
Trésoricic	175569 05	175569 05
Tuleri	5217 96	5146 06
UAP Investissement	454 83	438 39
UAP Actions France	608 76	586 76
UAP Act. Sélect	649 78	626 27
UAP Aséantic	583 15	562 07
UAP Alien	214 64	206 58
UAP Alim Sicav	169 50	162 41
UAP Moyen Terme	136 42	131 49
UAP Première Cat	11371 17	10960 76
Uni Associations	119 80	119 80•
Uni Foncier	1266 96	1238 01
Unifrance	590 15	575 76
Uni Garantie	1265 17	1242 75
Uni Régions	1349 02	1316 12
Univa	230 09	230 09•
Univers Actions	1269 15	1238 22
Univers Obligation	1868 67	1823 09
Valorg	1997 84	1995 84
Valreal	51660 75	51634 93

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé • : prix précédent ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Doris et Olivier ROBERT
ont la joie de faire part de la naissance de

Alexandre,

le 21 janvier 1992.

5, rue Cavendish,
75019 Paris.

Décès

– Paris. Lyon.

M. et Mme Paul Bayzelon,
Les familles Bayzelon, Bouvier, Duc Dodon, Mignot et Crouzat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne BAYZELON,
avocat honoraire à la cour,

survenu le 31 janvier 1992.

18, rue de l'Odéon,
75006 Paris.
12, avenue de Saxe,
69006 Lyon.

– Mme Jean-Noël Chartier,
Ses enfants,
Son petit-fils Anthony,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Noël CHARTIER,
expert au BIT,

survenu à Cotonou, le 17 janvier 1992.

Selon son souhait, il a été incinéré le 29 janvier.

Les Coteaux-de-Moufia, appt 6,
5, rue du Limousin,
97490 Sainte-Clotilde.

– Mme Jean Coulon,
née Paule Laval,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean COULON,
directeur des PTT en retraite,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Il s'est éteint à l'hôpital Foch de Suresnes, le 24 janvier 1992, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Pleaux, le 27 janvier.

Les Rosiers,
15700 Pleaux.

– Séjours internationaux linguistiques et culturels,

Le conseil d'administration,
Le délégué général,
Et le personnel,
Les professeurs,
Adhérents et amis de SILC,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Pierre DESCHAMPS,
professeur,
président-fondateur de SILC,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,
officier jeunesse et sports,

survenu le 1er février 1992, à Paris.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 5 février, à 14 h 30. Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine), avenue Marx-Dormoy.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la SILC, pour la Ligue contre le cancer.

SILC,
32, rempart de l'Est,
16022 Angoulême Cedex.

– Mme Abel Verdier,
sa mère,
Mme Patrick Verdier,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Patrick VERDIER.

Il rappelle le décès récent de son père

M. Abel VERDIER,
ambassadeur de France.

– Marseille.

Mme Jeanne Masson,
sa mère,
Mme Clothilde Conchon,
Mme Roger Masson,
son épouse,
M. et Mme Philippe Masson,
Audrey et Guillaume,
Mlle Catherine Masson,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MASSON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de la valeur militaire,
officier de l'ordre national du Mérite,
sous-préfet,
délégué à la protection de la forêt méditerranéenne,

survenu à Marseille, le samedi 1er février 1992.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 février, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, avenue du Prado, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81 A, rue Edmond-Rostand,
13006 Marseille.

– M. et Mme André Monnet,
ses parents,
Annabelle, Aurélien, Julien, Pauline, Yohan,
ses filleuls,
Toute sa famille,
Ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition tragique de

Rémy MONNET,
diplômé de l'Ecole nationale supérieure de géologie,
ingénieur au CNEH d'EDF,
à Chambéry,

survenue le 20 janvier 1992, lors de la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile.

Rémy avait trente-huit ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 5 février, en l'église de Chézery-Forens (Ain).

Pas de fleurs, mais collecte pour une aide aux peuples du tiers-monde.

01410 Chézery-Forens.

– Le Père Guérin,
Le conseil pastoral de paroisse
Et le conseil économique de la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mgr Joseph ROUCAIROL,
archiprêtre
de la cathédrale de Montpellier,
directeur-fondateur
de la chorale Urbain-V,
organiste titulaire de la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier,
ancien professeur d'orgue
au conservatoire de Montpellier,
membre de l'académie des sciences et des lettres de la ville de Montpellier,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,
ancien président
de la Fédération française
et de la Fédération internationale
des Pueri Cantores,
président d'honneur
de la Fédération internationale
des Pueri Cantores,
chevalier de la Légion d'honneur,
prélat de Sa Sainteté.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 février 1992, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le vendredi 7 février 1992, à 19 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 1, rue Gerbert, Paris-15e, à l'intention de

Mme Marie-Noëlle DUVERNE,
née Pilliard,

rappelée à Dieu le 28 décembre 1991.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Bernard LUTZ,

une messe sera célébrée à son intention le jeudi 6 février 1992, à 18 h 15, en la crypte de l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

Anniversaires

– Toulouse (Haute-Garonne). Anglès (Tarn).

Il y a un an nous quittait le

docteur Yves KERGUÉLEN.

La lumière de son souvenir brille toujours dans la pensée de ceux qui l'ont aimé.

« Nous avons dit souvent d'impérissables choses. »

Baudelaire.

– Saint-Jean-du-Gard. Genève. Strasbourg. Paris.

Il y a un an, le 4 février 1991, disparaissait

Philippe LATHAM.

Tous ceux qui l'ont accompagné se souviennent.

Avis de messe

– L'Amicale des anciens chantiers de jeunesse (ANACJF), délégation Ile-de-France, signale qu'une messe du souvenir sera célébrée le jeudi 6 février 1992, à 15 h 30, en la crypte de la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e.

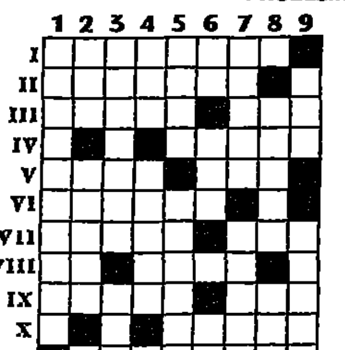
Elle sera suivie de l'assemblée générale à 16 h 30, dans une salle située à la même adresse.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, samedi 8 février 1992, à 9 h 30, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, salle André-Siegfried. M. Gilles Pecout : « L'entrée en politique des campagnes toscanes, de l'Unité au début du XXe siècle. Essai de reconstitution du processus de politisation du monde paysan dans la province de Florence (1859-1912) ». Thèse de doctorat en histoire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5708



HORIZONTALEMENT

I. Paniers d'œufs. – II. Travaille avec des brosses. – III. Se prend pour partir. Un peu de campagne. – IV. Espèce de serin. – V. Circulait dans un vaste pays. Eloigne de la réalité. – VI. Restaure un équilibre. – VII. Fait prendre plus d'importance aux détails. Echancrure. – VIII. Abréviation. On y met les mets. – IX. Fils de la Terre. S'offre aux regards des Bernois. – X. Donna le « blase ». – XI. Travaillait à la chaîne.

VERTICALEMENT

1. Contribue à la bonne santé des affaires. – 2. Habite le pays le plus peuplé d'Afrique. Que l'on ne saurait faire marcher. – 3. Contenu d'une boîte. Se souleva en partie. – 4. Gros tube. Souffre quand on se mord les lèvres. – 5. Commune belge. *D'un endroit où l'on trouve facilement la mer.* – 6. Pronom. Pour en arriver là, certains doivent bien mener leur barque. Conjonction. – 7. Une éventuelle occasion de mettre du beurre dans ses épinards. Cité nippone. – 8. On les a dans la peau. Etre dans la ville. – 9. Décident souvent de la victoire. S'offre aux regards ou bien s'y oppose.

Solution du problème n° 5707

Horizontalement

I. Confiseur. Coupe. – II. Avoine. Ténèbres. – III. Tancé. Mine. Test. – IV. Clé. Nu. Liseuse. – V. Ha. Patrie. Os. Ut. – VI. Eider. Orées. Ara. – VII. Uri. Roues. Ils. – VIII. Remparts. Ane. Fi ! – IX. Eubée. Bresse. – X. Alertes. Râ. – XI. Peine. Al. Sep. – XII. Ilot. Recrue. Ers. – XIII. Ain. Méchanceté. – XIV. Neige. Ré. Istres. – XV. Ore. Rousse. Eire.

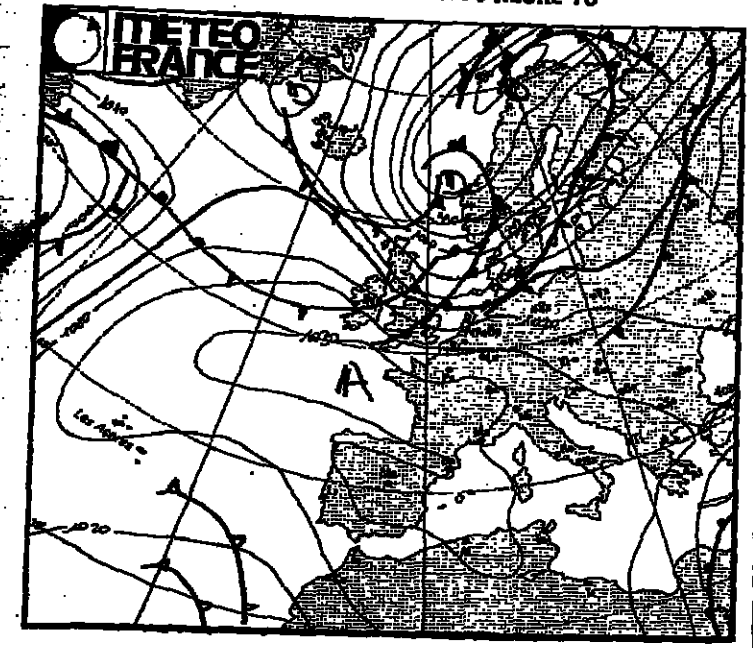
Verticalement

1. Catcheurs. Piano. – 2. Ovalaire. Relier. – 3. None. Dîme. Ionie. – 4. Fic. Pé. Puant. – 5. Inénarrable. Mer. – 6. Se. Ut. Orée. Ré. – 7. Router. Ecru. – 8. Utilités. Taches. – 9. Reniées. Beira. – 10. Nés. Ars. Unie. – 11. Ce. Eosine. Secs. – 12. Obtus. Leste. Eté. – 13. Ures. As. Pétri. – 14. Peseur. Fer. Réer. – 15. Est. Tapi. Ans. Se.

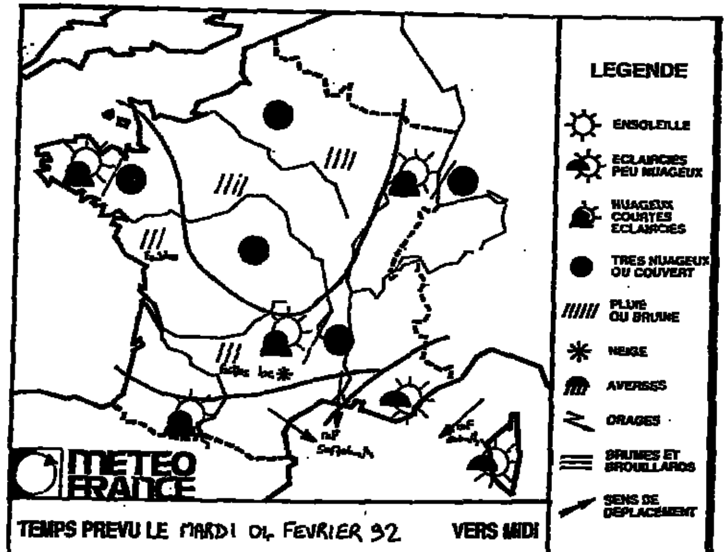
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 FÉVRIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER 1992



Mardi : grisaille et pluie. – L'anticyclone s'est un peu décalé vers l'ouest. Les perturbations atlantiques peuvent à nouveau traverser la France.

Sur la plupart des régions, le ciel sera gris du matin jusqu'au soir. Les nombreux nuages donneront de la pluie le matin des côtes de la Manche au Massif central et sur le Nord-Est, pluies qui gagneront le Sud-Ouest et partiellement le Sud-Est dans l'après-midi. Le Nord, le Centre et l'Est seront les régions les plus touchées par les précipitations.

Dans le Nord-Est, le Centre-Est, le Limousin, le nord du Midi-Pyrénées, le Massif central, l'arrivée des précipitations pourrait donner dans un premier temps quelques flocons de neige ou du verglas, juste avant l'arrivée d'air plus doux. La limite neige-pluie s'élèvera dans la journée pour atteindre les 1000 mètres en soirée.

Dans l'après-midi, quelques éclaircies se développeront de la Bretagne aux côtes charentaises.

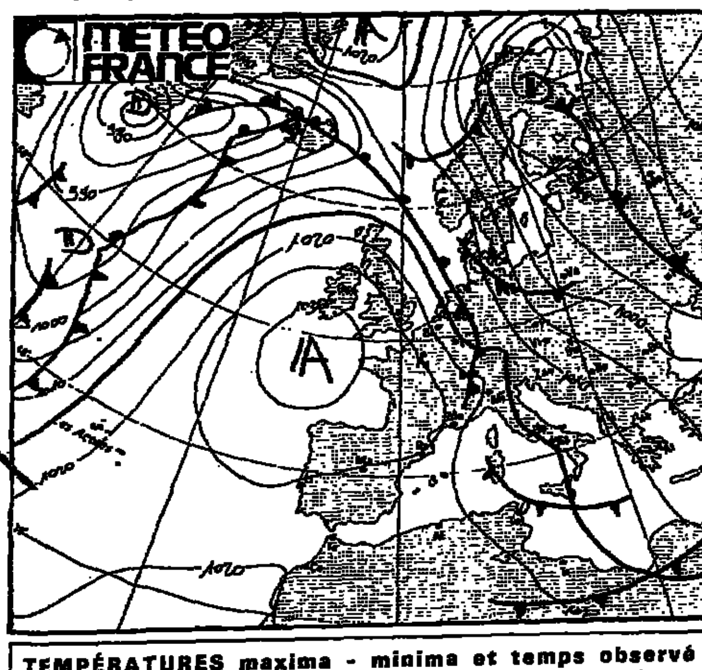
Par ailleurs, au lever du jour, il faudra encore faire attention aux brouillards parfois givrants dans le Sud-Ouest.

Sur les côtes méditerranéennes, le ciel sera souvent voilé. Le vent de nord-ouest soufflera très fort dans le golfe du Lion, le vent de nord-ouest soufflera fort dans l'embouchure du Rhône.

Sur le Nord et le Nord-Ouest, retour de la douceur avec des températures minimales de 2 à 7 degrés du nord à l'ouest. Encore des gelées sur la moitié sud et le Nord-Est sauf près des côtes.

Les maximales iront de 3/6 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, à 8/11 degrés dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, jusqu'à 13/16 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-2-1992 à 18 heures TU et le 3-2-1992 à 6 heures TU

FRANCE				TOULOUSE	10	– 3	D	LUXEMBOURG	0	– 4	B
AJACCIO	15	3	D	TOURS	9	– 4	D	MADRID	15	– 4	D
BIARRITZ	14	1	D	POINTE-A-PITRE	30	17	D	MARRAKECH	22	10	N
BORDEAUX	7	– 1	B					MEXICO	–	5	–
BOURGES	– 1	– 5	B	ÉTRANGER				MILAN	10	– 5	C
BREST	12	– 1	D	ALGER	15	2	D	MONTRÉAL	– 10	– 20	D
CAEN	3	– 1	C	AMSTERDAM	3	2	C	MOSCOU	– 1	– 4	C
CHERBOURG	4	3	–	ATHÈNES	6	1	D	NAIROBI	–	–	–
CLERMONT-FER.	9	– 7	D	BANGKOK	32	23	D	NEW-DELHI	21	10	D
DIJON	– 2	– 4	B	BARCELONE	14	1	D	NEW-YORK	3	– 5	D
GRENOBLE	8	– 4	–	BELGRADE	2	– 4	C	OSLO	– 2	– 2	C
LILLE	1	1	C	BERLIN	1	– 1	C	PALMA-DE-MAJ.	17	– 1	D
LIMOGES	11	0	D	BRUXELLES	– 2	– 2	C	PÉKIN	4	– 4	D
LYON, BRON	– 1	– 3	B	COPENHAGUE	5	0	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	14	1	B	DAKAR	24	20	C	ROME	11	– 2	D
NANCY	2	– 3	D	DJERBA	15	8	C	SINGAPOUR	32	25	C
NANTES	10	– 4	B	GENEVE	5	– 6	D	STOCKHOLM	1	1	C
NICE	13	5	D	HONGKONG	17	15	O	SYDNEY	28	21	–
PARIS-MONTS.	9	– 1	N	ISTANBUL	3	– 4	D	TOKYO	8	2	N
PAU	14	– 1	D	JÉRUSALEM	7	1	P	TUNIS	14	3	N
PERPIGNAN	11	– 1	D	LE CAIRE	15	9	D	VARSOVIE	0	0	*
RENNES	3	– 3	B	LISBONNE	15	8	C	VENISE	10	– 1	T
ST-ETIENNE	2	– 8	D	LONDRES	2	2	B	VIENNE	7	– 1	D
STRASBOURG	– 1	– 4	C	LOS ANGELES	21	11	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Le parler rude

IL a eu des mots pour le dire : *« vent debout », « scoumoune », « mauvaise série », « gravissime ».* Michel Rocard, comme le PS, a connu, c'est évident, des temps meilleurs. Des temps, en tout cas, où chaque semaine, chaque week-end n'amenait pas son lot de désillusions et de catastrophes politiques.

A propos des « affaires », Michel Rocard aura eu, face à Anne Sinclair, cette formule : *« J'ai le sentiment d'être un peu vexé. »* Doux euphémisme pour un candidat « virtuel ». Car ce n'est plus guère de la vexation que peut éprouver un homme politique devant pareille avalanche, mais de l'humiliation et cette colère froide de n'avoir même plus prise sur les événements.

Michel Rocard ainsi condamné à parler vrai dans une situation fausse ne s'est guère embarrassé de fioritures ni de circonlocutions. Il s'est démarqué, un peu comme l'on se révolte contre un pouvoir acharné à sa propre perte. Il a parlé en homme qui ne se sent plus lié par la solidarité de parti, mais contraint par l'urgence.

En un mot, il a parlé rude. Et, au-delà du politique, ce fut un événement télévisuel que de voir ainsi l'un des premiers socialistes demander que des ministres d'un gouvernement socialiste aient la décence de bien vouloir démissionner. Qu'ils se soient trompés ou qu'ils l'aient été. Car selon cette vieille formule qui implique, en politique comme ailleurs, que la faute par ignorance est encore pire que l'erreur par imprudence, Michel Rocard entend que les responsables le soient aussi dans les coups de tabac.

Il l'a dit, là aussi, d'une formule : la démission n'est pas *« un mot »*, mais, pour *« un homme politique responsable », « un acte ».* Façon d'exprimer ce sentiment de plus en plus partagé en effet qu'on juge d'abord aux actes et qu'il est grand temps pour le Parti socialiste de passer à l'acte.

Le propos fut rude. L'époque socialiste l'est aussi. Et le moindre paradoxe de cette intervention de Michel Rocard, rompant bruyamment, si l'on ose dire, avec un silence de neuf mois, fut, pour le téléspectateur, qu'elle semblait vouloir en appeler une autre : celle du président de la République. Car c'est bien cela qui fut le plus frappant dans les mots soigneusement choisis par ce premier ministre qui n'avait pas quitté Matignon *« avec le sentiment du travail terminé ».* Non seulement il n'a pas digéré son éviction, mais il n'a pas manqué l'occasion de retourner à l'envoyeur le procès en *« immobilisme »* fait à cette occasion.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 3 février

TF1

20.50 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
22.40 Magazine : Santé à la Une. Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. Tabac, alcool, tranquillisants : comment s'arrêter ?
0.10 Magazine : Minuit sport. Funboard.
1.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Téléfilm : La Storia. De Luigi Comencini, avec Claudia Cardinale, Lambert Wilson (1re partie). *Dans la Rome de 1940, d'après le roman d'Elsa Morante.*
22.15 Cinéma : Soul Man. ■ Film américain de Steve Miner (1986). Avec Thomas Howell, Rae Dawn Chong, James Earl Jones.
23.55 1. 2. 3. Théâtre.
0.00 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : Le Tonnerre de Dieu. □ Film français de Denys de La Patellière (1965). Avec Jean Gabin, Michèle Mercier, Lili Palmer.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Océaniques. Les Arts : Rodin, du modèle au bronze, de Laurène L'Allinec.
23.50 Magazine : Alice.
0.45 Musique : Mélomanuit. *Concerto pour violon et orchestre,* 1er mouvement, de Beethoven. Invitée : Sonia Rykiel.
1.10 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'Amour à l'envers. □ Film américain de Howard Deutch (1987). Avec Eric Stoltz, Mary Stuart Masterson, Lea Thompson.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Le Journal du cinéma.
22.15 Court-métrage : Carne. De Gaspar Noé.
22.50 Cinéma : Tilaï. ■■ Film burkinabé - franco - suisse d'Idrissa Ouedraogo (1990). Avec Rasmane Ouedraogo, Ina Cissé, Roukietou Barry (v.o.)
0.05 Court-métrage : Abdou et Daoda, chercheurs d'or. De Martine Jouhando et Manuel Boursinhac.

LA 5

20.45 Cinéma : Que la bête meure. ■■ Film français de Claude Chabrol (1969). Avec Michel Duchaussoy, Caroline Cellier, Jean Yanne.
22.45 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.35 Série : Deux flics à Miami.
0.25 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : A nous les petites Anglaises. ■ Film français de Michel Lang (1975). Avec Rémi Laurent, Stéphane Hillel.
22.35 Téléfilm : Duel au-dessus du Pacifique. De Russ Mayberry, avec Robert Conrad, Simon Oakland.
0.15 Magazine : Culture rock. Présenté par Roxane. Docus : Lou Reed ; Paul McCartney, Genesis, Lightnin'Hopkins ; Enquête : la France, terre d'asile des rock stars.
0.45 Six minutes d'informations.
0.50 Magazine : Dazibao.
0.55 Magazine : Jazz 6.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Le Salon littéraire de l'Europe. Kafka.
21.00 Cinéma : Le Pont du Nord. ■■ Film français de Jacques Rivette (1980).
23.05 Documentaire : Cent ans de jazz. De Claude Fléouter. 1. Racines.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. 24 février 1982, la naissance d'Amandine, premier « bébé-éprouvette » français.
21.30 Gheldérode fantastique. 3. L'horloger du rêve.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du cinéma.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Serge Daney.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 décembre 1990, au Concertgebouw d'Amsterdam) : Un survivant de Varsovie Op. 46, de Schoenberg ; *Symphonie* nº 5 en ut dièse mineur, de Mahler, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : Klaus Tennstedt.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Henri Renaud.

Mardi 4 février

TF 1

14.30 Série : Côte Ouest.
15.30 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
16.20 Série : Tribunal.
16.40 Club Dorothée.
17.35 Série : 21 Jump Street.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Série : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Les Rois du gag. □ Film français de Claude Zidi (1985).
22.35 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Magazine : Défendez-vous.
16.55 Magazine : Giga.
18.00 Série : Mac Gyver.
19.00 Le Journal olympique.
19.10 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète. (et à 1.00).
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Cinéma : La Femme de mon pote. ■ Film français de Bertrand Blier (1983).
22.30 Divertissement : Rire A 2. Les premiers pas (2e partie). Avec Mireille Darc, Bernadette Lafont, Stéphane Audran, Michel Galabru, Romy Schneider...
23.20 1. 2. 3. Théâtre.
23.25 Magazine : La 25e Heure. Le Festival de Clermont-Ferrand.

FR 3

14.30 Magazine : Le Choix. Lyon, l'écriture et l'édition.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.30 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Jean-Pierre Bucolo et Manu Dibango.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Jean-Michel Jarre.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *La Maison d'Esther,* d'Yves Dangerfield.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 INC.
20.45 ▶ Téléfilm : Pour une fille en rouge. De Marianne Lamour.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Série : Gabriel Bird.
23.25 Magazine : Ticket bleu (rediff.).
23.55 Variétés : Soirée rap-dance.
0.55 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

14.50 Court métrage : Abdou et Daoda, chercheurs d'or. De Martine Jouhando et Manuel Boursinhac.
15.05 Magazine : Mon zénith à moi. Invité : Fabrice Luchini.
16.00 Cinéma : Stormy Monday. ■■ Film britannique de Mike Figgis (1988).
18.00 Canaille peluche. Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Mélodie pour un meurtre. □ Film américain de Harold Becker (1989).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Court métrage : Trop près des dieux. De Jean-Michel Roux.
22.50 Cinéma : Crimes et Délits. ■■■ Film américain de Woody Allen (1990) (v.o.).
0.30 Cinéma : Voyageurs sans permis. ■ Film américain d'Andreï Konchalovski (1989).

LA 5

14.25 Série : Bergerac.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
18.15 Série : Star Trek.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Cinéma : Un été pourri. □ Film américain de Philip Borsos (1984).
22.40 Magazine : Ciné Cinq.
22.55 Cinéma : Le Retour du Chinois. □ Film américain de J. Glickenhaus (1985).
0.30 Journal de la nuit.

M 6

14.15 Téléfilm : La Folle Aventure du Trivial poursuite.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Musique : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.05 Série : Cosby Show.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Le Chat le plus riche du monde.
22.35 Téléfilm : Les Larmes de l'enfance. De Sandy Wilson.
0.00 Documentaire : 60 minutes. Cabarets à Berlin, de F. Tonocci.
0.50 Six minutes d'informations.
0.55 Magazine : Dazibao.
1.00 Musique : Rapline.

LA SEPT

16.25 Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs.
17.25 Documentaire : Le Complexe de Volkswagen. De Hartmut Bitomsky.
19.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel. De Robert Pansard-Besson. 2. Autour de l'an 0.
20.00 Documentaire : La Troisième Dimension. De Heinz Peter Schwerfel.
21.00 Théâtre : Electre. Pièce de Sophocle, mise en scène d'Antoine Vitez.
22.50 Documentaire : Occidorientales.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel sciences.
21.30 Je suis un homme en deuil. Portraits d'Ukrainiens en exil (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Culture hip-hop.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Séverine Jouve (Lettres intérieures : une nouvelle voie amoureuse).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 octobre 1991 au Centre culturel suédois) : Suite en ré mineur Op. 2, de Dale ; Sonate pour alto et piano Op. 147, de Chostakovitch. Sonate pour violon et piano en ré mineur Op. 108, de Brahms ; le Bœuf sur le toit, de Milhaud, par Peter Olofsson, violon, Erik Karlberg, piano.
22.30 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Par Roubina Saidkhanian.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Un compromis salarial étant intervenu

La grève devrait être évitée dans la sidérurgie allemande

Une négociation de dernière heure, qui s'est déroulée dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 février au cours d'une réunion restreinte, a jeté les bases d'un compromis permettant d'éviter une grève dans la sidérurgie allemande.

BERLIN

de notre correspondant

Les détails de la négociation ne devaient être rendus publics qu'à l'issue de la réunion de la commission de négociation qui s'est réunie lundi 3 février à Mulheim dans la Ruhr. Selon les premières informations de source patronale, l'accord prévoyait une augmentation de salaire de 5,9 % ainsi qu'une prime de 175 deutschemarks. Le patronat, qui s'était apparemment fixé la barre de 6 % comme maximum à ne pas dépasser, aurait ainsi obtenu gain de cause. Ce résultat compenserait les gains de productivité et l'inflation serait relativement neutre.

Les négociateurs d'IG Metall auraient obtenu la garantie d'un relèvement du salaire horaire de 16 pfennigs au 1er septembre et d'autre part la promesse, à partir du 1er novembre pour le début de la prochaine convention collective, d'un réalignement des salaires de la sidérurgie sur les autres secteurs de la métallurgie. Les sidérurgistes, dont la dernière convention collective arrivait à échéance en octobre dernier, n'avaient pas bénéficié des accords avantageux passés au début de l'année dans ces autres secteurs.

Ce rattrapage était pour les syndicalistes de la sidérurgie une question de principe. Le résultat de la dernière négociation de la nuit, connu seulement dans ses grandes lignes à la base, semblait néanmoins être considéré comme acceptable. Après le vote de la grève la semaine dernière à une forte majorité dans les acieries de Rhénanie du Nord-Westphalie, Basse-Saxe et de Brême, les dirigeants du patronat de la métallurgie avaient demandé une reprise des négociations. Les modalités d'une grève devaient être décidées mardi au cours d'une réunion des dirigeants d'IG Metall.

HENRI DE BRESSON

L'« affaire Habache »

Les critiques de la presse israélienne contre la France contrastent avec la relative discrétion du gouvernement

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Des Palestiniens qui demandent ni plus ni moins aux autorités françaises de *« présenter des excuses »* pour *« l'affront »* infligé, selon eux, au chef du FPLP ; le gouvernement israélien qui (depuis les premières déclarations de MM. Shamir et Lévy) ne dit rien, en tout cas officiellement, mais n'en pense pas moins ; des journaux israéliens, comme *Maariv* et d'autres, qui fustigent *« le cynisme français »* : les conséquences de l'« affaire Habache » continuent de peser lourdement sur la crédibilité de la politique française dans la région. *« En exagérant à peine,* écrivait, dimanche 2 février, le premier quotidien du pays, *Yedioth Aharonoth, on pourrait dire que la politique de Paris consiste à se mettre au garde-à-vous dès que Yasser Arafat appelle ses amis dans les sphères françaises du pouvoir. »*

Maariv ose une comparaison hasardeuse entre *« l'attitude cynique »* que le gouvernement français aurait eu dans l' « affaire Habache » et *« les mêmes traditions qui ont jadis amené Vichy à livrer les juifs de France aux nazis »*. Ce journal (indépendant conservateur) ne reflète cependant pas l'opinion des dirigeants du pays. Car paradoxalement ce ne sont pas les Israéliens qui sont les plus furieux. Le gouvernement de Jérusalem n'a jamais eu sérieusement l'intention de demander l'extradition de M. Habache et, chacun ici, l'admet volontiers. S'il n'avait tenu qu'au premier ministre, M. Itzhak Shamir, la question n'aurait même jamais été soulevée, et l'on disait, dimanche dans son entourage, que le chef du gouvernement avait même été surpris par la démarche de son ministre des affaires étrangères.

M. David Lévy, qui est entré en compétition ouverte avec M. Shamir pour la direction du Likoud, leur parti commun, avait, on s'en souvient, sévèrement condamné l'attitude de Paris et il avait fait savoir, de la manière la plus officielle, que les autorités israéliennes *« envisageaient »* de demander l'extradition du *« terroriste »*.

La « blessure » dans les territoires occupés

En fait, outre ses objectifs de politique intérieure, la démarche aurait simplement visé à donner des sueurs froides supplémentaires au Quai d'Orsay et à *« administrer une leçon aux Français »*, selon le mot d'un diplomate israélien. M. Avner Chaki, ministre des cultes, a d'ailleurs déclaré dimanche que son gouvernement ne cherchait nullement à *« se venger »* du chef du FPLP, et il s'est félicité de *« la saine réaction du peuple français »*, lequel *« a chassé Habache de son lit d'hôpital »*. L'opinion française, d'après ce ministre, *« s'est mobilisée contre le terrorisme arabe »*, et, de ce point de vue, *« l'objectif d'Israël a été atteint »*. De toute façon, laisse-t-on entendre à Jerusalem, les autorités israéliennes n'attendent pas grand-chose de bon du gouvernement français, et elles n'ont donc été *« ni vraiment surprises ni déçues »*.

Il en va évidemment autrement dans les milieux palestiniens où Paris jouit – jouissait ? – depuis longtemps d'une excellente image, que même la guerre du Golfe et les faits d'armes de la division « Daguet » n'étaient pas parvenus à durablement gâcher. Aujourd'hui, malgré la « relaxe » assez rapide du chef du FPLP, l'amertume est réelle dans les territoires occupés. *« Jamais,* écrit *El Fajr*, quotidien arabe de Jérusalem-Est, réputé proche de l'OLP, *une grande figure palestinienne comme Georges Habache ne se serait attendu à pareil affront au pays de la Révolution et de la liberté. »* Comme toujours, la déception est à la mesure des espérances préalablement entretenues.

Sur un plan plus politique, les dégâts apparaissent toutefois à peu près circonscrits. M. Ryad Malki, universitaire de Bir Zeit, réputé proche de FPLP, a bien demandé, dans une déclaration à l'AFP, que *« le gouvernement français présente ses excuses au peuple palestinien et à M. Habache »*, faute de quoi *« la blessure* [infligée] *ne se refermera pas »*. Mais M. Radwane Abou Ayache, qui conduisait plus ou moins, au nom de l'OLP, la délégation palestinienne venue présenter, samedi, une nouvelle protestation au consulat général de France, s'est contenté, dimanche, de *« déplorer profondément »* l'attitude de *« certains »* milieux politiques français. Cette formulation paraît démontrer une « certaine » volonté de mettre un point final à la controverse.

Mais toutes les parties intéressées n'en ont pas le désir. Pendant le week-end, des personnalités palestiniennes que les diplomates et même les ministres occidentaux en visite, français compris, ont l'habitude de rencontrer à Jérusalem-Est, ont même tenté d'isoler Paris en invitant tous les consuls généraux d'Europe de l'Ouest à une réunion, sans en avertir le représentant français. Cette tentative, qui n'a pas de précédent connu, n'a pas eu de suite, les diplomates de la CEE ayant refusé de jouer à ce petit jeu. Au total, les dommages politiques sont sans doute réparables, mais il y faudra du temps, beaucoup d'efforts et de patience.

PATRICE CLAUDE

□ **ALGÉRIE : deux morts dans des affrontements à Laghouat.** – Deux adolescents âgés de dix-sept et vingt ans sont morts, vendredi 31 janvier, au cours d'affrontements qui ont eu lieu, à l'issue de la grande prière, autour de la mosquée de Laghouat, à 400 kilomètres au sud d'Alger, ont annoncé, lundi 3 février, les forces de sécurité. La police a procédé, depuis vendredi, à l'arrestation d'une trentaine de prédicateurs intégristes *(Reuter.)*

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

My Mickey is rich

TERMINÉ. Avec ou sans moustache, boucles d'oreille ou talons plats, on n'embauche plus à Marne-la-Vallée. Sur les douze mille emplois offerts par EuroDisney, nous n'en avons décroché qu'un tiers. Pour le reste, ils recrutent beaucoup en Grande-Bretagne, un peu aux Pays-Bas et en Allemagne. La raison ? On n'est pas assez fortiches en angliche. A en croire ce sondage de la SOFRES pour la revue *Today*, près d'un Français sur deux parle français, ce qui n'est déjà pas si mal. Mais, bon, rien d'autre.

Apprendre l'anglais ? Non, pour quoi faire ? Enfin si, bien obligé, au lycée. Sorti de là, no ! Et les quelques mots qu'on a réussi à nous rentrer dans la tête, on les y enferme à double tour. Aucune raison de les ressortir, on n'en a pas l'usage. At home, on n'en utilise qu'un seul, à table, accompagné d'un signe impératif de la main : Pas devant les children ! Au boulot, on jargonne en IBM : Je vais pour typer ton file, j'appuie sur enter, ça fait un bug, t'es délogué, je me jette sur escape, rien à faire, alors bon, tant pis, switch off ! Et dans la rue quand, par hasard, un British nous demande où is le rou dou le Paix, on adopte d'instinct le petit nègre : Moi, pas savoir ! Nous, l'anglais tel qu'on le parle avec nos speakerines, nos pressings, nos brushings et nos immeubles de grand standing, les Anglais n'y pigent que dalle.

Vulgaire souci d'efficacité et totale absence de dignité, nos voisins du Marché commun, eux, n'ont pas attendu janvier 1993 pour se mettre à l'heure de Big Ben. Remarquez, normal, comme, à l'étranger, personne ne comprend ce qu'ils disent, ils le disent en anglais. Au moins là, ils ont une chance de se faire entendre. Plus de chance que s'ils le disaient en français. Lequel n'est plus ce qu'il était. Et qui ne serait pas ce qu'il est, si la France était restée ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être. Le centre du monde.

Consolez-vous, elle pourrait le redevenir et elle en prend le chemin. Allez, encore un petit effort, on y est presque. Le peu d'anglais qu'on sait, on l'oublie. La langue de qui ? Chaquespéare ? Connais pas. Nous, c'est Racine, point à la ligne. Quitte à rester seuls à se regarder le nombril.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 février

Baisse

La Bourse de Paris était orientée à la baisse pour la première séance de la semaine. En retrait de 0,33 % au début des échanges, les valeurs françaises s'inscrivaient en recul de 0,56 % une heure plus tard. Vendredi 31 janvier, elles avaient terminé la séance sur une hausse marginale de 0,07 %.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2-3 février 1992 a été tiré à 523 750 exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES et MÉDECINE

Le Monde

L'ÉCONOMIE

Le cinéma de Bouygues

Le roi du béton explique pourquoi il se lance dans la production de films

DERNIER étage d'un immeuble des Champs-Elysées. Moquettes douces, bouquets de roses séchées au garde-à-vous sur des consoles de marbre. Au bout d'un labyrinthe de couloirs, un bureau lambrissé luxe mais de taille modeste. C'est celui de Francis Bouygues, producteur de cinéma. Il a l'élégance primesautière (chemise parme à col blanc, cravate d'un mauve ineffable) et la jovialité bourrue. A l'évidence, son nouvel engagement n'est ni un caprice ni un passe-temps. On sait que Francis Bouygues a de l'argent : la profession cinématographique, des deux côtés de l'Atlantique, est en train de découvrir, avec une surprise qu'elle ne cherche pas à dissimuler, qu'il a aussi du goût.

Et qu'il signe à tour de bras des contrats avec les « indiscutables » du cinéma mondial, des créateurs fantasques parfois mais toujours exigeants, des artistes dont les œuvres, jamais indifférentes, sont souvent capitales, des réalisateurs qui, malgré leur notoriété planétaire, ont par le caractère de leurs films – ou leur caractère tout court, – des difficultés récurrentes à financer leurs projets : Lynch, Pialat, Bertolucci, Almodovar... Et, tout récemment, Wim Wenders pour deux films, ou encore Jane Campion –, dont le tournage de *Piano Lesson*, vient de commencer en Nouvelle-Zélande, – sans oublier des discussions très avancées avec Emir Kusturica.

Danièle Heymann

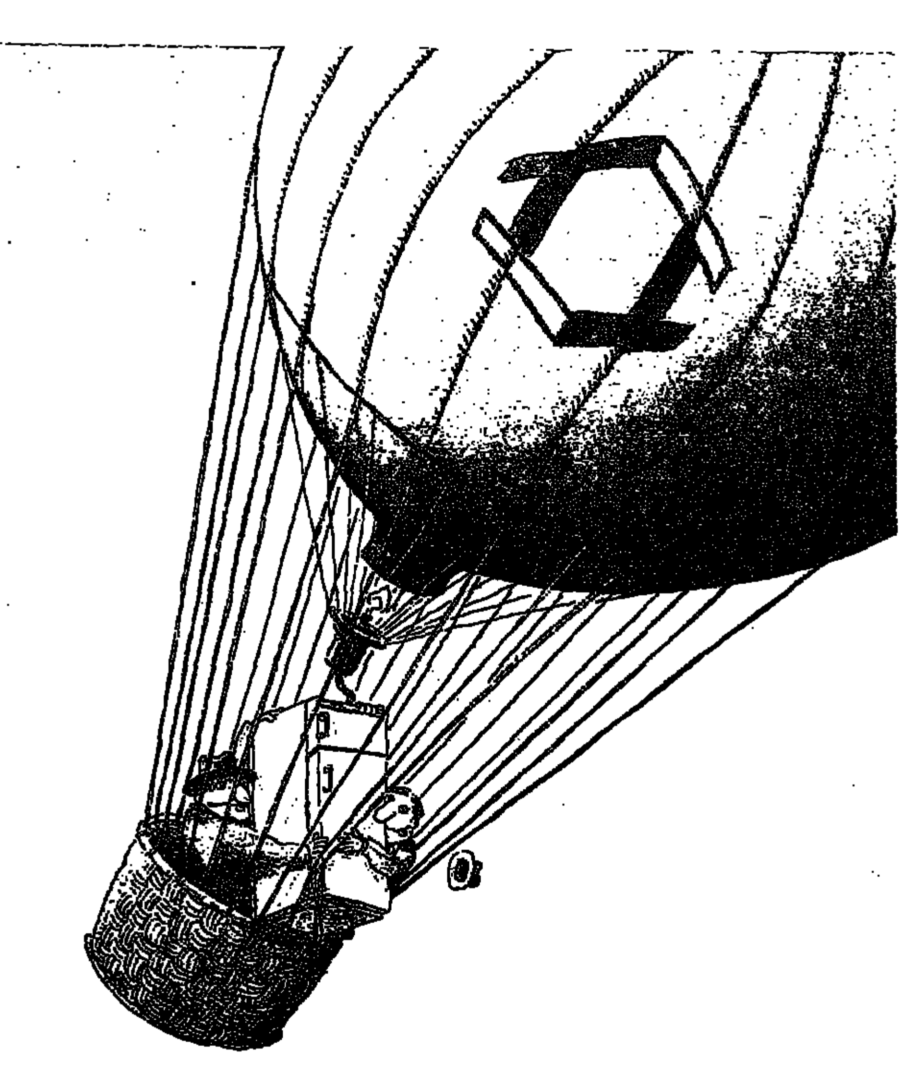
Lire la suite page 40

Faut-il vendre Thomson électroménager ?

La puce l'atome et la machine à laver

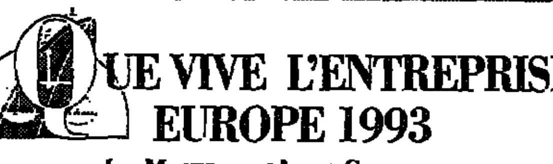
Le mariage de la « puce et de l'atome », imposé par Edith Cresson pour donner naissance à un mastodonte « high tech » pompeusement nommé Thomson-CEA Industrie, risque de faire un orphelin : la branche électroménager du groupe. Brandt, Vedette, Thermor et autres marques de « produits blancs » – réfrigérateurs, fours, sèche-linge, etc. – détonnent dans le portrait de famille. Faut-il pour autant les vendre ? Les prédateurs étrangers ne manquent pas. Le gouvernement, à court d'argent frais pour financer sa « grande aventure » industrielle, hésite, tenté. Pourtant Thomson électroménager (TEM) n'a pas démérité et les exportations totales de ce secteur méprisé pèsent, bon an mal an, autant que quarante Airbus... L'Allemagne a bien renoncé à l'électronique, mais elle a conservé ses machines à laver.

Lire page 35 l'article de Pierre-Angel Gay









A l'avant-poste des exportateurs français

Vingt-quatre heures avec les professionnels qui, de Cologne, Francfort ou Berlin, pilotent les entreprises désireuses de se placer sur le grand marché allemand. Un maternage utile puisque, en 1991, les exportateurs français ont été les premier bénéficiaires de la réunification

COLOGNE
de notre envoyée spéciale

PATRONS français, petits et grands, si vous cherchez à pénétrer le marché allemand, ne vous trompez pas de porte ! La bonne adresse est le Hohenstaufering 62, à Cologne. C'est celle du poste d'expansion économique (PEE) français qui centralise les informations commerciales sur tout le pays.

Il y a là plus d'une cinquantaine de personnes toutes dévouées à la cause de l'exportation, pour documenter, guider, conseiller les entreprises qui souhaitent s'implanter en Allemagne. Mais ce dévouement est tempéré par un souci d'efficacité. Les rêveurs, nombreux parmi les aspirants exportateurs, sont courtoisement mais fermement priés de revenir sur terre.

« Je vends des articles de papeterie, pourriez-vous m'indiquer les importateurs allemands intéressés ? » : des demandes de ce genre, il en arrive tous les jours. *« Vous n'imaginez pas le nombre d'entreprises qui pensent qu'il existe sur le marché allemand une demande insatisfaite pour leur produit »*, soupire Georges Lacombe, le chef du service de l'expansion économique en Allemagne qui supervise de Bonn l'activité des neuf bureaux répartis sur l'ensemble du territoire. Alors, inlassablement, il faut expliquer : ce n'est pas comme ça qu'on aborde le marché allemand. C'est un marché vaste, mais saturé : on ne s'y implante qu'en prenant la place de quelqu'un d'autre, parce qu'on est meilleur.

NAÏFS, BRANCHÉS, ETC. • Philippe Gros, le directeur du poste de Cologne, passe chaque matin entre une heure et une heure et demie à lire le courrier : vingt mille demandes de renseignements sont parvenues en 1991, année faste pour les ventes françaises outre-Rhin !

Il en voit de toutes les couleurs. Il y a les naïfs, qui croient que l'Allemagne n'attend qu'eux ; il y a les légers, qui veulent organiser sous quinze jours un événement commercial ; il y a les branchés, qui écrivent en anglais, les appliqués qui écrivent en allemand ; il y a les petits malins, entrepreneurs espagnols ou anglais, qui essayent à tout hasard de se faire transmettre les informations des services français ; il y a les pointus (*« Pourriez-vous m'informer sur le marché des implants dentaires et rachidiens ? »*) ; il y a les étudiants qui cherchent un job et les rares entreprises allemandes qui cherchent un fournisseur local, comme cette Prouvenço Gmbh qui souhaite importer des olives et des abricots secs... de Provence bien sûr ! Toute lettre reçoit normalement une réponse sous trois jours...

GUICHET UNIQUE • Les « débutants » sont adressés au service d'accueil et d'orientation (SAO), véritable guichet unique pour la première approche de l'Allemagne. On leur demande de présenter par écrit leur entreprise et leurs produits (histoire de ne pas travailler pour la concurrence étrangère) et on leur adresse un dossier – gratuit et actualisé.

Il y est expliqué que *« la mercatique en Allemagne doit être structurée et organisée afin de déboucher sur une stratégie ordonnée, organisation et ordre étant les deux grands principes présidant à la vie de la société allemande »* (sic).

Sophie Gherardi

Lire la suite page 36

LOGEMENT

Les maisons individuelles sous abri

Les acheteurs de maisons individuelles sont mieux protégés : la réforme du contrat de construction en vigueur depuis le 1er décembre 1991 garantit une livraison à prix et délais convenus. Comment sera-t-elle appliquée ?

« *CE texte est le replâtrage de la loi du 16 juillet 1971 qui était très bien faite... mais pas respectée* » : Chantal Martin, spécialiste de l'habitat à l'Institut national de la consommation (INC), manque d'enthousiasme. Mais elle situe l'enjeu de la réforme du contrat de construction des maisons individuelles : le décret d'application du 27 novembre 1991 (publié au *Journal officiel* du 29 novembre) apporte un « plus » au consommateur, mais la question est de savoir comment le texte sera appliqué.

Clé de voûte de la nouvelle réglementation : la garantie obligatoire de livraison à prix et délais convenus. En cas de faillite du constructeur, un garant désignera, sous sa responsabilité, l'entreprise qui terminera les travaux, et il prendra en charge le surcoût éventuel si celui-ci excède 5 % du prix prévu.

En outre, sans imposer de contrat-type, la loi du 19 décembre 1990 et le décret du 27 novembre 1991 énumèrent une série de clauses (définition des travaux, coût de la construction et prix convenu, modalités de paiement, délai d'exécution des travaux et garanties de livraison) obligatoirement contenues dans le contrat. Ils prévoient enfin une sécurité : les banques devront vérifier la conformité de ce contrat avant de débloquer les prêts de l'acheteur. Le client recevra également une notice d'information descriptive, conforme à un modèle type agréé. Une limite, toutefois : le texte s'applique seulement au cas des entreprises qui conçoivent et réalisent un logement d'après un plan qu'elles ont proposé.

GROGNE • Autre progrès : la nouvelle loi prévoit que l'acheteur paie les 5 % restant dus au constructeur huit jours après la réception de sa maison. Il pourra donc juger sur pièces de la qualité de la construction. Une clause qui déplaît à la profession.

Les banques grognent. Elles estiment que cette réforme les charge de responsabilités qui ne sont pas les leurs, notamment en les obligeant à vérifier la conformité du contrat de construction. Et elles s'interrogent sur l'étendue réelle de leur responsabilité en cas de non-conformité. Pour se simplifier le travail, elles ont donc demandé aux syndicats professionnels de la construction d'établir des contrats-types.

A ce jour, il y en a quatre : ceux de l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) – assorti d'un numéro troué pour éviter des fraudes, – de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) et de l'Union nationale des HLM. Évidemment, le client qui se rendra chez son banquier avec l'un de ces contrats-types verra son dossier traité plus vite que s'il faut consulter le service juridique central de l'établissement... Un désavantage pour le petit constructeur de maisons individuelles non syndiqué, qui ne peut apporter ce supplément. Quant au client, il retrouvera la facture du service dans le coût de son crédit.

Autre source d'interrogation : la garantie de bonne fin . « *Nous ne savons pas faire,* ont dit unanimement les banques, *il s'agit d'une technique d'assurance* », qui relève d'ailleurs d'un métier à part dans les pays anglo-saxons. En fait, la loi ne les obligeant pas à être elles-mêmes les garantes, mais seulement à vérifier que la garantie existe, elles ont laissé cette dernière aux assureurs. Plusieurs compagnies d'assurance planchent déjà sur la question. Mais les compagnies auront inévitablement tendance à limiter les risques en ne garantissant encore que les gros constructeurs... et ce nouveau service aura aussi un prix. Celui-ci serait compris, selon l'UNCMI, entre 0,3 % et 1 % du prix toutes taxes comprises de la maison, de l'ordre de 1 500 à 5 000 francs pour le modèle « populaire » (500 000 francs en moyenne, terrain non compris).

Chez les constructeurs, c'est la satisfaction... du moins à l'UNCMI. Car cette réglementation devrait permettre de redorer le blason de la profession. Trop de clients (4 500 par an) qui avaient investi toutes leurs économies dans le pavillon de leurs rêves ont été ruinés par la défaillance de constructeurs.

LITIGES • A cela s'ajoutent d'innombrables litiges sur des malfaçons, retards, dépassements de prix et autres déconvenues. L'UNCMI (qui assure représenter 55 % des maisons construites) pousse donc à cette moralisation, rendue difficile par l'émiettement de la profession : 90 % des maisons sont réalisées par de petites entreprises qui en construisent chacune 8 à 10 par an ; le numéro un, l'Immobilière Phenix (groupe Générale des eaux), a une capacité de 5 000 unités par an seulement, le numéro deux, Bouygues, de 3 000.

De là à conclure que ces problèmes – ainsi que les fortes décotes constatées lors de la revente d'une maison – sont responsables de la chute de la construction de maisons individuelles en France (de 280 000 unités en 1983, on est tombé à 140 000 en 1991), il y a un pas – que les constructeurs se refusent à franchir.

Habiter en maison individuelle, synonyme de liberté, reste le rêve du Français moyen, estime Christian Louis-Victor, président de l'UNCMI : pour lui, la dégringolade du marché est imputable surtout au coup de frein sur la politique d'accession sociale à la propriété.

Françoise Vaysse

HUMEUR • par Josée Doyère

Pauvres élus

ÇA vous choque, vous, ce que gagne par mois un élu du peuple ? Et le responsable d'une grosse boîte ? Et le PDG d'une moyenne entreprise ? Et votre patron, quoi ! ! !

Ah oui, c'est vrai, vous ne savez pas ce que gagnent les grands chefs à plumes qui vous entourent. Ils le planquent soigneusement, avec modestie. Tout ce que vous savez, c'est qu'il a un bel appartement, une plus que coquette maison de campagne, une voiture de fonction avec chauffeur – qui parfois emmène son épouse faire des courses – et qu'il ne déjeune jamais à la cantine, sauf pour une photo dans la revue sur papier glacé de l'entreprise...

En province, ils sont encore plus discrets : la bagnole de fonction est juste assez grosse pour convaincre que l'entreprise se porte bien, et les grands enfants sont priés d'aller faire leurs frasques coûteuses ailleurs. L'ostentation fait trop nouveau riche et est mal portée.

Mais le bon peuple a tort de focaliser son regard sur celui qui gagne juste un chouïa de plus que lui. Tous les jours, le smicard ou le double smicard croise des pèlerins qui gagnent dix fois ce qu'il gagne et ne s'aperçoit même pas qu'il respire le même air que ceux qui alignent un revenu cent à deux cents fois supérieur.

Selon la revue américaine *Business Week*, le revenu moyen – tout compris – du « patron » *(chief executive officer)* d'une des trente premières sociétés locales est de... 1,4 million de francs par mois aux Etats-Unis, de 360 000 en Allemagne et en France, et seulement de 236 000 francs au Japon. Le Tout-Paris des affaires connaît bien l'histoire de cet homme qui raconte, avec un sourire en coin : « *On m'a demandé combien je gagnais. J'ai répondu en francs actuels par an, et on a compris en francs anciens, par mois...* ». Faites-vous-même le calcul. Il y a toutes chances pour que vous soyez en dessous de la réalité.

Alors Jacques Chirac avec ses 63 738 francs mensuels ou Pierre Mauroy avec ses 46 617 francs (selon *le Parisien*) et les autres élus, même cumulards, même avec des avantages en nature, font vraiment figure de fauchés. ■

LOIS ET DÉCRETS

Travail clandestin

■ Une circulaire du premier ministre aux préfets précise le dispositif de lutte contre le travail clandestin, notamment le rôle des procureurs de la République. Elle préconise la création d'un secrétariat permanent et d'un groupe de travail *ad hoc* dans chaque département, pour aboutir à un programme de lutte contre le travail clandestin et les trafics de main-d'œuvre.

Circulaire du 24 janvier 1992, ***J.O.* du 29 mai 1992**, pp. 1415 et 1416.

Protection des consommateurs

■ En raison de la complexité des produits et des services mis sur le marché, de nombreux abus sont commis par des professionnels. Cette nouvelle loi protège les consommateurs les plus vulnérables. Elle étend le délit d'abus de faiblesse, dénoncé par la loi de 1972 sur le démarchage à domicile, à d'autres transactions commerciales : démarchages par téléphone, sollicitations personnalisées, ventes conclues lors de manifestations commerciales. Elle impose au vendeur d'informer le consommateur sur les caractéristiques des produits et des services après vente.

La vente d'un bien est assortie d'une garantie qui couvre pendant une certaine période les frais de réparation entraînant l'immobilisation du bien. Si la réparation dépasse la durée de six jours, ce délai s'ajoute à la durée de garantie qui reste à couvrir, à la date de la demande d'intervention du consommateur.

Le consommateur a la possibilité d'annuler le contrat de vente, si le retard de livraison excède sept jours. Jusqu'à présent, les associations agréées de consommateurs ne pouvaient se constituer partie civile qu'en cas d'infraction pénale, causant un préjudice à l'ensemble des consommateurs. Désormais ces associations peuvent exercer une action en représentation conjointe lorsque plusieurs consommateurs ont subi des préjudices individuels d'un même professionnel.

Loi nº 92-60 du 18 janvier 1992, ***J.O.* du 21 janvier 1992**, pp. 968 à 970.

Les comptes des partis politiques

■ Conformément aux dispositions établies par la loi du 11 mars 1988, (modifiée par celle du 15 janvier 1990) qui impose aux partis politiques de tenir une comptabilité de leurs dépenses, les comptes de l'année 1990 ont été présentés à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques à la fin de 1991. La commission a reclassé les données et vient de publier au *Journal officiel* les comptes de résultat et le bilan financier de chaque parti. Y figurent, au chapitre des ressources, les cotisations des adhérents et des élus, le financement public et différents dons, en regard des dépenses de propagande. Toutefois certains partis politiques, comme le Parti communiste ou le Parti socialiste, n'ont pas communiqué leur bilan.

Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, 133, rue de Rome, 75017, Paris.

***J.O.* du 23 janvier 1992**, pp. 1120 à 1141.

LA COTE DES MOTS

Gap

Le chef-lieu du département des Hautes-Alpes n'a pas donné naissance à un nom commun, comme on pourrait le supposer à la lecture de l'apostrophe désolée suivante : « *Ah ! Mon gap se creuse de plus en plus !* » Heureusement pour les Gapençais, d'ailleurs : le rapprochement pourrait se révéler injustement désobligeant à leur égard, puisque le mot – anglais – *gap* (pluriel : *gaps*) a, entre autres acceptions, celles de « trou » et de « vide ».

« *Comment, un trou ?* s'offusquera Savinien de Cyrano de Bergerac. *C'est un fossé, un ravin, un gouffre, un abysse, monsieur !* » Le poète-bretteur n'a pas tort : tous les termes bien français qu'il utilise là sont des équivalents licites de cet anglicisme qui n'a pour lui que sa brièveté monosyllabique.

En fait, *gap* est surtout employé – sans nécessité, il faut bien le dire – au sens de « déficit » (en économie), ou bien de « décalage technologique », de « retard économique »... Son intrusion hors du champ économique est demeurée modeste, et l'on s'en félicitera. Pour autant, il faut se garder d'une xénophobie linguistique simpliste, et irréaliste : à notre époque de circulation intense des individus, des choses et des idées, l'interpénétration des langues est inévitable.

Mais l'emploi excessif d'anglicismes et d'américanismes inutiles risque d'altérer le fonds même de la langue. Et notre *gap* peut fort bien laisser la place soit à « brèche », « fossé » ; soit à « écart », « retard » ; soit, enfin, à « déficit budgétaire, économique ». A plus forte raison, « combler un fossé » sera préféré à *to bridge a gap* ; « boucher un vide », à *to fill in a gap* ; et « rattraper un retard », à *to close a gap*...

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

RÉUNION DU G7 A NEW-YORK. Dans leur communiqué le **25 janvier**, les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés n'ont pas pris d'engagement précis sur la relance de la croissance mondiale, l'aide à la CEI et les taux de change *(le Monde* daté 26-27 et du 28 janvier).

LE QUARANTE-QUATRIÈME CONGRÈS DE LA CGT s'est déroulé du 26 au 31 janvier à Montreuil. Louis Viannet succède à Henri Krasucki à la tête de la CGT.

LE CHOMAGE S'EST STABILISÉ EN DÉCEMBRE. Les statistiques publiées le 27 janvier comptabilisent 2 826 900 demandeurs d'emploi. Le nombre de chômeurs s'est accru de 295 300 en 1991 *(le Monde* du 28 janvier).

TOTAL a réalisé en 1991 un bénéfice net de 5,8 milliards de francs, en progression de 41 % par rapport à 1990, selon les chiffres publiés le **27 janvier** *(le Monde* du 29 janvier).

PARTENARIAT ENTRE BULL ET IBM. L'accord annoncé le **28 janvier** permettra à IBM d'entrer dans le capital de Bull à hauteur d'environ 6 %.

OPE DE SAINT-LOUIS SUR ARJOMARI-PRIOUX. Le **28 janvier**, le groupe agro-alimentaire présidé par Bernard Dumon a porté sa participation de 41,4 % à 97 % dans le holding Arjomari-Prioux *(le Monde* du 30 janvier).

FOUGEROLLE a lancé une OPA le **28 janvier** sur la SAE *(le Monde* du 30 janvier).

LES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE seront presque équilibrés en 1992, selon le rapport de la commission des comptes, qui, le **28 janvier**, a prévu un déficit de 2 milliards de francs en 1992 contre 15 milliards en 1991 *(le Monde* du 29 janvier).

GEORGE BUSH, dans son discours sur l'état de l'Union, a annoncé, le **28 janvier**, un plan de relance de l'économie fondé sur des allégements fiscaux destinés à relancer la consommation et l'investissement *(le Monde* du 30 et du 31 janvier).

LUNDI 3 FÉVRIER. Paris : « Table ronde pour le développement de l'apprentissage et des autres formes d'alternance ». Les travaux de ce colloque, proposé par le gouvernement aux régions, aux partenaires sociaux et aux organismes consulaires, seront ouverts par Edith Cresson (jusqu'au 4 février).

MARDI 4 FÉVRIER. France : François Mitterrand se rend dans le Marais poitevin.
Strasbourg : visite de Lech Walesa, président de la Pologne, au Conseil de l'Europe.
Paris : 8e Salon de l'assurance « Assure Expo » au CNIT-la Défense (jusqu'au 7 février).

MERCREDI 5 FÉVRIER. Paris : 10e anniversaire des conventions CIFRE (conventions industrielles de formation par la recherche), qui permettent à de jeunes chercheurs de préparer leur thèse en entreprise.
Vienne (Autriche) : rencontre entre l'ONU et l'Irak sur la reprise des exportations irakiennes de pétrole (jusqu'au 7 février).

VENDREDI 7 FÉVRIER. Paris : visite de Boris Eltsine, président russe, qui aura des entretiens sur la sécurité nucléaire et l'aide occidentale à la CEI (jusqu'au 9 février).

SAMEDI 8 FÉVRIER. Alberville : cérémonie d'ouverture des 16es Jeux olympiques d'hiver (jusqu'au 23 février).
Sao-Tome (golfe de Guinée) : 10e sommet entre les présidents des cinq anciennes colonies portugaises de l'Afrique (jusqu'au 10 février).

DIMANCHE 9 FÉVRIER. Bucarest : élections municipales en Roumanie, les premières depuis la révolution de décembre 1989.

LUNDI 10 FÉVRIER. Paris : voyage de Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, au Vietnam et en Thaïlande (jusqu'au 18 février).
Bruxelles : réunion des ministres des finances et de l'économie de la CEE.
Strasbourg : session plénière du Parlement européen (jusqu'au 14 février).

L'ÉCONOMIE

ACTUALITÉ

Faut-il vendre Thomson électroménager ?

La puce, l'atome et la machine à laver

Depuis le regroupement de Thomson avec CEA-Industrie, le sort de la filiale électroménager de Thomson est en suspens. Le nouveau groupe doit-il conserver ce métier ? Réponse peut-être le 15 février, lorsque le futur patron de l'ensemble remettra son rapport au gouvernement

MARIER l'électronique avec l'atome, passe encore. Mais fusionner l'industrie du lave-linge ou du congélateur avec celle des centrales nucléaires, ce serait franchir un pas que même les plus fervents adeptes des restructurations orchestrées par Edith Cresson hésitent à accomplir. Depuis l'annonce de la création du pôle high-tech Thomson – CEA – Industrie, la question du maintien de la petite filiale électroménager au sein du nouveau mastodonte public est posée. Le futur groupe doit-il conserver ce métier ? Ou bien doit-il céder cette activité, mondialement dominée par deux géants étrangers, l'américain Whirlpool Corp. et le suédois Electrolux ?

Va pour la vente, semble-t-on dire dans les milieux gouvernementaux, où l'électroménager n'est pas considéré comme une industrie *« stratégique »*, une industrie dont l'indépendance serait une condition de celle de la France. *« Je vous concède que, avec cette activité, nous sommes assez loin des préoccupations justifiant la création du nouveau groupe et qu'une cession pourrait être envisagée. Le président de Thomson SA, M. Alain Gomez, n'en avait-il pas lui-même caressé l'idée ? »*, confie en privé un important conseiller. *« Fin 1990 déjà*, ajoute un expert financier, *le Trésor poussait à la vente de l'électroménager pour alléger d'autant les dotations destinées à la télévision haute définition. »* L'américain General Electric était sur les rangs. Les syndicats français ont protesté. L'affaire ne s'est pas faite.

BRUN OU BLANC • Appelé à prendre dans quelques mois les rênes de Thomson-CEA-Industrie, Jean Syrota dit n'avoir rien arrêté. L'actuel président de la Cogema, société spécialisée dans le retraitement de l'uranium, n'a ni rencontré les responsables de Thomson électroménager (TEM) ni étudié son marché. Il n'a même pas d'idée précise de sa valeur, dans l'attente des évaluations d'actifs auxquelles doit procéder la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Tout juste concède-t-il que *« la vente de certaines filiales sera nécessaire au montage financier de l'opération »*. Lesquelles ? *« Tout est ouvert. »* Et il n'est pas sûr que le rapport qu'il doit remettre au gouvernement le 15 février lève toutes les inconnues, tant le travail se fait de façon pragmatique et par approximations successives.

Le groupe Thomson SA coiffe aujourd'hui – entre autres, – deux activités fort dissemblables : le « brun » (téléviseurs, magnétoscopes, hi-fi, etc.) et le « blanc » (réfrigérateurs, lave-linge, lave-vaisselle). Deux activités que l'histoire a rapprochées, mais que rien ne contraint à faire coexister. La première appartient à la filière électronique grand public, la seconde à l'univers de la mécanique. Les fabricants étrangers de « brun » et de « blanc » ont d'ailleurs tous fini par se spécialiser dans l'un ou l'autre métier, la cohabitation se faisant trop souvent au détriment du « blanc ».

Une contradiction à laquelle Thomson SA n'a pas échappé. Sa branche électronique grand public, avec ses 53 milliards de francs de chiffre d'affaires, ses 51 000 salariés et ses pertes chroniques, a souvent monopolisé l'attention – et les subsides – des pouvoirs publics. L'exemple n'est pas unique. *« On nous demandait souvent de trouver seuls notre cash*, se souvient Alain Grimm-Heckert, qui fut PDG de la branche électroménager du groupe Philips en France avant d'y devenir le patron de Whirlpool. *Une mésaventure impossible aujourd'hui, puisque notre société ne produit que du blanc. »*

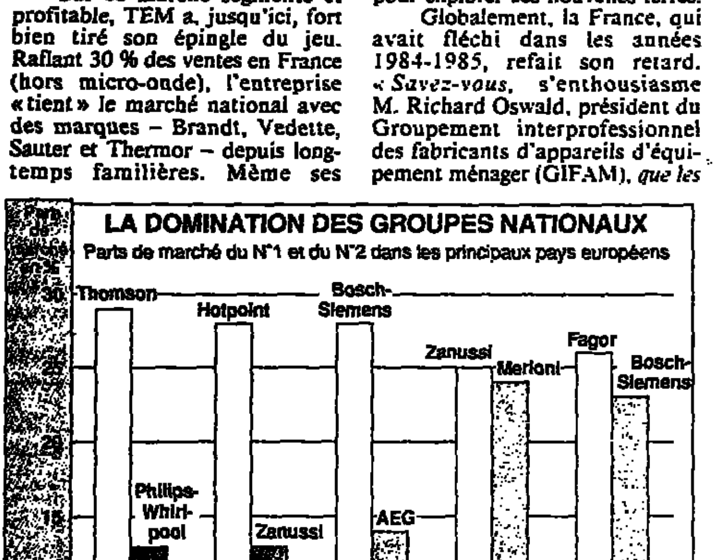
C'est qu'entre le marché de l'électronique grand public et celui de l'électroménager, il n'y a rien de commun. Le premier, qui voit déferler sur l'Europe et l'Amérique les produits japonais de Sony, d'Akaï et autres Toshiba, est mondial. Les malheureux producteurs occidentaux sont souvent laminés et, lorsqu'ils subsistent, perdent et du terrain et de l'argent.

Le marché du réfrigérateur et du lave-linge, en revanche, demeure continental. L'Europe occidentale y tient le haut du pavé, avec une production annuelle de 66 millions de gros et petits appareils ménagers (contre 49 millions au Japon et 44 aux Etats-Unis). La pression nipponne est contenue, pour ne pas dire marginalisée : faute de pouvoir rentabiliser le prix du transport sur des appareils au coût unitaire peu élevé ; faute, surtout, d'un mode de vie commun.

> **Il serait paradoxal d'abandonner une entreprise qui marche pour une entreprise qui ne marche pas.**

MARQUES LOCALES • *« Quoi de comparable entre l'équipement traditionnel d'une maxi-cuisine américaine, d'une cuisine européenne standard ou d'une mini-cuisine japonaise ?*, interroge Henri Lagarde, PDG de Thomson électroménager. *Ni la technologie, ni l'esthétique, ni même parfois l'usage des appareils ne se ressemblent. On ne cuit pas, on ne lave pas, on ne conserve pas de la même manière, à la même température, à Chicago, à Paris ou à Tokyo ! »* Sur chaque marché, les marques dominantes sont toujours nationales *(voir graphique)*. Les groupes multinationaux le savent, qui se voient contraints d'adjoindre, le plus souvent, à leur marque-phare des marques locales. Derrière Arthur-Martin et Faure se cache en France le suédois Electrolux. Derrière Bauknecht, Ignis, Radiola ou Laden s'avance l'américain Whirlpool. La seule tentative d'invasion nipponne (dans le micro-onde) a tourné court.

Sur ce marché segmenté et profitable, TEM a, jusqu'ici, fort bien tiré son épingle du jeu. Raflant 30 % des ventes en France (hors micro-onde), l'entreprise « tient » le marché national avec des marques – Brandt, Vedette, Sauter et Thermor – depuis longtemps familières. Même ses concurrents disent en privé que *« c'est une boîte bien gérée »*. Malgré la modestie de sa taille : moins de 7 000 salariés, tout juste neuf sites industriels (dont sept en France), 2 900 000 appareils vendus l'an dernier pour 5,35 milliards de francs de chiffre d'affaires, un bénéfice modeste et non communiqué. Le savoir-faire est indéniable.



Indéniable, oui... Mais sera-t-il suffisant pour affronter les bouleversements qui s'annoncent ? *« 1986 a été l'année décisive qui a marqué le début de la mondialisation de notre industrie »*, assurait Jan Karel, vice-président de Whirlpool International au 1er Forum européen de l'électroménager le 9 janvier dernier. *« A première vue*, ajoutait-il, *les appareils produits* [en Europe, aux Etats-Unis et en Asie] *sont nettement différents en termes de taille, d'esthétique, de caractéristiques et souvent de structures ; mais, si l'on va au-delà de l'apparence, on se rend compte qu'il existe de nombreux aspects communs, tant sur le plan des composants de base, tels les compresseurs, que sur des fonctions identiques ou des technologies similaires. »*

Les plus grands groupes ont déjà amorcé le mouvement. Electrolux et Whirlpool ont traversé l'Atlantique en sens inverse. Le suédois a repris White Consolidated, et l'américain la branche électroménager de Philips. Bien qu'encore européen, le géant allemand Bosch-Siemens HG (24 000 salariés, 7 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaire, soit 23,8 milliards de francs) n'en dispose pas moins de cinq usines en Espagne et d'une en Grèce.

Depuis la chute du mur de Berlin, la mutation s'accélère, repousse les frontières. *« On peut ainsi délimiter un espace d'environ 800 millions de personnes, au niveau moyen d'instruction élevé et aspirant à un mode de vie occidental*, répétait, émerveillé, Vittorio Merloni, président du groupe italien Merloni Elettrodomestici, au forum. *Aucune autre partie du monde ne peut offrir un marché d'une potentialité analogue. »*

C'est la ruée. Merloni lance la production de petits appareils – du broyeur au robot de cuisine – en Azerbaïdjan et de réfrigérateurs en Russie, envisage de prendre une participation dans un groupe polonais, prospecte la Tchécoslovaquie. Son compatriote, le groupe Zanussi (contrôlé par Electrolux), investit dans une usine de réfrigérateurs près de Moscou et conclut un joint-venture en Hongrie. Whirlpool International, filiale européenne du numéro un américain du secteur, s'allie avec le fabricant tchécoslovaque Tatramat. SEB et Moulinex, enfin, prennent le même chemin, utilisant le savoir-faire de leurs filiales allemandes, Rowenta et Krups, pour explorer ces nouvelles terres.

Globalement, la France, qui avait fléchi dans les années 1984-1985, refait son retard. *« Savez-vous*, s'enthousiasme M. Richard Oswald, président du Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM), *que les exportations ont augmenté de 16 % l'an dernier, pour atteindre 11,5 milliards de francs, l'équivalent de quarante Airbus. »* Mais ce record, la France le doit presque tout entier au petit électroménager (90 % des fers à repasser, 85 % des friteuses et 78 % des robots, par exemple, sont exportés).

PRÉDATEURS • Car le spécialiste du gros électroménager, TEM, replié sur un marché qu'il a su intelligemment protéger (en imposant par exemple les lave-linge se chargeant « par le dessus », singularité à laquelle les Français se tiennent depuis avec acharnement), a raté, lui, il y a quelques années, le virage de l'internationalisation. Ses performances à l'exportation sont fort modestes : 950 millions de francs seulement, 18 % de son chiffre d'affaires.

Alors, Thomson électroménager met les bouchées doubles : il investit énormément (7 % environ de son chiffre d'affaires) ; réalise une jolie percée technologique en mettant sur le marché les premières tables de cuisson à induction ; s'allie avec De Dietrich, dont il prend 49 % de la branche électroménager ; crée un groupement européen d'intérêt économique avec Fagor, coopérative ouvrière espagnole leader sur son marché. Une stratégie originale d'alliance plutôt que d'absorption, qui pèse déjà 11,2 % du marché européen (TEM + De Dietrich + Fagor) et qui, dit-on, pourrait bientôt s'étendre au britannique Hot Point. « *A Singapour*, explique-t-on chez TEM, *deux tiers des médecins sont équipés de lave-linge Thomson ! »* Et à Hongkong, le groupe français, avec ses 12 % de part de marché, talonne Hitachi et fait jeu égal avec Whirlpool. Anecdotique mais prometteur.

TEM peut-il encore échapper aux grands prédateurs étrangers ? Non, semblait penser Jan Karel, vice-président de Whirlpool International au Forum de l'électroménager. Oui, semblait croire, au même moment, M. Hans Peter Haase, directeur général Europe de Bosch-Siemens, pour qui *« la taille ne constitue pas à elle seule un atout sur le plan de la concurrence »*. Oui, répond avec ténacité le management de l'intéressé, qui avait même monté, un temps, un projet franco-européen de rachat de la société par ses salariés. Oui, avait finalement tranché son actionnaire, l'Etat, faute d'avoir quelque chose à reprocher à une société qui ne lui a jamais rien demandé.

La création de Thomson-CEA-Industrie relance des interrogations que l'on croyait oubliées. L'Etat, après l'avoir nationalisé, sacrifiera-t-il TEM pour financer le sauvetage de la filière électronique grand public ? Ou bien refusera-t-il d'abandonner une société qui a su jusqu'ici se défendre seule ? Il serait quand même paradoxal que l'on abandonne une entreprise qui marche sur un marché porteur pour une entreprise qui ne marche pas dans un marché laminé par les Japonais. L'Allemagne, après tout, n'a plus d'électronique. Mais a conservé son électroménager...

Pierre-Angel Gay

La reconquête du micro-onde

Japonais et Coréens en avaient fait leur instrument de conquête. Le micro-onde devait être le premier appareil électroménager mondial. Le premier à ouvrir une brèche dans la forteresse Europe des produits... « blancs ». La Grande-Bretagne, une fois encore, devait servir de cheval de Troie. De 1987 à 1989, sept fabricants asiatiques s'implantèrent outre-Manche. L'enjeu était alléchant : aucun marché d'appareils ménagers ne s'est développé aussi vite depuis la seconde guerre mondiale. Les ventes en France n'ont-elles pas été multipliées par 40 en dix ans ?

En 1990 l'Europe a consommé plus de 6 millions de micro-ondes, mais n'en a produit que 3,2 millions (160 000 ont été exportés). Les importations se sont élevées à 2,96 millions de fours, principalement de Corée, du Japon et de l'Asie du Sud-Est. Le déséquilibre était impressionnant. Irrattrapable ?

Sans doute pas, puisque la France, aux couleurs principalement défendues par Moulinex et la CEFEMO (un GIE regroupant Thomson, AEG et Toshiba), devenait au même moment le premier producteur (avec 1,18 million d'appareils fabriqués) et le premier exportateur (850 000 fours) européen. L'an dernier, production et exportation françaises se sont respectivement élevées à 1,9 et 1,43 millions d'appareils. L'Hexagone a donc exporté 75 % de sa production. Une percée à la... japonaise !

P.-A. G.

A l'avant-poste des exportateurs français

Suite de la page 33

Heureusement, le reste est écrit plus simplement et renferme une mine de bons conseils : un produit « haut de gamme » français n'est pas forcément considéré comme tel par les Allemands ; la documentation commerciale – allemand obligatoire – doit être centrée sur le produit, informative et exhaustive ; les tarifs doivent être en deustschemarks, franco de port (en Allemagne, différence avec la France, le transfert de propriété n'intervient qu'après réception de la marchandise).

CHEMIN INITIATIQUE ● Outre les conseils techniques, le Poste donne quelques indications sociologiques précieuses : prendre son temps mais être exact en tout (la conception allemande du temps n'est pas la nôtre), se montrer distant et formel (les déjeuners d'affaires sont à bannir), comprendre la hiérarchie au sein des entreprises et ne jamais essayer de la « court-circuiter » en passant « par le haut » ; se faire représenter par un interlocuteur parlant allemand et compétent techniquement (les étudiants ou stagiaires éphémères font très mauvais effet).

Beaucoup d'entreprises, à la lecture de ce dossier, renoncent provisoirement. Celles qui restent, les plus motivées – quelques centaines par an tout au plus – sont invitées à parcourir un chemin initiatique. D'abord, elles sont orientées vers les spécialistes de leur secteur au sein du Poste (si elles s'intéressent aux Lander de l'Est, elles sont dirigées sur le PEE de Berlin et, si elles opèrent dans le secteur des services, sur celui de Francfort).

Depuis la mise en vigueur de la « charte pour l'exportation » en mars 1989, ces spécialistes ne sont pas forcément des fonctionnaires des services de l'expansion : certains dépendent de la chambre de commerce française en Allemagne, d'autres représentent les branches professionnelles, d'autres (ceux de la mission agricole) relèvent du CFCE (Centre français du commerce extérieur). Quelle que soit sa casquette, le spécialiste propose à l'entreprise un menu à la carte.

TRÉSOR DE GUERRE ● Le premier stade, c'est la mission de deux jours, individuelle ou collective, qui s'apparente au séminaire d'information très ciblé. Le deuxième stade, c'est la mission de prospection commerciale : un agent du Poste a pris des rendez-vous avec des interlocuteurs allemands et accompagne physiquement l'entreprise française. Pour servir d'interprète, bien sûr, mais surtout pour éviter les bévues. *« Nos contacts ici sont difficiles à obtenir. Sur dix coups de fil, nous obtenons un rendez-vous. Si l'interlocuteur allemand a le sentiment de perdre son temps, sa porte nous sera fermée à l'avenir »*, avoue Philippe Gros. *« La moindre faille dans la présentation commerciale sert à nourrir le préjugé sur le manque de sérieux des Français »*... qui risquent alors d'être éconduits de façon assez humiliante. C'est pourquoi le Poste de Cologne défend son « trésor de guerre », les listes de contacts privilégiés – des listes moins « pointues » sont vendues 300 francs sur simple demande.

Le dernier stade, ce sont les missions d'investigation approfondies, facturées sur devis 3 000 francs par jour (comparé au tarif des consultants privés, c'est tout juste le ticket modérateur !), qui comportent un suivi de longue durée. Au point que certaines entreprises prennent goût au « maternage » : le Poste doit leur rappeler au bout d'un moment que ses prestations sont limitées !

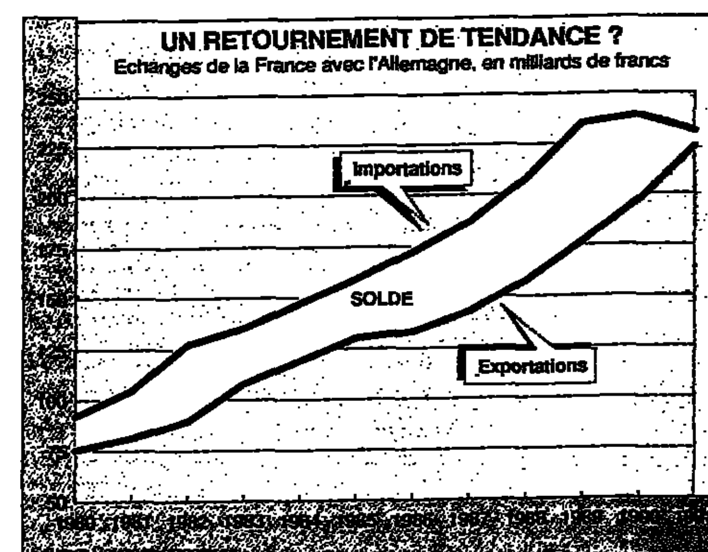
GOÛT ALLEMAND ● Laurence Roussel, spécialiste des biens de consommation, ne manque pas d'exemples récents d'entreprises françaises qui ont parfaitement compris le cheminement pour se faire une place sur le marché allemand. C'est le cas des laboratoires Vendôme qui proposaient aux grands magasins Karstadt des gels de douche « Petit Marseillais ». En France, ces produits sont présentés dans des cubes de couleur pastel. En Allemagne, ils ont été jugés malcommodes et les couleurs, synonymes de colorant, peu naturelles. En un mois, l'entreprise a présenté une gamme sous emballage rectangulaire recyclable, dans les couleurs (tilleul, miel, lavande) acceptables par le consommateur allemand... et a réussi son entrée.

CONSERVATISME ● Autre exemple, le fabricant de meubles Christian Robert a fait la tournée des détaillants avec un camion où ses meubles étaient présentés en ambiance. Le design, le bon étiquetage technique et l'originalité de la démarche ont été très appréciés.

« Les exportateurs français commencent à bénéficier d'une bonne image, constate Laurence Roussel. *Bien sûr, on continue ici à privilégier le fournisseur allemand à prix égal, et même si nous sommes 10 % moins cher. A partir de 15 % ou 20 % moins cher, le Français peut enlever le marché. »*

Et le conservatisme légendaire du consommateur allemand n'est plus ce qu'il était. Ainsi, depuis des siècles, nos voisins se font enterrer dans des cercueils « carolingiens » (boîte rectangulaire, couvercle en relief à pans coupés), alors que nous préférons le cercueil « franc » (boîte trapézoïdale, couvercle plat). Depuis quelques mois, les importateurs allemands montrent, paraît-il, un grand intérêt pour la mode « franque ». Où ne va pas se nicher l'amélioration du commerce extérieur français !

Sophie Gherardi



Des échanges presque équilibrés

L'Allemagne est le premier partenaire commercial de la France, et réciproquement. L'an dernier, leurs échanges se sont soldés par un déficit au détriment de la France de 7,38 milliards de francs. Il est néanmoins convenu de se féliciter de ce résultat – le moins mauvais depuis près de vingt ans – qui se compare avantageusement avec les déficits de 1990 (41,8 milliards) et de 1989 (58,7 milliards).

Le déficit avec l'Allemagne est habituellement considéré comme le « responsable » majeur du déséquilibre du commerce extérieur français. Faux. En réalité, depuis deux ans, la réduction du déficit de la France vis-à-vis de l'Allemagne a masqué une dégradation des échanges avec les autres pays. « Hors Allemagne », la France était nettement excédentaire entre 1986 et 1989, mais, en 1990, elle devient déficitaire de 6,8 milliards et, en 1991, de 22,8 milliards.

L'amélioration du solde franco-allemand est un effet direct de la réunification des deux Allemagnes. Celle-ci a suscité outre-Rhin un boom qui a entraîné, d'une part, une hausse des achats à l'étranger et, d'autre part, la réorientation des productions allemandes vers le marché intérieur. La France a bénéficié *des deux mouvements : ses* importations de RFA ont diminué de 3,3 % en 1991, ce qui ne s'était jamais vu ; à l'inverse, ses exportations ont *augmenté de 13,4 %. Portant* sur des échanges de plus de 200 milliards de francs dans chaque sens, ces variations pèsent lourd. Elles ont permis à la France de couvrir la quasi-totalité (97 %) de ses importations par des exportations, alors que le taux de couverture n'était que de 75 % en 1989.

Mieux encore : la France a profité plus qu'aucun autre pays de ces circonstances exceptionnelles. Les ventes françaises ont progressé de 8,8 milliards de marks (près de 30 milliards de francs) sur les dix premiers mois de 1991. C'est la plus forte augmentation de tous les partenaires de la RFA. *La part de* marché de la France en Allemagne s'est ainsi élevée à 12,2 % alors qu'elle stagnait depuis plusieurs années à environ 11,8 %.

Foin des complexes nationaux ! Le secteur des produits industriels a représenté l'essentiel de l'amélioration du solde commercial : grâce, entre autres, à l'automobile, qui a contribué pour 40 % à cette performance. Chez Renault, parti très tôt à la conquête de l'Est, la R 19 et la Clio ont *pris respectivement* la première et la deuxième place des voitures importées ; la 205 et la 309 Peugeot ont aussi fait une belle percée. Le solde équilibré dans le secteur de l'automobile en 1991 ne doit toutefois pas faire illusion : en termes de parts de marché, on constate certes que les Français ont retrouvé, avec 17 % des importations de voitures de la RFA (en valeur), leur place de 1985. Mais, en observant les chiffres trimestriels, on s'aperçoit qu'ils sont passés de 18,4 % au premier trimestre à 15,4 % au troisième, alors que les Japonais passaient de 18 % à 23,5 %...

« La balance bilatérale est un outil très imparfait, explique Georges Lacombe, chef des services de l'expansion économique à l'ambassade de France à Bonn ; *il faut vraiment savoir de quoi l'on parle. »* Ainsi, chaque fois que la France vend un Airbus à un autre pays, le solde « matériel aéronautique » franco-allemand se dégrade, puisque l'Allemagne produit plus d'un tiers de l'avion.

Autre exemple : on pourrait ne pas s'inquiéter du solde du textile-habillement, positif pour la France de 2,4 milliards en 1991. Mais cela correspond à une part de marché de 3 %, alors que les Italiens font 25 % : c'est une très mauvaise performance.

Les nomenclatures agrégées créent d'autres distorsions. Les détergents ménagers sont mis avec les *parfums : avantage à la* France. Les médicaments sont classés avec les colles et les pesticides : avantage à l'Allemagne. Pour trouver les *traces précises d'un point* faible ou d'un point fort français, il faut aller très loin dans le détail, car les jouets sont classés dans la même catégorie que les *instruments de musique*, les bateaux de plaisance, la bijouterie, les perruques, etc. Et le vin sans bulles se retrouve avec les produits agricoles, tandis que le pétillant figure dans les produits de l'industrie agroalimentaire !

Reste l'angoissante question : « Est-ce que ça va durer ? » La plupart des observateurs s'attendent à un nouveau creusement du déficit français. D'abord parce que l'économie allemande ne croît pratiquement plus depuis six *mois. Le solde s'est d'ailleurs* nettement dégradé dès décembre (– 2,2 milliards).

Les importations de la RFA ne devraient augmenter que de 4 % cette *année* contre 16 % en 1991. L'appel d'air de la consommation de l'Est se tarissant, *« nous ne jouerons plus le rôle de locomotive »*, a prévenu récemment l'économiste de la Deutsche Bank, Rainer Veit, en soulignant que ce ralentissement *« affecterait en particulier l'économie française ». Pour voir ce qui aura été durablement gagné*, c'est une fois encore les parts de marché qu'il faudra regarder en 1992...

S. Gh.

Pourquoi la reprise n'a pas eu lieu

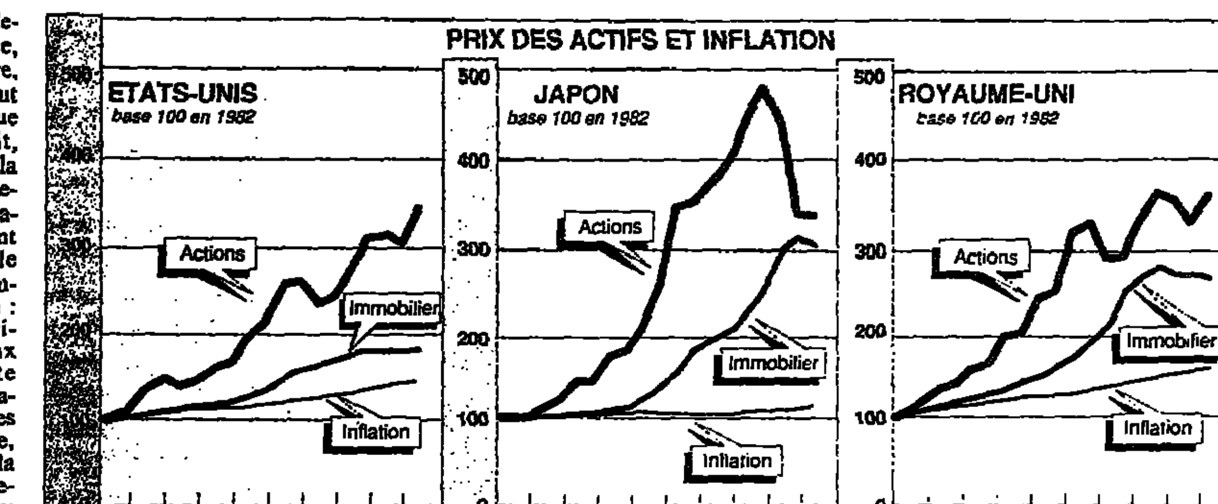
Toutes les conditions semblent réunies pour relancer la machine économique. Pourtant l'expansion n'est toujours pas au rendez-vous. Un raté exceptionnel depuis 1945, conséquence des excès spéculatifs passés

CE qui est particulièrement déprimant aujourd'hui dans la conjoncture internationale, c'est que l'on ne sait plus à quel saint se vouer pour être en mesure d'annoncer la bonne nouvelle de la reprise. Promis pour l'été, puis pour l'hiver 1991, le retour de la croissance est maintenant reporté au deuxième semestre 1992. Mais il s'agit davantage d'une pétition de principe que d'une prévision argumentée. En dernier recours, pour expliquer ces retards qui paraissent inexplicables du point de vue de la science économique, on fait appel à la psychologie.

Comme le dit le communiqué de la réunion des sept ministres des finances du G 7, *« les conditions d'une amélioration de la croissance existent désormais »*. Pourtant on se débat encore en plein marasme. Le commun des mortels, qu'il soit consommateur, entrepreneur, banquier ou financier, semble ne pas avoir la même vision des choses économiques que les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et leurs théories d'experts qui ne cessent de s'étonner de la subjectivité de M. Tout-le-Monde.

TAUTOLOGIE • Dans sa dernière note de conjoncture internationale la direction française de la prévision écrit sans rire : *« Un fait déconcertant du contexte actuel est sans doute le décalage apparent entre les données conjoncturelles qui ont été plutôt favorables depuis l'été dernier et une perception généralement pessimiste de l'environnement économique »*. Assurément la croissance ne peut repartir sans la confiance, mais la réciproque est tout aussi vraie. Tautologique, ce serpent-là se mord la queue.

Le pire, c'est que les Sept ont raison. Le continent européen étant bloqué par la surchauffe économique de l'Allemagne réunifiée, c'est d'Angleterre, du Japon et surtout des Etats-Unis que devait, que doit, que devra venir la reprise. Or outre-Atlantique, la situation est quasiment idéale pour le départ d'une nouvelle croissance : baisse « historique » des taux d'intérêt, forte réduction de l'inflation, faiblesse des prix du pétrole, rééquilibrage de la balance des paiements attendu depuis presque dix ans, parité du dollar réputée à peu près « correcte » – en dépit d'un différentiel de plus de cinq points entre taux américains et taux allemands, – sans oublier Wall Street, qui bat tous les records de hausse... Qui dit mieux ? Pourtant l'expansion n'est pas au rendez-vous.



Source : Perspectives économiques de l'OCDE

Comparé à la bonne demi-douzaine de reprises qui ont jalonné la route de la prospérité depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ce formidable raté a quelque chose d'exceptionnel. Il faut donc lui trouver une cause exceptionnelle.

DÉRÉGLEMENTATION • Qu'y a-t-il donc de nouveau dans la conjoncture actuelle par rapport aux précédents cycles ? Réponse : c'est la déréglementation bancaire et financière qui fut mise en œuvre au début des années 80 et dont les effets se sont fait sentir tout au long de la précédente décennie. Les banques et autres établissements financiers se sont livrés à une furieuse et talentueuse concurrence pour proposer aux particuliers, aux entreprises, aux administrations, aux collectivités locales, mille et une manières de gager leurs actifs pour emprunter toujours davantage. D'où ce surendettement généralisé dont on s'accorde – depuis peu – à reconnaître qu'il joue un rôle non négligeable dans le blocage actuel, sans pour autant remonter à sa cause, la dérégulation sus-mentionnée, car cela inviterait à remettre en question le credo du libéralisme économique.

Du même coup on ne voit pas – ou on ne veut pas voir – que le surendettement n'est que l'une des conséquences, la plus évidente sans doute, de l'abandon de règles vieilles pour certaines de plus d'un siècle, si vieilles en vérité qu'on avait oublié pourquoi on les avait instaurées (tout simplement à cause de krachs financiers ou bancaires).

DIVORCE • Une autre de ces conséquences est encore plus dangereuse à terme, c'est le divorce grandissant qui s'instaure mécaniquement entre la valeur de certains actifs particulièrement choyés par la spéculation (immeubles des beaux quartiers ou des quartiers d'affaires, œuvres d'art...) et les revenus que l'on peut en tirer. Cette manifestation particulière de l'inflation spéculative n'apparaît pas dans les indices habituels *(voir le graphique)*. Ceux-ci mesurent la hausse des prix à la consommation mais sont perçus comme les seuls indicateurs de l'inflation. La flambée des prix de ces actifs n'en est que plus sournoise. Fatalement, il arrive un moment où le divorce entre valeurs et rendement n'est plus tenable : le loyer d'un appartement devient ridicule par rapport au capital investi.

Ce moment a été clairement dépassé tant pour l'immobilier et les œuvres d'art. Mais qu'en est-il pour les autres actifs ? Poser ce genre de question revient à mettre en cause les cours actuels records de Wall Street et d'ailleurs. Le plus grave est que l'on ne dispose d'aucun point de repère dans les expériences du dernier demi-siècle, ni d'aucune série statistique précise et fiable pour mesurer le temps qu'il faut pour que valeurs et rendement retrouvent un rapport qui permette à la machine économique de redémarrer pour de bon. De fait, la baisse des taux, toute historique qu'elle soit, n'a fait repartir ni le marché de l'art ni celui de l'immobilier de luxe. Par exemple à Londres, 6 millions de mètres carrés de bureaux sont encore à l'heure actuelle inoccupés, ce qui correspond à un taux de vacance de 18 %. Au moins ne s'est-on point hasardé à prévoir la reprise de ces marchés dans les six prochains mois. Cette prudence n'a malheureusement pas été de règle pour l'économie dans son ensemble, et les démentis opposés par les faits à l'optimisme officiel ne sont sans doute pas étrangers à la « morosité » qu'il est censé combattre.

Si encore il ne s'agissait que d'endettement. En dépit des tabous monétaristes, on pourrait concevoir de programmer délibérément la ruine des rentiers et des créanciers par l'inflation, afin de soulager les débiteurs. Mais l'envolée des prix ne garantirait pas le retour à un rendement convenable par rapport à la valeur du capital.

Pris au piège de leur propre politique, comment les sept plus puissants argentiers du monde pourraient-ils regarder la réalité en face sans se remettre en cause eux-mêmes ?

Philippe Simonnot

K-way résiste au feu

Après les vents contraires du marché l'imperméable léger a dû affronter un incendie. Mais l'entreprise survivra

« N'OUBLIE *pas ton K-way* ». Quel écolier de France n'a pas entendu cette recommandation ? Le K-way – une marque devenue la définition d'un produit – n'a pourtant que vingt-cinq années. Il fut inventé en 1966 par deux confectionneurs du Nord, Léon Duhamel et son fils Léon-Claude, et tout de suite, fabriqué en série dans les établissements installés à Harnes, dans le Pas-de-Calais, qui ont été complètement ravagés par un incendie le 20 janvier dernier.

Souvent, les idées les plus simples sont les plus fécondes. Celle des Duhamel consistait à mettre au point un petit vêtement léger, non doublé, en nylon imperméabilisé qui – admirable astuce – pouvait se retourner entièrement dans sa propre poche et s'attacher à la ceinture. Bref, on ne décrit pas ce qui fut à l'origine de l'en-cas et qui devint quelque temps plus tard, par la grâce du marketing, avec un petit air américain, le K (de en-cas) auquel on ajouta « Way ».

Et le produit part au grand galop : 250 000 en 1966, 700 000 en 1970, et 2,5 millions en 1980. Les établissements Duhamel sont devenus, entre-temps, K-way international, essaimant en France et même à l'étranger, notamment vers le Maroc et le Portugal, qui fournissent 80 % de la production. Harnes restait le centre de création et de décision, car on diversifiait les produits et on présentait même des collections saisonnières. Le quart de la production était d'ailleurs exporté.

HIVERS DOUX • C'est en 1990 que soufflèrent les vents contraires, après trois hivers trop doux et trop secs. Il y eut, dans le Pas-de-Calais, 100 licenciements – sur 500 salariés –. En 1991 le groupe italien Pirelli achetait K-way International et l'intégrait à la firme Superga, sa filiale spécialisée dans la chaussure de sport, qui voyait là une occasion d'étendre son marché international. Après cette reprise le premier bilan, au dire de Mario Benatti, son président-directeur général, faisait apparaître une situation équilibrée, alors que le précédent exercice accusait un déficit de 50 millions de francs.

Début janvier, de nouvelles rumeurs circulaient pourtant sur la revente de K-way, quand un incendie, dont on ignore encore la cause, détruisit toutes les installations de Harnes, seul le patrimoine informatique – concernant la totalité de la gestion administrative, commerciale et industrielle – ayant, par chance, échappé au sinistre.

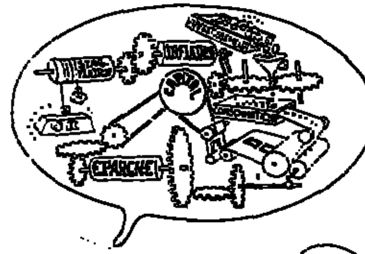
ABSURDITÉ • Où en est-on aujourd'hui ? Mario Benatti a assuré aussitôt après l'incendie que, premièrement, l'unité d'Harnes sera reconstruite et restera le siège de décision et de création ; deuxièmement, qu'un établissement provisoire etait en cours d'installation à proximité, dans la commune de Brebières (Pas-de-Calais) pour assurer aussitôt le redémarrage du travail ; troisièmement, qu'une centaine de personnes seulement, sur 250, connaîtraient un arrêt momentané sans préjudice pécuniaire. Il faudra environ dix-huit mois pour reconstruire entièrement l'unité d'Harnes sur le même site.

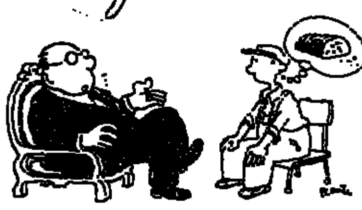
Quant à la revente redoutée, Mario Benatti l'a qualifiée d'absurdité. La direction du groupe Pirelli, selon lui, a bien annoncé qu'elle était disposée à vendre certains secteurs d'activité. Mais en l'état des choses, pas la filiale Superga. Au contraire, a-t-il dit, Pirelli s'engage à soutenir l'effort nécessaire au rétablissement de K-way International.

Georges Sueur

DOSSIER

La CNUCED





Tribune universelle chargée de favoriser l'expansion du commerce dans une perspective de développement, la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) est depuis sa création, en 1964, un organe permanent des Nations unies. Elle fut dès l'origine un lieu de dialogue mais surtout d'affrontement entre le Nord et le Sud. C'est dans cette enceinte que les pays pauvres ont formulé leur aspiration à un nouvel ordre économique international fondé sur un partage des richesses, de la croissance et des technologies, sur un libre accès aux marchés occidentaux pour leurs produits, sur l'abolition de l'échange inégal.

La montée en puissance de l'idée tiers-mondiste (avec le groupe des « 77 ») a scandé les trois premières réunions, à Genève (1964), New-Delhi (1968) et Santiago du Chili (1972). Mais les chocs pétroliers, la crise de la dette et l'éclatement des solidarités au sein du tiers-monde ont ensuite amoindri le rôle et la crédibilité de la CNUCED, qui campait sur des positions manichéennes où le discours militant primait sur la juste perception des contraintes économiques.

L'idée de développement s'en trouva affaiblie. Les pays riches boudèrent la CNUCED, estimant qu'ils obtenaient davantage du tiers-monde au sein d'autres institutions comme la Banque mondiale ou le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

La CNUCED connut une crise de confiance qui se solda par l'échec des conférences de Manille (1979) et de Belgrade (1983). L'esprit de Nairobi (1976), fondé sur la recherche d'une justice dans l'échange, disparut des tables de négociation. En 1987, à Genève, la septième réunion de la CNUCED fut qualifiée – dans l'indifférence – de non-échec.

Le traditionnel antagonisme Nord-Sud s'estompant, l'économie l'emporta sur la politique. La huitième session, qui se déroulera du 8 au 25 février à Carthagène (Colombie), se situe dans un contexte résolument non conflictuel : pour son secrétaire général adjoint Yves Berthelot, « l'objectif politique est de faire admettre un nouveau partenariat pour le développement ».

Dossier établi par Eric Fottorino

Pourquoi a-t-on créé cet organisme ?

■ Dès 1948, la charte de La Havane élaborée à la demande des Nations unies prévoyait la création d'une organisation internationale du commerce. Cette institution aurait été le troisième pilier du système économique mondial, avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Son mandat théorique comprenait tous les aspects du commerce, de l'emploi et du développement. Signée par cinquante-trois Etats-membres de l'ONU, la charte de La Havane ne fut *pas ratifiée par le Congrès américain.* Et, du même coup, l'organisation ne vit jamais le jour.

> **« Le mandat de la CNUCED est de promouvoir l'intégration des économies nationales dans l'économie mondiale. »**
>
> Point de vue de l'Australie

Il fallut attendre 1955 pour que l'idée soit relancée par l'URSS, appuyée en 1962 par les pays en développement lors de la conférence du Caire. En 1963, l'URSS présenta un mémorandum préparatoire à une future « conférence des Nations unies sur le commerce et le développement », mentionnant l'octroi d'un régime spécial aux pays pauvres, l'examen de questions-clefs comme l'interdépendance entre le commerce et le développement, les produits de base, les fluctuations de prix, le désarmement et les transactions financières.

Entre-temps, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) avait pris en charge ces trois derniers aspects des échanges mondiaux. Mais lorsque se réunit la première session de la CNUCED, en 1964, une étude d'experts montra que l'*« accord général n'était pas un instrument suffisamment dynamique pour aider les pays en développement »*. La CNUCED devint alors un organe permanent des Nations unies, créé pour combler le vide entre le GATT et la charte de La Havane et pour corriger les rapports de forces nés dans l'après-guerre. Son mandat visait trois objectifs :

– faire avancer la réflexion, l'analyse et le débat sur les relations entre commerce et développement ;

– apporter une assistance technique aux pays du tiers-monde ;

– conclure des accords favorables au développement par la négociation.

Après vingt-huit ans d'activité, on peut porter au crédit de la CNUCED la fixation de l'objectif d'aide de 0,7 % du PNB des pays donateurs en faveur du tiers-monde. La CNUCED a aussi adopté en 1978 une résolution prévoyant l'ajustement rétroactif de la dette publique des pays à faible revenu. Cette disposition a valu à plus de cinquante Etats un allègement de 6,5 milliards de dollars. La CNUCED a encore édicté un ensemble de règles pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives et sur les transports maritimes.

Mais l'action la plus concrète de la CNUCED a permis la création de deux instruments spécifiques : le *« système généralisé des préférences »* (SGP), à favoriser les échanges des pays du Sud par l'octroi de concessions tarifaires ; le *« programme intégré des produits de base »*, dont le but est de stabiliser les cours des matières premières par le jeu d'accords internationaux et de stocks régulateurs. ■

BIBLIOGRAPHIE

■ *Pour une accélération du développement*, rapport du secrétaire général de la CNUCED à la huitième session de la Conférence, publié par les Nations unies, est disponible au siège de l'organisation, à Genève. Ce document austère présente un bilan des années 80 et les enjeux de la coopération Nord-Sud pendant la dernière décennie du siècle.

■ *Nord-Sud, la grenade dégoupillée*, par Louis Emmerij, éditions First. Ecrit par le président du Centre de développement de l'OCDE, cet ouvrage traite des questions « éternelles » de la CNUCED, sur un ton impertinent.

■ *Nord-Sud : de l'aide au contrat*, par Claude Marchant, éd. Syros, collection « Alternatives ». Ecrit par des experts du développement sous un pseudonyme, ce livre tente, à travers une série d'exemples concrets, de proposer une nouvelle approche de l'aide.

■ A noter la réédition en « poche » du livre-culte des tiers-mondistes, *les Damnés de la terre*, de Frantz Fanon.

Comment encourage-t-il les échanges ?

■ La CNUCED a élaboré en 1971 le « système généralisé des préférences » (SGP) repris à part entière par le GATT. Il s'agit d'un ensemble de concessions tarifaires accordées par les pays riches aux pays en développement. Il porte sur un montant d'échanges de 60 milliards de dollars en 1990 (dont le tiers avec la Communauté économique européenne). En vertu de ce régime, l'Occident développé réduit, voire supprime, ses droits de douane sur les importations de produits manufacturés en provenance du tiers-monde. Vingt-deux pays industrialisés et cinq pays d'Europe centrale et orientale accordent ainsi des *« préférences »*, selon des modalités propres à chacun d'entre eux.

Le principe général est celui de la non-réciprocité : les avantages accordés aux pays pauvres ne sont pas la contrepartie d'avantages équivalents qu'ils consentiraient eux-mêmes aux pays du Nord. Le SGP connaît cependant quelques limites :

– En premier lieu, les Etats bénéficiaires ne sont pas toujours en mesure d'utiliser pleinement les possibilités offertes par ce régime, soit par manque d'informations, soit par l'inaptitude de leurs services douaniers ou commerciaux à faire valoir leurs droits dans les conditions requises. Au total, le volume d'échanges couvert par le SGP ne représente que la moitié des importations qui pourraient bénéficier d'exonérations de droits de douane.

– Les pays du Nord appliquent en outre certaines mesures restrictives comme les contingents tarifaires et les barrières non tarifaires (montants maximum d'importation, ou encore clauses de sauvegarde destinées à protéger leurs propres productions).

Depuis 1989 enfin, plusieurs pays ont été exclus du SGP, dont ils tiraient des avantages jugés exagérés, compte tenu du niveau de compétitivité qu'ils avaient atteint. D'autres pays ont en revanche été admis à titre exceptionnel et provisoire comme bénéficiaires du SGP. C'est le cas des pays andins, gravement affectés par le fléau de la drogue. C'est aussi le cas, en raison de leurs difficultés économiques, de plusieurs pays d'Europe centrale : Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie. ■

> **« Il faut cesser de bricoler avec des bouts de ficelle et poser le problème général des prix des matières premières à tous les niveaux, entre pays consommateurs et producteurs, et devant la CNUCED. »**
>
> Michel Rocard

Comment régule-t-il le prix des produits de base

■ Devant l'extrême dépendance des économies du tiers-monde à l'égard des recettes d'exportation tirées des matières premières, la CNUCED a conçu dès 1964 un « programme intégré pour les produits de base ». Comme le rappelle Abdelaziz Magzari, spécialiste de ces questions à la CNUCED, des arrangements internationaux existaient avant la deuxième guerre mondiale sur le sucre, le blé, le thé, le caoutchouc et l'étain. La conférence n'a eu de cesse de généraliser les accords de produits avec un double objectif : stabiliser les cours des matières premières, donc les recettes d'exportation ; défendre des *prix-plancher à un niveau rémunérateur* pour les producteurs et équitables pour les consommateurs.

Par manque de volonté politique des Etats membres, la CNUCED n'est parvenue à négocier qu'un seul nouvel accord, en 1975, sur le cacao. L'année suivante à Nairobi a germé l'idée du « programme intégré » destiné notamment à constituer des stocks internationaux des dix-huit principaux produits de base représentant les trois quarts des exportations non pétrolières du tiers-monde, financées par un fonds commun.

Mais il a fallu attendre 1989 pour que soient remplies les conditions d'entrée en vigueur de cette institution comprenant deux guichets distincts selon les opérations envisagées : il fallait que quatre-vingt-dix Etats au moins, représentant les deux tiers des souscriptions dans le capital (fixé à 470 millions de dollars), aient ratifié l'accord. C'est seulement avec l'adhésion de l'URSS, annoncée en 1987, mais effective deux ans plus tard, que le fonds commun a pu entrer en vigueur.

Mais, entre-temps, les accords internationaux sur les produits de base (café, cacao, sucre, étain) avaient tous éclaté sous le poids de la surproduction mondiale, à l'exception du caoutchouc, rendant précaire l'objectif du « premier compte » du fonds, à savoir le financement de stocks régulateurs. Seul est censé fonctionner aujourd'hui le « second compte » du fonds, destiné à financer les dépenses de recherche-développement et d'amélioration de la compétitivité des *produits naturels face aux synthétiques*. Son action reste très modeste. ■

> **« Il faudrait renoncer à l'habitude de conclure l'examen de la plupart des questions par l'adoption de résolutions, négociées laborieusement par un système de groupe rigide. »**
>
> Proposition des pays nordiques.

> **« La CNUCED doit mesurer les contraintes qu'imposent au développement la lenteur de la croissance, le protectionnisme, la dépression historique des prix des produits de base, la stagnation des transferts financiers et l'accumulation des dettes. »**
>
> Kenneth Dadzie (*secrétaire général*)

Comment fonctionne l'institution ?

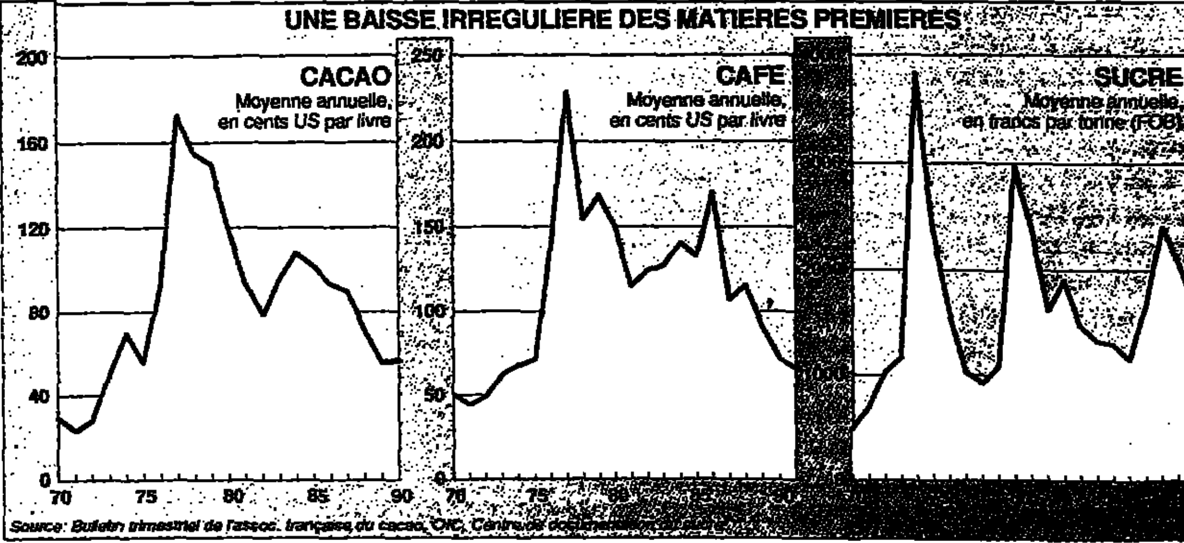
■ Composée de cent soixante-six Etats-membres, la *CNUCED se réunit tous* les quatre ans au niveau ministériel pour fixer ses grandes orientations et définir son programme de travail. A son siège de Genève, au Palais des nations, plus de quatre cents fonctionnaires travaillent sous la houlette du secrétariat général, dirigé depuis 1986 par le Ghanéen *Kenneth Dadzie.*

Le budget annuel de fonctionnement s'élève à environ 35 millions de dollars, provenant du budget ordinaire de *l'ONU*. Les activités de coopération technique, financées par des ressources extra-budgétaires, ont représenté, en 1990, 22 millions de dollars.

L'organe délibérant de la CNUCED est le Conseil du commerce et du développement, qui se réunit chaque année en deux fois : la première réunion (septembre-octobre) examine les sujets ayant trait à l'interdépendance économique et à la dette des pays pauvres. *La seconde* (mars-avril) est axée sur le commerce international, le protectionnisme, les transferts de technologies.

Le conseil reçoit les recommandations de plusieurs grandes commissions sur les produits de base, les produits manufacturés, le financement du développement, les assurances, les transports maritimes. Un comité spécial suit le fonctionnement du « système généralisé de préférences ». Un groupe intergouvernemental s'occupe des quarante-sept pays les moins avancés. Un autre étudie l'incidence des pratiques commerciales restrictives sur les échanges des pays en développement.

La huitième session de la CNUCED, cette année, placée sous le signe de la revitalisation, se penchera sur une nécessaire réforme institutionnelle. De nombreux pays-membres et le secrétariat général lui-même prônent une réduction du nombre de commissions et de comités, un fonctionnement plus souple, favorisant la réflexion de fond et la discussion plutôt que la recherche systématique (et souvent interminable...) d'accords négociés. *De sa capacité de se réformer* de l'intérieur dépendra l'audience future de la CNUCED ■



LA RECONNAISSANCE DES PAUVRES

Il revient à la CNUCED d'avoir attiré l'attention de la communauté internationale sur les *« plus pauvres des pauvres »* en créant, dès 1964, le groupe des pays les moins avancés, les PMA.

En 1981 et 1991 à Paris, sous l'égide de la CNUCED, ces Etats ont tenu deux conférences, qui ont abouti à l'élaboration puis à la mise en œuvre d'un *« nouveau programme substantiel d'action »* (NPSA), au demeurant fort modeste. La CNUCED souhaite que l'aide accordée par les pays riches aux pays les moins avancés représente 0,15 % de leur PIB, mais cet objectif est loin d'être atteint et même souhaité par tous.

En 1971, la CNUCED a établi des critères précis pour l'entrée d'un pays dans le groupe des pays les moins avancés : Un revenu annuel par habitant de l'ordre de 500 dollars ; une part de l'industrie dans le PIB inférieure à 10 % ; un taux d'alphabétisation qui n'atteint pas 20 % de la population. On comptait 25 PMA en 1971, 31 en 1981, et 47 aujourd'hui, Madagascar, le Zaïre, la Zambie et le Botswana figurant parmi les derniers intégrés en décembre 1991.

Lors de la prochaine session de la CNUCED, qui doit se tenir à Carthagène, d'autres critères de *« développement humain »* devraient être examinés, comme l'espérance de vie, la ration calorique par tête et le taux d'alphabétisation des adultes. Ces experts entendent mieux définir les indicateurs de pauvreté.

ON EPARGNAIT POUR ETRE PLUS RICHE. VOUS EPARGNEZ POUR ETRE PLUS LIBRE.

Les Français n'épargnent plus de la même façon. Si l'épargne est depuis toujours un moteur de l'économie, elle garantit aujourd'hui une plus grande liberté à des millions d'individus. Pourtant les produits d'épargne sont d'abord créés en fonction des besoins de l'économie.
Pour que vos attentes d'épargnant soient mieux prises en compte, les banques devraient être libres de concevoir les produits d'épargne.
Vous connaissant mieux que quiconque, le Crédit Mutuel s'efforce depuis toujours de créer une grande diversité de produits. Avec la volonté de dialoguer avec vous et d'être proche de vos besoins.

**Au Crédit Mutuel,
à cause d'un mot, nous construisons votre épargne.
A cause d'un mot,
vous pouvez nous en demander plus.**



la banque à qui parler

PERSPECTIVES

Le cinéma de Bouygues

Suite de la page 33

La passion de Francis Bouygues pour le cinéma est-elle nouvelle, une espèce de révélation quasi religieuse quoique tardive, ou bien a-t-elle été réfrénée, occultée, frustrée par sa vie d'entrepreneur? Si Francis Bouygues date de manière assez floue ses premières émotions cinéphiliques, il explique très bien le processus lent qui l'a conduit à devenir le plus récent et le plus inattendu des producteurs «d'art et d'essai» : «*Blanche-Neige et les Sept Nains, les films de Charlie Chaplin. Voilà pour les souvenirs d'enfance. Ensuite, j'ai développé mon affaire. C'est plus tard, dans des circonstances un peu douloureuses, que le cinéma est à nouveau entré dans ma vie. J'avais été malade et j'ai passé un mois de convalescence au cap d'Antibes, pendant qu'à Cannes se tenait le Festival. J'ai trouvé ça merveilleux. Et j'ai décidé de conserver chaque année deux semaines que je passerais au Festival de Cannes. Là est ne en moi le goût de cet art. Puis comme mes affaires ne cessaient de se développer, il est arrivé un moment où Bouygues est devenu, et de loin, le premier au monde du bâtiment, des ouvrages d'art et de la route. J'ai dit à un de mes collaborateurs, Patrick Le Lay : «Patrick, on va faire de la diversification. Mais, on ne va pas aller à la chasse pour tirer sur tout ce qui bouge, on va rechercher un axe de développement», et très rapidement la télévision s'est imposée. Après l'adjudication de TF 1, je me suis aperçu qu'une télévision c'est du management, beaucoup de management.*

QUALITÉ • «*Quand TF 1 a été installée, j'ai laissé mon poste de président à Patrick Le Lay et j'ai pensé à faire autre chose, me rendant compte que, dans la communication, le grand problème est le manque d'images. D'ailleurs une émission de télévision passe une fois, c'est fugitif. On consomme, c'est tout. Je me suis donc dit : ce qu'il faut, c'est faire du cinéma, parce que le cinéma c'est la qualité et surtout la pérennité de l'image. C'est tout à fait différent de la télévision. C'est la recherche de la perfection, et je me suis aperçu très rapidement qu'il n'y avait aucun rapport entre les deux, qu'on ne pouvait pas mélanger les activités cinéma et télévision.*»

PETITE COLÈRE • Francis Bouygues appuie très fort sa démonstration. L'œil vif, les mains calmes, tout prêt à déjouer le piège qu'il sait qu'on va lui tendre : n'est-il pas tenté, tout de même, de produire des films pour alimenter prioritairement en «prime time» l'antenne de TF 1? Une belle petite colère feinte éclate aussitôt : «*Non, et non! Ca n'a rien à voir, la télévision c'est une société à part. Et le cinéma c'est Bouygues. C'est complètement Bouygues. Comme le marché du cinéma en France est relativement étroit, j'ai aussi cherché à trouver des talents ailleurs.*»

Et l'on revient à ce Festival de Cannes 90 où tout a commencé. C'était dans les derniers jours de la manifestation. Ses proches lui recommandent de ne surtout pas aller voir *Sailor et Lula* de David Lynch. Rock, sang et fantasmes, ce n'est pas «pour lui». Il y va quand même. «*Et dès la première minute*, dit-il, *j'ai trouvé cela magnifique. Bon, il y a quelques coups de couteau, et puis après cela, il y a la grande cavale, merveilleuse. Et cette musique, épatante. Quand* Sailor et Lula *a reçu la Palme d'or, j'ai été évidemment ravi, mais je n'avais rien fait pour. Aussitôt, j'ai demandé à faire la connaissance de David Lynch. Je lui ai serré la main, je l'ai félicité, je lui ai dit que j'avais envie de travailler avec lui.*» A l'époque, Francis Bouygues a déjà déposé les statuts de sa société de cinéma. Il l'a appelée Ciby 2000. «*CI comme Cinéma, BY, c'est Bouygues et puis 2000, parce que ça fait moderne. En France, c'est Ciby 2000 et aux Etats-Unis, puisqu'on est maintenant installé à Hollywood, dans un joli petit bureau de style mexicain, c'est Ciby Inc. : Ciby Pictures.*»

Un peu plus tard, il reçoit David Lynch chez lui : «*Au bout de trois jours on avait signé trois films. Deux films à 15 millions de dollars et le troisième à 28 millions de dollars. Mais un accord de cet ordre n'est pas que financier. Il est basé sur la confiance. Si on veut réussir avec des grands du cinéma, il faut les laisser travailler. Il ne faut pas se comporter comme les majors américaines qui gardent le final cut (1). Ce que David Lynch cherchait, c'est la liberté de création.*»

TWIN PEAKS • «*Il me dit : «Je vous propose quelque chose, on arrive au dernier épisode de «Twin Peaks» et on ne sait toujours pas qui a tué Laura Palmer. Si nous faisions ensemble* Twin Peaks, *le film.» On s'est mis au travail, séance tenante. Le tournage, qui s'est déroulé à Seattle et à Los Angeles, est terminé.*»

Francis Bouygues a aussi coproduit le dernier film de Pedro Almodovar, *Talons aiguilles*, sorti en France le 15 janvier dernier avec un vrai succès, recordman de recettes en Espagne et candidat aux prochains Oscars. Les deux prochains Almodovar porteront la casaque de l'écurie Bouygues. Tout comme le nouveau Bertolucci. Ce sera une *Vie de Bouddha*, le scénario est en cours d'écriture, le tournage se déroulera au Tibet et en Chine. Premier tour de manivelle à l'automne. On parle également d'Emir Kusturica, cinéaste yougoslave irrascible et lyrique (2), et des frères Coen, deux «bizarres», d'un talent certain mais pas immédiatement «populaire»...

PETIT GARÇON • Francis Bouygues a un bon sourire de père de famille comblé : «*Nous discutons avec eux. Quand j'ai vu qu'ils avaient trois récompenses à Cannes, dont la Palme d'or, je les ai appelés. Le lendemain du palmarès, ils étaient à Paris, prenaient le petit déjeuner avec moi. Comment je les ai trouvés? Spéciaux. Ils sont très différents. L'un a un chignon avec des cheveux magnifiques... Mais tous deux sont de très grande valeur artistique. Eux aussi cherchent des producteurs indépendants : la base d'un accord avec eux était qu'ils aient le* final cut. *Bien sûr, nous avons tout de même certains droits puisque nous apportons le financement... Ainsi, nous sommes en train de monter une petite mécanique en Amérique pour assurer la distribution des films. Par exemple, pour ce qui concerne* Twin Peaks, *c'est nous qui détenons tous les droits de distribution pour les Etats-Unis.*»

Et la France dans tout ça? Ce n'est pas un secret, le tout premier film produit par Francis Bouygues, *la Reine blanche* de Jean-Loup Hubert avec Catherine Deneuve, a connu des résultats décevants. A l'évidence cette contre-performance n'a pas découragé l'entreprenant entrepreneur... Et le film qu'il produisait tout de suite après pouvait le consoler – plus de deux millions d'entrées en France : «*Oui, avec* Une époque formidable *de Gérard Jugnot, c'était le jackpot. Il se trouvait que l'homme qui dirige mon secteur cinéma, Jean-Claude Fleury, vice-président de Ciby 2000, avait été à plusieurs reprises dans le passé le producteur de Jugnot. Aujourd'hui, tout le monde est très content, y compris Jugnot, qui est coproducteur d'*Une époque formidable.»

Les structures de Ciby 2000 se renforcent, l'avocat Yves Attal et Philippe Carcassonne, un des tout premiers jeunes producteurs français, viennent de rejoindre l'équipe. Un département premiers et deuxièmes films a été confié à Florence Quentin et à Romain Brémond. Leur premier «enfant», dont le tournage vient d'être achevé, *Rue Alfred-Roll*, de Didier Martiny, une comédie avec Jeannne Moreau et François Cluzet qui a coûté 17 millions de francs, sortira au printemps. Des scénarios se développent à partir de livres dont Ciby 2000 a acquis les droits, *la Fille de l'air*, l'histoire de Nadine Vaujour, la jeune femme qui a fait évader son mari de prison en hélicoptère. Ou le best-seller de Philippe Labro, *le Petit Garçon*, ou encore *l'Epreuve*, le récit de Béatrice Saubin.

PLAISIR • «*Et puis, il y a ce nouveau projet avec Maurice Pialat*, renchérit Francis Bouygues, *j'aime les fauves, je les collectionne depuis trente ans, Derain, Braque... Non, je ne possède aucun Van Gogh, ça n'est pas dans mes prix! Mais quand j'ai vu* Van Gogh, *le film, j'ai fait des bonds dans mon fauteuil. Et j'ai signé tout de suite avec Pialat... Ni sur un budget ni sur une idée. Sur rien. Sur la confiance. On va faire quelque chose de grand ensemble.*»

Francis Bouygues a déjà investi 150 millions de dollars dans le cinéma. N'est-ce pas un risque important? Il dit que non, que tous les grands travaux comportent d'importants risques financiers, qu'en tant que constructeur du tunnel sous la Manche il sait de quoi il parle... Et que, de toute façon, «*ce ne sont pas des sommes colossales. Quand on dit qu'on est engagés pour 800 millions de francs, ce ne sont pas 800 millions d'argent frais qu'il faut comprendre. Cela représente des engagements...*»

Monsieur Bouygues, vous vous amusez bien, n'est-ce pas, avec le cinéma? Là, tout à coup, la colère n'est pas feinte : «*Madame, je vous interdis de dire que je m'amuse. Je prends du plaisir. C'est tout à fait différent.*»

Danièle Heymann

(1) *Final cut* : montage final du film dévolu au producteur aux Etats-Unis et laissé à l'auteur en France.

(2) Palme d'or à Cannes en 1985 pour *Papa est en voyage d'affaires*.



Argent français pour films américains

Le cinéma français à la *conquête (victorieuse)* des Etats-Unis? C'est un vieux *mirage dorloté, et une rude réalité*. Notre cinématographie ne *représente* aujourd'hui que 0,6 % du marché des films projetés dans les salles américaines, ce qui correspond tout de même à 30 % des films étrangers. Le but réaffirmé du Festival de Sarasota dont la troisième édition s'est déroulée récemment en Floride est clair : doubler cette faible percée (qui fait rentrer dans nos caisses 7 millions de dollars par an, soit 60 fois moins que ce que la production américaine récolte en France, atteindre au moins la barre fatidique du 1 %.

La manifestation de Sarasota créée à l'initiative de Unifrance Film, organisme de promotion de notre cinéma à l'étranger que préside Daniel *Toscan du Plantier, est évidemment* une remarquable vitrine *où s'expose notre production* de l'année (quinze nouveaux *films y ont été projetés)*.

Mais la présence à Sarasota des dirigeants de Studio Canal Plus et le télégramme d'encouragement envoyé par Francis Bouygues symbolisaient, lors de la dernière édition, une nouvelle voie : la France désormais investit elle-*même aux Etats-Unis, y produit* ou coproduit. Ainsi 5 % du *négatif de Terminator 2* appartient-il à Canal Plus, qui a aussi investi 10 millions de dollars dans *JFK*, le film d'Oliver Stone sorti la semaine dernière en France. Comme le dit René Bonnell, le directeur général de Studio Canal Plus : «*Nous détenons 30 % du négatif de* JFK *dans le monde entier. Cela signifie que si dans huit ans, le film passe à la télé japonaise NHK, eh bien nous, nous prenons 30 %.*»

Cette stratégie offensive de présence à l'intérieur même du territoire américain (Marin Karmitz y a installé récemment une structure de distribution) est certainement porteuse d'espérances réalistes. Car pour l'instant, les chiffres demeurent implacables. Recettes enregistrées par *Terminator 2* sur les écrans des États-Unis en 1991 : 112 millions de dollars. Tout de suite après, on trouve *Danse avec les loups*, 86 millions de dollars. Le premier film français se situe au cent vingt-cinquième rang, il s'agit de *Nikita* de Luc Besson : 3 millions de dollars.

D. H

ENQUÊTE

Le Japon souffre mais ne désarme pas

Le Japon pacifiste n'a jamais renoncé à son industrie de la défense. Discrètement, mais obstinément, une poignée de grands groupes continuent à travailler sous la tutelle étroite de l'Agence nationale de défense. Par tradition et nationalisme plus que par amour des profits

NAGOYA
de notre envoyé spécial

DANS le petit musée d'une des usines aéronautiques Mitsubishi de Nagoya, grande ville industrielle située entre Tokyo et Osaka, le visiteur peut contempler une reconstitution du fameux chasseur Zéro... et un bandeau de kamikaze. Rappel discret d'un passé révolu. Le Japon pacifiste d'aujourd'hui n'a pas renoncé à son industrie de la défense, mais il ne le crie pas sur les toits. Ce secteur d'activité confidentiel – il ne représente pas plus de 0,54 % de la production industrielle totale du pays, soit 300 milliards de yens – subit, comme partout dans le monde, le contrecoup de la détente.

FABRIQUER SUR PLACE • L'inquiétude est grande chez les industriels de l'armement, qui s'attendent à une réduction du budget de la défense du Japon, déjà l'un des plus faibles des pays industrialisés (0,997 % du produit intérieur brut). Mitsubishi Heavy Industries (MHI), premier fournisseur de l'Agence nationale de défense (JDA) avec 28 % des contrats passés pour l'année budgétaire 1990, réaliserait dans ce domaine 19,9 % de ses ventes, Kawasaki Heavy Industries 16,4 %, Ishikawajima-Harima Heavy Industries (IHI) 10,7 %, Japan Steel 26,1 %.

« La nouvelle situation internationale nous préoccupe beaucoup. Nous ne voyons aucune justification à une réduction du budget de défense », nous déclarait au siège de MHI, à Tokyo, le directeur général de la branche espace et véhicules spéciaux, Ichiro Hattori. D'autant plus que, à entendre les entreprises, les marges sont minimes – *« Avec nos maigres bénéfices, nous causons une migraine à la haute direction du groupe »*, se plaint Ichiro Hattori – et, à en croire les experts étrangers, la productivité est faible et le coût de production peut atteindre deux fois celui d'un même matériel aux Etats-Unis.

> **“Ces armes n'ont jamais été utilisées sur le terrain. On ne sait pas très bien comment elles fonctionnent.”**

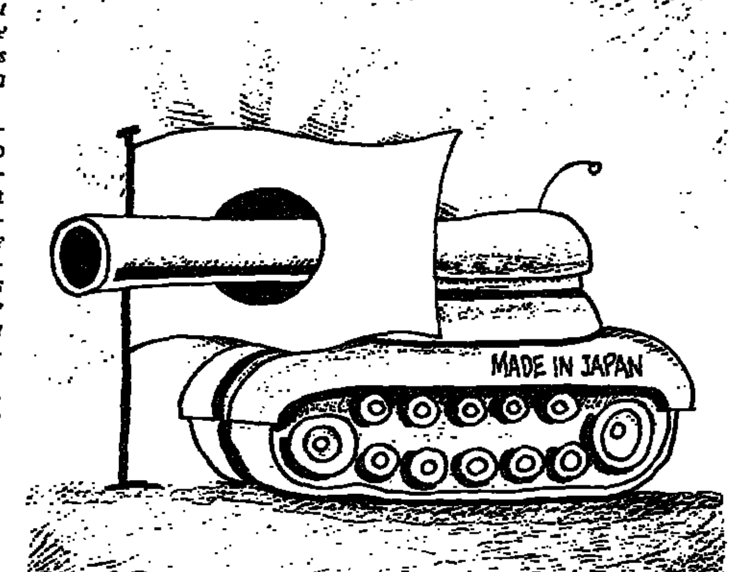
Il faut dire que les fabricants d'armement japonais n'ont guère de débouchés. Le marché national est exigu et, depuis la guerre, le Japon ne peut exporter de matériel militaire, sauf vers les Etats-Unis ou pour certains produits à usage *dual* (civil et militaire). C'est sans doute ce qui a poussé des sociétés comme Toshiba à tenter de circonvenir les règles du COCOM en vendant du matériel interdit à l'URSS.

Pourquoi donc poursuivre dans un secteur aussi peu porteur, pour un pays doté d'une Constitution pacifiste et qui a érigé le profit en devise nationale ? *« C'est une histoire toute simple. Parce que nous sommes des fournisseurs traditionnels depuis avant la guerre »*, explique Ichiro Hattori.

« Presque tous les pays produisent des armes, ajoute Michio Sasaki, vice-président du Keidanren (l'organisation patronale) et responsable des industries militaires. *C'est mieux pour notre industrie de les fabriquer. Le gouvernement nous le demande. Nous serions capables d'augmenter notre production à la moindre requête du JDA. »* Il demeure cependant prudent sur la qualité d'un matériel qui, comme le T-90, est diversement apprécié : *« Ces armes n'ont jamais été utilisées sur le terrain. On ne sait donc pas très bien comment elles fonctionnent. »*

PATRIOT • *« Fondamentalement*, précise-t-il, *nous n'importons que les pièces que nous ne pouvons produire. »* Il existe toutefois une importante coopération technologique et industrielle avec les Etats-Unis. Ainsi MHI, dans ses usines de Nagoya, ou Mitsubishi Electric, à l'ombre du grand bouddha de Kamakura – les Kamakura Works, – assemblent des avions de combat et de patrouille, des hélicoptères ou des missiles – dont une version ancienne desPatriot.

A Nagoya, les ingénieurs de MHI planchent aussi sur le FSX, un appareil basé sur le F-16 de General Dynamics, doté de perfectionnements *made in Japan*. Une coopération symbolique qui



permet en même temps aux Américains de récupérer des dollars en échange de technologies. Ce projet aura connu bien des difficultés, dues en particulier aux hésitations de Washington. Mais aujourd'hui on prévoit le premier vol expérimental pour 1995.

A l'autre bout de Nagoya, Masaharu Arino, directeur de l'usine Oye West, qui dépend aussi de MHI, s'il contribue à la production des appareils assemblés à Komaki, est surtout fier de fabriquer des pièces de fuselage arrière de Boeing-767, et surtout de monter les fusées H1-A et H2, joyaux du programme spatial nippon, le modèle nouveau devant faire son premier vol en 1995.

A Oye West, indique Masaharu Arino, on travaille également sur un projet de module spatial expérimental, en coopération avec les Etats-Unis, le Canada et la CEE ; il s'agit du JEM, qui devrait être lancé en 1998. C'est chez Mitsubishi Electric, à Kamakura, que sont fabriqués les satellites nippons : quinze d'entre eux ont été mis sur orbite depuis 1976.

Les missiles – surtout militaires – sont un point fort de la technologie militaire nippone. Un point fort surprenant compte tenu de la faible part qu'ils occupent dans le budget officiel de recherche et de développement du JDA : 2,35 % en 1989, part qui devrait monter à 5 % en 1995. C'est toutefois faire abstraction de la recherche engagée directement par les entreprises, même si celles-ci affirment ne pas y consacrer énormément d'argent.

TUTELLE • Ce qui frappe, c'est la pesante tutelle du JDA sur les entreprises d'armement. C'est lui qui répartit les commandes selon une procédure complexe. Par exemple, les cinq chantiers navals travaillant pour la défense se partagent, pas toujours à égalité, des commandes de plus en plus rares : au chantier de IHI de Tokyo, on attend la première depuis 1987. Et pourtant cette entreprise fondée en 1853, qui lança de nombreux bateaux pendant la guerre du Pacifique, est dotée d'une forte capacité, qu'elle utilise essentiellement pour la marine marchande.

Le JDA fournit les spécifications au chantier, qui ne peut proposer aucune modification. C'est aussi lui qui décide du prix, toujours inférieur à la cotation proposée. *« Parfois même, nous perdons de l'argent, en particulier sur le premier exemplaire*, explique Akio Kojima, directeur du chantier naval. *En général, nous espérons faire un bénéfice à partir du deuxième. »* Ce bénéfice est calculé en pourcentage : *« Le JDA contrôle journellement la situation sur place, vérifie les achats de matériel, les heures de travail. »* Si les coûts sont inférieurs aux prévisions, la marge est réduite en conséquence.

EN RÉSERVE • L'industrie japonaise de défense est donc bien contrôlée par la bureaucratie de l'Agence nationale de défense. Celle-ci a la volonté de maintenir une industrie militaire dans le cadre de sa politique de souveraineté et de conserver des capacités en réserve malgré des retards technologiques dans bien des secteurs, et une avance spectaculaire dans d'autres comme les semi-conducteurs.

Marginal par rapport à l'économie nationale, faible, voire infime fraction du chiffre d'affaires des grands groupes, l'appareil industriel de défense est nettement moins vulnérable que les industries françaises d'armement, par exemple, aux fluctuations des commandes. Il peut enfin se permettre de perdre de l'argent, cela ne se voit guère dans les bilans de fin d'année des *Sogo shosha*.

La politique d'armement bénéficie enfin d'un consensus syndical à la japonaise. Sukesada Ito, le président du Syndicat de la construction navale et de l'ingénierie, et vice-président de la confédération nationale Rengo, le reconnaît : *« Il faut s'adapter à la réduction des commandes qui s'annonce. Le marasme va continuer, et un grand nombre de travailleurs devront changer d'emploi. »* D'ailleurs, ajoute-t-il, l'industrie d'armement a vu ses effectifs baisser de 230 000 en 1975 à 130 000 aujourd'hui.

Patrice de Beer

L'arsenal de Roanne assiégé

Longtemps inexpugnable, la fabrique de blindés, première industrie locale, voit aujourd'hui se tarir ses débouchés et ses crédits. Elle doit se réorganiser pour survivre

ROANNE
de notre envoyé spécial

SUR ces deux cents hectares, au bord de la Loire, s'étend un merveilleux spécimen d'architecture militaire, aux murs d'enceinte blanchis à la chaux, surmontés de barbelés. L'on assemble ici, depuis 1950, les blindés et tourelles des armées de France, de Navarre et d'autres lieux dans des bâtiments géants de brique rouge nommés Somme, Marne, et Verdun. Construire « une ville dans la ville », telle a été l'ambition affichée, durant la Grande Guerre, lors de la création de l'arsenal de Roanne où l'on tourna d'abord des obus.

Au fil du temps, le voisinage a appris que le grondement des essais de puissants moteurs, comme les coups de canon faisant trembler les vitres, le jeudi matin, étaient plutôt bon signe. Quand on fait donner cette artillerie-là, c'est qu'on a du travail. Ainsi s'active le principal établissement de l'arrondissement, avec 2 400 emplois, c'est-à-dire 10 % des effectifs industriels, dans une région très éprouvée par une litanie de défaillances d'entreprises du textile, puis de la métallurgie.

CURE DE JOUVENCE • Pendant soixante-dix ans, l'arsenal a paru inexpugnable. Les premières difficultés sont venues en 1986-1987, lorsque les rois du pétrole furent un peu moins fortunés. Les exportations tombèrent de 40 à 10 % de la production. Cet hiver, l'établissement est victime d'angoisses simplement nationales. Dans la cour, une trentaine de chars AMX 30 attendent un démontage et une adaptation coûteuse. Cette monstrueuse immobilité est due à l'apaisement des tensions internationales et à la dureté des temps : en 1991, on en a transformé près de 90, mais cette année les crédits manquent pour cette cure de jouvence.

Ils manquent aussi pour la construction de matériels neufs. 46 chars seulement sont en commande cette année, alors que 120 sont sortis des chaînes en 1991. En 1978, au moment où il employait 3 500 personnes, l'établissement en avait construit jusqu'à 458. L'argent fait défaut notamment pour le nouveau char Leclerc, dont le premier exemplaire a été livré, à la mi-janvier, au ministère de la défense : un « bijou » de 55 tonnes, dont le canon reste horizontal pendant les déplacements courants, effectués à la vitesse surprenante de 75 kilomètres à l'heure. On n'en construira que 3 en 1992, et 13 l'an prochain : la suite dépend d'une loi de programmation militaire.

Aussi, avec les seules commandes françaises, le sous-emploi des capacités de l'établissement devient manifeste, loin des ratios de chiffre d'affaires de l'industrie, même à 30 millions de francs l'exemplaire du Leclerc, un montant qui variera selon l'importance de la série. Et le modèle destiné à l'exportation, climatisé, plus étanche au sable, ne sera disponible, semble-t-il, que dans le courant 1993.

INQUIÉTUDE • Le nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie, Pierre Brissot, polytechnicien et responsable d'un établissement régional de développement de la production automatisée, connaît bien l'arsenal : il a fait partie de son état-major de 1970 à 1981, au moment des grands programmes (AMX 10 et 30) et de la grande exportation. Il est aujourd'hui *« très préoccupé »* par la réintégration de la sous-traitance et la centralisation des achats à Satory, dans la région parisienne, sans parler du manque à gagner pour le commerce roannais.

Un emploi à l'arsenal apporte en effet un emploi hors les murs, dans la mécanique, l'électronique et l'électricité. L'arsenal a déjà perdu 600 emplois depuis 1987 ; l'agglomération de Roanne frôle un taux de chômage de 10 %, proche de la moyenne française, mais supérieur à celle de la région Rhône-Alpes, en dépit du succès de nouvelles entreprises, comme Devernois ou Marcelle Griffon dans l'habillement, et ICBT, pour la construction de machines textiles.

L'inquiétude montante a déjà valu au maire, Jean Auroux, député socialiste, ministre du travail de juin 1981 à mars 1983, quelques visites inopinées, et pas toujours amicales, de métallos CGT. C'est un militant de la même – remuante – CGT, Roger Vial, qui vient d'être élu, en décembre, secrétaire du comité d'établissement créé par suite de la transformation de GIAT-Industries en société nationale. Roger Vial voit dans cette élection une résistance des salariés aux décisions du gouvernement.

En fait, il est l'élu d'une alliance CGT-FO qui ne devance que d'un siège une autre alliance CGC-CFDT, qui, elle, a approuvé la nouvelle donne de GIAT-Industries, préconisée par une succession de rapports officiels. Ceux-ci suggèrent de reconquérir certaines technologies, de remédier à des carences commerciales, de conclure des accords avec d'autres constructeurs pour réduire les coûts. On parle aussi, depuis quelques semaines, d'une diversification vers des productions civiles, qui devraient représenter 10 % du chiffre d'affaires en 1995. On compte, pour cela, sur des compétences indiscutées dans la fabrication de pignons, d'engrenages, comme dans la soudure d'alliages légers et de blindages. Mais il a bien fallu négocier une « déflation » des effectifs.

CONVERSION • La conversion ne sera pas facile, mais *« c'est mon boulot »*, déclare Jacques Villon, un autre polytechnicien. « Patron » de l'établissement depuis deux mois et directeur industriel de la division blindés-tourelles de GIAT-industries, il a la haute main sur l'usine de Saint-Etienne et sur celle de Tarbes. Avec la direction administrative et l'informatique de cette division, Roanne verra arriver, assure-t-il, un quarteron de cadres supérieurs et de techniciens. *« Nous construirons ici, en cinq ans*, affirme-t-il, *ce qui a été construit en dix ans à Toulouse, pour l'aéronautique. »*

Pour l'heure, il recherche des accords avec des entreprises extérieures afin d'améliorer la charge de travail de services « périphériques » à la production, comme le transport. Sur le millier d'emplois « indirects » d'aujourd'hui (c'est-à-dire ne concourant pas directement à la production) 25 à 30 %, reconnaît-il, sont superflus. Forçant sans doute le trait, Roger Vial affirme : *« On ne nous dit plus : « Tu travailles à l'arsenal ? Tu as de la chance. »* La survie de la « ville dans la ville » est peut-être au prix de cet ajustement.

Gérard Buétas

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

La pseudo-société de services

AUCUNE question – cela est heureusement reconnu – n'appelle plus d'attention que celle de l'emploi. On s'accorde aussi pour penser que c'est dans un développement des services que les solutions devraient être trouvées. Ici commencent les malentendus. Non pas que l'idée soit fausse. Mais la représentation qu'on se fait généralement de nos sociétés supposées arrivées «à un haut degré de maturité», comme étant caractérisées par le rôle grandissant qu'y joueraient les services, cette représentation est des plus arbitraires. Tout se passe comme si l'on plaquait sur la réalité économique une grille de statistiques hâtivement lues; et qu'on ne voyait plus celle-là qu'à travers celle-ci. L'image qui en résulte est dangereusement déformée. A s'y fier, on tourne le dos à toute politique efficace de résorption du chômage.

De ce phénomène, les meilleurs spécialistes *de l'économie des services sont conscients*. Tenu à moins de prudence qu'eux, on essayera de porter la critique là ou ils ne peuvent le faire. Philippe Trogan (1), dont les travaux à l'INSEE ont fait école en France et à l'étranger, dit : *«La place donnée aux services dans les statistiques reflètent moins l'évolution de la réalité que l'évolution des économistes.»* En témoigne la notion même d'activités «tertiaires». Elle découle directement de la conception du progrès économique élaborée au début des années 50 par Colin Clark (connu aussi pour ses prévisions erronées sur la gravité de la crise de 1930) et Allan Fisher. Ces deux économistes passent pour les pères de la théorie (si tant est qu'il s'agisse vraiment d'une théorie) « des trois phases ».

A une première phase, durant laquelle la production agricole et minière (secteur dit «primaire») jouerait le rôle prépondérant dans l'économie, en succéderait une deuxième, dominée par les industries manufacturières. Ces dernières, à leur tour, tendraient à être supplantées par l'économie des services.

Trop belle et trop ordonnée pour être vraie, cette construction est aujourd'hui battue en brèche de toutes parts, ne serait-ce que parce qu'on a fini par *voir* que, dans les pays les moins développés, les innombrables petits métiers de la rue formaient une économie de services. Tant à l'INSEE qu'à l'OCDE, pour ne citer que ces deux institutions, le scepticisme sur la thèse des trois phases gagne du terrain. Il *n'empêche qu'elle continue* à *exercer* une grande influence. L'explication de son durable ascendant? Comme pour mieux protéger les préjugés modernes, elle n'a jamais remis en question les plus anciens.

Les physiocrates du dix-huitième siècle voyaient-ils dans la culture du sol la seule source des richesses? Va pour l'agriculture, promue au rang de «moteur» privilégié de la croissance à l'aube du développement économique! A quelle période historique s'applique cette première phase? Personne ne le saura jamais : serait-ce au temps où Venise régnait, par son commerce et la supériorité technique de ses vaisseaux, sur la Méditerranée?

Certains esprits, plus pamphlétaires qu'économistes, ont-ils été tentés, dès le premier quart du dix-neuvième siècle – le comte de Saint-Simon est mort en 1825, – de conférer à l'industrie la fonction exclusive, ou peu s'en faut, naguère dévolue à l'exploitation de la terre? Va pour une deuxième et nouvelle phase du développement économique! Sur une aussi belle lancée, on ne s'arrête pas, fût-on économiste, pour une triviale affaire de définition.

Qu'à cela ne tienne si, en opposant les «services» aux deux forces motrices précédentes, on ne définit pas véritablement une troisième catégorie d'activités face aux deux précédentes! On feint de se tirer de la difficulté, en faisant de « tertiaire » un substantif dans lequel on englobe toutes les activités autres qu'agricoles et industrielles.

Coexistent aujourd'hui, en France peut-être plus qu'ailleurs, les fanatiques du «tertiaire» et les tenants du préjugé manufacturier. Les premiers ne jurent que par le logiciel et autres services hautement «sophistiqués». Les seconds ne voient d'activité qui vaille que dans l'industrie. D'un côté, c'est Laurent Fabius, qui croyait que, en pourvoyant chaque classe d'école d'un ordinateur, on ferait un pas décisif pour préparer les jeunes générations françaises à l'avenir (Margaret Thatcher avait introduit la même «innovation» trois ans plus tôt que lui, avec des résultats psychologiques désastreux pour environ 10 % des élèves). D'un autre côté, c'est Jean-Pierre Chevènement, pour qui les *«services rendus à l'industrie»* – un des termes-clés de la nomenclature de la comptabilité nationale – ont surtout pour effet de *« gonfler les frais généraux de l'entreprise »*.

Les uns et les autres veulent ignorer ce qui fut et demeure la grande découverte de la théorie économique moderne, plus ou moins clairement formulée dans le livre d'Adam Smith, *la Richesse des nations*, publié en 1776 : c'est grâce à la dynamique de l'échange que les hommes sont conduits à créer, par leur travail, de plus en plus de richesses. Ces richesses (traduisez «produits») peuvent aussi bien prendre la forme d'un quintal de blé, d'une automobile, que celle d'un programme informatique. Il est dommage qu'en français moderne le mot « industrie » ait pris un sens restrictif.

Bien des confusions seraient évitées si l'on parlait couramment d'industrie agricole, d'industrie *manufacturière et d'industrie des services*, toutes capables de produire des produits *échangeables*. Par comparaison, les classifications de la comptabilité nationale sont d'une haute imprécision. C'est au secteur des «services rendus aux entreprises» qu'est imputable, depuis une vingtaine d'années, l'essentiel de l'augmentation du nombre d'emplois. Dans ce secteur est inclus le travail temporaire : c'est même lui qui en constitue la principale composante et celle dont les effectifs ont le plus progressé. Or les deux tiers des salariés «temporaires» sont engagés dans le bâtiment et l'industrie.

Une autre remarque d'ordre sémantique pourra nous aider à porter au grand jour une insupportable contradiction, à laquelle, seule peut-être, échappe la société japonaise (d'où la terrible jalousie qu'elle inspire) : jamais il n'aura été autant question de la place éminente occupée par les services; jamais l'idée du servir autrui, avec tout ce que cela comporte d'honneur et de... servitudes, n'aura été autant rejetée dans l'ombre. Non par discrétion, mais par refus implicite.

NICOLAS GUILBERT

Un lecteur me paraît très concrètement illustrer ce point. Jean-François Kesler, directeur adjoint à l'ENA et membre du Conseil économique et social, m'écrit : *«... Un phénomène majeur est l'accroissement du taux d'activité des femmes. Sans cet accroissement, le chômage serait très inférieur à ce qu'il est actuellement. Faut-il pour autant prêcher le «retour au foyer»? Non. Mais il faut constater que la plupart des femmes ont une double vie, non pas au sens des comédies du début du siècle, mais en ce sens qu'elles cumulent une journée de travail professionnel et une journée de travail familial. La solution est donc de multiplier les services. Avant-guerre, avec un taux d'activité féminine qui était moindre, on livrait à domicile le pain, le lait, les produits d'épicerie, etc. Tout cela est fini.»*

ET mon correspondant de conclure : *«En réalité, les femmes travaillaient également lorsqu'elles demeuraient chez elles... Le développement du travail à l'extérieur du foyer, sans compensation, est donc générateur à la fois de sous-emploi et de suractivité.»* L'économie nippone est doublement performante en ce sens qu'elle est hautement compétitive et qu'elle assure le plein emploi. La raison n'en serait-elle pas qu'elle est à la fois industrielle et authentiquement une économie de services? Au Japon, les petits boulots, spontanément suscités par l'économie «marchande», continuent bel et bien d'exister. D'une façon plus générale, les «services rendus aux particuliers» – autre classification de la comptabilité nationale – y méritent en général beaucoup mieux que chez nous l'appellation de «services». Qu'on ne dise pas que le terme, au sens où on l'entend ici, est insupportablement bourgeois : le client d'un petit coiffeur japonais est traité en seigneur.

Ces remarques, dira-t-on, procèdent d'observations isolées. Certes. Mais que disent les statistiques? Il se pourrait bien qu'elles corroborent ces notations subjectives. *«Si l'on retire les dépenses de santé du secteur « services rendus aux particuliers », on constate que ces derniers y consacrent, depuis vingt ans, la même proportion de leur budget. Aux Etats-Unis, cités comme le pays où l'économie de services a fait le plus de progrès, il en est de même»*, dit Philippe Trogan. Qui pourrait dire mieux?

(1) Rapporteur général de la Commission des comptes des services.

LIVRES

Eloge de la complexité

Pour Henri Bartoli, la pensée économique dominante, trop réductrice, doit, pour progresser, intégrer la complexité et s'ouvrir à de nouvelles disciplines. Un ambitieux pari humaniste

L'ÉCONOMIE UNIDIMENSIONNELLE
d'Henri Bartoli.
Economica, 523 p., 195 F.

L'Économie unidimensionnelle est d'abord une réflexion sur la science économique, une fresque impressionnante tant par sa finesse que par l'érudition dont elle témoigne. Mais c'est aussi un livre de débat, voire de combat. Car tous les éléments de cette fresque s'ordonnent en fonction d'un seul et même souci : dénoncer le caractère délibérément réducteur de la pensée économique dominante.

«Il faut laisser de côté les satisfaits. Non qu'ils ne méritent pas d'être pris en considération, non qu'ils ne contribuent pas à leur façon à l'avenir de la science économique, mais qui ne procède pas à une mise en question, qui ne doute pas, qui n'écoute pas, ne peut être un artisan plénier de l'avènement d'un nouveau paradigme et du renouvellement aujourd'hui nécessaire..., écrit l'auteur. *La science économique ne saurait se satisfaire de schématisations analogiques, incapables de rendre compte de l'action et de l'intentionnalité humaines et de rapports sociaux où elle se manifeste. Pour l'ouvrir à l'avenir, mais aussi pour répondre aux ruptures en travail dans ce temps, il faut réduire considérablement l'emploi de la clause* «toutes choses égales par ailleurs», *élaborer une théorie du* «milieu» *ou de* l'«ambiance», *recourir à une méthode interdisciplinaire, c'est-à-dire, finalement, ouvrir l'économie à la multidimensionnalité.»* Le projet est immense. La sincérité de son auteur force le respect. Mais le livre ne convainc pas.

Non, bien sûr, que l'on puisse douter des lacunes de l'approche néoclassique : elles ont été maintes fois dénoncées. Encore faut-il veiller à ne pas déformer à l'excès la perspective. A trop vouloir démontrer les insuffisances de la théorie de l'équilibre général, cible centrale de la critique, à trop vouloir souligner la suffisance de ceux pour qui la science économique ne progresse qu'à coups de théorèmes, on finit par gommer les reliefs qui jalonnent les avancées de la connaissance. En son temps, l'invention du concept de *«main invisible»* par Adam Smith relevait du génie, comme d'ailleurs la formulation mathématique donnée par Walras.

Ces découvertes ont bel et bien marqué un moment décisif du progrès de la pensée économique. L'oublier, parce que des zélateurs, moins inspirés, ont figé en dogmes ces visions novatrices, serait aussi malheureux que de négliger les apports de Marx à notre compréhension de la réalité économique, sous prétexte qu'il a été le point de départ d'une construction intellectuelle totalitaire édifiée, au fil des décennies, par des apparatchiks du verbe dénués de toute imagination!

RÉDUCTIONNISTE • Mais laissons de côté ce problème de perspectives écrasées. Si Henri Bartoli critique aussi massivement les approches «réductionnistes», c'est avec un objectif précis : proposer d'autres voies, orienter la réflexion vers des *«itinéraires capables de conduire à l'intégration de la multidimensionnalité et de la complexité à la science économique»*.

Malgré tout l'enthousiasme qu'éveille un tel projet, la stratégie de recherche ainsi esquissée peut inquiéter. Certes, la science économique ne prend aujourd'hui pas assez en compte la complexité, elle ampute nombre de phénomènes économiques de leurs dimensions politique, sociale, écologique... Qui le nierait? Mais est-ce là son principal défaut? Avant de lui suggérer d'aller vers le plus complexe, ne faudrait-il pas lui demander de rendre correctement compte des fonctionnements économiques les plus simples? Or elle est loin d'y être parvenue. Peut-on imaginer un objet économique plus élémentaire qu'un marchand? Depuis des millénaires, dans toutes les parties du monde, les commerçants sont présents et actifs, visibles et nombreux. Qu'ont dit, pendant des décennies, nos puissants théoriciens, de ceux qui, à bien y réfléchir, sont le fondement indispensable de toute économie de marché? Rien. Il aura fallu attendre le début des années 70 pour que certains, plus perspicaces, en viennent à *imaginer des modèles* dans lesquels des commerçants pourraient avoir un rôle, sous certaines hypothèses en tout cas!

Et le moins que l'on puisse dire est qu'il reste beaucoup à faire pour que la théorie intègre convenablement le rôle joué, dans la seule sphère de l'économie, par la monnaie, la Bourse ou les banques... Là, plus que dans l'absence de prise en compte des interactions avec les autres dimensions de la vie sociale, semble être le signe le plus patent de l'échec de l'approche que combat Henri Bartoli. Force est de constater en effet qu'un siècle après Walras, la théorie des mécanismes élémentaires du marché reste à faire.

Considérer, dès lors, la complexité et la multidimensionnalité comme étant la nouvelle frontière vers laquelle doivent se diriger les pionniers de la science économique est sans doute prématuré. Partant d'une base aussi peu assurée, l'approche «complexe» risque de mener à des résultats hasardeux. Elle a déjà montré qu'elle pouvait, dans ce domaine au moins, devenir un dangereux fourre-tout et servir de prétexte à des discours parfois fascinants, rarement pénétrants. Sur ce choix d'un programme pour les recherches à venir, le livre d'Henri Bartoli oblige donc à ouvrir un débat essentiel.

Mais peut-être la préoccupation d'Henri Bartoli n'est-elle pas d'esquisser un programme, d'indiquer des directions prioritaires pour l'avancée de la connaissance économique : ce livre d'économie est d'abord, au plus profond, l'œuvre d'un humaniste qui souhaite voir poser *«au fondement de l'économie politique l'affirmation de la valeur et du respect de la vie»*. N'est-ce pas là trop attendre de la science économique?

Anton Brender

NOTES DE LECTURE

MBSA 2
HUMOUR
ET MANAGEMENT
POUR L'AN 2000
de Jean Brousse
et François Eyssette.
Le Cherche-Midi.
125 pages, 89 F.

Parmi les managers des *«ressources humaines»*, les tics de langage et les modes sont souvent plus répandus que le bon sens. Les salariés, en particulier les cadres, sont de la sorte soumis avec régularité à des régimes bizarres, aussi *«impératifs et essentiels»* que ronflants.

Il faut un jour, et de toute urgence, *«remettre en question»* les procédures, pour le lendemain *«relancer la créativité»*, le surlendemain s'interroger sur *«la mission de l'entreprise»*, assurer son *«éthique»*, consolider la *«cohésion de l'équipe»*, etc. Le tout à grand renfort de séminaires ou de sauts à l'élastique. Jean Brousse et François Eyssette, qui tous deux ont qualité de directeurs, connaissent la question, s'en amusent. Ils nous régalent à nouveau avec la suite de leur MBSA (Management by Smiling Around) dont le premier volume avait paru en 1988.

Le succès de leur premier ouvrage, diffusé à plus de vingt mille exemplaires, a poussé les auteurs à ne pas changer la formule : les principes de la gestion moderne sont illustrés par des dessins d'humour piqués dans la presse mondiale. De fortes maximes – comme : *«Je vis dans la terreur de ne pas être incompris»*, d'Oscar Wilde – scandent des chapitres dont l'un des titres reflète assez bien le style du livre : «Le cercle des managers disparus».

A lire absolument lorsque les *«défis»*, les *«challenges»* et autres *«targets»* sont sur le point de vous faire perdre l'humour.

E. L. B.

OUVRIERS,
OUVRIÈRES.
UN CONTINENT
MORCELÉ
ET SILENCIEUX.
Autrement.
Série «Mutations»,
nº 126, 110 F.

Que restera-t-il bientôt de Billancourt? Une carcasse et le désespoir. Or, il y a aujourd'hui sept millions d'actifs sur vingt-deux qui sont des ouvriers. En masse, la classe ouvrière demeure, silencieuse. Ce monde de l'absence est ici décrit de façon poignante, dans un ouvrage de sociologie littéraire où voisinent écrivains (Michel Ragon, François Bon, Didier Daeninckx), sociologues, syndicalistes et journalistes. Peut-être ne parle-t-on aussi bien que de ce qui n'effraie plus.

«Désastre de la classe ouvrière», dit Michel Verret. *«Aux morts»*, écrit François Bon. Souffrances, regrets, mais la chaîne? Morte? Et la «formation», à laquelle tant se raccrochent aujourd'hui, n'est-elle que le nouveau masque du lendemain qui chante?

La condition ouvrière, c'est aussi celle des femmes et des immigrés, qui façonnèrent la classe ouvrière française. Ce livre parle des trajets, de la vie quotidienne, des grands moments (Lip) et de la défaite éternelle : la probabilité pour un fils d'ouvrier de le rester est plus forte qu'il y a vingt ans.

Un ouvrage informé, passionnant, nostalgique.

B. M.

LES TAUX DE CHANGE
de Dominique Plihon.
Editions La Découverte,
collection «Repères», 1991.
128 pages, 42 F.

Le petit livre que Dominique Plihon, professeur à l'université Paris-XIII-Villetaneuse, consacre aux taux de change n'est pas un manuel. D'accès facile, clair et précis, illustré d'exemples et d'anecdotes, c'est cependant un livre à objectif pédagogique, qui vise un public plus large que les seuls étudiants.

La description du marché des changes, vivante et concrète, satisfera la curiosité de tous ceux qu'intrigue cet univers mystérieux. Le tour des théories du change est très complet. Néammoins les familiers des marchés trouveront que Dominique Plihon écarte un peu vite celles qui se fondent sur l'hypothèse d'efficience des marchés.

La partie consacrée aux politiques de change débouche sur les débats les plus actuels : la coopération monétaire internationale et l'union économique et monétaire de l'Europe. Faut-il considérer comme une lacune sérieuse l'absence de toute présentation des approches chartistes et techniques, qui sont à l'analyse économique des taux de change ce que l'acupuncture est à la médecine? Quoi qu'il en soit, le champ couvert est déja considérable et propre à répondre aux interrogations des lecteurs.

J. M. Ch.

OPINIONS

L'Occident face à la crise monétaire dans l'ex-URSS

Un choix stratégique

par MICHEL AGUETTA (*)

L'OCCIDENT peut-il faire quelque chose d'utile contre la désorganisation des échanges dans l'ex-URSS ? Pour répondre à cette question, il faut évaluer les conséquences de la destruction des structures fédérales.

La crise générale du système soviétique combine la perte d'autorité de l'Etat dans les Républiques et la contraction drastique des échanges commerciaux entre les Républiques. Les nouvelles autorités républicaines ont été jusqu'ici incapable de collecter les impôts et de définir des règles pour privatiser l'économie. La hausse des prix s'alimente à la monétisation des déficits publics et à l'explosion du crédit bancaire à court terme qui finance la privatisation spontanée, hors de toute contrainte de concurrence.

L'hyperinflation achève de détruire la confiance dans le rouble ; ce qui provoque la fragmentation de l'économie et le renforcement des autarcies locales. Quiconque a un pouvoir de disposition sur des biens réels est réticent à permettre la vente de ces biens contre roubles. Le troc s'installe entre régions autonomes, et la production s'effondre.

A partir de cette situation, la fondation de l'Etat dans les Républiques est un préalable à toute avancée vers une économie de marché qui fonctionne. Pour mener à bien les réformes économiques, il faut auparavant avoir réalisé la séparation des pouvoirs, caractéristique de l'Etat de droit. Il faut avoir mis en place des administrations nouvelles, habitées par des corps de fonctionnaires intègres et compétents. Ces transformations prendront beaucoup de temps et ne réussiront pas partout. La seule force sociale qui peut les promouvoir est le nationalisme. Mais c'est aussi une source de conflits entre les différentes Républiques.

Car les nations nouvelles se constituent dans leurs rivalités réciproques. La menace extérieure, subie ou provoquée, est un ciment grâce auquel l'Etat parvient à s'imposer aux forces centrifuges qui se combattent à l'intérieur. Dans l'économie, l'affirmation de la souveraineté nationale passe par la monnaie. Aussi le développement de la crise conduit-il à instaurer plusieurs monnaies nationales, et sûrement à séparer la Russie et l'Ukraine.

Cette tendance est souhaitable. Car le maintien d'une monnaie unique dégénérée dans toute la nouvelle Communauté des Etats indépendants (CEI) serait la pire configuration possible. Puisque les nouvelles nations cherchent à affirmer leur souveraineté, elles ne sauraient abandonner à la Russie le contrôle de leur propre stabilisation macroéconomique. Mais, si toutes les Républiques se font concurrence pour émettre la même monnaie, chacune a intérêt à capter le maximum de seigneuriage, en supposant que son émission n'a pas grande influence sur la valeur des billets dans l'ensemble de la zone. La stabilisation monétaire se révélerait impossible, et les Républiques les plus soucieuses de lutter contre l'hyperinflation auraient intérêt à faire défection. Le rouble ancien perdant sa légitimité, il devient irrationnel d'exporter des biens réels en pénurie contre des roubles sans valeur. C'est pourquoi la tentative de maintenir la monnaie unique conduit à l'implosion des échanges commerciaux.

Union de paiements...

Lorsque des monnaies nationales inconvertibles auront remplacé l'ancien rouble, le troc sera toujours la tendance spontanée dans les échanges interrépublicains. La contraction des échanges viendra du refus d'importer à cause de la pénurie de moyens de paiement acceptables. C'est un changement de nature des conflits qui permettra à l'Occident d'intervenir utilement, car il deviendra possible de concevoir et de soutenir financièrement des mécanismes de paiement acceptables par les gouvernements concernés pour sortir du troc.

Des paiements efficaces sont indispensables pour réanimer et libéraliser les échanges dans la CEI. Comment les réaliser lorsque les monnaies républicaines ne sont pas naturellement acceptées et que les réserves en devises fortes sont trop rares pour y être consacrées ? Deux démarches sont possibles : la première est l'établissement d'une union de paiements, la seconde est la formation d'une nouvelle zone rouble. Toutes deux ont des références historiques : l'Union européenne des paiements en Europe occidentale dans les années 50, d'une part, la zone sterling dans l'ancien Commonwealth britannique, d'autre part. Toutes deux sont des transitions qui visent à créer les conditions de la convertibilité future des monnaies « républicaines ». Toutes deux appellent une aide financière occidentale, mais elles n'ont pas les mêmes implications politiques. L'union de paiements fournit une garantie de change et des conditions équitables de crédit pour toutes les Républiques qui veulent y participer. La zone rouble encourage délibérément l'hégémonie économique de la Russie sur la CEI. En analysant les principales caractéristiques de chaque démarche, on peut estimer l'intérêt des Républiques à s'y engager et la nature de la participation de l'Occident.

Une union de paiements est un système monétaire régional qui permet de financer les échanges mutuels en économisant les devises fortes. Ce système est efficace entre des pays dont les échanges réciproques sont plus importants que les échanges avec le reste du monde, et qui ne peuvent encore faire fonctionner des marchés de change. Les paiements sont acheminés dans le réseau des relations entre les banques centrales. L'union de paiements rend ce réseau multilatéral et renforce la cohérence macroéconomique de la zone grâce à un triple dispositif : une compensation centrale des flux commerciaux au terme d'une période comptable déterminée ; des principes définissant le partage des soldes nets issus de la compensation entre crédit de l'union et règlement en devises fortes ; un conseil de l'union chargé de la coordination et de la surveillance multilatérales des ajustements entrepris par les pays membres.

Pour rendre cette union viable, l'Occident devrait y participer à plusieurs titres. En premier lieu, il faut choisir une unité de compte commune, en laquelle les pays membres doivent déclarer leur taux de change. Il serait souhaitable que ce soit l'écu, dans la perspective d'une ouverture ultérieure vers l'Europe centrale et l'union économique et monétaire. En deuxième lieu, la BRI peut fournir son expertise et ses moyens techniques en tant qu'agent central de compensation. En troisième lieu, la mise en œuvre des règles de financement des déficits des pays membres à l'égard de l'union est l'affaire d'un fonds monétaire, conjointement possédé par les pays de la CEI et les gouvernements occidentaux qui auraient fait un apport en devises pour constituer le capital. De l'importance de la participation occidentale dépend le dosage optimal entre le crédit accordé et le règlement exigé, garantissant un compromis entre les intérêts des créanciers et des débiteurs. En quatrième lieu, enfin, la présence des représentants de l'Occident au conseil de l'union lèverait la méfiance des nouvelles nations à l'égard d'une domination russe dans cette instance supranationale.

... ou nouvelle zone rouble ?

L'appui à la formation d'une zone rouble est une voie très différente. Le rouble russe, issu d'une stabilisation monétaire en Russie, deviendrait la monnaie de règlement et de réserve dans la CEI. Les échanges pourraient être mutilatéralisés grâce à la circulation de cette devise, même si les autres monnaies demeurent inconvertibles pendant quelque temps. Le rouble russe deviendrait l'ancrage pour un futur régime de changes ajustables entre des monnaies à convertibilité limitée dans la CEI. L'Occident devrait se porter garant de la convertibilité du rouble russe en apportant des réserves en devises substantielles dans un fonds de stabilisation créé à cet effet.

Plus conforme à l'orthodoxie monétaire, cette démarche a cependant des risques élevés et des inconvénients majeurs pour les partenaires de la Russie. Ceux-ci doivent faire le pari que la convertibilité du rouble russe va réussir sans avoir aucun moyen de l'influencer. Ils doivent aussi postuler que la Russie ne va pas utiliser sa prépondérance monétaire pour arracher des avantages commerciaux et pour imposer des exigences politiques contraires à leurs intérêts nationaux. Enfin, ils seront probablement prisonniers de la zone rouble comme les pays dépendants de l'Angleterre l'ont été de la zone sterling. Car la Russie ne pourra certainement pas supporter la convertibilité des balances rouble préalablement accumulées dans les autres pays de la CEI. Elles devront être gelées. Mais la négociation d'un gel des balances est une source d'instabilité pour la monnaie concernée et une restriction sévère aux avantages de la convertibilité pour les autres pays.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-X Nanterre.

A TRAVERS LES REVUES

Entre deux rationalités

HERBERT SIMON, à qui l'on demandait il y a cinq ans s'il rejetait les fondements de la micro-économie telle qu'elle est enseignée aujourd'hui, déclarait : *« Oui, je les rejette. Je pense que les manuels sont un scandale. Je pense que soumettre des esprits jeunes et impressionnables à cet exercice scolastique est un scandale (...). Je ne connais aucune science qui ait la prétention de parler de phénomènes du monde réel, et se livre à des exposés en aussi flagrante contradiction avec les faits »* (cité par Henri Bartoli, *L'économie multidimensionnelle,* Economica 1991).

Au cours de sa carrière, Herbert Simon a été professeur de science politique, d'administration, de gestion, de science informatique et de psychologie ; comme informaticien et spécialiste d'intelligence artificielle, il a reçu la médaille Türing ; comme psychologue, il a été lauréat de l'Association américaine de psychologie ; et, comme économiste, il est pleinement reconnu par la profession, surtout depuis qu'il a, en 1978, reçu le prix de sciences économiques à la mémoire d'Alfred Nobel.

CONSÉCRATION • Comme disait le dessinateur Reiser, *« on vit une époque formidable »* : on peut à la fois atteindre à la consécration suprême propre à une discipline et dire pis que pendre du cœur de cette discipline, sans que ceux qui y travaillent en soient le moins du monde émus.

De fait, les idées de Herbert Simon cheminent. Traditionnellement, la science économique se réfère à la *« rationalité substantielle »* : rationalité à la fois réductrice (c'est celle d'un agent réduit à une dimension : il se borne à maximiser des avantages et à minimiser des coûts) et générale (applicable à toute situation, à n'importe quelle décision). Herbert Simon lui oppose la *« rationalité procédurale »* ou *« limitée »* : celle d'un acteur qui exerce sa capacité de choix, en situation, en tenant compte d'une pluralité de contraintes, de critères, d'avantages et d'inconvénients. Deux articles récents soulignent l'importance de l'analyse en terme de rationalité procédurale.

Jean-Louis Le Moigne (université Aix-Marseille-III) le rappelle : selon Herbert Simon, *« décider, pour une entreprise, une municipalité ou un gouvernement, ce n'est pas d'abord calculer la solution optimale d'un problème, quoi qu'en disent les théories économiques ; décider, prendre des décisions (...), c'est délibérer et donc exercer l'intelligence du système de décision »* ; la rationalité à prendre en considération n'est donc pas la *« rationalité substantielle »*, fondatrice de l'optimum de la science économique, mais c'est la *« rationalité procédurale »*, indissociable du processus même au cours duquel s'élabore la décision ; et la conviction de Jean-Louis Le Moigne est claire : l'intelligence artificielle, parce qu'elle va être mieux en mesure de traiter cette rationalité procédurale, va être capable de modifier *« les conditions du raisonnement économique »* et donc de contribuer au *« renouvellement de l'Economique »* (1).

CONSTRUCTIVISTE • Cependant, selon Yvonne Giordano (université de Nice), on assiste à une tentative pour étendre l'application de la rationalité substantielle à l'étude des organisations : en effet, la nouvelle *« économie des contrats »* tend à réduire *« tout ce qui est institutionnel ou organisationnel »* à des contrats entre individus, s'apparentant aux relations entre acheteurs et vendeurs sur les marchés de la théorie néoclassique ; *« l'organisation, simple collection de contrats, perd alors toute identité ; elle disparaît en tant qu'entité collective, réduite à de l'interindividuel »* et peut, dès lors, être interprétée en terme de rationalité substantielle.

Yvonne Giordano plaide pour ce qu'elle nomme *« un programme constructiviste de l'organisation »* : une démarche qui parte de l'organisation comme catégorie constituante et qui, rejetant la rationalité substantielle, développe des analyses prenant en compte la rationalité procédurale. Elle prévoit qu'il faudra, dès lors, *« penser le marché à partir de l'organisation plutôt que l'organisation à partir du marché »* (2). Cette analyse rejoint d'ailleurs celle de Jean-Louis Le Moigne : pour lui, avec l'intelligence artificielle, *« le comportement du marché devient intelligible par son analogie avec une organisation complexe, en permanente équilibration. Production et traitement d'informations* [... sont] *à la fois organisés dans ce marché et l'organisent »*.

Herbert Simon a ouvert une brèche. Des chercheurs de divers horizons – gestionnaires (3), économistes, notamment conventionnalistes (4), spécialistes des organisations, pionniers de l'intelligence artificielle – travaillent à l'élargir.

Michel Beaud

(1) Jean-Louis Le Moigne, « Intelligence artificielle et raisonnement économique », *Mondes en développement,* 1990 nº 72 (avenue des Naïades 11, B-1070 Bruxelles, Belgique).
(2) Yvonne Giordano, « Décision et organisations : quelles rationalités ? », *Economies et sociétés,* 1991 nº 4, série SG nº 17 (11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris).
(3) Voir, sur la rationalité et l'irrationalité des décisions, Claude Riveline, « Un point de vue d'ingénieur sur la gestion des organisations », *Annales des mines – Gérer et comprendre,* décembre 1991 (22, rue Monge, 75005 Paris).
(4) Voir notre chronique « Un nouvel « isme » ? ». *Le Monde,* 30 mai 1989.

CONJONCTURE

INDICATEUR • La production industrielle

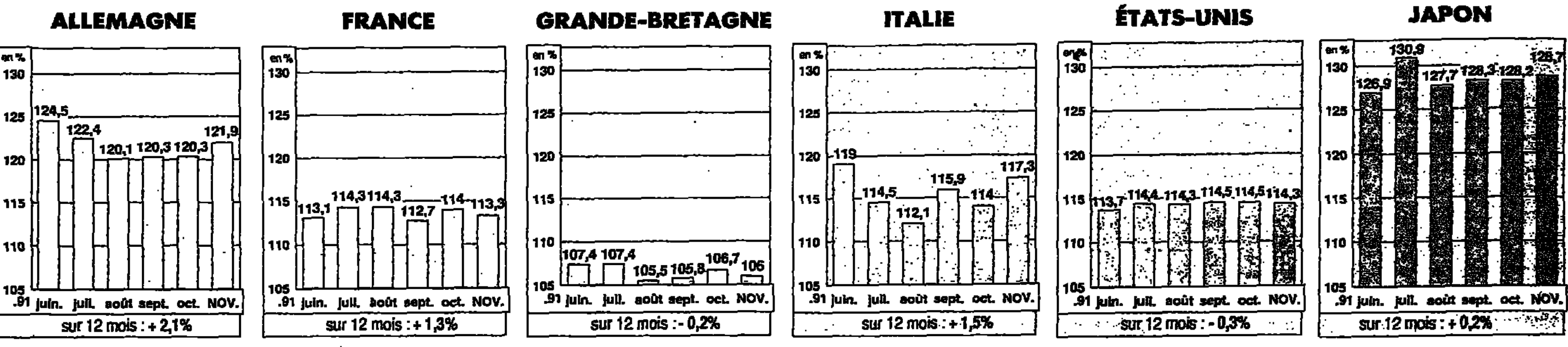
Triste uniformité

L'INCERTITUDE domine, les productions stagnent. Les pertes enregistrées à la veille de la guerre du Golfe ont partout été recupérées dès janvier-février 1991, mais n'ont nulle part laissé place à un redressement durable.

Dans les pays anglo-saxons, où les points bas de l'activité ont été atteints au printemps dernier, la reprise à peine perceptible en juin et juillet ne s'est pas poursuivie. Aux Etats-Unis la production baisse en novembre et décembre et n'a toujours pas renoué avec ses niveaux de l'année passée. Au Royaume-Uni les aléas pétroliers chahutent l'indice d'ensemble; hors secteur énergétique, l'activité a cessé de se contracter depuis l'automne mais ne progresse pas, restant inférieure de 3 % à celle de novembre 1990. Ailleurs les productions sont encore légèrement supérieures à celles d'un an auparavant, mais plusieurs mois de quasi-stagnation finissent par imprégner les résultats annuels. En Allemagne les modifications fiscales ont dopé l'activité en juin-juillet. La production est retombée ensuite à son niveau antérieur; en novembre, l'amélioration de 1,3 % demande à être confirmée pour donner un sens aux évolutions récentes.

En France, contrairement aux autres pays, ni rebond ni contraction n'ont été observés durant l'été; en revanche la production, restée rigoureusement plate depuis avril, se démarque de l'évolution moyenne en novembre, baissant de 0,6 %.

Le Japon s'aligne : alors que sa conjoncture paraissait encore récemment meilleure que celle de ses partenaires occidentaux, son activité industrielle stagne depuis la fin de l'été. L'évolution italienne rompt avec la monotonie internationale : après une forte détérioration, l'amélioration de la production se confirme au cours des mois récents.



Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • L'Europe occidentale

La reprise possible

DEUX saisons de décalage... c'est le délai moyen de transmission des retournements conjoncturels d'un côté à l'autre de l'Atlantique, tel qu'il ressort de l'analyse du passé. Un rebond intervenant avant le printemps aux Etats-Unis n'atteindrait l'Europe qu'à l'automne 1992.

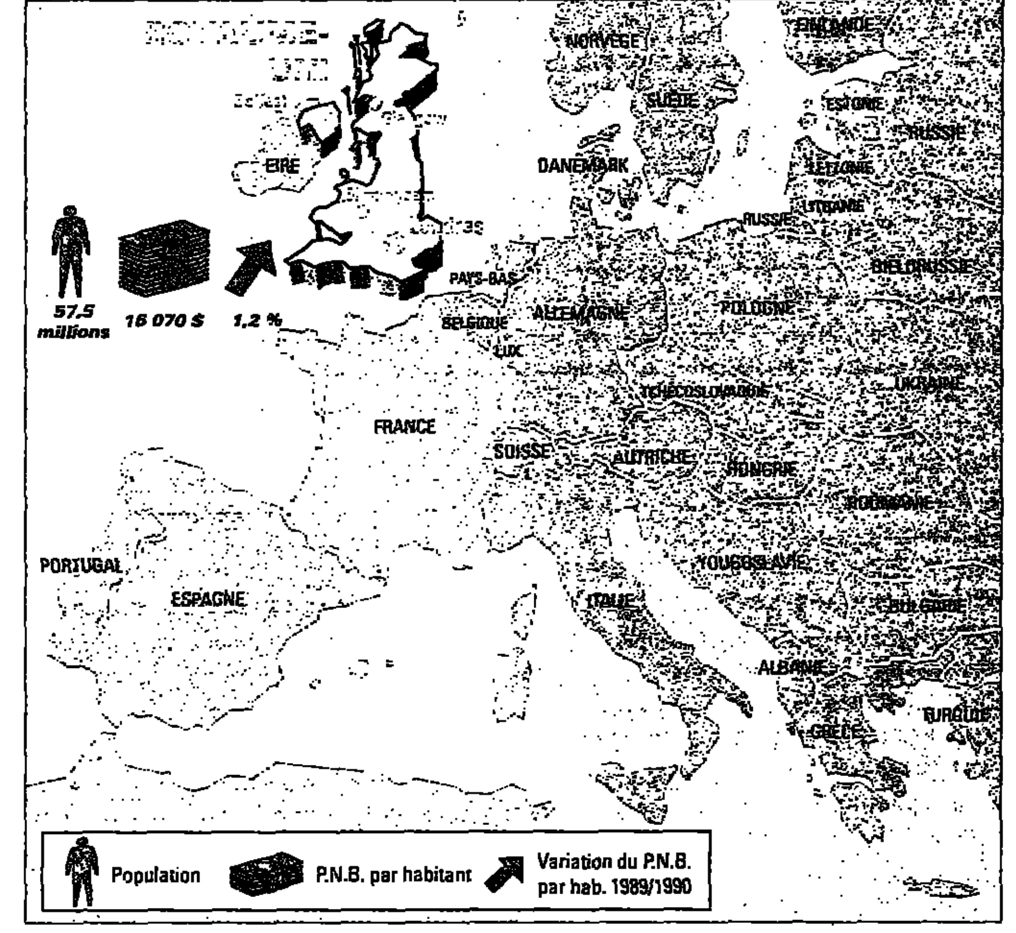
Perspective peu réjouissante : selon les dernières prévisions de l'OCDE, la croissance communautaire n'excèderait pas 2 % cette année, après 1 % à 1,5 % en 1991. L'Europe manque-t-elle à ce point de carburant pour sa croissance? Aucune raison ne justifie qu'elle s'inflige une cure d'assainissement aussi sévère que celle que traversent les Etats-Unis. Les effets d'engorgement à l'origine du retournement conjoncturel sont pour partie résorbés. La demande européenne peut donc se ressaisir. Un seul ingrédient semble manquer aujourd'hui à ce rebond : le coup de pouce des politiques monétaires ou, au moins, l'assurance qu'un nouveau tour de vis n'aura pas lieu.

En Europe, l'endettement privé n'a pas été mieux maîtrisé qu'aux Etats-Unis dans les années 80, mais une reprise plus tardive et un meilleur contrôle des déficits publics ont permis d'éviter l'indigestion. A l'exception du Royaume-Uni, où ce processus a pris plus de temps, une contraction modérée des dépenses d'investissement et de consommation a donc suffi à alléger les contraintes d'endettement. Malgré le tassement des revenus disponibles des ménages, les taux d'épargne se sont stabilisés, voire redressés, pour la deuxième année consécutive; dans un contexte de rigueur budgétaire, la capacité de financement des pays européens s'est le plus souvent améliorée, comme le retrace la réduction significative des déficits extérieurs courants.

En Allemagne, toutefois, l'unification a eu les effets inverses : le taux d'épargne des ménages s'est contracté de plus d'un point, les investissements productifs et immobiliers se sont envolés et les déficits publics se sont sensiblement accrus. L'excédent courant a disparu, mais l'endettement privé reste faible. De fait, les ajustements financiers, hier inévitables, sont en partie réalisés aujourd'hui, ce qui élimine un obstacle essentiel à une reprise de la consommation européenne.

D'autre part, les effets de saturation apparus à partir de 1988 étant maintenant résorbés, une reconstitution du parc de biens ménagers durables pourrait s'amorcer. La contraction des dépenses n'a sans doute pas été suffisante pour permettre dans tous les pays européens une reprise exceptionnelle : le redémarrage serait donc général, mais inégal. En Espagne et en Italie, où l'année 1991 a été traversée sans ralentissement drastique de la consommation, le rebond serait atténué, ce qui est du reste préférable en raison de la persistance des tensions inflationnistes dans ces pays. La France, le Benelux, les pays scandinaves et la Grèce participeraient davantage à l'accroissement de la demande, car la retenue des dépenses y a été plus précoce et plus marquée.

C'est au Royaume-Uni et en Allemagne que le regain potentiel de la consommation est le plus fort. La reprise des achats des ménages britanniques suscitera une vive remontée des dépenses lorsque la récession actuelle, particulièrement sévère, prendra fin. En Allemagne, les politiques de rigueur ont, momentanément, ralenti le rééquilibrage des niveaux de vie entre les deux parties du pays, mais l'unification n'est pas achevée et les besoins futurs en seront d'autant plus conséquents.



La reprise de la demande des ménages européens et, partant, des entreprises est à portée de main et ne demande qu'à s'exprimer. Elle se révélera dès la levée des contraintes imposées par les politiques monétaires, mais à cette seule condition, l'environnement extérieur n'offrant aujourd'hui aucune alternative. Versant ouest, les débouchés commerciaux seront faibles du fait de la lenteur de la reprise américaine et de parités de change défavorables aux exportateurs européens. Versant est, l'incertitude prévaut. La demande potentielle y est particulièrement forte et constituera une formidable dynamique pour la croissance... lorsqu'elle sera solvable.

C'est donc plus que jamais à l'intérieur de ses frontières que la Communauté trouvera les moyens de rompre avec la morosité actuelle. La politique monétaire allemande l'autorisera-t-elle? A lutter sans relâche contre les craintes de dérapage de la demande, l'activité a cessé de croître depuis l'automne en Allemagne. La stagnation de la production n'ayant pas d'effet immédiat sur les hausses de salaires, le risque inflationniste se situe aujourd'hui du côté des coûts et non plus de la demande. La baisse des prix des matières premières et une contraction des marges des entreprises ont permis d'éviter la répercussion des hausses de coûts salariaux sur les prix de vente, mais les pressions persisteront si l'activité ne reprend pas.

Dans ces conditions, enclencher une baisse des taux d'intérêt, afin de stimuler la production, serait sans doute le meilleur remède aux tensions latentes. La Bundesbank en est consciente. Après avoir tenté de refréner les exigences salariales en portant ses taux d'intérêt à leur plus haut niveau depuis la réforme monétaire de 1948, c'est maintenant en infléchissant sa politique qu'elle jouera le plus efficacement son rôle de gardien de l'inflation. De la rapidité avec laquelle ce changement de cap interviendra dépendent les bénéfices qu'en retireront ses partenaires.

Alors que l'imbrication des conjonctures des pays industrialisés s'est manifestée avec virulence ces derniers trimestres, les chances pour l'Europe de se démarquer de la situation américaine seraient accrues dans l'hypothèse d'une détente, à brève échéance, des taux d'intérêt.

Véronique Riches
Economiste, CEPME.

PAYS • Le Royaume-Uni

Déséquilibres

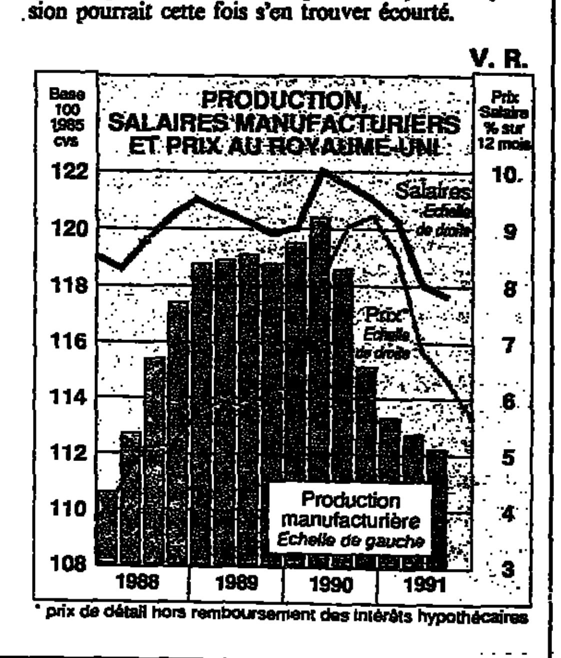
LE Royaume-Uni a été l'un des premiers à entrer en récession, il sera probablement le dernier à en sortir. Le traitement de choc infligé par quatre trimestres de baisse de l'activité a-t-il au moins porté ses fruits? Rien n'est moins sûr. Le tissu industriel s'est un peu plus désagrégé et l'inflation est encore vive. La reprise à venir pourrait donc faire ressurgir des déséquilibres insoutenables.

A la mi-1991 la récession se chiffrait par des pertes considérables. Le produit intérieur brut avait chuté de 3,6 % en un an, les dépenses réelles de consommation de 3,2 % et les investissements productifs de 16 %. La récession a permis une réduction de plus de moitié du déficit commercial, qui reste lourd : 10 milliards de livres par an (100 milliards de francs). Le nombre de chômeurs s'est accru d'un million en dix-huit mois, sans grand effet sur les salaires, qui progressent encore de 7,7 % par an. L'inflation était de 7,8 % en décembre, trois points de plus que la moyenne européenne.

Bien que ces résultats ne constituent pas une entrave à la reprise, ils compromettent les perspectives à moyen terme. Les dégraissages d'effectifs ont permis une amélioration de la productivité annonciatrice du redémarrage de l'activité. La production manufacturière est quasiment revenue à ses niveaux de 1979, mais, dans un contexte de reprise, l'insuffisance patente des capacités productives et les hausses de salaires amplifieraient les risques de dérapage des prix et d'augmentation du déficit commercial.

La surchauffe, l'inflation et les déficits extérieurs, dus à des déficiences structurelles majeures, n'ont pas empêché le Royaume-Uni de connaître, au cours de la décennie 80, une croissance plus forte que ses partenaires. Mais le prochain cycle d'expansion pourrait cette fois s'en trouver écourté.

V. R.



* prix de détail hors remboursement des intérêts hypothécaires

SECTEUR • Les sports d'hiver

Un retour inachevé

LES Européens retournent cet hiver sur les pistes de ski. Les stations autrichiennes, françaises et suisses, moins fréquentées au cours des trois dernières saisons de la décennie 1980 – la neige n'ayant pas été au rendez-vous, – ont enregistré, à Noël, des taux records de fréquentation.

Les sociétés de remontées mécaniques ont constaté une envolée de leur chiffre d'affaires. Ainsi, dans les Alpes françaises, où le recul de la vogue du ski avait fait des ravages, la station de l'Alpe-d'Huez (Isère) a connu une progression de ses recettes de 15 %.

Les hôteliers et les loueurs de meublés affichent cependant une certaine prudence. La hausse de la fréquentation au début de la saison ne traduit pas forcément un retour en masse des skieurs à la montagne. *«Les Français ont peut-être anticipé leurs vacances aux sports d'hiver par crainte d'éventuels embouteillages et d'une forte affluence pendant les deux semaines olympiques»*, avance Jacques Jond, président de la Fédération de l'industrie hôtelière touristique.

Il redoute que les 350 000 lits de la Savoie «olympique» ne soient que partiellement occupés pendant la durée des Jeux et même au-delà : fin janvier encore, des places étaient disponibles pour le mois de février dans les hôtels des stations de la Maurienne et de la Tarentaise. Une partie des Parisiens, notamment, semble manquer à l'appel. Or ce mois apporte à lui seul 40 % du chiffre d'affaires de la saison.

Le même phénomène paraît se reproduire ailleurs, dans les grandes stations de Haute-Savoie, du Dauphiné ou des Alpes du Sud, comme si les touristes ne faisaient pas de distinction entre les sites. Seuls les grands organismes, comme Maeva (dont les résidences sont utilisées pour les Jeux olympiques), ont pu redistribuer leur clientèle. En revanche, les stations de ski pyrénéennes, qui ont connu, elles aussi, une période de Noël excellente, profiteront peut-être en partie de ces désertions : des familiers des Alpes sont venus cette année s'informer sur la région.

Le Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM) confirme le sentiment des professionnels. Observant le retour des Français dans les villages d'altitude, il constate cependant que *«la fréquentation n'a pas encore atteint les sommets de 1984-1985»*. A cette époque, un Français sur dix effectuait un séjour de plus de quatre jours aux sports d'hiver. Le taux des départs a, depuis lors, fortement chuté. Il a atteint son plancher au cours de l'hiver 1989-1990 avec 7,1 %, puis il s'est relevé à 8,4 % avec le retour de la neige la saison dernière.

Compte tenu de l'«effet Jeux olympiques», le SEATM table sur un taux légèrement supérieur en 1991. *«Le marché des sports d'hiver n'est pas en chute libre, comme on l'a trop souvent entendu dire ces dernières années. Mais les taux de croissance que nous avons connus il y a dix ans sont finis. Nous sommes en présence désormais d'un marché stable»*, estime le directeur du SEATM, Jean-Pierre Vezinet.

Principal indicateur de cette situation, le marché de l'immobilier en montagne, naguère prospère, traverse l'une des plus graves crises de son histoire. Ainsi la station des Arcs (Savoie), longtemps championne de la construction en altitude, n'a réalisé cette année aucun studio ou appartement, alors qu'elle en avait commercialisé 450 en 1987. Seuls se négocient actuellement, notamment à Courchevel, Megève ou Méribel (Savoie) quelques programmes «haut de gamme» (entre 30 000 et 50 000 francs le mètre carré). Mais ce «micro-marché» n'est pas représentatif de l'état actuel de l'immobilier en montagne. Pour Jean-Pierre Vezinet, *«celui-ci ne repartira que d'une façon très sélective dans les meilleurs sites. L'ère de la croissance est finie»*.

Claude Francillon

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.